AVEC CE NUMÉRO
LE MONDE LOISIRS



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12493 – 4,20 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – SAMEDI 30 MARS 1985

L'Europe à douze

Une leçon d'espérance

On disait l'Europe malade, empêtrée dans ses contradictions, paralysée par ses conflits d'intérêts, croulant sous ses propres excédents et pourtant au bord de l'asphyxie budgétaire. Et, certes, la CEE n'offrait pas ces dernières années le spectacle exaltant dont avaient rêvé ses pères fondateurs, les Monnet, les Spaak, les Schuman des années 50, même si la réalité du travail accompli depuis la signature du traité de Rome était considérable.

Doit-on soudain, à l'inverse, imaginer résolus tous les problèmes et verser avec un égal entrain du pessimisme le plus noir à l'optimisme béat parce que les Dix se sont mis d'accord pour devenir les Douze ? Ce serait certainement aller trop vite et trop loin. Bien des questions liées à l'élargissement de la Communauté demeurent encore sans réponse. En tout cas sans réponse satisfaisante pour des catégories professionnelles, sociales ou régionales dont les intérêts ne sont pas négligeables ni toutes les inquiétudes infondées.

Comment, pourtant, ne pas être frappé de la leçon d'espérance que les Européens viennent d'administrer ? Il n'est guère, dans le monde actuel, d'autres communautés géopolitiques qui puissent se flatter de recevoir de telles candidatures, présentées et examinées en toute souveraineté. Cette CEE, pour laquelle, naguère encore, certains n'avaient pas de sarcasmes assez durs et qui a cessé depuis longtemps de se cantonner dans l'économie, est suffisamment attrayante pour que deux jeunes démocraties affrontent victorieusement la course d'obstacles qui aura précédé leur adhésion. *Ceux qui étaient déjà dans la* place, de leur côté, ont eu assez de jugement politique pour mesurer que les difficultés économiques ainsi créées, si préoccupantes qu'elles fussent, ne pouvaient contrebalancer l'essentiel : cette démarche volontariste, souvent cahotante, mais tout de même pleine de promesses, vers l'unité du Vieux Continent.

Importante pour la CEE, l'adhésion de Madrid et de Lisbonne l'est aussi, naturellement, pour le Portugal et pour l'Espagne. Il aura fallu à peine plus d'une décennie à l'un de ces pays, et moins encore à l'autre, pour passer d'un despotisme vieillissant à l'âge des démocraties industrialisées. Que la Communauté européenne en ait constitué l'un des moteurs n'est pas son moindre sujet de satisfaction.

L'élargissement de la CEE vient en outre renforcer la cohésion du camp occidental tout entier – et les Américains seraient sans doute bien avisés d'en tenir compte dans leurs rapports économiques et monétaires avec les Européens. Entre autres choses, il réduit le risque d'un référendum négatif sur l'OTAN en Espagne, et tend à faire peu à peu coïncider les limites européennes de l'alliance atlantique avec celles de la Communauté.

Sans doute le débat sur l'adhésion espagnole et portugaise n'est-il pas clos, puisqu'il restera à faire ratifier l'accord chez chacun des Dix. Quant à la préparation d'une conférence intergouvernementale sur l'union européenne, on peut prévoir qu'elle ne sera pas, elle non plus, exempte de controverses. Mais sur une route où ne manquèrent ni ne manqueront les embûches, les virages dangereux et les découragements, l'histoire retiendra peut-être que les Européens se sont à nouveau engagés ce vendredi 29 mars 1985 d'un cœur plus résolu.

L'accord sur l'adhésion de l'Espagne et du Portugal ouvre la voie à la relance politique de la Communauté

Le conseil des ministres des Dix est parvenu, dans la nuit du jeudi 28 au vendredi 29 mars, à Bruxelles, à un accord de principe sur l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté économique européenne. Celle-ci est donc appelée à réunir dès l'an prochain douze pays qui, outre les nouveaux membres, sont la France, l'Allemagne fédérale, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark et la Grèce. Le terrain est ainsi dégagé pour les conversations proprement politiques que devraient engager, dès vendredi après-midi, également à Bruxelles, les dix chefs d'Etat et de gouvernement réunis pour le conseil européen.

La conclusion d'un accord sur l'élargissement, que le conseil européen ne devrait plus avoir qu'à entériner avec toute la solennité requise, devrait permettre aux Dix de se consacrer dès le conseil européen de Bruxelles, et à plus forte raison durant les mois qui vont précéder le sommet suivant, prévu pour juin à Milan, à cette marche à l'Union européenne à laquelle plusieurs d'entre eux sont si attachés.

C'est à l'évidence le cas de M. Mitterrand, qui serait fort heureux d'en faire une des grandes causes de son septennat – et de préférence une cause gagnée sous son impulsion. Mais il n'est pas seul dans ce cas : le chancelier Kohl, M. Bettino Craxi, président du conseil italien – qui sera d'ailleurs le maître d'œuvre et l'hôte du conseil de Milan, – et dans une mesure à peine moindre les Belges, les Néerlandais et les Luxembourgeois *y sont eux-mêmes très favorables*. Ainsi se reforme, pour souhaiter ce *« saut qualitatif »* de la CEE vers une union plus étroite et plus riche de promesses – politiques autant qu'économiques – le cercle des six pays qui, il y a trente ans, commencèrent à réfléchir ensemble à ce qui allait devenir le traité de Rome.

Les Dix disposent, pour alimenter leur réflexion sur les structures et les ambitions de l'Union européenne, d'un document présenté par M. Maurice Faure au nom du comité Dooge, mis en place au lendemain du sommet de Fontainebleau, en juin 1984, et présidé par le sénateur irlandais qui lui a donné son nom.

Ce comité, après un démarrage laborieux, et en dépit de vives réserves de ses membres danois, grec, et, quoique moins souvent, britannique et irlandais, a finalement bien travaillé. Sans doute les réserves en question sont-elles mentionnées sous forme de notes mais, sur la question essentielle des procédures de vote au sein de la future union, il a fallu faire carrément appel à une présentation du type : *« La majorité pense que... »*, *« La minorité estime... »*. Il n'en demeure pas moins qu'avant même la solution de questions aussi importantes, voire vitales pour l'avenir de la Communauté, que son élargissement, la fixation et l'affectation de ses ressources propres, ou encore le choix de ses politiques nouvelles, les représentants des dix chefs d'Etat et de gouvernement étaient parvenus à adopter un tel rapport.

Le rapport Faure, après un préambule où a été rajoutée une référence aux *« principes de la démocratie pluraliste »* et au *« respect des droits de l'homme »* sur lesquels se fonde la Communauté européenne, décrit l'*« entité politique véritable »* que celle-ci doit devenir, et les *« objectifs prioritaires »* qu'elle pourrait s'assigner. Le premier est la constitution d'un *« espace économique intérieur homogène »*, qui supposerait une mise en œuvre enfin totale du traité de Rome, c'est-à-dire la réalisation d'un véritable marché intérieur, le renforcement de la compétitivité économique du continent et la *« promotion de la convergence économique »*. Formulation quelque peu hermétique, mais à laquelle les Grecs tenaient beaucoup, et qui désigne tout simplement la recherche d'un rapprochement entre le niveau de développement industriel des pays riches et des membres plus pauvres de la CEE.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 3.)

DERNIÈRE MINUTE

Démission de Christine Ockrent

DOCUMENT

Comment les espions soviétiques travaillent à l'Ouest

Il y a presque deux ans, le 5 avril 1983, quarante-sept « diplomates » soviétiques résidant en France étaient brusquement rappelés dans leur pays à la demande du gouvernement français. Pourquoi ? Quel était le jeu de la France dans ce nouvel épisode de la lutte entre services secrets de l'Ouest et de l'Est ? Quel fait nouveau avait convaincu M. Mitterrand de prendre cette décision énergique – pour ne pas dire brutale, – qui surprit l'opposition intérieure comme nos alliés occidentaux ? Pourquoi l'Union soviétique a-t-elle si faiblement réagi à ce geste sans précédent et sans aucun doute « inamical », n'exerçant aucune représaille notoire ?

Un document exceptionnel par son origine et son contenu apporte un commencement de réponse à ces questions et, surtout, donne un éclairage révélateur sur l'activité soviétique en matière d'espionnage. Il s'agit d'un texte provenant directement de Moscou et évidemment rédigé en russe. Ce document confidentiel, mais tout ce qu'il y a de plus officiel, a été établi pour le VPK, la Commission pour l'industrie militaire soviétique. Il fait le décompte de la contribution en 1979 des renseignements scientifiques et technologiques obtenus à l'étranger pour la modernisation de l'industrie aéronautique de l'URSS.

Ce texte, au style technique et à la précision toute bureaucratique, illustre l'importance accordée par l'Union soviétique à l'espionnage scientifique et technologique. Il démontre également l'ampleur de la « collecte » ainsi réalisée. Comme le fera apparaître l'enquête que nous publierons dans nos éditions datées 2 avril, la recherche de ce type de renseignements est méthodiquement planifiée, les ministères concernés formulant des demandes précises auprès des « départements acquéreurs » – essentiellement le KGB (Comité pour la sécurité d'Etat) et la GRU (direction principale du renseignement militaire).

C'est parce que le gouvernement français était en possession de plusieurs documents de ce genre, prouvant le caractère « offensif » de l'espionnage soviétique, notamment en France, *qu'il fut décidé de faire un exemple* avec les « quarante-sept ». A l'origine de cette décision politique, un travail policier méthodique et sans équivalent jusqu'alors de la direction de la surveillance du territoire (DST), qui lui permit de collecter, au cœur même des services soviétiques, les preuves qui ont convaincu le président de la République. De plus, la liste des « quarante-sept » – publiée ici pour la première fois – était établie avec une précision redoutable. Message clairement entendu par le Kremlin, qui, dans cette affaire, n'a pu que se montrer *« beau joueur »*.

EDWY PLENEL.

(Lire page 8.)

LA MORT DE MARC CHAGALL

Un fabuliste au vingtième siècle

par ANDRÉ CHASTEL

Le peintre Marc Chagall est mort jeudi soir, dans sa villa de Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes). Il était âgé de quatre-vingt-dix-sept ans.

Qui pourrait oublier ce visage mobile, ces yeux clairs, vifs, et, au passage d'un souvenir, brusquement voilés, ces narines frémissantes, cette manière comique de dire *« pauvre Chagall »*, cet amour convaincant de l'œuvre en cours, bref cette figure d'artiste doux et orgueilleux revendiquant obstinément la part de l'imaginaire avec lequel Chagall a traversé notre siècle ? Figure si riche, avec ses coquetteries et si nourrie d'événements personnels qu'on ne s'étonne pas de la retrouver un peu partout dans son œuvre. Ses traits y reparaissent dans les silhouettes de violoneux et d'amoureux ou dans les déguisements fabuleux de l'âne bleu qui cligne de l'œil ou du coq rouge insolent, génial. On dirait que cet immense travail, auquel rien n'a manqué, peinture, gravure, sculpture, céramique, vitrail, n'avait été, depuis quatre-vingts ans, qu'un même discours symbolique, un autoportrait poétique et soutenu.

Marc Chagall nous quitte à la veille de ses cent ans. Comme il assumait bien son grand âge dans la maison de Vence, avec l'atelier de lithographies attenant où, jusqu'à ces dernières années, il se rendait chaque jour ! La France était le pays où, venu d'un bond en 1910 à vingt-trois ans, il avait compris, devant l'extraordinaire floraison picturale de Paris, que l'Art, c'est-à-dire le monde de l'art, la création des formes, était sa partie. Rien de plus révélateur que la manière dont, flanqué de Cendrars et d'Apollinaire, il a adapté le cubisme triomphant d'alors à ses besoins propres. Les formes qu'il aimait et qu'il a toujours aimées, sinueuses et molles, s'organisaient et se découpaient avec une rigueur qui permit les chefs-d'œuvre des années 1915-1917, au moment de son mariage.

Chagall savait très bien quelle était sa musique propre ; il s'en est admirablement expliqué dans ses livres de souvenirs ; il n'avait aucune honte à s'afficher contre les modes du moment comme un artiste attaché à une peinture « littéraire » et même « mystique ».

Dans sa vie profonde ou, comme il aimait à dire, dans son *« âme »*, il n'avait jamais quitté le Vitebsk de son enfance, avec ses acrobates et ses fêtes dans la rue, le hassidisme familial, le folklore juif. Il en avait très tôt tiré une sorte de répertoire qu'il a su orchestrer dans la couleur, tantôt l'allégeant dans des bouquets de fleurs, comme dans sa période parisienne, tantôt l'articulant en décor de théâtre, tantôt l'élevant à l'aide de références bibliques dans les ouvrages destinés aux synagogues ou aux cathédrales.

Il fut ainsi reconnu de Jérusalem à Washington et célébré à Paris dans de belles rétrospectives en 1959 (pavillon de Marsan) et 1969 (Grand Palais), qui marquèrent bien, comme il se devait, sa prédilection pour la France et, selon ses propres mots, sa *« lumière-liberté »*. Mais il eût aimé qu'on le reconnût un peu mieux aussi en Russie.

C'était une sorte de fabuliste-né. L'intuition géniale de Vollard fut de lui préciser sa vocation en lui demandant d'illustrer *les Ames mortes*, de Gogol, puis les *Fables* de La Fontaine – un chef-d'œuvre d'humour et de grâce – et la Bible que devait publier Teriade. Dans ces découvertes, lithographies et eaux-fortes, traitées dans un style souple et moelleux, Chagall faisait merveilleusement paraître sa malice et sa gaieté, et, comme dans les grands rideaux de théâtre, sa vivacité entraînante. Ce qui mérite peut-être le plus notre gratitude, c'est cette volonté de produire avec des moyens originaux une sorte d'ivresse poétique, où il voulait attirer ses contemporains.

(Lire nos informations pages 11 et 12.)

AU JOUR LE JOUR

Lumière

« Il s'est éteint... » Aucune autre expression que ce cliché ne paraît plus juste, adaptée, pour décrire la manière dont les très grands vieillards prennent congé sans souffrance, dont ils nous abandonnent sur la pointe des pieds, rendant pour ainsi dire du bout des lèvres le dernier soupir.

Mais s'éteindre, s'agissant de Chagall, quoi de plus impossible ? Dans son œuvre, qui plaît aux âmes simples, la lumière chante en couleurs. Les vitraux qu'il nous laisse à Jérusalem ou à Reims, il faudrait que le soleil se lasse de les éclairer pour que Chagall s'éteigne vraiment.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE





étranger

L'ÉLARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

La nuit porte conseil. L'Europe des Douze est née à l'aube du vendredi 29 mars, plus rien prati*quement ne faisant obstacle à l'entrée dans* la Communauté européenne de l'Espagne et du Portugal. Cet événement historique est intervenu an terme d'une négociation qui aura duré huit ans. Les chefs d'Etat et de gouvernement do la CEE, qui se réunissent vendredi après-midi et samedi à Bruxelles, doivent formellement entériner l'accord intervenu dans la nuit de jeudi à vendredi. Il restera aux parlements nationaux des douze pays concernés à se déclarer favorables à l'élargisse*ment communautaire avant le* 31 décembre prochain.

Les derniers compromis établis à Bruxelles portaient bien évidemment sur les points les plus sensibles : la restructuration de la flotte espagnole, la production vinicole, et, d'une manière générale, tout le secteur agricole que les prodneteurs français sentent menacé par l'intrusion des deux pays, ainsi que l'a rappelé M. Guillaume au congrès de la FNSEA *qui* se tenait à Narbonne.

Les signataires de l'accord, quant à eux, n'ont pas caché leur satisfaction, soulignant *« leur grande joie »*, selon l'expression de M. Giulio Andreotti, président en exercice des Dix. A Lisbonne, le premier ministre portugais, M. Mario Soares, s'est réjoui de la conclusion de l'accord et a félicité, vendredi matin, son ministre des finances et du plan, M. Ernani Lopes, qui a dirigé la délégation portugaise aux négociations de Bruxelles. Selnn le porte-parole dn premier ministre, le gouvernement portugais s'est néanmoins inquiété de l'opposition que pourrait manifester la Grèce à propos du montant des crédits qui doit être affecté aux programmes intégrés méditerranéens.

A Madrid, où l'événement fait la une de tous les journaux, M. Felipe Gonzalez, chef dn gouvernement, pour qui l'entrée dans la *CEE* constitue

Les dernières mises au point, les ultimes compromis...

Bruxelles (Communautés européennes). — Les négociations en vue de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté sont terminées. Les derniers litiges ont été tranchés, dans la nuit du jeudi 28 au vendredi 29 mars, par les ministres des affaires étrangères des Dix et leurs collègues des pays candidats. *« Nous avons lo grande joie d'avoir atteint un accord. (...) Nous avons fixé des points de rencontre à des niveaux sérieux qui permettront le renforcement de lo Communauté »*, a déclaré, vers 4 heures du matin, M. Giulio Andreotti, le ministre italien des affaires étrangères, qui préside les travaux du Conseil et avait manifesté à ce titre — ehacun o tenu à le souligner — beaucoup de talent. *« Il o apporté la preuve du savoir-faire romain et la patience franciscaine »*, a ainsi commenté M. Fernando Moran, le ministre espagnol des affaires étrangères.

C'est donc sous les meilleurs auspices que le conseil européen engageait ses travaux ce vendredi après-midi. Pour parfaire le travail ainsi accompli, les chefs d'Etat et de gouvernement devaient encore s'entendre sur le montant des crédits à affecter aux programmes intégrés médlterranéeos (PIM), dont l'objectif est d'accélérer la modernisation des régions méridionales de l'actuelle Communauté et singulièrement de la Grèce. M. Andréas Papandréou a annoocé, eo décembre 1984 à Dublin, qo'il opposerait son véto à l'élargissement si le conseil adoptait une attitude trop restrictive sur les PIM. La Commissioo a soumis aux gouvernements membres un projet de compromis que les Grecs ont plutôt favorablement accueilli, mais que les Allemands et les Britanniques trouvent trop généreux. On craignait, à Bruxelles, que les sautes d'humeur de M. Papandréou, liées, on s'en doute, aux péripéties de l'élection présidentielle à Athènes, condamnent les ehefs d'Etat et de gouvernement à un interminable débat sur ce thème.

De notre correspondant

Rien ne devrait plus s'opposer, une fois ce dernier obstacle levé, à ce que l'Espagne et le Portugal deviennent les onzième et douzième Etats membres de la Communauté le 1er janvier 1986. Ils avaient l'une et l'antre fait acte de candidature en 1977. Le processus conduisant à l'adhésion aura donc duré huit ans. Celle-ci sera suivie, pour les deux nouveaux Etats membres, d'une longue période de transition : sept ans pour les prodnits industriels, de sept à dix ans pour les produits agricoles. Les échanges do produits sensibles, notamment agricoles, entre l'Espagne et la Communauté ne seront ainsi que progressivement libérés.

C'est la France qui, la semaine passée, après quatre *jours de pourparlers* et alors qu'un accord global semblait en vue, avait provoqué la snspension do la négoeiation. M. Roland Dumas estimait que lo désir de conclure entraînait la présidence italienne et la Commission européenne à faire trop de concessions aux Espagnols, et qu'il était insuffisamment tenu compte des positions françaises. Etaient surtout en cause le vin et la pêche.

La restructuration de la flotte espagnole

Sur ce dernier point, les Français, qui considéraient que l'essentiel était la restructuration, c'est-à-dire la réduction progressive de la flotte espagoolo oord-atlantique, oot désormais largement obteno satisfaction. Les listes de bateaux autorisés à pêcher dans les eaux communautaires sont, à peu de chose près, les mêmes que celles proposées par la présidence il y a huit jours (listes de base : trois cents bateaux ; listes « périodiques », c'est-à-dire nombre de bateaux antorisés à pêcher simultanément : cent cinquante, dont quinze ne pourront pêeher le merlu). Mais, élément nonveau, l'accord comportera une clause de renouvellement de la flotte par moitié : pour deux bateanx envoyés à la casse, un seul nouveau pourra être armé. Cette disposition a l'avantage de permettre la réduction progressive de la flotte espagnole sans bloquer sa modernisation.

S'agissant du vin, le compromis de la présidence de la semaine passée a été, pratiquement confirmé. Les quantités de vin de table espagnol à prendre en considération pour répartir, en cas de vendanges pléthoriques dans la Communauté, le poids de la distillation nbligatoire à bas prix entre la France, l'Italio et l'Espagne seront quelque peu supérieures au montant qui avait été déeidé an conseil européen de Duhlin : 27,5 millions d'hectolitres au lieu de 25. Ce geste est en vérité d'autant moins choquant que la politique anti-excédents de la Commnnauté fige la production espagnole à un niveau beaucoup moins élevé, donc beauconp moins favorable, qu'elle ne le fait dans le cas de la France et surtout de l'Italie.

La protection des viticulteurs

« Un équilibre satisfaisant a pu être trouvé dons le secteur agricole, en particulier pour notre agriculture méridionale », a estimé M. Roland Dumas à la fin de la négociation. Et, de fait, depuis que celle-ci a commencé, l'une des principales préoccupations des négociateurs français o été d'atténuer le choc de l'adhésion sur les producteurs de vin et de fruits et légumes du Midi. La protection des viticulteurs résultera, on vient de le voir, d'une nouvelle réglemeotatioo qui assure un encadrement très précis de la production *de vin de table* et qui, en outre, pour résoudre le problème à long terme, encourage la réduction des superficies plantées en vigne.

La période de transition applicable aux fruits et légumes a été fixée à dix ans. Cependant, les quatre premières années, c'est-à-dire jusqu'à la fin 1989, la protection du marchó des Dix restern pratiquement intacte ; elle sera progressivement réduite au cours des six années suivantes. Le statu quo pendant la première phase de quatre ans, que le gouvernement de Madrid a longtemps refusé et qu'il lui a beaucoup coûté de finalement occepter, donnera un répit à nos producteurs pour se préparer aux conditions nouvelles du marché et, parallèlement, il permettra aux agriculteurs espagnols de s'accoutumer graduellement aux règles de marché en vigueur dans la CEE.

Durant la deuxième phase de six ans, un mécanisme de surveillance permettra d'adopter des mesures de sanvegarde en cas de développement excessif des livraisons espagnoles aux antres Etats membres.

L'Espagne ouvrira ses frontières aux céréales

La haute compétitivité de l'agriculture espagnole est limitée à quelques secteurs. Les éleveurs et les producteurs de céréales espagnols craignent l'ouverture des Pyrénées au moins autant que, dans l'antre sens, les horticulteurs français. Il a été entendn que pour les prodnits laitiers, la viande bovine et le blé panifiable — ce qo'on appelle les produits continentaux — l'ouverture du marché espagnol aux exportations des Dix serait bien réelle mais progressive. Des quantités indicatives ont été fixées et des mesures de sauvegarde pourront être déclenchées, conformément à la procédure communautaire des comités de gestion si elles sont dépassées. En revanche, et pour les Français c'est le plus important, aucune limitation particulière o'est prévue pour les exportations vers l'Espagne de blé fourrager, d'orge et de maïs. Les *importations de céréales en Espagne* sont actuellement soumises à un commerce d'Etat.

Ce système, hautement administratif, qui constitne un frein puissant aux échanges, sera supprimé dès l'adhésion. Il reste à voir, comme l'observait, quarante-huit heures *plus tôt*, M. *Rocard, si de telles* habitndes no laissoront pas de traces.

Mises à part les dispositions particulières prévues pour les produits sensibles, l'Espagne prendra à son compte les règles de la politique agricole commune, alignera progressivement *ses prix et son régime de* protection à l'égard des pays tiers sur ceux en vigueur dans la Communauté. La période de transition applicable aux produits industriels durera sept ans. Les Dix et les Espagnols se sont mis d'accord sur ces modalités en décembre 1984. Le régime actuel, qni résnlte de l'accord préférentiel conclu en 1970 entre la Communauté et l'Espagne, est très favorable à cette dernière : le marché des Dix est largement ouvert nux exportations industrielles espagnoles, alors que, dans l'autre sens, le marché espagnol demeure très protégé. L'entrée de l'Espagne *va assez rapidement corriger cette* situation et devrait donc logiquement se traduire par un développement significatif des exportations industrielles des Dix vers l'Espagne.

Le tarif dnnanier espagnol, anjourd'hui très protecteur, sera progressivement démantelé. Les droits seront réduits de plus de 50 % au bout de trois ans.

Les restrictions quantitatives appliquées aujourd'hui par l'Espagne aux Dix seront supprimées. Des dispositions particulières ont été adoptées en faveur de l'industrie ontomobile espagnole, industrie où les grands constructeurs français occupent une place de choix. les droits de douane, actuellement très élevés, appliqués à l'importation seront progressivement diminués, mais pendant les trois premières années, ils resteront très dissuasifs. Aussi des contingents à droits de douane plus bas seront offerts pour donner un meilleur accès aux constructeurs allemands, italiens et britanniques. Cependant ces contingents seront relativement modestes.

L'économie espagnole, pour se mettre à l'heure communautaire, va connaître rapidement une mutation importante. L'Espagne s'est ainsi engagée à introduire la TVA dès le 1er janvier 1986, et à abolir simultanément les discriminations fiscales existantes. La sidérurgie espagnole, excédentaire, de la même façon que celles des Dix, devra achever sa restructuration trois ans après l'adhésion. Durant ces trois années, le gouvernoment pourra continuer à accorder des subventions pour la modernisation des usines, si celle-ci s'accompagne de réduction des capacités de production. Jusqu'à la fin de l'opération les exportations de produits sidérurgiques espagnoles vers les Dix demeureront strictement limitées.

Dans le cas dn Portugal, la période de transition applicable aux produits industriels sera de sept ans, celle aux produits agricoles de dix ans. Deux des points sensibles ont été réglés voici plusieurs mois : les Portugais, très compétitifs en la matière, ont accepté de continuer d'antolimiter leurs exportations de produits textiles vers les Dix pendant les trois premières années de la période de transition. Les dispositions prises concernent la protection de l'industrie portugaise d'automibiles, si favorables aux constructeurs français qui ont investi massivement sur place.

Le volet financier

Les Dix ont conclu, tout à fait en fin de parcours, le volet financier de l'élargissement. Leur objectif est double : faire en sorte que le bilan, pendant les sept anoées de la périodo de transition, soit neutre poor l'Espagne, aotremeot dit qn'elle ne verse pas plus ao bodget européen qu'elle ne reçoit ; faire en sorte qo'il soit au contraire positif pour le Portugal, qui sera, et de loin, lo pays le plus panvre de la Commnnauté à Douze. Les mécanismes retenus pour atteindre ce dernier objectif devraient se traduire pour le Portugal par un solde budgétaire positif se situant entre 1,2 milliard et 1,6 milliard d'ECU sur sept ans (1 ECU = 10,90 F). C'est peu, comparé aux transferts financiers de la Communaoté au profit do la Grèce.

La conclusion des négociations d'élargissement signifie la fin de la phase de remise en ordre engagée par le conseil européen de Stuttgart en juin 1983. Les chefs d'Etat et de gouvernement des Dix penvent désormais innover. Mises à part les initiatives susceptibles d'être prises sur le plan politique et institutionnel, la Commission Delors leur soumet ce vendredi un programme dont *le titre : « Renforcement* de la base technologique et de la compétitivité de l'industrie communantaire » désigne assez clairement l'objectif. La Commission snggère notamment dans ce programme de relance de réaliser l'unité complète dn marché intérieur d'ici à 92 — objectif aussi ambitieux que l'était en 1957 l'élimination des droits de douane et des contingents — et d'opérer grâce à des actions collectives une percée spectaculaire dans le secteur des télécommunications.

PHILIPPE LEMAITRE.

Les nouveaux arrivants

	ESPAGNE	PORTUGAL
Superficie du pays (en milliers de km²)	504,8	92,1
Superficie agricole (en milliers de km², 1978)	275,8	41
Population (1982, en millions)	37,9	10,1
Densité au km²	75	104
Accroissement naturel net (1982, en milliers)	227	
Migration (1982, en milliers)	23	
Population active occupée (sans armées, en milliers)	10818 (fin 1983)	3949 (mi-1982)
Population par secteur en % :		
Agriculture	17,9	25,3
Industrie	33,9	37,3
dont bâtiment	8,6	
Services	48,2	37,5
PIB par habitant (en dollars de 1982)	5 430	2 450
Origine du PIB (1982, en %) :		
Agriculture	6	8,6
Industrie et construction	36	39,8
Services	58	51,6
Unité monétaire	peseta (100 P = 5,50 F)	escudo (100 E = 5,45 F)

8,5 % du PIB des Dix

	CEE	ESPAGNE	PORTUGAL
Balance des paiements courants 1983 (solde de la balance courante, en milliard d'ECU)	2,8	−2,7	−1,1
Hausse des prix 1984 (variation annuelle en pourcentage)	6,1	11,3	30,7
Croissance 1984 (évolution en volume du produit intérieur brut)	2,4	2,5	−1,5
Investissements 1984 (evolution en volume)	2,1	1,0	−9,7
Nombre de chômeurs fin 1984 (chiffres bruts en millions)	13,2	2,6	0,3
Exportations 1983 (fob, en milliards d'ECU, y compris commerce intra-CEE)	644,5	22,2	5,1
Richesses produite en 1984 (produit intérieur brut en milliards d'ECU)	2777,1	207,7	25,4

* L'ECU vaut 6,82 F.

Deux pays agricoles

L'Espagne et le Portugal sont des pays où l'activité agricole reste importante. Elle absorbe 28 % de la population active au Portugal, 22 % en Espagne, et elle sera de 11,3 % dans la CEE à Douze. La part de la production agricole finale dans la production intérieure brute (PIB) est deux fois plus élevée dans les deux pays candidats qu'en France (Espagne : 9,9 % ; Portugal : 8,6 % ; France : 4,2 %). En valeur les distorsions sont plus grandes : pour 20.9 milliards d'unités de compte (ECU) en France, elle atteint 9,9 milliards d'ECU en Espagne et 1,8 milliard au Portugal. La production agricole finale par actif, qui mesure la productivité des agricultures des trois pays s'élève à 10 113 ECU en France, 3378 en Espagne et 2015 an Portugal. Ces différences s'expliquent en large part par des dissemblances structurelles. En voici trois exemples :

— *Exploitations inférieures à 10 hectares* : Portugal, 93 % ; Espagne, 83 % ; France, 47 %.

— *Exploitants âgés de plus de soixante-cinq ans* : Espagne, 27 % ; Portugal, 21 % ; France, 15 %.

— *Nombre de tracteurs pour 100 hectares* : France, 4,1 % ; Espagne, 1,4 % ; Portugal, 1.

En Espagne, les productions végétales dominent (60 % de la production totale contre 43,5 % dans l'Europe des Dix). Les céréales couvrent 10 millions d'hectares avec 4,3 millions de tonnes de blé en 1982, 5,3 millions de tonnes d'orge, 2 millions de tonnes de maïs dont le pays est largement déficitaire compte tenu des besoins pour l'alimentatinn animale. 400 000 tonnes de riz.

Les autres productions végétales sont : les pommes de terre, 5 millions de tonnes ; les betteraves, 1,2 million de tonnes. La récolte légumière a doublé depuis le milieu de la décennie 50 et dépasse les 8 millions de tonnes, plaçant l'Espagne au second rang en Europe derrière l'Italie. En fruits, l'Espagne est dans les premiers rangs mondiaux, avec les agrumes surtout (3 millions de tonnes dont deux tiers d'oranges). La culture de l'olivier occupe 2,3 millions d'hectares, et la production d'huile (560 000 tonnes) a doublé en vingt ans. Le vignoble enfin est le plus grand au monde, mais il ne produit que 39 millions d'hectolitres, un peu plus que la moitié du vin français.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

• LE PENTAGONE CONTRE GENERAL ELECTRIC. — A la suite de l'inculpation pour escroquerie de la société General Electric (*le Monde* du 28 mars), le Pentagone a annoncé, jeudi 28 mars qu'il ovait suspendu la signature de tout nouveau contrat avec la firme et exigé de celle-ci ainsi que d'United Technologies, autre gros fournisseur du Pentagone, des *« remboursements volontaires »* de plus de 200 millions de dollars. — *(AFP.)*

Liban

• M. WALID JOUMBLATT REÇU PAR M. BORIS PONOMAREV. — Le président dn Parti socialiste progressiste (PSP) libanais a été reçu, le mercredi 28 mars, à Moscou, par M. Boris Ponomarev, suppléant du bureau politique et secrétaire du comité central dn PC de l'URSS, indique l'agence Tass. Au cours de leur entretien qualifié de *« chaleureux et amical »* par l'agence soviétique, MM. Ponomarev et Joumblatt ont évoqué la *« situation au Liban et au Proche-Orient ainsi que le développement des relations »* entre le PCUS et le PSP. — *(AFP.)*

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

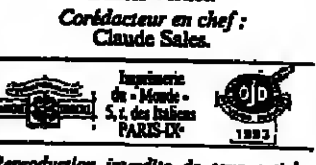
Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux
et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 330 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 315 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

A L'ESPAGNE ET AU PORTUGAL

un triomphe personnel, a déclaré qu'il portait un toast... avec du vin espagnol.

De son côté, M. Michel Rocard, ministre français de l'agriculture, a déclaré vendredi au micro de Radio Monte-Carlo : « *Il y a douze ans, l'Espagne et le Portugal avaient demandé leur adhésion dans le marché agricole, les pays de la Communauté avaient refusé à cause du caractère scandaleux de leur régime politique. Tous les deux sont devenus des démocraties. L'argument politique tombait. L'Espagne et le Portugal sont désormais en Europe.* »

C'est également l'opinion du négociateur espagnol, M. Fernando Moran, qui affirmait, vendredi à Bruxelles, que l'élargissement était la reconnaissance donnée aux nations qui, comme la Grèce, l'Espagne et le Portugal, ont conquis leur démocratie.

Une relance politique

(Suite de la première page.)

Le rapport soumis ce vendredi au conseil européen insiste par ailleurs sur la nécessité de créer une véritable communauté technologique européenne, pour répondre aux terribles défis américain et japonais en la matière, et sur celle de renforcer le système monétaire européen, en faisant notamment de l'ECU une véritable monnaie de réserve internationale. Il est vrai qu'il s'agit là d'un domaine où les Allemands manquent pour le moins d'enthousiasme : le ministre des finances, M. Stoltenberg, et la Bundesbank redoutent que le mark ne se trouve tiré vers le bas par la faiblesse d'autres devises du « panier » communautaire.

La création d'une Union européenne supposerait aussi, selon le texte présenté par M. Maurice Faure, « *la promotion des valeurs communes de civilisation* » qui unissent les Dix, et demain les Douze. Par rapport au texte initial, un paragraphe a été rajouté, dans ce chapitre, à propos de la protection de l'environnement, un autre sur « *la mise en œuvre progressive d'un espace social européen* » et un troisième sur celle d'un « *espace juridique homogène* », toutes actions qui supposent notamment un important effort d'harmonisation des législations.

Mais c'est dans le domaine de « *la recherche d'une identité extérieure* » que d'importants ajouts ont été faits à l'avant-projet (*le Monde* du 28 février). Après avoir appelé à un renforcement de la coopération politique européenne, notamment par la création d'un secrétariat permanent qui en serait chargé, le texte de M. Faure décrit assez longuement les améliorations qui pourraient être apportées en matière de défense. Certes, est-il prudemment noté – en particulier à destination de l'Irlande, qui n'appartient pas à l'OTAN, et de la Grèce, qui en est un membre si réticent, – il faudra tenir compte des cadres et des engagements existants. Mais la concertation sur les sujets militaires devra être renforcée, avec, si possible, l'adoption de normes européennes qui faciliteraient la mise en commun des ressources de défense des Etats membres et la production de certains matériels.

Quant aux institutions européennes, elles doivent devenir plus efficaces et plus démocratiques. Plus efficaces : la prise des décisions serait facilitée, au sein du conseil, par « *l'adoption du principe général selon lequel les décisions devront être prises à la majorité qualifiée ou simple* », l'unanimité ne restant requise que dans quelques cas exceptionnels (notamment l'élargissement et l'extension des compétences de l'Union). Mais les représentants danois, britannique et grec, MM. Moeller, Rifkind et Papantoniou, ont demandé que figure aussi dans le rapport une autre option possible : le « *retour à la pratique prévue par les traités* ». C'est-à-dire un recours plus fréquent au vote à la simple majorité, certes, mais la recherche de l'unanimité « *lorsqu'un Etat membre estime que des intérêts nationaux très importants sont en jeu* ». Il est vrai que, dans ce cas, l'Etat récalcitrant devrait faire « *une déclaration motivée* » pour expliquer en quoi ses intérêts vitaux se trouvent menacés.

Des institutions plus démocratiques, aussi : si la Commission doit être renforcée, le Parlement européen devrait à la fois lui voter l'investiture « *sur la base de son programme* » et « *participer effectivement au pouvoir législatif, dont le domaine sera spécifiquement défini sous forme de codécision avec le conseil* ». Une telle réforme, pour timide qu'elle paraisse encore, mettrait tout de même fin au paradoxe juridique qui veut qu'actuellement, les députés européens ne puissent, ni au sens propre ni au sens figuré, faire la loi le moins du monde. Naturellement, ce système supposera aussi que la concertation se développe entre le Parlement et le conseil.

Un projet de nouveau traité

Comment, concrètement, parvenir à cette union ? Il est vraisemblable qu'indépendamment d'autres « *surprises* » que pourrait annoncer M. Mitterrand, comme il l'a laissé entendre, une conférence intergouvernementale sera convoquée avant l'été, avec un mandat relativement précis, qu'elle devra remplir au plus tard le 31 décembre prochain : celui de préparer un projet de nouveau traité. Pourraient y participer tous les Etats qui le souhaitent, c'est-à-dire, vraisemblablement, les six fondateurs de la CEE, auxquels s'ajouteront sans doute l'Irlande, mais aussi, peut-être, la Grande-Bretagne.

Celle-ci est assez réticente à l'égard de certaines des procédures envisagées, en particulier tout ce qui pourrait l'obliger à accepter (et à appliquer) des décisions auxquelles elle serait hostile. Mais – tel est du moins le pari de ses partenaires – elle pourrait ne pas souhaiter demeurer à l'écart de cette nouvelle étape de la construction européenne, après avoir, une première fois, pâti de son refus de s'engager dans le processus qui devait conduire à la signature du traité de Rome en 1957. Restera à régler, parmi d'autres questions dont la réponse ne figure évidemment pas dans les textes existants, celle des rapports entre ce « noyau dur », ce « premier cercle » de l'Europe communautaire (dont l'Espagne et le Portugal voudront probablement faire partie le plus vite possible), et les quelques autres membres qui ne demanderont pas à y appartenir, sans pour autant vouloir quitter la Communauté.

On ne saurait sous-estimer l'importance de ces problèmes, qui sont loin de n'être que de détail. Il n'en reste pas moins que les mois qui viennent devraient offrir aux Européens les plus fervents de la Communauté quelques belles occasions de montrer jusqu'où va concrètement leur attachement de principe à la construction politique du Vieux Continent.

BERNARD BRIGOULEIX.

De Six à Douze

18 AVRIL 1951. – Les Six signent à Paris le traité instituant la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier).

27 MAI 1952. – Signature à Paris du traité instituant la Communauté européenne de défense (CED).

10 FÉVRIER 1953. – Ouverture du Marché commun pour le charbon et le minerai de fer.

1er MAI 1953. – Ouverture du Marché commun de l'acier.

31 AOUT 1954. – L'Assemblée nationale française rejette le traité sur la CED (319 voix contre 264 pour).

29-30 MAI 1956. – A Venise, les Six examinent le rapport Spaak et décident d'engager les négociations en vue de l'institution d'une Communauté économique européenne (CEE) et d'une Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM).

25 MARS 1957. – Signature à Rome des traités instituant le Marché commun et l'EURATOM. Ces traités seront ratifiés par les Parlements des Six entre juillet et novembre.

1er JANVIER 1958. – Entrée en vigueur des traités de Rome et installation à Bruxelles des commissions de la CEE et d'EURATOM.

9 AOUT 1961. – M. Harold Macmillan demande l'adhésion du Royaume-Uni à la CEE. Le Danemark fait de même le 10.

10-11 MAI 1967. – Le Royaume-Uni, le Danemark et l'Irlande demandent à nouveau leur adhésion aux trois communautés. La Norvège fait de même le 21 juillet.

18-19 DÉCEMBRE 1967. – Les Six constatent à Bruxelles leur « désaccord » sur l'élargissement du Marché commun.

1er-2 DÉCEMBRE 1969. – Sommet de La Haye. Georges Pompidou lève implicitement le veto français à l'entrée du Royaume-Uni.

28 OCTOBRE 1971. – Le Parlement britannique approuve le principe de l'entrée du Royaume-Uni dans le Marché commun (356 voix pour, 244 contre, 22 abstentions).

22 JANVIER 1972. – Signature à Bruxelles des traités d'adhésion des nouveaux membres de la CEE (Danemark, Royaume-Uni, Irlande, Norvège).

23 AVRIL 1972. – Référendum en France sur l'élargissement du Marché commun (68,3 % de oui, 39,8 % d'abstentions).

26 SEPTEMBRE 1972. – Les Norvégiens se prononcent, par référendum, contre leur adhésion à la CEE (53,45 % de non, 46,51 % de oui).

1er JANVIER 1973. – Naissance officielle de la Communauté des Neuf.

1er JANVIER 1981. – Passage de l'Europe des Neuf à celle des Dix, avec l'entrée de la Grèce dans la Communauté.



PLANTU.

MADRID : la fin d'une « frustration historique »

L'accord entre la CEE et l'Espagne faisait, ce vendredi, la « une » de tous les journaux de Madrid et de Barcelone, qui qualifiaient d'« historique » la décision prise dans la capitale belge. Le ministre espagnol des relations extérieures, M. Fernando Moran, que les journalistes de son pays, réunis à Bruxelles, avaient accueilli par des applaudissements, avait, de son côté, affirmé dans la nuit de jeudi à vendredi, que l'accord d'adhésion mettait fin « *à la frustration historique et au complexe d'infériorité de l'Espagne dans la vie internationale* ».

Pour le moment, l'Espagne se préoccupe de l'importante réforme de la fiscalité que va constituer, à partir du 1er janvier 1986, l'entrée en vigueur de la taxe sur la valeur ajoutée.

A l'heure de la TVA

De notre correspondant

Madrid. – La taxe à la valeur ajoutée entrera en vigueur en Espagne le 1er janvier 1986. Le projet de loi correspondant a été envoyé le mercredi 27 mars par le gouvernement au Congrès des députés et devrait être rapidement adopté.

La TVA espagnole comptera trois taux, assez proches de la moyenne européenne. Le premier, de 12 %, sera d'application générale. Les biens considérés comme de première nécessité, comme les produits alimentaires, les médicaments ou les livres, seront, eux, taxés de 6 %. Enfin, un taux de 33 % grèvera les produits de luxe, parmi lesquels les automobiles, le tourisme et la bijouterie.

Quelques exemptions ont été prévues. La TVA ne sera pas appliquée aux Canaries, à Ceuta et à Melilla, qui continueront à bénéficier d'un régime douanier et fiscal particulier. En outre, certains services publics, comme l'enseignement et les hôpitaux, en seront également exonérés. Enfin, les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs devraient être soumis à un régime spécial.

La lutte contre la fraude fiscale

Il s'agit là d'une des réformes les plus importantes qu'ait connues la fiscalité espagnole. La TVA remplacera la vingtaine d'impôts indirects actuels, dont le principal est l'impôt sur la circulation des entreprises (ITE). Cette substitution n'ira pas sans conséquences pour l'appareil productif espagnol. En effet, le système d'imposition actuel, en cascade, grève davantage, au dernier stade, les produits ayant subi de nombreuses phases de transformation, ce qui pénalise les circuits longs et incite à l'intégration économique. La TVA, en revanche, sera plus « neutre » à cet égard, puisque le produit final sera taxé de la même manière quel que soit le nombre d'étapes intermédiaires.

Mais c'est surtout sur le plan du commerce extérieur que l'implantation de la TVA bouleversera les habitudes, en empêchant les aides non déclarées aux ventes à l'étranger. Actuellement, l'exportateur espagnol bénéficie d'une détaxe qui est en principe égale aux charges fiscales qu'il a eu à supporter. Dans la pratique, vu la complexité et l'absence de transparence du système d'imposition, rien n'empêche l'administration de « gonfler » artificiellement cette détaxe afin de subventionner ainsi de manière déguisée les exportations. C'est le cas pour de nombreux produits industriels, le secteur de la sidérurgie étant, à cet égard, l'un des plus favorisés. A l'importation, le mécanisme fonctionne à l'inverse, les produits acquis à l'étranger étant grevés d'un impôt de « compensation des taxes internes », qui est, en fait, bien souvent supérieur à celle-ci.

L'introduction de la TVA rendra pratiquement impossibles ces pratiques protectionnistes, puisque détaxes et charges fiscales seront en correspondance. C'est d'ailleurs pourquoi les Dix ont réclamé avec tellement d'insistance que la réforme de la fiscalité indirecte espagnole soit effective au moment où ce pays entre dans la CEE. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles la Confédération patronale espagnole a accueilli sans enthousiasme le projet de loi. Pour calmer ses appréhensions, le secrétaire d'Etat aux finances, M. José Borrell, a assuré que l'implantation de la TVA ne se traduirait pas par une augmentation de la pression fiscale globale, qui reste pourtant l'une des plus faibles d'Europe (13,8 % du PNB en 1984).

La TVA n'en permettra pas moins une augmentation de la perception, le nouveau système, unifié et plus transparent, devant faciliter la lutte contre la fraude fiscale, qui reste très élevée au sud des Pyrénées. Reste à voir si l'administration espagnole dispose à l'heure actuelle de mécanismes de contrôle suffisants. L'introduction de la TVA multipliera en effet par trois le nombre de personnes soumises à l'impôt indirect, ce qui laisse présager, dans un premier temps, de sérieux problèmes d'adaptation.

THIERRY MALINIAK.

● RECTIFICATIF. – Dans l'article de Pierre Drouin, « L'Europe qui poudroie » (*le Monde* du 29 mars), à propos du rapport Spinelli, une coquille a évoqué le « droit de vote » du conseil des ministres. C'est évidemment *droit de veto* qu'il fallait lire.

LISBONNE : « tout va changer »

De notre correspondant

Lisbonne. – « *Tout va changer au Portugal. Dans cinq ans, le pays sera complètement différent.* » Ce vendredi 29 mars, le premier ministre portugais, M. Mario Soares, était un homme heureux. « *J'ai toujours suivi les négociations avec un énorme espoir. J'ai toujours insisté sur l'intérêt pour la Communauté de compter le Portugal parmi ses membres. Certains m'ont accusé d'un optimisme excessif. Je constate aujourd'hui qu'ils avaient tort.* »

Parlant à la radio, le leader socialiste portugais a mis l'accent sur les conséquences de la décision prise cette nuit à Bruxelles. D'abord, sur le plan intérieur : « *Nous allons intégrer*, a-t-il souligné, *un des espaces les plus vastes et les plus dynamiques au monde. Cela nous obligera à adopter un plan de modernisation pour nos industries, pour notre commerce. Le vieux doit céder la place au nouveau. Il nous faudra innover. L'adhésion va également provoquer une modification radicale du statut et des conditions de vie de nos citoyens. En particulier de nos immigrés. Tous recueilleront à court terme les bénéfices de l'adhésion.* »

Dans le domaine des relations internationales, M. Soares estime que l'heure est venue de « *passer de l'Europe économique à l'Europe politique* ». « *Après l'élargissement, tous les efforts doivent être faits en vue de l'approfondissement institutionnel de la Communauté* », a-t-il déclaré.

Le Portugal jouera-t-il un rôle privilégié dans les rapports entre l'Europe et le tiers-monde ? Pour M. Soares, aucun doute ne subsiste à ce sujet : « *Ce n'est pas par hasard*, souligne-t-il, *qu'au moment où le Portugal s'apprête à entrer dans la CEE, les pays de l'Afrique lusophone affirment leur intention de participer à Lomé-III* » (1).

Aucun obstacle n'empêchera plus, pense-t-on ici, la signature du traité le 1er janvier prochain. Les Grecs restent-ils réticents ? Là non plus, pas de problème : « *Hier encore*, a révélé M. Soares le 28 mars, *j'ai fait une dernière démarche auprès de M. Papandréou. J'ai essayé de lui expliquer la situation. Je ne crois pas que les Grecs s'en tiendront à une position d'obstruction.* »

J. R.

(1) Les accords de Lomé organisent les relations économiques entre la CEE et une soixantaine de pays ou territoires d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. La troisième convention de ce type a été signée le 8 décembre dernier dans la capitale du Togo.

EUROPE

Hongrie

LE TREIZIÈME CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE

Fin de règne dans la stabilité pour M. Kadar

De notre envoyé spécial

Budapest. — La « réforme » économique n'est pas remise en cause, M. Janos Kadar reste, au terme du XIIIe congrès du son parti, le garant de la continuité d'une politique « réaliste » et équilibrée, et les attaques *portées par les partisans de* méthodes plus énergiques ont été contenues. Mais quelques infléchissements ont été esquissés, quelques *nouveaux appétits se sont fait* jour tandis que M. Kadar s'est déchargé d'une partie de ses attributions. En dépit de la stabilité apparente, on semble bien être entré à Budapest dans une période de fin de règne.

La nouveauté la plus visible est un changement de *titre*. Au bout de près de vingt-neuf ans de pouvoir, M. Janos Kadar a fini par se décider à rejoindre la cohorte toujours plus *nombreuse des* « secrétaires généraux ». Parmi les chefs de parti du bloc soviétique il n'en reste désormais plus qu'un, le général Jaruzelski, à porter encore *le* titre plus modeste de premier secrétaire, qu'il ne tardera pas lui-même à troquer bientôt. Cette nouvelle dénomination n'ajoute rien aux pouvoirs de M. Kadar. Au contraire. Il poura désormais se dispenser d'une série d'obligations administratives et protocolaires dont, à soixante-treize ans, il était las.

Un poste de secrétaire général adjoint (une première dans l'organigramme des pays socialistes) a été créé à cet effet et confié à M. Karoly Nemeth, un proche de M. Kadar qui a fait équipe avec lui depuis les jours sombres de 1956. Est-ce à dire que M. Nemeth, *soixante-trois ans, est le dauphin* désigné ? Sans doute pas, même si dans les années 70 on l'avait déjà présenté comme tel. En fait, explique-t-on ici, M. Nemeth, membre du bureau politique depuis quinze ans, et qui s'occupait, au sein du secrétariat, de la politique des cadres et de la vie du parti, exerçait déjà de fait le rôle de numéro deux en l'absence de M. Kadar. Il pourra à présent *s'occuper* des contacts avec certains hôtes étrangers et du travail administratif.

« *M. Kadar*, explique un des nouveaux promus, *est aussi réaliste à l'égard de lui-même. Il sait qu'il doit s'économiser.* » M. Nemeth, fils de paysan, qui a commencé à travailler comme ouvrier boucher avant d'entreprendre, dès *1952*, une carrière dans l'appareil du parti, est considéré comme un esprit pragmatique et un fidèle de Janos Kadar. *Mais il n'est pas évident*, dit-on ici, qu'il ait l'envergure d'un successeur.

M. Grosz « notre Gorbatchev »

Les promotions et les disparitions au sein des organes dirigeants sont conformes aux prévisions. Elles consacrent l'entrée au bureau politique de *celui qui* est au centre de toutes les conversations, M. Karoly Grosz, nommé il y a quelques mois responsable du parti pour la région de Budapest. Epouvantail pour les uns, qui voient en lui un démagogue autoritaire vaguement nostalgique des années 50, homme concret et charismatique pour les autres — « *C'est notre Gorbatchev ; d'ailleurs il a son âge* », — M. Grosz a été en quelque sorte la vedette de ce congrès.

Le discours très critique et revendicatif qu'il a prononcé était celui d'*un homme* très *sûr* de *lui*, n'hésitant pas à donner des coups de patte à M. Kadar lui-même et réclamant en certaines circonstances l'utilisation de la « *contrainte socialiste* », demandant aussi plus de discipline, en particulier dans la presse, et une augmentation des revenus des cadres, techniciens mais aussi des retraités, des jeunes, etc. M. Grosz a été si loin que les discours des principaux piliers de l'équipe Kadar qui sont aussi des partisans des réformes, en particulier celui du premier ministre et celui du principal *responsable* de l'*économie au sein du* parti, M. Havasi, apparaissaient très clairement comme des réponses à son intervention.

Tous ont reconnu que la période *récente* avait *été difficile*, que les salaires réels avaient baissé, que des erreurs avaient pu être commises, mais en ajoutant qu'il n'y avait pas d'autre voie possible que la priorité aux exportations et la réduction de la dette au détriment de la consommation et des investissements. Cette politique sera donc poursuivie, ont expliqué ces responsables, tout comme M. Kadar lui-même dans son discours de clôture. Mais un effort sera fait pour réduire les tensions sociales, augmenter les aides aux vieux et aux jeunes les plus défavorisés.

On a aussi promis de penser aux travailleurs qui, comme les mineurs, ne peuvent exercer un « second métier » privé ou dans le cadre d'une collectivité de travail (ce second métier est devenu à peu près indispensable en Hongrie à qui veut pouvoir *disposer* de *revenus décents*). « *Il faut que le travail principal assure la satisfaction des besoins essentiels* », a déclaré M. Kadar, de même qu'il doit être *mis fin* à certains gains illicites. En un mot, il faut éviter que la réforme n'engendre trop d'injustices et trop de grogne.

Les nouveaux

Outre M. Grosz, deux nouvelles figures apparaissent au bureau politique : le secrétaire des Jeunesses communistes, M. Csaba Hamori, trente-sept ans, et le directeur d'une coopérative agricole, M. Istvan Szabo, dont la promotion vient consacrer les incontestables succès de l'agriculture hongroise. Les trois exclus sont : Mme Valeria Benke, qui prend sa retraite (il n'y a plus de femme au bureau politique), M. Lajos Mehes, qui continue à dévaler la pente après avoir perdu *récemment la responsabilité des* syndicats, et M. Mihaly Korom, qui perd en même temps sa place au *secrétariat du comité central* où il supervisait la police et l'armée. Il est remplacé à ce dernier poste par M. Istvan *Horvath*, ci-devant ministre de l'*intérieur*.

Mais l'événement le plus important au sein du secrétariat, qui est l'exécutif du parti, c'est le départ de M. Gyorgy Aczel, un vieux compagnon de Kadar (il reste au bureau politique) qui avait la haute main sur la vie culturelle et l'éducation. Son remplaçant nominal est un scientifique, M. Lenart Pal.

Mais le fait marquant également dans ce domaine est la promotion de M. Janos Berecz, actuel rédacteur en chef de l'organe du parti, *Nepszabadsag*, comme secrétaire chargé de l'agitation, de la *propagande et* de la presse, et qui se trouve de plus à la tête d'un comité coiffant l'idéologie et la culture. Cet homme brillant se *définit* lui-même comme un « centriste » continuateur de la ligne actuelle, mais beaucoup le croient fort ambitieux, et son arrivée à la tête d'un *secteur* qui a *été* l'objet de vives critiques dans les rapports du congrès pourrait être le signe d'une reprise en main — encore qu'en Hongrie, soulignent avec philosophie certains opposants, les mots ne sont heureusement pas toujours suivis d'effet.

Enfin, un autre changement intéressant est intervenu à un niveau inférieur de la hiérarchie. Le chef du département des affaires étrangères du comité central, M. Gyula Horn, a perdu son poste au profit de son adjoint, M. Kotai. Homme très capable, *M. Horn était* l'un de ceux qui avaient, depuis deux ans, contribué à donner une certaine existence autonome à la politique étrangère de la *Hongrie*. Mais il semble ne pas avoir été beaucoup apprécié des Soviétiques. En guise de consolation, il est élu membre du comité central et devrait être prochainement nommé à un poste de secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

JAN KRAUZE.

AFRIQUE

République sud-africaine

L'agitation continue dans les cités noires

La commission des affaires étrangères du Sénat américain a *approuvé, mercredi 27 mars*, une proposition de loi demandant au gouvernement des Etats-Unis d'imposer des sanctions économiques à l'Afrique du Sud, d'ici à deux ans, si ce pays ne fait pas entre-temps des progrès significatifs en vue de mettre fin à l'apartheid. A Bruxelles, le représentant du Conseil national africain (ANC) a déclaré, jeudi 28 mars, que son organisation pourrait attaquer prochainement des objectifs civils blancs, ainsi que des filiales de sociétés multinationales, dans le cadre de sa lutte contre le gouvernement de Prétoria.

De notre correspondant

Johannesburg. — Une journée de deuil national avait été demandée, jeudi 28 mars, en Afrique du Sud par le Front démocratique uni (UDF) à la mémoire des victimes des émeutes de la région de Port-Elizabeth. Le mouvement anti-apartheid avait souhaité, une semaine après la tuerie de Langa, que les cloches des églises retentissent à travers le pays et que les magasins du Cap ferment pendant deux heures. Il avait également organisé un certain nombre de meetings et de veillées de prière. Il ne semble pas que cet appel ait recueilli beaucoup d'écho. En revanche l'agitation a continué dans les cités noires. Le chiffre des victimes dans la région du Port-Elizabeth depuis les événements de Langa, jeudi dernier, est maintenant officiellement de trente-six. Trois Noirs ont été tués par la police dans la *township* de New-Brighton, près de Port-Elizabeth, lorsque la police a ouvert le feu sur une foule de deux mille personnes qui avait commencé à jeter des pierres sur la maison d'un conseiller municipal, après les obsèques d'un *enfant de neuf ans*. A Kwanobuhle, la police a découvert les corps carbonisés de quatre bébés, nés prématurés ou morts en bas âge, et d'un adulte qui avaient *été* exhumés avant d'être brûlés. Aucune explication n'a été fournie sur les raisons de cet acte. On ne sait pas non plus s'il s'agissait de membres décédés de familles de conseillers municipaux noirs. D'autre part, à *Evaton*, au sud de Johannesburg, le fils d'un autre élu, tué lors des émeutes de septembre, a tiré sur la foule qui s'en prenait à son véhicule, tuant une personne. La situation reste très tendue dans de nombreuses *townships* tandis que des rumeurs circulaient sur l'éventualité de représailles contre l'UDF, après le discours du chef de l'Etat mercredi. Le soir même, lors d'une réunion au Cap, le pasteur Allan Boesak, fondateur du mouvement, a demandé la démission du président de la République et du gouvernement, déclarant que M. Pieter Botha « *ne s'était jamais prononcé une seule fois en faveur de la paix et de la justice parce qu'il ne sait pas ce que cela signifie* ». « *Il est trop facile d'enfreindre la loi*, a-t-il ajouté, et ensuite *de prétendre qu'elle existe en Afrique du Sud pour* tout *le monde.* »

Lors d'une autre réunion, jeudi 28 mars, l'évêque Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, a, à son tour, mis en cause le chef de l'Etat, l'accusant d'avoir menti lors d'un entretien accordé à une chaîne de télévision américaine. Le président avait *affirmé que, comme tous les Noirs*, il est, lui aussi, porteur d'un document d'identité, alors que les contraintes imposées aux Noirs et aux Blancs dans ce domaine sont tout à fait différentes.

Enfin, M. Helen Suzman, député de l'opposition (*PFP*), a rejeté la requête de M. Botha demandant aux parlementaires de ne plus parler de la tuerie de Langa, soulignant que toutes les initiatives du chef de l'Etat pour améliorer le statut des Noirs ont été « *totalement annulées par les tragiques événements* » de cette dernière semaine.

Selon M. Louis Nel, ministre adjoint des affaires étrangères, il ne fait aucun doute que le Congrès national africain (ANC) est derrière l'agitation. Il a estimé que cette organisation *s'évertuait* à empêcher l'émergence d'une majorité noire modérée. « *L'ANC*, a-t-il souligné, *cherche à politiser certains groupes pour parvenir à ses propres fins.* » Parmi eux figure la cible privilégiée de l'Etat, l'UDF. Le procès de seize de ses membres s'ouvre, ce vendredi, à Pietermaritzburg. Ils sont accusés de haute trahison et encourent la peine capitale. Les débats sont prévus pour plusieurs mois, voire une année.

En cas de participation des Sahraouis

LE MAROC BOYCOTTERA LA CONFÉRENCE ARABO-AFRICAINE DE TRIPOLI

(De notre correspondant.)

Tunis. — La participation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à la conférence des ministres arabes et africains des affaires étrangères, prévue du 13 au 17 avril à Tripoli, pose un problème sur lequel a buté le conseil de la Ligue arabe dont les travaux de la quatre-vingt-troisième session ont pris fin jeudi 28 mars avec vingt-quatre heures de retard. (*Le Monde* du 28 mars.)

En tant que membre de plein droit de l'organisation de l'Unité africaine depuis l'an passé, la RASD doit en effet être représentée à la réunion de Tripoli où les chefs de diplomatie auront pour tâche de préparer la tenue d'un sommet arabo-africain. Or, jeudi, le Maroc a fait savoir qu'il boycotterait la conférence de Tripoli *si les Sahraouis* y participaient, et a insisté tout particulièrement sur le fait que la Ligue arabe n'a pas reconnu la RASD.

Aucune voix ne se serait élevée pour critiquer la démarche marocaine, pas même celle des cinq pays membres de la Ligue — Algérie, Yémen du Sud, Syrie, Libye et Mauritanie — ayant reconnu la République sahraouie.

Face à ce dilemme, le conseil, qui venait de réaffirmer dans une résolution sa volonté de « *renforcer la coopération arabo-africaine* », a préféré ne pas trancher dans l'immédiat. Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Cheli Klibi aurait été chargé d'entreprendre diverses démarches. Il doit se rendre incessamment, peut-être même dès ce vendredi, au Maroc, pour y rencontrer le roi Hassan II.

M. D.

Italie

Vives polémiques après l'assassinat du professeur Tarantelli

De notre correspondant

Rome. — L'assassinat par les Brigades rouges du professeur d'économie Ezio Tarantelli, *dont* les obsèques devaient être retransmises en direct à la télévision, ce vendredi 29 mars, déchaîne les polémiques dans le monde politique et dans la presse, — d'autant plus qu'une bombe a été découverte, jeudi, au palais de justice de Trévise.

La police dispose d'un certain *nombre d'éléments* (*par exemple*, le portrait robot assez précis des deux tueurs) et d'une piste : une opération de police avait permis de découvrir, le 23 *mars 1984*, une « cache » des BR. C'est là qu'avait vécu, pendant deux ans, un brigadiste, Giorgio Frau, arrêté il y a quatre mois à Paris. Membre de l'aile « militaire » de B.R., Frau était en contact avec *une trentaine* de personnes qui sont actuellement interrogées.

On sait que trois ou quatre brigadistes connus, encore en liberté, ont *cherché ces derniers mois* à *recruter* dans la région de Rome. L'aile militaire avait été, semble-t-il, mise en minorité par les « *mouvementistes* », qui avaient pour chef le criminologue Senzani, arrêté il y a trois ans à Rome. Le nouveau groupe viserait moins à frapper au cœur de l'Etat, comme auparavant, mais à atteindre les « têtes pensantes » travaillant sur les problèmes de restructuration industrielle.

Quelle que soit la stratégie dans laquelle s'inscrit cet assassinat, les tueurs ont incontestablement obtenu ce qu'ils désiraient : provoquer une flambée polémique. M. Craxi accuse les *adversaires de sa politique* anti-inflation d'avoir « *distillé les poisons* » que « *des éléments délirants transforment en crime* », les démocrates-chrétiens appellent à ne pas « *s'inventer des responsables* », les communistes invitent à ne pas « *criminaliser* » le référendum sur l'échelle mobile des salaires qu'ils veulent obtenir et qui est au cœur de leur opposition au gouvernement. D'autres affirment que si le terrorisme se réorganise, c'est parce que l'Etat a *fait* preuve de trop d'indulgence à l'égard des repentis.

PHILIPPE PONS.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

Le président Saddam Hussein dénonce les « traîtres arabes » qui ont fourni des missiles sol-sol à l'Iran

Le président Saddam Hussein a reconnu, jeudi 28 mars, pour la première fois, que des villes irakiennes avaient été atteintes par des missiles sol-sol fournis à l'Iran, selon lui, par « *des traîtres arabes* ». Dans un discours prononcé à Al-Anbar, une petite ville située à l'ouest de Bagdad, il a déclaré : « *Certains traîtres arabes ont donné aux Iraniens des missiles pour frapper Bagdad et Kirkouk dans l'espoir de terroriser le peuple irakien... Ils paieront chèrement cet acte de trahison commis contre la nation arabe et ses principes.* »

Selon Téhéran, six missiles sol-sol ont été tirés sur Bagdad et un septième sur Kirkouk depuis deux semaines, dont le dernier mercredi, faisant d'importants dégâts qui, toutefois, avaient jusqu'à présent, été attribués par les Irakiens à des « *actes de sabotage* ».

Le président Hussein n'a pas précisé qui étaient les « *traîtres* » ainsi dénoncés, mais faisait sans doute allusion à la Syrie et à la Libye. « *A mesure que le temps passe*, a-t-il poursuivi, *nous obtiendrons des armes qui permettront de réaliser la volonté du peuple irakien de protéger la mère patrie. Nous frapperons, frapperons, frapperons, profondément à l'intérieur de l'Iran, pour mettre fin à la guerre. L'Irak sera victorieuse parce que Dieu est avec nous.* »

Des fusées soviétiques à longue portée SS 12 et 21 livrées récemment par Moscou peuvent, en théorie, atteindre Téhéran. L'URSS n'a cependant pas jusqu'à présent accordé à l'Irak l'autorisation d'utiliser ces engins, et on pense que la visite que le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères irakien, M. Tarak Aziz, effectue actuellement à Moscou, a notamment pour but d'obtenir ce feu vert.

Jeudi soir, Téhéran a été bombardée pour la *quatrième fois en trois* jours. Bagdad a également annoncé des « *raids dévastateurs* » contre Qazvin, Chiraz, Ispahan, Tabriz, Salahabad, Ilam, Baneh et Marivan. Les Iraniens ont confirmé les raids irakiens sur Baneh, Ilam et la région de Salehabad, précisant qu'ils avaient fait dix-huit morts et cinquante-sept blessés. En revanche, selon Téhéran, les survols d'Ispahan, de Tabriz et de Chiraz n'ont pas donné lieu à des bombardements.

L'Irak a également continué, jeudi, de mener la « *guerre des pétroliers* », annonçant que ses avions avaient touché successivement deux « *importants objectifs navals* » près du terminal iranien de l'île de Kharg. L'Irak a revendiqué plus de quarante attaques de navires dans la zone de Kharg depuis le début de l'année, dont une douzaine seulement ont été confirmées de sources maritimes indépendantes.

Trois gazés iraniens à Paris

Aux Nations unies à Genève, le représentant des Etats-Unis à la conférence du désarmement, M. Donald Lowitz, a formellement accusé l'Irak, jeudi, d'avoir de nouveau utilisé les armes chimiques dans la *guerre* du Golfe.

« *Il y a un an, le 13 mars 1984*, a dit M. Lowitz, *le représentant des Etats-Unis a fait part à cette conférence de nos conclusions à propos de l'usage par l'Irak d'armes chimiques mortelles dans son conflit avec l'Iran (...) Aujourd'hui, j'ai le triste devoir de vous dire que l'Irak a de nouveau utilisé des armes chimiques, au cours des récents combats entre troupes irakiennes et iraniennes.* » M. Lowitz a souligné que son pays condamne l'usage des armes chimiques « *y compris dans ce dernier cas* ».

Trois soldats *iraniens blessés*, apparemment victimes de gaz toxiques, sont arrivés, jeudi soir, à Paris pour y être hospitalisés. Les trois hommes *sont sortis* en pyjama du Boeing 727 d'Iran Air transformé en avion sanitaire qui avait assuré leur transport. L'un d'eux serrait contre sa poitrine un portrait de l'imam Khomein, un autre tenait une rose à la main.

La police a empêché les journalistes de les rencontrer. Un porte-parole d'Iran Air a déclaré que l'avion avait transporté quinze blessés. Il a précisé que dix d'entre eux venaient d'être déposés à Francfort et que deux devaient être transférés à Londres et Genève. Selon leurs accompagnateurs, ces hommes souffrent de brûlures et d'intoxication provoquées par des gaz et vont être traités dans les hôpitaux Cochin, Foch et Saint-Antoine. — (*AFP, Reuter.*)

SOUDAN

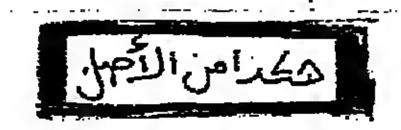
L'armée est intervenue pour réprimer l'« émeute de la faim »

L'armée soudanaise est intervenue, jeudi 28 mars à Khartoum, pour réprimer, conjointement avec les forces de police, l'« *émeute* de la faim » qui se poursuivait pour la deuxième journée consécutive. Selon des sources diplomatiques occidentales, les affrontements ont fait de cinq à huit tués. Plus de mille cinq cents manifestants ont été appréhendés, dont trois cents ont déjà été condamnés à diverses peines de prison par des tribunaux d'exception.

Plusieurs milliers de personnes manifestaient au centre de la ville contre la suppression de subventions aux denrées de première nécessité, qui ont suscité au début de cette semaine une hausse notable du prix du pain, du riz, du sucre et des carburants, notamment. Les protestataires, pour la plupart des ouvriers et des étudiants, scandaient des slogans hostiles au chef de l'Etat, le maréchal Nemeiry, ainsi qu'aux Etats-Unis, dont l'ambassade a été *attaquée*. *Des manifestants* ont incendié des voitures en stationnement et saccagé et pillé de nombreux magasins.

L'Union socialiste soudanaise, parti unique, a formellement accusé l'association des Frères musulmans d'avoir organisé l'émeute. Quelque deux cents dirigeants ou membres de la confrérie avaient *été* arrêtés au début du mois et accusés de « *complot contre la sécurité de l'Etat* ». On s'attend qu'ils soient déférés devant les tribunaux d'exception.

Le maréchal Nemeiry, qui est arrivé à New York jeudi matin, n'a pas modifié son projet de séjourner deux semaines aux Etats-Unis pour subir notamment des examens médicaux. Il devrait être reçu par le président Reagan le lundi 1er avril.



ASIE

Philippines

LE PROCÈS DES ASSASSINS DE BENIGNO AQUINO

L'armée, en position d'accusée face à la justice, en position inconfortable...

De notre envoyé spécial.

Manille. – Invisible mais omniprésente l'influence des pouvoirs politique et militaire pèse sur la *« procès du siècle »*. Depuis un mois, au cœur de Manille, cette obsédante réalité transforme la salle exigüe du tribunat de second rang qu'est le Sandiganbayan en théâtre d'ombres.

L'armée, en position d'accusée, et la justice, en position inconfortable, s'affrontent avec ménagements dans le ronronnement des climatiseurs, des caméras et des formules consacrées. Mais ne dit-on pas que ces deux institutions restent étroitement tributaires des ordres, faveurs et décrets dont le président use et abuse depuis vingt ans ?

Le tribunal, en tout cas, paraît hanté par les absents et la souvenir de l'horreur : le sang, la peur, le deuil de la nation. Des accusés restent en liberté, une dizaine de témoins ont disparu, le président tient des propos partiaux, des avocats murmurent que *« le palais commande aux juges »*. Quant au public, pour le plus grand bénéfice duquel la justice est supposée suivre son cours, sa religion est faite. Le rôle joué quotidiennement et impunément par les *« forces de l'ordre »* dans le développement de la violence et du crime a depuis longtemps emporté sa conviction.

Qui est le « cerveau » ?

Etrange atmosphère pour une affreuse affaire. Affreuse et peut-être exemplaire après des années de loi martiale et de militarisation. On juge ici 25 militaires dont trois généraux et un civil accusés de complot et de meurtre contre la personne du sénateur Benigno Aquino. Opposant libéral à la dictature du président Marcos, celui qui, pour la population, restera *« Ninoy »*, enfant chéri, espoir et martyr, fut abattu le 21 août 1983 à l'aéroport de Manille d'une balle dans la nuque, au moment de son retour d'exil. Il se trouvait alors aux mains des services militaires de sécurité.

Les militaires sont également accusés d'avoir tué un petit truand en tentant de la faire passer pour un *« agent communiste »* auteur du meurtre d'Aquino. Ils ont aussi massivement menti pour couvrir leurs forfaits.

A ce petit jeu le premier d'entre eux, le général Fabian Ver, n'était, semble-t-il, pas le dernier. Chef d'état-major des forces armées des Philippines, *« patron »* des services secrets et de la garde présidentielle, cousin et ex-homme-à-tout-faire du président, il supervisait directement l'opération Aquino. Sa mise en accusation et sa présence, même fort épisodique, dans le prétoire sont, évidemment, embarrassantes. D'une part l'homme a toujours revendiqué le rôle d'exécutant loyal des ordres du président. Il a été placé par M. Marcos à la tête des forces armées pour mieux mettre celles-ci au service exclusif du palais.

La rumeur publique en a déduit que le *« cerveau »* de l'affaire devait être M. Marcos lui-même, et que le procès servirait surtout à blanchir les principaux complices. D'autre part, le général est le symbole d'une armée que ses excès ont déjà rendu fort impopulaire. Enfin les militaires philippins sont assistés et souvent formés par les Etats-Unis.

Cela dit, le général Ver fréquente peu la salle climatisée où trois juges trônent sous l'image d'une balance au fléau en forme de glaive. Il a d'autres occupations. Ce matin de la fin mars il n'est pas à l'audience. Les accusés non plus, pas plus d'ailleurs que le témoin prévu. Faut-il voir là une relation de cause à effet ? Toujours est-il que le désir de comparaître des témoins de l'accusation paraît inversement proportionel aux manifestations de sympathie officielles et à l'octroi de privilèges dont bénéficient ouvertement les accusés. L'un après l'autre, les témoins disparaissent : une véritable épidémie.

Aujourd'hui encore trois coups de marteau font tomber un rideau qui, décidément, ne veut plus se lever sur les coulisses sombres et sanglantes de la tragédie. Pourtant la commission d'enquête (dite commission Agrava), nommée par le président Marcos fin 1983 pour faire *« toute la lumière »* sur l'affaire, avait jeté un sérieux coup de projecteur. Non sans difficultés, mais avec suffisamment de témoignages et de preuves pour pouvoir présenter au président un épais rapport recommandant notamment les vingt-six mises en accusation. C'était en octobre dernier. Le public, qui n'avait guère cru initialement au sérieux de la commission, s'était passionné au fur et à mesure qu'elle faisait comparaître publiquement les militaires, placés le dos au mur, piégés par leurs mensonges et par l'accumulation des dépositions. L'assistance jubilait : un an de *« feuilleton »* à suspense semblait se terminer par la victoire de la vérité.

« Tout est arrangé »

Mais depuis, ce public déchante. D'abord, il y eut deux rapports d'enquête. L'un minoritaire (celui du juge Agrava) absolvait le général Ver. Il fut reçu par le président Marcos au cours d'une cérémonie télévisée. Le rapport de la majorité (les quatre autres juges) remontait la filière de la conspiration jusqu'au chef d'état-major. Il fut remis le lendemain à huis clos à un président visiblement fâché contre ces juges qu'il avait lui-même nommés et qui avaient été, les jours précédents, l'objet de pressions. Depuis, une série de développements font dire à certains que *« tout a été arrangé »* : le président, dissociant les généraux Ver et Olivas des autres accusés, leur a accordé un traitement de faveur.

Ils sont en *« congé provisoire »* et restent en liberté. Les autres sont, théoriquement, maintenus aux arrêts. Le général Ver garderait la haute main sur les services secrets. Le président a choisi une juridiction obscure, la Sandiganbayan, (où il venait de nommer trois nouveaux magistrats) pour juger l'affaire. La salle est exiguë, le public découragé de s'y rendre.

Contrairement aux recommandations du rapport majoritaire (pour qui les vingt-six membres du complot sont sur le même plan), le tribunal établit une différence entre accusés principaux et complices au premier et au second degré. Le général Ver entre dans la dernière catégorie, la moins compromettante. Il reste en liberté sous caution.

Conformément à la loi, le tribunal demande que dix-sept des accusés militaires soient remis à la justice civile. Les forces armées refusent en invoquant un règlement intérieur (signé par le général Ver). Simultanément, trois responsables des services pénitentiaires affirment que toutes les prisons de Manille sont bondées et ne peuvent recevoir les accusés. La justice civile s'incline. le Sandiganbayan perd un peu plus de sa crédibilité.

Le président Marcos déclare peu après que le général Ver sera réintégré dans ses fonctions de chef d'état-major *« s'il est reconnu innocent »*.

Le général est reçu au palais, se montre ici et là, parle devant des groupes d'officiers. Des informations circulent qui font état du *« traitement privilégié »* des militaires censés être aux arrêts (certains sont vus dans des boîtes de nuit, d'autres entrent et sortent librement, et même armés, de la caserne).

La défense entame une procédure pour que les déclarations faites par le général Ver devant la commission d'enquête ne puissent pas être retenues contre lui devant le tribunal. Elle occupe le terrain face à une accusation qui, comparée à la pugnacité des membres de la commission d'enquête, paraît timorée.

Enfin, et surtout, quatre témoins occulaires qui avaient contesté la version des militaires devant la commission ne répondent plus aux appels à comparaître. Une jeune femme qui était à bord de l'avion et qui voulait témoigner il y a peu semble avoir fait marche arrière.

Ces absences viennent s'ajouter aux disparitions de quatre personnes proches de Roland Galman, le gangster abattu par les militaires et présenté par eux comme l'*« assassin d'Aquino »*. Parmi elles, sa femme et deux de ses amies serveuses de bar ont disparu peu après le meurtre, il y a un an et demi. L'un des enfants de Galman a affirmé que sa père a été emmenée *par des militaires*. Sur ces récents développements de l'affaire nous sommes allés demander son sentiment à l'avocat Andres Narvasa qui fut la cheville ouvrière de la commission et du rapport d'enquête. Pour lui certaines déclarations, tout particulièrement celles du président favorables au général Ver et hostiles au rapport majoritaire sont *« malencontreuses »* et créent *« une atmosphère de peur »*.

De tels propos, souligne-t-il, sont *« particulièrement étonnants »* de la part d'un président qui est aussi un avocat. *« Ils risquent d'effrayer les témoins en leur donnant l'impression que rien ne sortira de ce procès »*, dit-il. *« Lorsque les gens ont témoigné devant notre commission d'enquête ils étaient tous très inquiets pour leur sécurité, et ces frayeurs n'ont certainement pas été dissipées ces derniers temps »*.

La rumeur de Manille

Les disparitions ou absences de témoins risquent-elles d'affaiblir l'accusation de complot contre les militaires ? Il répond ainsi : *« Au début tous les témoignages devant la commission ont été ceux des militaires. Puis, leur version a été démentie peu à peu non seulement par des témoignages verbaux mais par des films de télévisions étrangères, des bandes magnétiques et un grand nombre de photos. Les mensonges sont devenus de plus en plus invraisemblables. La séquence photo, telle qu'elle a été établie et publiée par la commission me paraît inattaquable.*

» Mais, si on l'accepte, on est forcé d'admettre que la version des militaires est fausse. Et s'ils ont menti, pourquoi ? Et que s'est-il réellement passé ? A partir de là on reconstruit l'enquête et on doit arriver aux mêmes conclusions ». En sera-t-il ainsi ? Il ne veut pas spéculer. Il veut croire à la *« responsabilité »* des juges du Sandaganbayan. Cela dit, comme tout le monde, il a entendu la rumeur de Manille murmurer qu'en janvier, peu avant l'ouverture du procès, certains membres de la justice avaient été convoqués à Malacanang (le palais de M. Marcos) pour mettre au point la *« scénario »*. *« Mais cela, dit-il, c'est la rumeur. La justice, elle, a besoin de preuves »*.

R.-P. PARINGAUX.

Afghanistan

Plusieurs centaines de morts dans un convoi soviétique ?

Islamabad *(AFP)*. – Plus de quatre cents soldats, *« principalement soviétiques »*, auraient été tués par une série d'explosions provoquées par des maquisards, alors qu'ils se trouvaient dans un convoi militaire, stationné, samedi 23 mars, à Ollang, à 5 kilomètres au sud du tunnel de Salang, entre Kaboul et la frontière d'URSS, a affirmé, jeudi 28 mars, le chef de la guérilla de la vallée du Panchir, le commandant Massoud.

La route de Salang a été fermée à la suite de cette opération *« sans précédent »*, précise un message *« urgent »* transmis par les guérilleros au quartier général du Jamkat-e-Islami, à Peshawar, au Pakistan.

Le commandant Massoud indique que les explosions ont été provoquées par une bombe placée par les maquisards dans l'un des camions chargés d'armes, de bombes et de munitions. Quatre-vingts véhicules, parmi lesquels des camions-citernes transportant de l'essence, ont été détruits par l'*« incendie géant »* qui a suivi.

Outre les camions militaires, le convoi comprenait plus de deux cents chars et véhicules blindés, assure encore la guérilla. Il s'agit du bilan le plus élevé depuis novembre 1982 quand une collision entre deux convois soviétiques dans le tunnel de Salang avait fait plusieurs centaines de victimes. L'opération n'a, toutefois, pas été confirmée par d'autres groupes de résistants.

AMÉRIQUES

El Salvador

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET MUNICIPALES DU 31 MARS

Tensions politiques et indifférence populaire

Les Salvadoriens sont appelés à voter, le dimanche 31 mars, pour le renouvellement des l'Assemblée, qui compte soixante députés, et celui des deux cent trente et un maires que compte le pays. Les dernières heures de la campagne électorale ont été marquées par de nouvelles flambées de violence entre la guérilla et l'armée. Des membres des partis politiques ont même échangé des coups de feu. Ces élections opposent l'actuel président de la République, M. Duarte, chef de la Démocratie chrétienne, et la coalition des partis de droite et d'extrême droite qui détiennent la majorité des sièges dans l'actuelle assemblée.

Après l'élection pour la désignation de l'Assemblée constituante, il y a trois ans, et les présidentielles de l'année dernière, les Salvadoriens, traumatisés par l'affrontement entre les principaux acteurs de la vie politique et l'état de guerre permanent qui règne depuis plus de cinq ans, semblent se désintéresser d'un scrutin qui ne les passionne guère. L'enjeu est cependant important pour la petite République du Salvador, dont la fragile tentative de démocratisation se heurte à de multiples obstacles.

M. Napoleon Duarte (DC) est en position de faiblesse. Candidat à la présidence en 1972 de toute l'opposition ; torturé et exilé ensuite avant de devenir président de la junte militaro-civile en 1980, il a été appuyé par les Américains qui semblèrent l'abandonner un temps, puis ont de nouveau soutenu une personnalité capable d'audace et de panache. C'est l'homme qui a osé tenter un dialogue avec la guérilla, l'homme d'une ébauche de réforme agraire, ou encore de la *« démocratie volontaire »*. Son adversaire résolu, M. Roberto d'Aubuisson, le dirigeant d'extrême droite de l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA), dit « Major Bob », a été qualifié de *« tueur sanguinaire »* par un ancien ambassadeur américain. Lié aux Escadrons de la mort, il a été un moment interdit de séjour aux Etats-Unis, qui ne cachaient guère leur inquiétude, lors de l'élection présidentielle de mars 1984, devant son éventuelle accession au poste suprême. Mais il dispose d'un indéniable charisme et a su faire alliance avec le Parti de coalition nationale (PCN) de M. Guerrero, une formation liée à l'armée, qui fut un moment aux côtés de la DC. Avec deux autres partis de droite, ils détiennent la majorité dans l'assemblée actuelle (1) et s'opposent de plus en plus au gouvernement de M. Duarte.

La gauche sera une fois encore absente de ces élections, jugeant qu'elles ne constituent qu'une partie du plan des *« partis de droite et de leurs protecteurs nord-américains »* pour maintenir le statu quo. Le Front Farabundo-Marti de libération nationale (FMLN) et sa branche politique, le Front démocratique révolutionnaire (FDR), avaient proposé lors du deuxième rendez-vous avec le gouvernement la participation des insurgés à des élections repoussées à l'automne. Les négociations avaient échoué, les deux parties s'accusant mutuellement d'intransigeance.

Après une courte accalmie, les combats de la guérilla ont repris. Selon les autorités religieuses, qui tiennent le sinistre registre des victimes de la violence, ils ont fait plus de 3 400 morts en 1984. Une baisse sensible sur l'année précédente (6 900 morts), mais l'intensification des combats est réelle depuis quelques mois. Les Escadrons de la mort et les militaires, hostiles à l'amorce d'un dialogue avec la guérilla, ont accru leur pression.

L'armée ne mérite plus sa réputation de « combattante des jours ouvrables », et son professionnalisme s'affirme de plus en plus. Les assassinats des colonels Monterosa et Cienfuegos ont, d'autre part, renforcé le courant militaire opposé à toute négociation.

Le département d'Etat américain avait mentionné, dans son rapport annuel sur la situation des droits de l'homme dans le monde, diffusé le 13 février, *« les progrès substantiels »* accomplis au Salvador vers la démocratisation, mais il indiquait que *« les droits de l'homme restent un problème fondamental »*.

L'aide militaire américaine s'est également développée, les 83 millions de dollars alloués en 1983 sont à rapprocher du crédit supplémentaire de 70 millions de dollars accordés en août 1984.

Une guerre meurtrière

Dans ce contexte, la politique et ses acteurs ne passionnent guère les foules à la veille du scrutin de dimanche. La campagne électorale est, selon l'envoyé spécial de l'AFP, terne et morne. Les réunions des partis sont peu suivies, et l'indifférence de la population est totale. Les Salvadoriens ont quelque raison de se montrer sceptiques. Après l'élection difficile de M. Duarte (53,6 % des voix), précédée par deux ans d'incertitudes, ils ont vu s'étioler une réforme agraire tant attendue. La population subit une guerre qui enflamme le pays et qui a entraîné depuis cinq ans la mort de plus de quarante mille personnes.

Les rares manifestations auxquelles se soient livrée la population, en septembre 1983, pour la défense de la réforme agraire ou, plus récemment, en janvier 1985, pour la poursuite des entretiens avec la guérilla, n'ont, c'est le moins que l'on puisse dire, pas été suivies d'effets.

Les modalités du vote, dont l'Assemblée a modifié la date initiale du 17 mars, ont été changées. Les électeurs devront voter sur le lieu d'établissement de leur carte d'identité. Ce qui suppose, pour des centaines de milliers de personnes, des déplacements importants alors que la guérilla annonce clairement son intention de paralyser les transports durant les élections. En outre, les archives de plusieurs dizaines de mairies ont déjà été détruites.

Lors des précédents votes, les chiffres – contestés – de participation donnaient un total de un million trois cent mille en 1982. Les listes révisées pour l'élection présidentielle comprenaient près de deux millions et demi d'électeurs. La participation risque d'être plus faible cette fois-ci. Les résultats complets ne devraient, de toute façon, pas être promulgués avant deux ou trois jours.

L'équilibre actuel ne semble pas devoir être bouleversé. Il y a en effet peu de chances que la DC gagne une majorité de sièges à l'Assemblée. Le président Duarte sera sans doute condamné à remanier un gouvernement qui compte quatorze ministres et dix secrétaires d'Etat qui lui sont presque tous dévoués. Il devrait avoir les plus grandes difficultés à reprendre un dialogue avec la guérilla dans ce contexte, d'autant que le major d'Aubuisson a entamé, depuis plusieurs semaines, une « tournée des popotes » pour encourager les militaires, déjà réticents, à ne plus soutenir le leader de la DC.

Enfin le PCN, vieux parti de la droite traditionnelle, au pouvoir pendant plus de vingt ans, pourrait jouer un rôle accru dans une coalition au sein de laquelle sa ligne est moins radicale que celle de l'ARENA.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

(1) La répartition est la suivante : DC : 24, droite : 36 (dont ARENA : 19, PCN : 14, Action démocratique : 2 et Parti populaire salvadorien : 1).

politique

LA RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

Les députés socialistes sont convaincus que le gouvernement proposera la proportionnelle départementale

Quand M. Fabius parle, l'évidence devient événement. Jeudi 28 mars, en clôture des journées parlementaires du PS, le premier ministre a, avec son art consommé de ne pas y toucher ou d'enfoncer des portes ouvertes, clairement indiqué à ses auditeurs le chemin à suivre dans les trois ans à venir. Tout étant dit à huis clos, il sera toujours possible au pouvoir d'expliquer que les interprètes de la pensée du chef du gouvernement se sont trompés.

Mais alors M. Fabius devra d'urgence revoir sa technique de communication, dont pourtant il a fait une des armes essentielles de sa méthode de gouvernement, car pratiquement tous ses auditeurs de jeudi ont compris la même chose : l'objectif est de permettre à M. Mitterrand de gouverner de 1986 à 1988, car il a encore besoin de ces deux précieuses années, notamment pour démontrer que les choix économiques de la gauche étaient les bons.

Tout le reste en découle, y compris le mode de scrutin électoral. Or pour cet objectif — et compte tenu des contingences politiques — le plus « simple » est la proportionnelle départementale.

Quels que soient la conclusion de toute cette agitation et le choix — alors officiel — du gouvernement sur le mode de scrutin, ces journées d'études parlementaires du PS ne manqueront pas d'avoir des conséquences. Sur le groupe socialiste lui-même qui, malgré les engagements de M. Jospin, a eu la désagréable impression d'être mis devant le fait accompli. Sur le parti aussi et surtout.

La solution apparemment retenue va aussi compliquer encore un peu plus — si cela est possible — les rapports entre les deux grands partis de gauche. Car les communistes risquent d'être les grands perdants d'une proportionnelle départementale. Dans les cinquante-neuf départements où il y a cinq sièges de députés ou moins, il faudra recueillir un minimum de 20 % des suffrages exprimés pour avoir un élu à la proportionnelle à un tour. Or le PC a neuf députés dans ces départements, et il n'y a qu'en Haute-Vienne qu'il a dépassé le seuil de 20 % aux cantonales de mars dernier.

Il perdrait aussi le bénéfice du mécanisme majoritaire dans ses bastions. Ainsi en Seine-Saint-Denis, toujours au vu des cantonales, il ne pourrait espérer que le quart des élus au lieu des cinq députés sur neuf dont il dispose actuellement. C'est pourquoi ses dirigeants réclament une proportionnelle départementale, mais avec répartition des restes au niveau national.

Si le PS a une implantation assez regulière qui peut lui permettre d'espérer être présent partout, il n'en va pas de même pour le PC. Ce sont là, dans le système qui pourrait avoir les faveurs de M. Fabius, des suffrages de gauche qui pourraient être perdus pour tout le monde. A moins que la proportionnelle ne soit finalement à deux tours...

Th. B.

La douche écossaise pour les élus

De notre envoyé spécial

Rennes. — Pas de crachin breton mais la douche écossaise pour les députés socialistes réunis à Rennes le mercredi 27 et le jeudi 28 mars à l'occasion de leurs Journées parlementaires. En ouverture, le premier secrétaire du PS affirmait que leurs débats sur la réforme ne seraient pas vains car aucune décision n'était arrêtée. En clôture, le ministre de l'intérieur et le chef du gouvernement indiquaient — c'est ainsi du moins que les parlementaires l'ont compris — qu'il était inutile de tergiverser : ce serait la proportionnelle départementale.

Le film a pu sembler décousu à certains pendant le représentation, mais, en fin de journée, le scénario apparaissait remarquablement bâti pour amener les spectateurs là où le réalisateur voulait les conduire.

Premier acte, le matin, M. Pierre Joxe, dans un long exposé très technique, explique les avantages et les inconvénients — juridiques et politiques — des multiples possibilités de modes de scrutin. Dans ce discours apparemment neutre transparaît quand même la volonté du ministre de l'intérieur de mettre en œuvre une *« finalité proportionnelle »*. D'autant qu'il évoque aussi les avantages que peut escompter la droite du maintien du système majoritaire et les divisions qui la traversent sur la proportionnelle.

S'il ne s'agit que de *« finalité »*, les options restent largement ouvertes. Trente-huit députés souhaitent alors s'exprimer pour proposer une formule. Il y a même quelques têtus qui, comme M. Maurice Adevah-Pœuf (Puy-de-Dôme) ou comme M. Alain Bonnet (Dordogne), au nom des radicaux de gauche, maintiennent leur préférence pour le système en vigueur depuis 1958. Quelques autres, comme M. Claude Bartolone (Seine-Saint-Denis) ou M. Laurent Cathala (Val-de-Marne), et surtout M. Philippe San Marco (Bouches-du-Rhône), en fin de matinée ou en début d'après-midi, se prononcent déjà pour la proportionnelle. Mais la grande majorité des intervenants restent partisans d'un système mixte : au scrutin majoritaire de circonscription s'ajoute un complément de proportionnelle. M. Poperen, le secrétaire national du PS chargé de réfléchir sur le sujet, en a même inventé un nouveau : maintien du système majoritaire actuel, mais création d'une centaine de sièges supplémentaires répartis par départements et pourvus grâce aux suffrages « inutiles », c'est-à-dire aux voix qui ne se seraient pas portées sur les députés élus dans les circonscriptions.

La tendance alors est-elle majoritaire ou proportionnelle ? C'est selon que chacun souhaite voir la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine. Tout est affaire de dosage. Quand M. Bernard Derosier (Nord) propose un système à l'allemande mais à deux tours, c'est-à-dire l'élection de députés dans des circonscriptions au scrutin majoritaire mais avec une correction complète par une liste nationale de façon que l'Assemblée soit le reflet proportionnel des préférences partisanes des électeurs, est-il proportionnaliste ou majoritaire ? Mme Ghislaine Toutain (Paris) et Mme Véronique Neiertz (Seine-Saint-Denis) ne sont pas d'accord sur la comptabilité : la première se fait clairement reprendre par la seconde quand, dans les couloirs, elle affirme que l'avantage est nettement pour les partisans du scrutin majoritaire.

M. Fabius, à 15 heures, vient départager les deux camps. Les indications tombent dru. Les élections régionales auront lieu au scrutin proportionnel départemental et c'est tant pis pour les régionalistes qui, comme M. Jean-Pierre Sueur (Loiret) ou M. Charles Josselin (Côtes-du-Nord) jugent anormale la primauté ainsi donnée au département. Le gouvernement se prononcera si possible mercredi prochain, au plus tard le 10 avril. Un redécoupage global de la carte électorale serait compliqué. Il y aura une loi et le chef du gouvernement la souhaite *« simple »*.

S'il y a une loi, c'est que l'on ne garde pas le système actuel, si le nouveau mode de scrutin doit être *« simple »* et à *« finalité proportionnelle »* l'éventail se ferme. La plupart des auditeurs du premier ministre ne voient qu'un mode de scrutin répondant à cette double définition : la proportionnelle départementale.

Glacée

Pour beaucoup, la douche est glacée. Certes, quelques-uns des « majoritaires », comme M. André Laignel (Indre) étaient prêts à se rabattre sur ce type de système si la mixité n'était pas retenue. Quelques rocardiens, comme M. Sueur ou Mme Martine Frachon (la suppléante de M. Michel Rocard), n'étaient pas mécontents de la solution apparemment retenue, bien que leur chef de file ait proposé l'inverse. Mais, pour beaucoup d'autres, des années d'efforts, des années d'investissements dans une circonscription, s'écroulaient tout à coup.

M. Raymond Forni (Territoire de Belfort) ne cachait pas son amertume : *« A partir d'aujourd'hui, cent cinquante députés vont être tentés de se croiser les bras. »* Il sait, il est vrai, que chez lui — le Territoire de Belfort ne compte que deux circonscriptions — il n'y aura pas de place pour deux députés socialistes et qu'entre M. Jean-Pierre Chevènement et lui, malgré ses qualités incontestées de légiste, le choix sera vite fait... M. Poperen craint même pire encore. Pour lui, en substance, non seulement ceux qui savent qu'ils n'ont aucune chance d'être en bonne place sur les listes peuvent être tentés d'abandonner leur présence sur le terrain, mais ceux qui savent que de toute façon ils seront en tête et donc élus ne vont pas non plus être fortement incités à se montrer beaucoup.

Que les députés soient contents ou non, cela n'a guère d'importance, l'essentiel, c'est la stratégie du parti. Mme Neiertz, porte-parole du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, se charge de le dire : les parlementaires, étant à la fois *« juges et parties »*, ne sont pas les mieux placés *« pour élaborer la position définitive »* des socialistes. Le bureau exécutif du PS, lui, saura peser le pour et le contre, tenir compte de l'intérêt de la collectivité, et pas simplement des intérêts particuliers. Mme Neiertz, membre de cet organe, en est convaincue. De toute façon, pour elle, *« c'est au gouvernement de prendre la décision »*.

Si le message codé de M. Fabius a bien été traduit, le pouvoir va devoir vivre un an avec un bon nombre de députés socialistes conscients que leur sort individuel est d'ores et déjà réglé, quels que soient leurs efforts et leurs mérites personnels.

THIERRY BRÉHIER.

La démonstration de M. Fabius

De notre envoyé spécial

Rennes. — Proportionnelle départementale : à moins d'un contresens gigantesque et collectif, le message transmis par le premier ministre, à huis clos, jeudi 28 mars, au terme des journées parlementaires du PS, a été bien reçu par la quasi-totalité des députés socialistes. Du propos de Fabius, ils ont retenu l'appel suivant : limitons les dégâts en 1986 et permettons à la gauche de rester à l'Elysée jusqu'en 1988, afin qu'à cette date elle rebondisse. Et, comme seule la proportionnelle permet de rendre ce schéma crédible, ils en ont déduit que ce choix avait été fait.

Le premier ministre n'a pas été si net. Il a même laissé entendre qu'après tout ce n'est pas lui qui décide. Mais, au-delà de ces clauses de style, l'argumentation a été jugée limpide.

Des lepénistes à l'Assemblée

D'abord, un scrutin simple : c'est une *« nécessité »*, a souligné M. Fabius. Or, depuis que ce débat fleuve a été lancé, tout le monde s'accorde à dire que, s'il faut changer pour la proportionnelle, la simplicité, c'est la proportionnelle départementale. M. Fabius, selon plusieurs députés, a même fait comprendre que la départementale n'est pas en tête au hit parade des simulations électorales élaborées par ordinateurs, mais que sa simplicité rachète tout, compte tenu de la multiplicité des contraintes. Ensuite, il a réfuté implicitement un certain nombre d'autres systèmes, dont il a souligné la complexité. Enfin, il a annoncé que les élections régionales se feront à la proportionnelle départementale. Tentant de répondre par anticipation aux frustrations que suscitera immanquablement l'établissement des listes législatives, M. Fabius a clairement indiqué que les listes départementales pour les élections régionales offriraient des lots de consolation. C'est d'ailleurs ce qu'on indiquait, avant l'intervention de M. Fabius, dans l'entourage du ministre de l'intérieur.

Les députés socialistes ont encore décelé un indice de victoire de la proportionnelle dans les développements que M. Fabius a consacrés à l'extrême droite, et qui revenaient à réfuter l'argumentation selon laquelle la proportionnelle encourage l'entrée du Front national à l'Assemblée. M. Fabius a rappelé que M. Le Pen est déjà député européen. Il a estimé qu'il y a déjà des lepénistes parmi les députés RPR et UDF. En fait, il ne voit pas de différence entre M. Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, et M. Le Pen... Au surplus, M. Fabius a souligné que le mouvement poujadiste avait commencé sa chute en entrant à l'Assemblée.

La présentation faite par le premier ministre de sa politique économique a aussi convaincu les élus socialistes que M. Fabius cherche à prolonger cette action au-delà de 1986, sans pour autant céder à l'électoralisme. Aux suggestions de relance sélective ou de coups d'accélérateur ponctuels émises la veille par les députés, le premier ministre a répondu en substance : ne m'en demandez pas trop et ne donnons pas l'impression d'un forcing pré-électoral. D'où la présentation très circonspecte de la situation : mieux sur l'inflation, mais surtout au deuxième semestre ; prudence sur le chômage ; prévisions difficiles à établir sur le commerce extérieur. D'où aussi l'idée que le budget visera le moyen et non le court terme. D'où encore le rappel par M. Fabius des projets engagés par le gouvernement : plan triennal pour la recherche, programme étalé sur plusieurs années de modernisation de la police. Autant de projets qui, a insisté M. Fabius, devront être votés en première lecture dès la session parlementaire de printemps afin de démarrer le plus tôt possible. *« Nous ne sommes pas paralysés par les échéances électorales*, a-t-il ajouté. *Nous travaillons pour l'avenir du pays. »*

« Je ferai en sorte, a affirmé le premier ministre, *que cette année soit utile à la France. »* Au-delà de la banalité de la formule, le fond de l'affaire est là. M. Fabius paraît convaincu que la France de 1986 ne sera pas persuadée de l'utilité de la gauche — analyse fort répandue — mais pourra l'être deux ans plus tard. A condition qu'on lui ait un peu forcé la main, nouveau mode de scrutin à l'appui, pour jouer les prolongations socialistes aux élections législatives.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

VICE-PRÉSIDENCES

Conformément à la tradition établie dès juin 1981, les députés socialistes ont changé, en ce début d'année parlementaire, les trois vice-présidents de l'Assemblée nationale auxquels il ont droit. Ce seront, d'ici à la fin de la législature : M. Philippe Marchand (Charente-Maritime), M. Jean-Pierre Fourré (Seine-et-Marne) et M. Jacques Roger-Machart (Haute-Garonne). Pour le premier et le dernier, il s'agit de renforcer leurs positions dans leurs régions, après la déconvenue qu'ils ont connue lors des dernières élections *cantonales*.

Pour les autres postes importants, présidences de commissions et rapporteur général du budget, il n'y aura, en revanche, aucun changement.

VELLÉITAIRE ET GODILLOT

« Le Parti socialiste est un parti démocratique, vivant, qui a une tradition profonde, et *il ne peut pas être dirigé de l'extérieur » (1)* : M. Jospin, premier secrétaire, a une manière très personnelle de traduire ses propos du dimanche dans ses actes du jeudi suivant. En décidant, jeudi 28 mars, lors du bureau exécutif extraordinaire qu'on arrivait en « en *fin de processus* » et que le PS, sans trancher sur le fond, ne débattrait pas plus longtemps de la réforme électorale *(lire en dernière page)*. M. Jospin ne renforce ni l'image de son parti ni la sienne.

Une nouvelle fois, le PS aura donné l'impression de se réveiller velléitaire le matin et de se coucher « godillot le soir. Avec les inconvénients du statut de parti « godillot le soir. Avec les inconvénients du statut de parti godillot », sans les avantages (l'image d'un parti soudé et fidèle soutien du gouvernement).

Quant à M. Jospin, il a affirmé, le mercredi, que la discussion restait ouverte pour être aussitôt démenti, le jeudi, par le premier ministre. Puis il a clos le débat. M. Jospin contribue ainsi à brouiller sa propre image.

L'affaire laissera probablement des traces dans le parti, sur la forme comme sur le fond. Si le courant A (mitterrandiste) a préservé sa cohésion lors de la réunion du bureau exécutif de jeudi, un certain nombre de dirigeants du PS ont maintenant « pris date ». L'affaire du débat sur le mode de scrutin ne sera probablement oubliée, ni pour le congrès de Toulouse ni pour l'après-86.

J.-L. A.

(1) Déclaration faite à l'émission « RTL-*Le Monde* » le dimanche 24 mars.

Propos et débats

M. Barre : mue idéologique

M. Raymond Barre, dans un entretien accordé au Nouvel Observateur *(daté du 29 mars) souligne qu'il* « laisse aux partis politiques » *la responsabilité d'élaborer une plate-forme de gouvernement commune mais, ce qui lui* « paraît surtout important sous la Ve République, c'est de savoir dans quelles conditions institutionnelles on gouverne. Plus que d'un accord des partis politiques, c'est des rapports entre le président, le gouvernement et la majorité parlementaire que dépendent la possibilité de l'action et son efficacité. Et un programme de gouvernement, c'est au gouvernement nommé par le président de la République qu'il convient de l'établir ! »

L'ancien premier ministre estime, d'autre part, que « beaucoup de choses changeraient en France, si, comme l'a justement remarqué un de vos confrères *le Monde* [du 5 janvier], le Parti socialiste, qui est en train de faire l'apprentissage du réalisme en économie, faisait sa mue idéologique et tenait son congrès de Badgodesberg ! Alors se produirait la véritable décrispation, alors l'alternance pourrait se faire sur le type de société et la problème de cohabitation perdrait une grande part de son acuité ! »

Enfin, à propos de la Nouvelle-Calédonie, M. Barre « craint » *que* « dans les conditions actuelles, tout scrutin d'autodétermination n'aboutisse à des résultats qui soient immédiatement contestés. Edgard Pisani est allé trop vite et trop loin, sans se réserver la marge de manœuvre nécessaire. La situation est aujourd'hui bloquée. Ce n'est donc pas le moment de jeter de l'huile sur le feu. Il faut au contraire recréer patiemment un dialogue entre les communautés », *explique M. Barre.*

M. Poher : incompatible

En tant qu'« ancien MRP » *M. Alain Poher s'avoue* « toujours tenté par la proportionnelle », *mais le président du Sénat estime que ce système électoral est* « incompatible » *avec la Constitution de la Ve République qui* « vise à éviter des changements de gouvernement trop fréquents ». *Soulignant les dangers, notamment celui de* « l'émiettement » *d'une proportionnelle intégrale, M. Poher considère que ce n'est pas le moment* « de lancer une réforme de la Constitution » *alors que la France connaît des difficultés économiques. Quant au débat sur la cohabitation, le président du Sénat considère qu'il est posé de manière incomplète :* « si un premier ministre choisi dans l'opposition par M. François Mitterrand voulait dénationaliser le crédit, que ferait le président de la République ? S'il refusait, qu'en serait-il alors de la cohabitation ? », *s'est-il demandé.*

M. Chaban-Delmas : pas systématiquement mauvais

Dans un entretien au mensuel Lui, *M. Jacques Chaban-Delmas, député RPR de la Gironde et maire de Bordeaux, parlant de la politique menée par la majorité estime que* « tout ce que font les autres n'est pas systématiquement mauvais ». *Il cite notamment* « la méthode employée actuellement par le gouvernement vis-à-vis des partenaires socio-économiques. »

A la question de savoir s'il accepterait d'être le premier ministre de M. Mitterrand, M. Chaban-Delmas répond : « Dans l'hypothèse où le président de la République n'aurait pas de majorité parlementaire, le premier ministre mènerait en accord avec la nouvelle majorité parlementaire une politique différente de la politique actuelle, et, à certains égards opposés, et ne serait donc pas le premier ministre du président. »

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU PCF

M. Lajoinie constate l'« épais brouillard » qui entoure les discussions au sein du PS sur la réforme électorale

Rendant compte des travaux des parlementaires communistes qui se sont tenus mercredi 27 et jeudi 28 mars à La Courneuve, M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a indiqué que ses collègues combattront *« tout projet qui viserait à maintenir une discrimination à l'égard d'un courant politique comme le PCF »*. Il a souligné l'*« épais brouillard »* qui caractérise, selon lui, les discussions des parlementaires socialistes, réunis à Rennes, sur la réforme électorale : *« Ça fleurit beaucoup, les systèmes, dans les couloirs de Rennes et d'ailleurs, mais je n'en vois aucun de simple »*, a-t-il ironisé. Après avoir précisé que les parlementaires communistes interviendront pour l'adoption d'*« une proportionnelle authentique »*, M. Lajoinie a annoncé le dépôt de plusieurs propositions de loi visant à *« démocratiser »* les institutions et notamment l'élection des sénateurs. Lors d'une intervention à huis clos, M. Georges Marchais, qui sera l'invité, dimanche 31 mars, de l'émission de TF 1 « Midi Presse », avait lancé une mise en garde contre les *« inquiétantes manœuvres, les marchandages en tout genre, les calculs partisans, la recherche de futures combinaisons politiciennes »* qui président, selon lui, à l'élaboration du nouveau mode de scrutin.

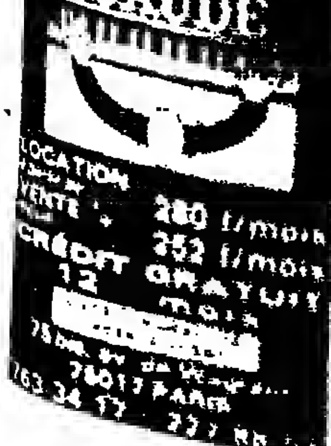
D'autre part, M. Lajoinie a assuré qu'il interpellera, dès la rentrée parlementaire, M. Fabius sur deux questions *« prioritaires »*, à savoir les mesures *« d'urgence »* à prendre pour créer des emplois et indemniser les chômeurs. Dans une déclaration, les parlementaires communistes accusent le gouvernement de *« favoriser la précarité de l'emploi, le chômage partiel qui n'ose pas dire son nom »* et de *« mutiplier les pis-aller comme les TUC »*.

Selon eux, le gouvernement *« encourage le patronat à multiplier menaces et sanctions contre les travailleurs en n'hésitant pas lui-même à faire licencier des militants en lutte pour la défense de l'outil de travail »*. Ils reprochent également au pouvoir socialiste d'avoir *« ouvert la voie à l'entreprise d'agressivité exacerbée et de démagogie de l'extrême droite »*, estimant que son audience *« n'a pu progresser que lorsque les promesses de 1981 ont cessé d'être tenues »*.

« RÉVOLUTION » PARIE POUR LA PROPORTIONNELLE DÉPARTEMENTALE

Gilbert Wasserman observe, dans l'hebdomadaire communiste *Révolution* (daté 29 mars-4 avril) qu'un scrutin proportionnel départemental, sans la redistribution nationale des restes que demande le PCF, *« serait profitable au PS et à la droite et se transformerait en piège pour la représentation communiste »*. *« En admettant, par exemple*, écrit-il, *que la moyenne s'établisse à cinq ou six députés pour la majorité des départements, un PCF qui recueillerait de 15 % à 20 %* [des voix] *n'aurait aucun siège. A l'inverse, dans les grands départements, les communistes obtiendraient leur dû, mais perdraient les sièges supplémentaires, par rapport à leur influence, que leur procure actuellement le scrutin majoritaire, notamment en région parisienne »*.

« Autant dire, conclut Gilbert Wasserman, *que bien placé sur la grille de départ, ce système électoral a de bonnes chances d'être à l'arrivée, puisqu'il cumule les données essentielles d'une stratégie élyséenne. »*





LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Ukeiwé réitère ses conditions à toute rencontre avec M. Pisani

Après s'être entretenu, jeudi matin 28 mars, pendant un peu plus d'une demi-heure, en tête à tête, à l'hôtel Matignon, avec M. Fabius, puis, l'après-midi, à l'Elysée, successivement, avec le secrétaire général de la présidence de la République, M. Jean-Louis Bianco, et, pendant une heure environ, avec le chef de l'Etat, auquel il a remis son rapport, M. Edgard Pisani a fait plusieurs déclarations visant à démentir les informations selon lesquelles le gouvernement prendrait actuellement des distances à son égard (*Le Monde* du 28 mars).

Le délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, qui était l'invité du journal télévisé de TF 1, a notamment réaffirmé que le scrutin d'autodétermination pourrait avoir lieu, comme prévu, en septembre, *« à une, deux semaines près »*. Il a également exprimé sa certitude de retourner dans le territoire à la mi-avril pour y achever sa mission : *« C'est la seule hypothèse »*, a-t-il déclaré.

Dans une interview publiée vendredi par *le Matin de Paris* M. Pisani ajoute que son entretien avec M. Mitterrand *« s'est extrêmement bien passé »*. *« Je peux dire que, moins que jamais aujourd'hui, je n'ai senti de distance entre ce que j'ai fait et ce qui constitue l'approche, la volonté, l'orientation du président de la République. Pas de distance. Même dans les modes d'expression, les images, les analyses, cela m'a frappé, je n'ai pas eu le sentiment de m'être écarté de la voie que le président avait tracée. Ce qui serait navrant*, indique-t-il, *c'est qu'il y ait désaveu des orientations que j'ai mises au point et là je ne pense pas que l'avenir révélera la moindre différence du substance entre le gouvernement et moi-même »*.

Mais M. Pisani s'est abstenu de toute indication sur les propositions contenues dans son rapport et il se confirme que le gouvernement n'arrêtera pas sa décision avant la mi-avril, après l'adoption de la réforme du mode de scrutin législatif. M. Pisani s'est montré plus disert, en revanche, sur l'attitude et les orientations du président du gouvernement territorial, M. Dick Ukeiwé, qu'il a très sèchement critiqué sur TF1, en prenant connaissance, au cours du même journal télévisé, d'une interview au cours de laquelle le sénateur RPR se déclarait, pour la première fois depuis longtemps, prêt à dialoguer evec lui *« devant les Français »*. L'ancien ministre de De Gaulle en a profité pour dire ce qu'il pense du plan d'autonomie élargie préconisé par le président du gouvernement territorial : *« Je voudrais bien que M. Ukeiwé accepte que l'on discute de son projet parce qu'au bout de cinq minutes il n'en resterait pas grand-chose. Car il propose, ce cher défenseur de la Nouvelle-Calédonie dans la France, une partition. La moitié est du territoire devenant indépendante et l'autre moitié département français (...) Il est intéressant de noter que la moitié est de la Nouvelle-Calédonie laissée aux Canaques ne représente que 10 % à 15 % de la richesse* [locale] *et l'autre moitié 85 % de cette richesse. Il est intéressant de constater que la moitié des Canaques sont cependant dans la partie ouest, la partie blanche, au milieu d'une majorité blanche. Il est intéressant de constater que la ressource en nickel est située sur la côte est, entre les mains des canaques, alors que les usines sont sur la côte ouest, entre les mains des Français. Alors j'aimerais bien savoir où tout cela nous conduit. Je crois simplement*, a conclu M. Pisani, *que M. Ukeiwé est en train de lancer des idées en l'air simplement pour éviter de poser le vrai problème. »*

Parmi les prochains rendez-vous politiques de M. Pisani à Paris figure une rencontre, lundi 1er avril, avec le président du Sénat, M. Alain Poher.

L'impossible dialogue

De notre correspondant

Nouméa. – Le contentieux qui oppose M. Pisani à M. Ukeiwé est devenu tel qu'on imagine mal qu'un dialogue puisse jamais se nouer entre les deux hommes. Le dernier échange entre eux, par le canal de TF1, n'a fait que confirmer ce sentiment. La déclaration faite à cette chaîne de télévision par le président du gouvernement territorial et diffusée jeudi à 20 heures en métropole semble d'ailleurs avoir été quelque peu intempestive, car, avant de partir à son tour pour Paris, le sénateur RPR a tenu à rectifier ses propos alors même qu'ils n'avaient pas encore été retransmis dans leur intégralité par les médias locaux.

Au cours du journal télévisé de TF1, M. Ukeiwé avait adopté une position ouverte : *« J'accepte de parler* [avec M. Pisani] *en face à face et en tête à tête, devant les Français (...) Ici, en Nouvelle-Calédonie, M. Pisani ne parlait pas du tout en tant que représentant du gouvernement de la République. Il s'exprimait plutôt en tant que défenseur du FLNKS et avec parti pris (...) En métropole, sur la terre de France – car je pensais que pour M. Pisani la Calédonie était la France et cela n'a pas été le cas..., – je suis d'accord pour rencontrer M. Pisani. »*

Ce qui avait valu à M. Ukeiwé une verte réponse de la part du délégué du gouvernement : *« Je pourrais bien être en colère*, avait répondu aussitôt M. Pisani, *parce qu'il veut être insultant ce monsieur-là ! J'ai essayé de parler avec tout le monde, je l'ai même invité à déjeuner ce cher homme... Et puis, tout d'un coup, il lui prend la fantaisie de parler avec moi mais en France ! La Nouvelle-Calédonie n'est donc pas la France d'après lui ? C'est intéressant... « En tête à tête et en face à face »*, dit-il, *ce qui en français veut dire des choses tout à fait différentes voire même contradictoires... Les affaires sérieuses se préparent dans le tête-à-tête, l'étude des dossiers. Cela dit s'il est prêt au débat, j'y suis prêt. C'est une nouveauté pour lui, c'est une chose ancienne pour moi. »*

Or, dans sa mise au point, vendredi 29 mars, avant de prendre l'avion pour Paris, M. Ukeiwé a réitéré les conditions qu'il posait jusqu'à présent à toute rencontre avec le délégué du gouvernement. *« Je ne pourrai rencontrer M. Pisani qu'à la condition qu'il retire le cadavre qui nous sépare, c'est-à-dire le mot indépendance (...). Si le président de la République exige que M. Pisani retire le cadavre qui nous sépare, en métropole, je pourrai rencontrer M. Pisani. »* L'influence de l'état-major du RPR sur le chef de l'exécutif calédonien n'est sans doute pas étrangère à cette rectification, et il est bien difficile, en effet, de concevoir que MM. Pisani et Ukeiwé puissent se sentir contraints d'engager à Paris une discussion qui s'est révélée impossible à Nouméa. Surtout quand le délégué du gouvernement se déclare conforté par son dernier entretien avec le président de la République au moment même où, pour sa part, le président du gouvernement territorial, qui espère lui aussi rencontrer le chef de l'État, se déclare convaincu de l'intérêt porté par M. Mitterrand à son contre-projet, que M. Pisani tourne en dérision...

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Nouvelles brèves

● *Mme Pirolli, div. opp., succède à Brigitte Gros à la mairie de Meulan.* – Mme Marie-Thérèse Pirolli, div. opp., a été élue mercredi 27 mars maire de Meulan (Yvelines) par 15 voix contre 11 à M. Concsa, RPR ; 2 à M. Tanguy, PC et 1 à M. Martinet, div. opp., premier adjoint, doyen d'âge du conseil municipal.

Cette élection a été acquise au troisième tour de scrutin, après le retrait du candidat socialiste, M. Max Gallet.

Mme Pirolli, qui est âgée de quarante trois ans, succède à la tête de la municipalité à Brigitte Gros, UDF-RAD, secrétaire des Yvelines, décédée le 11 mars.

● *Brest : nouveau conflit municipal.* – Deux adjoints PR, MM. Yvon Callec et Yannick Marzin, ont remis, lundi soir 25 mars, leurs délégations à M. Jacques Berthelot, maire RPR de Brest. Ces deux démissions portent à sept le nombre des adjoints qui, depuis février 1984, ont renoncé à leurs fonctions ou qui en ont été démis par le maire. Ce dernier a indiqué, mardi 26 mars, qu'*« une équipe plus restreinte, solidaire de son maire, sera constituée dans les jours qui viennent »*. – *(Corresp.)*

● *L'ancien maire communiste de La Queue-en-Brie inculpé de fraude électorale.* – M. Claude Roméo (PC), maire de La Queue-en-Brie (Val-de-Marne) de 1977 à 1983, a été inculpé de complicité de fraude électorale et de faux en écritures publiques à la suite des recours introduits par ses adversaires au lendemain des élections municipales de mars 1983. Après avoir constaté la fraude électorale, le Conseil d'Etat avait inversé les résultats des élections municipales au profit de la liste conduite par M. Roger Fontanille (RPR). – *(Corresp.)*

● *La présidence du Fonds social juif.* – Le comité directeur du Fonds social juif unifié (FSJU), issu du conseil national élu en décembre dernier (*le Monde* du 12 décembre), a réélu, le 26 mars, président M. David de Rothschild. M. Claude Chouraqui a été réélu trésorier, Mme Nicole Goldmann, MM. Armand Lévy et Albert Najman ont été élus vice-présidents, M. Jules Jefroykin a été élu vice-président honoraire.

● *L'anniversaire de la mort de Georges Pompidou.* – A l'occasion du onzième anniversaire de la mort de Georges Pompidou, survenue le 2 avril 1974, les amis et collaborateurs de l'ancien président de la République feront célébrer une messe le mardi 2 avril 1985 à 9 h 30 en l'église Saint-Louis-en-l'Ile à Paris.

ENQUÊTE

UN DOCUMENT SECRET SOVIÉTIQUE

Les bons comptes de l'espionnage scientifique et technique

_VP-10440ss._ — Portant en bas de chaque page cette référence, le rapport soviétique dont nous publions des extraits a la présentation traditionnelle des textes provenant de services de renseignement, dans n'importe quel pays du monde : pas de papier à en-tête, aucun signe distinctif, excepté ces lettres de ce nombre. Mais son contenu est explicite, méticuleux, soucieux du détail.

Il a été rédigé en 1980 et fait le bilan pour le ministère de l'industrie aéronautique — c'est le titre, en majuscules, du premier feuillet — des apports, en 1979, de _« documents techniques d'information spéciale »_ pour ce secteur de l'industrie soviétique. Connue des services occidentaux, la formule est transparente : il s'agit des documents scientifiques et technologiques obtenus par _« canaux spéciaux »_ à l'étranger. Le texte le reconnaît implicitement en parlant de _« l'utilisation de l'expérience positive de l'étranger »_.

Jusqu'ici cela ne semble être qu'une illustration banale de la concurrence économique et militaire que se livrent l'Est et l'Ouest et de ses zones d'ombre. Mais le texte révèle l'ampleur et le caractère systématique de cette collecte clandestine telle que la conçoivent les responsables soviétiques. L'espionnage devient ici une industrie dont le bilan annuel est établi dans un style très bureaucratique, avec une estimation des économies ainsi réalisées et une revue des innovations techniques ainsi permises.

МИНАВИАПРОМ

В 1979 году Министерством изучено 156 образцов 3896 технических документов специнформации, поступивших от приобретающих ведомств.

Полезными для отрасли признаны 140 образцов и 3543 технических документа, из них практически ис... ...ваны в ряде ...дований и р...

ствования ... зарубежн... ... ре...

этапах НИР и ОКР, оценен Министерством в 48,6 млн.руб., что на 18,8 млн.руб. больше, чем в 1978 году.

По тематической направленности изученные материалы специнформации подразделялись следующим образом:

ВП-10440сс

La première page du rapport soviétique dont nous publions le contenu.

« L'expérience positive de l'étranger »

« *EN 1979, ce ministère* [de l'industrie aéronautique] *a étudié 156 échantillons et 3896 documents techniques d'information spéciale, qui lui avaient été envoyés par les départements acquéreurs »*. C'est la première phrase du rapport, qui se poursuit ainsi : *« 140 échantillons et 3543 documents techniques ont été jugés utiles par cette branche industrielle ; parmi ces fournitures, 87 échantillons et 346 documents techniques ont été exploités de façon pratique dans une série de recherches et de mises au point des nouveaux systèmes d'armes du nouveau matériel militaire, ainsi que des systèmes d'armes existants en cours de perfectionnement »*. En comparaison, ajoute le texte, *« 64 échantillons et 316 documents avaient été exploités en 1978 »*.

Le décompte continue : *« 29 échantillons et 890 documents techniques ont été utilisés pour analyser et faire une estimation du niveau scientifique et technique de l'armement et du matériel militaire contemporains. 24 échantillons et 2307 documents techniques ont été utilisés comme documents d'information. En outre, dans le cadre des échanges qui se produisent entre les diverses branches industrielles de ce ministère, 987 documents techniques ont été reçus et étudiés. 850 de ces documents se sont révélés utiles pour cette branche de l'industrie. »*.

Après cette description méticuleuse, le texte se livre à une estimation de l'utilité de ces apports pour l'industrie aéronautique. *« L'utilisation de l'expérience positive de l'étranger*, y lit-on, *a permis de procéder de façon favorable pour notre pays à des mises au point d'un niveau technique plus élevé et ceci dans des délais plus courts. L'utilisation de cette expérience a également permis l'industrialisation de quelques procédés technologiques progressifs. »*

A l'économie de temps s'ajoute, selon le rapport, une économie de coût, qu'il faut sans doute lire avec précaution puisqu'il ne peut s'agir que d'une évaluation *a posteriori*. *« Le rendement économique à mettre essentiellement au compte de l'emprunt des décisions techniques étrangères dans les différentes phases des travaux de recherche et d'études pilotes est estimé par ce ministère* [de l'industrie aéronautique] *à 48,6 millions de roubles (1), ce qui fait 18,8 millions de roubles en plus par rapport à 1978. »*

Suit une répartition en pourcentage de la nature des échantillons et des documents d'information spéciale *« étrangers, parvenus par les canaux spéciaux »*. Parmi les documents techniques, viennent en tête ceux qui ont trait à l'*« aérodynamique »*, à la *« solidité »* et à l'*« aéroélasticité »* (29 %), suivis de ceux qui concernent le *« matériel de bord »* (22,3 %). Le *« progrès technique certain »* ainsi permis se serait notamment concrétisé par *« de nouvelles orientations et de nouvelles voies techniques de création de matériel aéronautique »*.

Economie

Le rapport cite deux exemples. Le premier concerne une *« documentation technique sur la maintenance d'un avion de chasse actuel »* exploitée, précise le texte, par les usines Soukhoï et Mikoyan. Une date d'arrivée du document est donnée : le 18 avril 1979, ainsi que quelques références codées : A 001, A. Le département acquéreur est également précisé, selon une classification numérique : c'est le *département n° 2*, en d'autres termes le GRU, c'est-à-dire le service de renseignement militaire.

Ce document aurait facilité des innovations technologiques dont ont profité, selon le rapport, deux avions soviétiques, le SU-27 et le MIG-29. Il s'agit notamment de *« l'ordinateur numérique rapide »*, du *« système de signaux aériens »*, du *« principe de la séparation autonome des réservoirs »*, des *« méthodes de multiplexage pour l'échange de données entre les sous-systèmes »*, de *« l'interconnexion de différentes commandes en un seul organe de commande »*, ou encore de *« dispositifs de fixation d'armes métalliques »* permettant de *« régler le tir »*.

Le second exemple cité, codé *A 016, G*, provenant du même département acquéreur, exploité par l'usine Soukhoï à partir de décembre 1978, concerne l'utilisation d'un rapport intitulé *« études et essais en soufflerie de l'aile supercritique* [sic] *de l'avion »*. Il aurait permis, selon la terminologie soviétique, d'inclure ces données techniques, *« lors de la mise au point de notre chasseur SU-25, dans la construction du bord d'attaque en « dent » analogue à celui décrit dans le rapport »* obtenu à l'étranger.

Le premier cas aurait permis une économie de 8 millions de roubles et le second de 2 millions, *« en réduisant le temps d'étude d'une part, en refusant les essais en soufflerie d'autre part »*. Enfin, le texte souligne une autre conséquence de cette collecte tous azimuts : la possibilité de savoir où en sont les progrès de la technologie militaire occidentale, donc d'interrompre certains programmes périmés ou, au contraire, de lancer de nouveaux programmes de recherche scientifique.

EDWY PLENEL.

(1) En 1979, un rouble valait environ 7 francs au cours officiel.

Tous les responsables du KGB dans la liste des « rappelés »

QUI étaient les quarante-sept ? La liste complète des diplomates — et aussi journalistes — rappelés n'a jamais été publiée. La voici.

Androssov A.S., troisième secrétaire à l'embassade, section politique extérieure ; Belik G.S., premier secrétaire, section scientifique et technique ; Botchkov V.A., deuxième secrétaire, section presse ; Bovine O.G., vice-consul à Marseille ; Bykov Iou. G., premier secrétaire ; Chichkov V.I., attaché à la section scientifique et technique ; Chipilov V.D., major, attaché militaire adjoint ; Chirokov O.A., directeur de l'agence Tass à Paris ; Choulikov L.A., collaborateur de la représentation commerciale ; Gorietchev You. V., deuxième secrétaire, section culturelle ; Govoroukhine V.N., attaché, section scientifique et technique ; Grenkov V.F., conseiller, section culturelle ; Guerassimov G.B., collaborateur de la représentation commerciale ; Iakoubenko S.A., membre du secrétariat général de l'UNESCO ; Ioudenkov V.S., conseiller, représentation auprès de l'UNESCO ; Jadine B., vice-consul à Marseille.

Kamenski A.V., chef adjoint de la représentation commerciale ; Kartavtsev V.V., attaché, section culturelle ; Korepanov G.V., conseiller d'embassade ; Kotov You. M., conseiller, représentation auprès de l'UNESCO ; Koulikovskikh V.K., correspondant de Tass à Paris ; Kozyrev V.S., lieutenant-colonel, attaché militaire adjoint ; Krepkogorski V.V., conseiller, représentation auprès de l'UNESCO ; Krioutchkov S. V., premier secrétaire, représentation auprès de l'UNESCO ; Krivstsov You. I., membre du secrétariat de l'UNESCO ; Malorov V. M., consul au consulat de Paris ; Manoukian A. B., premier secrétaire, section culturelle ; Matveev You. G., membre du secrétariat de l'UNESCO ; Moukhine E. N., conseiller d'embassade ; Mouraviev A. A., troisième secrétaire, représentant auprès de l'UNESCO ; Nagorni E. D., premier secrétaire représentation auprès de l'UNESCO ; Nesterov A. I., premier secrétaire, représentation auprès de l'UNESCO ; Noutroutdinov B. S., deuxième secrétaire, section scientifique et technique ; Ogourstov A. V., attaché d'ambassade.

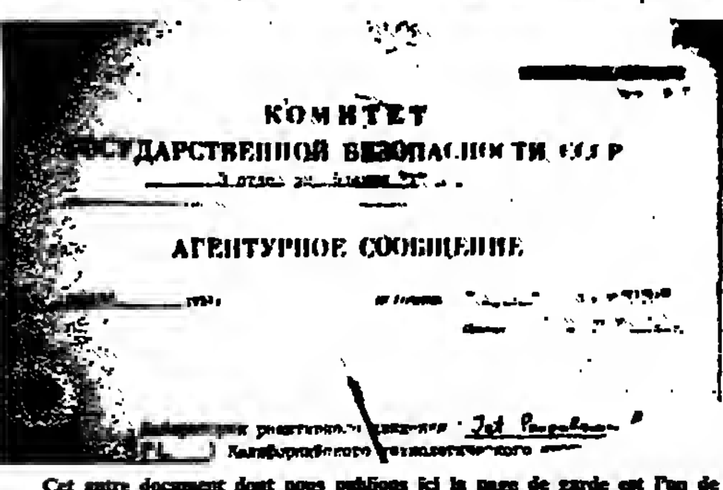
Pappe A. A., collaborateur de la représentation commerciale ; Pogonets A. I., premier secrétaire, représentation auprès de l'UNESCO ; Pouguine S. Ya., troisième secrétaire, consulat de Paris ; Sidek V. A., troisième secrétaire, section politique ; Sokolov E. A., consul au consulat de Marseille ; Tchekmassov V. V., collaborateur de la représentation commerciale ; Tchernov You. V., troisième secrétaire, consulat de Paris ; Tchetverikov N. N., conseiller d'embassade ; Tchourianov You. D., deuxième secrétaire, section politique extérieure ; Vitebski V. V., collaborateur de la mission militaire ; Vorontsov O. S., section scientifique et technique ; Zaitsev A. S., collaborateur de la représentation commerciale ; Zevakine You. F., représentation auprès de l'UNESCO.

Dans cette liste figurent tous les responsables du KGB et du GRU en France en 1983. M. Tchetverikov était le « *résident* » du KGB à Paris, M. Korepenov était son adjoint. Les « chefs de lignes », c'est-à-dire les responsables par secteurs, étaient notamment : M. Bykov pour la ligne « N » du KGB, la section spécialisée dans la surveillance des « illégaux », autrement dit des agents « dormants » installés en France ; M. Zevakine, pour la ligne « X », la section spécialisée dans l'espionnage scientifique et technique ; M. Ioudenkov, pour la ligne « PR », la section spécialisée dans l'espionnage politique et la presse. Ces deux derniers, vice-résidents du KGB en France, étaient en poste à l'UNESCO.

La colonie soviétique en France a été frappée par la précision du choix proposé par la DST au gouvernement : il n'y a pas eu de « bavure », tous les rappelés avaient bien à voir avec les services de renseignement. Le plus fort contingent — 15 sur les 47 — était composé de « diplomates » spécialisés dans le renseignement politique (ligne « PR »). Venait ensuite la ligne « X » : 12 soviétiques spécialisés dans le renseignement scientifique et technologique. Le GRU (*renseignement militaire*) comptait au moins cinq membres dans le total des rappelés.

Certains des rappelés ont aujourd'hui des fonctions importantes. Ainsi de Youri Krivtsov, membre de la délégation soviétique à la conférence permanente sur le désarmement à Stockholm ; d'Evgueni Moukhine, affecté à la section de l'information internationale du comité central du PCUS ; de Bakhtiar Nouroutdinov, attaché scientifique pour la coopération franco-soviétique au GKNT, le comité d'Etat pour la science et la technique ; ou encore de Nikolaï Tchetverikov, aujourd'hui premier adjoint de la section de l'information internationale du CC du PCUS.

« Source Barsov, destinataire Andrioutchenko... »


КОМИТЕТ
ГОСУДАРСТВЕННОЙ БЕЗОПАСНОСТИ СССР
АГЕНТУРНОЕ СООБЩЕНИЕ

Cet autre document dont nous publions ici la page de garde est l'un de ceux qui sont parvenus en France avant la décision de rappeler les « 47 ». Il vient directement du siège du KGB à Moscou. La partie imprimée de ce formulaire signifie _Comité de la sécurité d'Etat d'URSS, Renseignements d'agents._ Les précisions tapées à la machine signifient notamment : _Troisième section de la direction « T », Source Barsov n° 92910, Destinataire Andrioutchenko._ Le document est daté du 15 juillet 1981. Les renseignements ici rapportés concernant un laboratoire spécialisé dans les réacteurs d'avion en Californie. La direction « T » est la direction technique, c'est-à-dire chargée du renseignement scientifique. Elle appartient à la première direction principale du KGB, dirigée par le général Krioutchkov et directement chargée de l'espionnage. Le fils de ce général, Sergueï Krioutchkov, alors en poste à la représentation auprès de _l'UNESCO à Paris, faisait partie des « 47 »._

Enquête de
EDWY PLENEL
et CHRISTIAN BATIFOULIER.

1983 : une mauvaise année pour le KGB

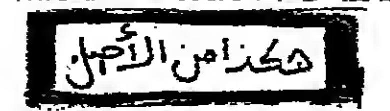
L'année 1983 fut peu clémente pour les diplomates et autres représentants officiels soviétiques à l'étranger. Le rappel des quarante-sept d'entre-eux par la France fut en effet suivi par d'autres décisions semblables dans d'autres pays, qui firent de 1983 l'année d'un mouvement général de *« retour anticipé »* en URSS... Alors qu'en 1982 le nombre total de diplomates et ressortissants soviétiques priés de regagner leur pays n'avait été que de 34, il devait atteindre, en 1983, 148.

Outre la France, les principaux pays ayant exigé des rappels de « diplomates » furent l'Iran 118 personnes rappelées à la suite de la dissolution du PC iranien), le Bangladesh (33 départs en plusieurs fois) et la Grenade (49 soviétiques priés *de quitter l'île après l'intervention militaire américaine*). Cependant, on note aussi, après la décision française du 5 avril 1983, une augmentation du nombre de sanctions contre les diplomates soviétiques dans les divers pays occidentaux plus particulièrement visés par l'espionnage d'URSS. Aux Etats-Unis : 8 en 1983, contre 1 en 1982. En Suisse : 5 contre 3. En Belgique : 7 contre 3. Comme si l'exemple français avait fait des émules...

L'Europe est ici en tête : 25 « rappels » sur un total mondial de 34 en 1982, 80 sur 148 en 1983. Indice d'un climat tendu, les gouvernements semblent moins préoccupés que par le *passé de motiver leurs décisions* auprès de l'opinion publique : des commentaires laconiques, tel qu' *« accusé d'espionnage »* ou *« activités incompatibles avec la fonction de diplomate »* sont fréquents, alors que les années précédentes les griefs reprochés aux diplomates rappelés étaient beaucoup plus explicites, soulignant des actes précis d'espionnage.

DANS « _LE MONDE_ » DATÉ DU 2 AVRIL, LA SUITE DE NOTRE ENQUÊTE SUR L'ESPIONNAGE SOVIÉTIQUE

Le rôle central et méconnu de la VPK, commission pour l'industrie militaire en URSS ; les cinq « départements acquéreurs » de renseignements à l'étranger ; les contradictions internes de l'industrie soviétique d'espionnage ; les raisons de l'absence de représailles soviétiques après l'expulsion des quarante-sept « diplomates »... Dans nos éditions du 2 avril, nous expliquerons le fonctionnement du complexe militaro-industriel adossé aux services soviétiques de renseignements.



société

SOS-RACISME VICTIME DE SON SUCCÈS

Touche pas à mon badge

Peu de slogans auront été aussi vite copiés, transformés, défigurés. *« Touche pas à mon pote »* est devenu *« Touche pas à mon poste »* dans la publicité d'une radio libre parisienne, *« touche pas à mon vote »* ou *« à mon siège »* aux élections cantonales. Même le Front national a annexé la campagne de SOS-Racisme qui était dirigée en partie contre lui : *« Touche pas à mon peuple »*, proclament les amis de M. Le Pen, sur le revers de leur veste.

SOS-Racisme a dû déposer son badge et menacer de poursuivre les imitateurs... De quoi faire pâlir d'envie les professionnels de la publicité. L'un d'eux, Jean Fieldman, tire son chapeau : *« Quand il y a la foi, on trouve toujours les mots. Cette formule n'est pas le résultat d'une recherche cérébrale. C'est un cri – un cri de foule. »*

Aucun slogan n'avait eu autant de succès en France depuis le célèbre *« Un verre, ça va, trois verres bonjour les dégâts »* de la campagne contre l'alcoolisme. Et aucun insigne n'avait été autant porté sur les poitrines des Français depuis le « Solidarnosc » de Lech Walesa.

Les ventes de *« Touche pas à mon pote »* frôlent en effet le demi-million. Jeudi après-midi, au siège parisien de SOS-Racisme (1), des dizaines d'adolescents attendaient sagement leur tour dans l'escalier pour acheter par poignées – 5 F pièce – les petites mains jaunes, vertes ou orange qu'ils distribueraient ensuite à leurs camarades de classe. On signale un marché noir aux Halles et au Grand Palais – 20 F le badge – et un début d'exportation vers la Belgique. Déjà, un journal salue la *« pote génération »*...

Le succès de cette campagne tient à un subtil mélange de spontanéité et d'organisation. Selon sa vice-présidente, Thaïma Samman, le mouvement est né, par hasard, au sein d'une bande d'amis de dix-sept à vingt-cinq ans. L'un d'eux, un immigré, venait d'être victime d'un incident raciste dans le métro. *« Touche pas à mon pote »*, s'écria l'un de ses camarades. Le slogan était né. On décida de l'inscrire sur un badge, et ce fut cette main ouverte, d'un aspect très banal, qui pouvait aussi bien signifier *« stop »* qu'amitié et fraternité (cinq doigts différents mais unis).

L'improvisation s'arrête là. Les fondateurs du mouvement, rejoints par des dirigeants de l'Union des étudiants juifs de France, partirent à la recherche de « parrains » célèbres, comme Mark Halter, Julien Clerc ou Gérard Depardieu. Un travail intense fut entrepris pour sensibiliser les grands moyens d'information. Et l'on vit un beau jour Yves Mourousi apparaître avec son badge à la télévision...

Un feu de paille ?

D'anciennes organisations antiracistes, comme le MRAP et la LICRA, n'ont jamais pu obtenir un tel succès médiatique. Même échec, l'été dernier, pour les « rouleurs de l'antiracisme » malgré une jolie trouvaille : *« La France est une mobylette, elle n'avance qu'avec du mélange »*.

Cette fois, le courant est passé. Explication de l'écrivain Bernard-Henri Lévy, l'un des parrains de SOS-Racisme : *« On se trouve enfin devant des antiracistes joyeux. C'est un mouvement de jeunes, étranger aux clivages politiques et fondé sur des valeurs positives. On est sorti d'un discours guerrier et ringard. »* Le nouveau style, c'est Harlem Désir, président du mouvement, teint basané et regard serein. Mais aussi Coluche, le « pote » par excellence, qui lance à une assemblée de lycéens : *« Il y a des beurs. Moi, je suis fromage, origine parmesan. »*

SOS-Racisme est arrivé au bon moment – en pleine campagne pour les élections cantonales, face à l'épouvantail Le Pen – et s'est fait d'autant mieux entendre qu'il affichait un slogan non politique. Qui pouvait s'indigner de cet hymne à l'amitié? L'assassinat d'un Marocain à Menton devait donner un nouvel élan à la campagne, en modifiant pour un jour son slogan : *« On a touché à mon pote »*.

Beaucoup de gens ont suivi. *« Ils avaient besoin de quelque chose, d'un rien – un badge, une devise – pour réagir »*, remarque Serge Malik, responsable de l'agence de presse SOS-Racisme, qui, comme d'autres juifs pieds-noirs, s'est mobilisé aux côtés d'immigrés arabes.

Des lycéens, dépolitisés depuis des années ont trouvé là une occasion de se mobiliser. Et, pourquoi pas, de s'offrir mardi dernier une heure de récréation antiraciste. La petite main sur la poitrine est devenue un signe de reconnaissance.

Mobilisation superficielle ? *« On ne peut pas demander à des collégiens d'entrer en religion dès qu'on parle d'antiracisme »*, réplique Bernard-Henri Lévy. A ceux qui trouvent trop facile d'acheter un badge ambigu, Thaïma Samman répond : *« Il est peut-être facile de l'acheter, mais non de le porter. Dans certains lycées, des élèves qui s'affichent avec le badge s'attirent des menaces et parfois des coups. »*

Cette campagne a agacé beaucoup de Français. Ceux, bien sûr, qui se sentent menacés par les immigrés (*« touche pas à nos femmes, touche pas à nos emplois »*) mais aussi ceux qui ont l'impression d'être rejetés dans le camp des « racistes » parce qu'un tel slogan, formulé dans un langage « coluchien » leur paraît niais ou incongru. Le mouvement finit par être accusé – y compris par des militants antiracistes traditionnels – d'aggraver la tension au lieu de la dissiper. *« Ne renversons pas les choses*, explose Bernard-Henri Lévy. *Ce n'est tout de même pas l'antiracisme qui provoque le racisme. »*

La campagne « Touche pas à mon pote » pourrait être un feu de paille. Conscients du danger, Harlem Désir et ses amis ont pris diverses initiatives pour entretenir et approfondir le mouvement. Un bulletin hebdomadaire paraîtra le 1er avril. Une grande fête musicale est prévue au printemps, place de la Concorde si possible. Elle sera suivie d'une campagne d'autocollants sur les voitures et d'une tournée d'été dans les principaux lieux touristiques... *« On parlera moins de nous, mais nous resterons une force »*, affirme Thaïma Samman. Pour le moment, il s'agit de défendre la petite main autour de laquelle rôdent les fabricants de tee-shirts. « Touche pas à mon badge »...

ROBERT SOLÉ.

(1) 19, rue Martel, 75010 Paris. Tél. : 246-53-52.

On a sifflé l'extrême droite... ...à Assas

Assas ne sera plus jamais tout à fait Assas. Jeudi soir 28 mars, le grand amphithéâtre du centre universitaire de Paris-II, naguère symbole et bastion de l'extrême droite, a résonné de slogans antiracistes. Plus de deux mille jeunes, des étudiants pour la plupart, ont pris d'assaut les lieux pour assister à une conférence-débat de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), soutenue par l'Association SOS-racisme, touche pas à mon pote.

Un véritable pied de nez collectif à *« Assas la facho »*, lancé par les étudiants eux-mêmes. Mais surtout un défi massif au racisme, *« véritable désastre spirituel »*, selon M. Jean Imbert, président de l'université Paris-II, qui a ouvert la séance. Autour de lui, et de plusieurs enseignants, Harlem Désir, Bernard-Henri Lévy, Marek Halter, Philippe Sollers, André Glucksmann et Ivan Levaï, fiers, à juste titre, d'avoir réuni une telle assemblée en de tels lieux, ont pu dire leur indignation et leurs espoirs. Indignation d'Ivan Levaï, devant le *« texte insupportable »* publié par *le Figaro* du mercredi 27 mars, selon lequel le jeune Marocain assassiné à Menton, Aziz Madak, avait un casier judiciaire. *« Depuis quand insulte-t-on les cadavres ? »* a demandé le journaliste.

Quant à l'espoir, les orateurs l'ont localisé dans cet amphithéâtre qui acclamait la tolérance, la société multiraciale, et sifflait l'extrême droite et les quotas d'étrangers. Harlem Désir, responsable de SOS-Racisme, faisait sauter l'applaudimètre en annonçant la victoire d'une *« logique de vie sur une logique de guerre »*, précédant de quelques décibels André Glucksman à qui la multiplication des petites mains tendues faisait dire : *« L'antiracisme est actuellement un mouvement majoritaire en France »*, et qui le restera, à condition de ne pas passer *« devant le tribunal de la droite et de la gauche »*. On a donc critiqué aussi fort la majorité que l'opposition, à la grande satisfaction d'une bonne moitié du public, une autre fraction de la salle essayant, mais en vain, d'entraîner les intellectuels juifs sur le terrain des conflits judéo-arabes. Seul M. Le Pen recueillait l'unanimité dans la réprobation.

Les murs du centre d'Assas n'en avaient probablement jamais entendu autant. *« Rentrez chez vous par petits groupes »*, ont cependant conseillé les organisateurs. *« Des nazillons ont été repérés dans le quartier. »*

PHILIPPE BERNARD.

POLICE

L'ASSOCIATION SÉCURITÉ ET PAIX PUBLIQUE PREND LA DÉFENSE DU PRÉFET GUY FOUGIER

L'association Sécurité et paix publique, qui groupe des hauts fonctionnaires proches de l'opposition, prend la défense du préfet de police de Paris, M. Guy Fougier, dans un communiqué diffusé mercredi 27 mars. Constatant *« les attaques persistantes, ouvertement développées par la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), tendant à déconsidérer l'autorité du préfet de police de Paris »*, l'association demande au gouvernement s'il est *« solidaire de son représentant responsable, le préfet de police ou de ceux qui dénigrent son action »*.

Estimant que *« ce syndicalisme a pour préoccupation majeure la déstabilisation de l'autorité légale et responsable,* l'association *« espère que les pouvoirs publics et les policiers pourront prendre conscience de la nécessité de faire échec à de telles manœuvres. La poursuite de celles-ci justifierait, à terme, la mise en place de pouvoirs parallèles, pouvoirs fatalement générateurs d'insécurité pour la nation et d'impuissance de l'Etat »*.

[La prise de position de l'association Sécurité et paix publique vise la campagne menée par le Syndicat général de la police (SGP, membre de la FASP), organisation majoritaire dans la police en tenue parisienne et proche de la gauche, contre la politique du préfet de police en matière d'enlèvement de véhicules et de stationnement illicite (*le Monde* du 14 mars).

L'association, proche du RPR et de la Mairie de Paris – M. Robert Pandraud, directeur du cabinet de M. Jacques Chirac, est membre de son bureau, – veut ainsi mettre en difficulté le gouvernement en soulignant qu'il ne prendrait pas la défense de ses hauts fonctionnaires.

Si ce communiqué confirme donc qu'il n'y a pas de conflit ouvert entre la Mairie de Paris et le préfet de police – la première estimant que le second est ligoté par des choix qui ne lui appartiennent pas, – il laisse entendre qu'il pourrait y avoir un conflit latent entre M. Guy Fougier et le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe. Officiellement, il n'en est rien. Cependant M. Joxe s'intéresse actuellement de près à l'état de la préfecture de police, à sa modernisation et à d'éventuelles réorganisations. – E. P.]

● *Statut de réfugiés pour deux Basques espagnols.* – Le Conseil d'Etat vient d'annuler la décision de la Commission des recours des réfugiés refusant d'accorder le statut de réfugié à Eloy Urriarte et Vincente Celaya, résidant en France, respectivement depuis 1974 et 1982. Cette décision porte à dix-sept le nombre de Basques espagnols à avoir obtenu ce statut, depuis 1979, date à laquelle le gouvernement français avait décidé de le retirer à tous les citoyens espagnols. – (*Corresp.*)



DÉFENSE

M. Hernu souhaite une concertation européenne sur les propositions américaines de défense spatiale

Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, a remis, jeudi 28 mars à Paris, à son collègue français, M. Charles Hernu, une lettre par laquelle les Etats-Unis invitent la France, et plusieurs alliés de l'OTAN, l'Australie, le Japon et Israël, à participer à une recherche en commun sur les différentes technologies qui peuvent être à la base d'une défense spatiale anti-missiles et anti-satellites. Dans l'après-midi, alors que M. Weinberger se faisait présenter au camp de Suippes (Marne) le Réseau intégré de transmissions automatiques (RITA) en service dans l'armée de terre, la délégation française a continué à avoir des entretiens techniques avec le général Abrahamson qui dirige, aux Etats-Unis, le programme de défense spatiale, connu depuis mars 1983 sous le nom officiel de «strategic defence initiative» ou SDI.

Dans l'entourage de M. Hernu, on considère que les Américains semblent avoir pris, désormais, mieux en compte les préoccupations de sécurité propres aux Européens, en ne présentant plus la SDI comme un concept de défense qui dépasserait la dissuasion nucléaire pour la remplacer, mais plutôt comme un complément à cette même dissuasion sur laquelle est fondée, depuis maintenant quarante ans, la paix en Europe.

Si la perspective d'ensemble tracée par les Etats-Unis est bien désormais celle-là, ajoute-t-on de même source, la SDI se présente alors comme un double défi : un défi militaire, lié à une ambition stratégique, jeté en direction de l'Union soviétique, et un défi technologique (c'est-à-dire, en fin de compte, un programme de recherches dans des domaines-clés qui intéressent les industriels civils et militaires) lancé aux Européens et à leurs alliés. Ce défi, a estimé le ministre français de la défense, ne peut être relevé que collectivement, ce qui nécessite au préalable une consultation entre Européens et, à terme, une réponse des Européens sur une définition commune des procédures de coopération à égalité avec les Etats-Unis en matière de recherche saptiale.

Au cours de leurs entretiens, MM. Weinberger et Hernu n'ont pas arrêté les modalités pratiques d'une telle coopération, ni même un inventaire des techniques qui seraient adaptées aux besoins. En revanche, il est clair d'ores et déjà que les recherches, si elles étaient entreprises en coopération, toucheraient des secteurs dits de pointe aussi variés que le traitement des données, les nouveaux senseurs, les circuits intégrés, l'informatique à grande capacité, les composants électroniques à grand débit et les nouvelles sources d'énergie. Ces recherches devraient porter sur la miniaturisation des systèmes, la réduction de leur poids, la diminution des coûts et l'optimisation du rendement énergétique.

Le ministre français a prévu d'accompagner son hôte, vendredi 29 mars, sur le plateau d'Albion, en Haute-Provence, où le secrétaire américain à la défense devrait voir pour la première fois les dix-huit missiles stratégiques balistiques enfouis en silos avec leur charge thermonucléaire mégatonnique (cinquante fois la puissance de la bombe d'Hiroshima).

M. WEINBERGER AU CAMP DE SUIPPES

Le Pentagone aux abonnés absents

De notre envoyé spécial

Camp de Suippes. — Par trois fois en cinq minutes, M. Caspar Weinberger a tenté de téléphoner au Pentagone depuis le camp de Suippes (Marne), où l'accueillait, jeudi 28 mars, le général André Multon, commandant le 1er corps d'armée et la 6e région militaire à Metz. La première fois, le numéro demandé était occupé. La neige fondue tombait sur la tente dressée en plein bourbier, où le secrétaire américain à la défense s'était assis, face à un bien curieux téléphone. La deuxième fois, une secrétaire du Pentagone était à son bureau, mais c'était son capitaine, auquel voulait parler M. Weinberger, qui était momentanément absent. La troisième fois, le ministre de la défense, sommairement installé dans une jeep qui roulait sur la piste détrempée en arborant fièrement son antenne de transmission, n'a obtenu que la secrétaire du secrétaire adjoint américain à l'armée de terre. M. Weinberger s'est résolu à laisser un simple message.

Ce n'est pas le téléphone qui était défaillant. En réalité, comme l'a fait remarquer un officier français avec philosophie : « *Quand le chat n'est pas là, les souris dansent !* »

Au contraire, chaque fois, au grand étonnement de M. Weinberger, la liaison téléphonique camp de Suippes-Washington a été établie correctement en quelques secondes par le 19 à l'international. Grâce à RITA, le réseau intégré de transmissions automatiques, ce supersystème de communications du champ de bataille qui téléphone, télégraphie et transmet des données ou des illustrations, en conservant le secret des conversations.

RITA, c'est un peu la coqueluche de l'armée de terre française, où il a commencé d'être en service il y a deux ans. Le système est proposé aux Etats-Unis pour équiper vingt-cinq divisions moyennant 4 à 5 milliards de dollars (*le Monde* du 27 mars). RITA met en communication des PC avec leurs unités sur le terrain, et il peut être relié à un réseau civil.

Le général Multon explique : « *Je peux commander mon corps d'armée — cinq divisions blindées et mécanisées, une brigade d'hélicoptères et une brigade logistique — sans rester rivé à mon PC, en me promenant à l'intérieur d'un périmètre de 100 kilomètres sur 150 kilomètres, quelle que soit la position géographique ou hiérarchique des divers abonnés au RITA.* »

Pour la démonstration et dans l'espoir que les Etats-Unis arbitreront dès cet été entre le RITA et son concurrent britannique, l'armée française avait mobilisé à Suippes tous ses officiers capables de parler un anglais courant, notamment le général Jean Deygout, inspecteur des transmissions qui est considéré comme le « père » opérationnel du système.

M. Weinberger s'est déclaré « *très impressionné* » par le système, dans lequel il voit un avantage immédiat : « *Les subordonnés,* a-t-il commenté, *ne seront plus jamais relax !* » Puis le ministre américain a rassuré les Français : « *L'équipement marche très bien* », avant de conclure : « *La prochaine fois, nous essaierons de trouver quelqu'un à Washington !* »

JACQUES ISNARD.

La construction de vingt et un missiles MX a été définitivement approuvée par le Congrès américain

Le Congrès américain a définitivement approuvé, jeudi 28 mars, la production de vingt et un missiles nucléaires MX supplémentaires. Après avoir autorisé la poursuite du programme mardi par 219 voix contre 213, la Chambre des représentants a approuvé, par 217 voix contre 210, l'attribution de 1,5 milliard de dollars pour la fabrication de ces vingt et un MX. Le Sénat avait aussi donné à deux reprises son feu vert à la construction du missile la semaine dernière par 55 voix contre 45.

Comme dans le premier vote à la Chambre, 61 représentants démocrates ont rejoint 156 républicains pour soutenir le MX, tandis que 23 républicains s'alliaient à l'opposition. M. Reagan, qui se trouvait à New-York, a aussitôt salué ce vote, « *essentiel pour notre sécurité et notre avenir* », ajoutant qu'il « *n'oubliera pas de sitôt ceux qui ont choisi la voie de la clairvoyance et du courage politique* ».

Avec vingt et un MX, dont la construction avait été approuvée en 1983, le total est donc porté à quarante-deux exemplaires de cet engin à quatre étages, capable de véhiculer jusqu'à 14000 kilomètres dix ogives nucléaires avec une précision de l'ordre de 100 mètres. Le Congrès devra se prononcer encore l'été prochain sur la production de quarante-huit nouveaux missiles, sur un total de cent envisagé par le gouvernement.

A Moscou, ces votes du Congrès ont servi d'argument à M. Gorbatchev pour estimer que les Etats-Unis « *ont besoin des négociations de Genève comme d'un paravent afin de pouvoir réaliser leurs programmes militaires* ». Dans une lettre remise jeudi à un groupe de militants pacifistes allemands, le secrétaire général du PC soviétique écrit : « *Tout ce qui accompagne le début des négociations de Genève ne peut pas ne pas nous mettre sur nos gardes : on cherche à imposer des crédits de plusieurs milliards de dollars en vue de produire de nouvelles quantités de missiles MX — arme de première frappe, — on tente de prouver au monde entier l'improuvable : que la militarisation de l'espace serait un bien. Les missiles de croisière américains sont installés en Belgique, en contradiction manifeste de la volonté de la majorité écrasante de la population.* » M. Gorbatchev conclut en soulignant sa volonté d'« *œuvrer fermement* » pour que les négociations de Genève « *produisent des résultats positifs qui prendraient en compte les intérêts légitimes des deux parties* ».

Le *New York Times* croit savoir d'autre part que l'armée américaine boycottera les cérémonies anniversaires de la rencontre sur l'Elbe entre les forces soviétiques et les armées alliées en 1945, le 25 avril, à Torgau. Cette décision a été prise à la suite de l'incident survenu dimanche dernier à Ludwigslust, en RDA, et au cours duquel le commandant Nicholson a été abattu par une sentinelle soviétique. — *(AFP, UPI.)*

JUSTICE

L'AFFAIRE DE L'HOPITAL DE POITIERS

L'hypothèse d'un sabotage du respirateur est contestée par deux experts parisiens

Depuis quelques jours, M. Pierre Hovaere, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Poitiers, dispose d'un nouveau rapport concernant le décès de Nicole Berneron, rédigé par deux spécialistes parisiens d'anesthésie-réanimation, dont le professeur Pierre Viars (groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière). Il ne s'agit pas d'un rapport « officiel » : les deux spécialistes n'ont pas travaillé sur la demande de M. Hovaere mais sur celle du docteur Bakari Diallo. Sans ambiguïté, les deux spécialistes estiment que l'hypothèse de l'inversion des tuyaux du respirateur n'est *« ni la seule ni même la plus probable »* ce qui, en clair, équivaut à mettre en cause les accusations prononcées par le professeur Pierre Mériel, chef du département d'anesthésie-réanimation du CHU de Poitiers.

De notre envoyé spécial

Poitiers. — Voici donc un rapport de plus. Pourquoi ? L'un des auteurs (qui désire garder l'anonymat) explique qu'il a accepté ce travail après avoir été contacté par le docteur Diallo, un médecin « *qu'il ne connaissait aucunement avant cette affaire* ». Ce long travail (avec les annexes, ce rapport comporte une centaine de pages dactylographiées) se présente comme une réflexion médicale et scientifique bâtie, pour l'essentiel, à partir du dossier des défenseurs du docteur Diallo. Bien que les auteurs s'en défendent — « *Nous avons travaillé en toute objectivité et pesé chacun de nos mots* », nous a assuré notre interlocuteur parisien — il est clair que l'ensemble de ce travail consiste à dénoncer la thèse «officielle» de l'inversion des tuyaux, antérieure au décès de Nicole Berneron.

Les insuffisances de l'enquête

De toutes les hypothèses permettant d'expliquer le décès de la victime, la ventilation avec du protoxyde d'azote pur n'est « *ni la seule ni même la plus probable* », concluent en substance les auteurs parisiens. Ils évoquent, notamment, la possibilité d'un surdosage en produits anesthésiques, un défaut d'assistance ventilatoire, hypothèse qui pourrait aboutir à la mise en cause de la responsabilité des infirmières qui ont, en l'absence du professeur Mériel, assuré la réanimation de Nicole Berneron. Le syndrome de Mendelson (régurgitation du contenu gastrique dans les voies pulmonaires) est aussi repris comme une hypothèse plausible, alors qu'elle avait été écartée par les experts déjà commis dans cette affaire.

Pour aboutir à de telles conclusions, les auteurs reprennent point par point certaines insuffisances de l'enquête. Ils argumentent et s'interrogent à partir des symptômes de Nicole Berneron : a-t-elle ou non présenté une cyanose? De quel type? Pourquoi les experts déjà commis ne se sont-ils pas posé ces questions? Les auteurs critiquent aussi sans nuance la manière dont fut menée l'autopsie médico-légale, parlant à ce propos de «*fautes*» et d'«*erreurs grossières*». Enfin, ils estiment que, quel que soit le gaz utilisé durant la réanimation (oxygène ou protoxyde d'azote), la concentration en protoxyde d'azote dans le sang du cadavre n'est guère différente (de 15 % environ), ce qui, à l'évidence selon eux, interdit toute conclusion définitive.

Reste la question principale sur laquelle les auteurs refusent de se pencher : si Nicole Berneron n'est pas morte des conséquences d'un sabotage du respirateur, pourquoi le professeur Mériel découvre-t-il, dans l'après-midi, une inversion des tuyaux sur cet appareil? Faut-il, comme ne craignent pas de le faire les défenseurs du docteur Diallo, avancer, pour expliquer les failles de l'enquête, l'hypothèse d'une malveillance constante et généralisée? Quoi qu'il en soit (le rapport officiel n'a pas encore été versé au dossier), il est difficile d'imaginer que les auteurs de l'autopsie aient pu passer à côté d'un syndrome de Mendelson (quelques instants auparavant ils avaient, en effet, autopsié une victime d'un tel syndrome). Quant aux organes qui n'ont pas été conservés (le poumon droit et le cœur), ils n'ont pas, comme l'avancent certains, « *volontairement disparu* » mais ont été replacés dans le cadavre avant l'inhumation.

La prochaine réunion du collège des experts (qui ont reçu le rapport Viars) aura lieu le 10 avril. Le collège devrait à cette occasion entendre les docteurs Diallo et Archambeau.

JEAN-YVES NAU.

FRANÇOISE SAGAN ET LES ÉDITIONS LA DIFFÉRENCE

Débat sur une « Fiction »

La justice n'avait pas encore eu à mettre vraiment son nez dans ce différend fort envenimé qui oppose, depuis quelques jours, Françoise Sagan aux Editions La Différence pour la publication par cette société d'un texte de l'écrivain intitulé *la Maison de Raquel Vega* « (*le Monde* des 26 et 27 mars). C'est maintenant chose faite. Françoise Sagan ayant fait procéder, par la police, à la saisie directe pour contrefaçon de 4 500 exemplaires de l'ouvrage, comme le lui permettait la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique, son éditeur demandait, jeudi 28 mars, au juge des référés, la main levée de cette saisie *« abusive et même scandaleuse »*. Aussi bien devant M. Jean-Michel Guth, premier vice-président au tribunal de Paris, a-t-on brossé de nouveau et publiquement le tableau.

« *Saisie abusive et même scandaleuse* », a répété avec insistance Me Philippe Dewinter, avocat de La Différence, parce que l'éditeur a respecté, en tous ses points, le contrat passé avec Françoise Sagan. Que disait ce contrat ? L'auteur cédait le droit d'imprimer, publier et vendre un ouvrage ayant pour titre *la Maison de Raquel Vega* et constitué par un texte sur le tableau du peintre colombien Fernando Botero portant ce titre. Françoise Sagan avait à remettre un manuscrit de vingt à vingt-cinq pages. Elle l'a remis. Elle a ensuite corrigé à deux reprises, et de sa main, les épreuves. Elle a reçu l'à-valoir prévu de 20 000 francs. Il était entendu que son texte ne porterait la qualification ni de roman, ni de nouvelle, ni de récit. Aucun de ces trois mots n'a été porté. De quoi peut-elle alors se plaindre et pourquoi ce recours « *à tous les moyens légaux et même illégaux pour tenter d'en empêcher maintenant la diffusion* » ?

Car Me Dewinter n'a pas manqué de rappeler l'intrusion, le 18 mars, de Françoise Sagan et de l'un de ses amis, M. Marc Francelet, au domicile de M. Harry Jancovici, directeur littéraire de La Différence, pour lui extorquer une signature au bas d'un texte rédigé à l'avance et prévoyant un sursis à la publication de l'ouvrage.

Le fait accompli

De cet incident, Me Jean-Claude Zylberstein, avocat de Françoise Sagan, a dit, lui, qu'il ne parlerait pas, le tenant pour « *une fiction pure et simple* ». A la plainte déposée par M. Jancovici pour coups et blessures, Françoise Sagan a répliqué par une autre en dénonciation calomnieuse.

Ce qui compte pour Me Zylberstein, c'est finalement et uniquement la couverture de l'ouvrage. Car Françoise Sagan, a-t-il expliqué, ne prétend pas que son manuscrit a été modifié ou amputé. L'atteinte à son droit moral d'auteur, elle le trouve dans la présentation du livre. Certes, sous le titre, en page de couverture, on n'a pas inscrit les mots prohibés par le contrat : roman, nouvelle ou récit, mais on lit «*Fiction*», ce qui est, à ses yeux, une manière de tricherie. Et de cela l'écrivain ne fut point informé. De même, il lui est apparu que dans une collection intitulée «Tableaux vivants» et dont l'objet est de présenter la réflexion qu'inspire à un écrivain une œuvre de peinture, la reproduction de cette œuvre aurait dû occuper, sur la couverture, une place plus importante, de même que le nom du peintre. Françoise Sagan s'est donc trouvée devant le fait accompli. Elle était en droit de réagir comme elle l'a fait en recourant à la saisie, pour contrefaçon car le droit moral de l'auteur est absolu. C'est lui seul qui détermine le procédé de divulgation de son œuvre. L'éditeur ne peut pas, lui, suivre les caprices de sa seule fantaisie.

Le président Jean-Michel Guth a tout de même voulu savoir s'il n'y aurait pas possibilité d'accommodement. Cette couverture, en définitive seul objet d'un litige bien envenimé, ne pourrait-elle pas être modifiée? MM. Vital, directeur de La Différence et Jancovici, directeur littéraire, qui étaient présents, ont fait savoir qu'ils y consentiraient volontiers en cas de réédition.

« *Ça ne suffit pas* », a dit Me Zylberstein.

Les éditeurs ont alors fait une concession qui consisterait à modifier le tirage actuel mais en se limitant aux seuls exemplaires encore à l'imprimerie.

Finalement, dans un communiqué rendu public le vendredi 29 mars, Me Jean-Claude Zylberstein, avocat de Mme Françoise Sagan et Pascal Dewinter, avocat des éditions de «la Différence» ont fait savoir «*qu'il a été mis un terme au différend opposant leurs clients, lesquels renoncent à leurs procédures respectives*».

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

ÉDUCATION

M. Chevènement «n'est pas en désaccord» avec le rapport du Collège de France

Les premières réactions au rapport du Collège de France sur l'enseignement sont plutôt favorables. Tout en précisant qu'il ne «*l'avait pas encore lu dans le détail*», M. Jean-Pierre Chevènement a indiqué jeudi soir à l'émission «Questions à domicile», sur TF 1, qu'il «*n'était pas en désaccord avec les orientations générales de ce document*» dont «*beaucoup de propositions allaient dans le sens de ce qu'il souhaitait proposer comme la création d'une chaîne de télévision culturelle, la fin de l'hégémonie des mathématiques et la revalorisation des filières classiques ou juridiques*». Il s'est dit favorable à l'autonomie des établissements «*si elle permettait de mieux atteindre les objectifs*» de l'éducation, mais «*à condition qu'elle ne débouche pas sur une concurrence sauvage*».

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat aux universités, a indiqué pour sa part qu'il se trouvait «*en large concordance de vues avec beaucoup d'analyses et de propositions*» et que plusieurs d'entre elles «*correspondaient à l'action*» qu'il menait depuis juillet 1984, comme la création d'un comité national d'évaluation et le renforcement de l'autonomie des universités.

Le SGEN-CFDT constate que les propositions de ce rapport «*rencontrent sur plusieurs points ses options de fond*» et demande «*qu'elles soient mises en débat, notamment dans les commissions de travail du ministère de l'éducation nationale*».

Le Parti communiste estime que plusieurs des orientations du rapport «*vont dans les sens des analyses et des propositions qu'il a développées depuis des années*» et «*tranchent avec les discours souvent rétro et surtout avec la réalité de la politique gouvernementale à l'œuvre dans l'école*». «*C'est le cas, en particulier des mesures préconisées pour combattre le développement de la ségrégation et de l'échec, décloisonner les filières de l'enseignement, tisser des rapports neufs entre la formation tant initiale que permanente et le travail, ouvrir l'école à des intervenants nouveaux pour moderniser et diversifier les contenus d'enseignement, pour revaloriser le statut social de la fonction enseignante.*» En revanche, le PCF exprime «*les plus extrêmes réserves*» sur les propositions concernant «*l'autonomie et la mise en concurrence des établissements et de leurs personnels*». Il estime que ces dispositions «*feraient peser des risques graves sur l'avenir du service public et sur la démocratie elle-même*».

Même réaction au Syndicat national des enseignements secondaires qui publie un communiqué consacré à ce seul point du rapport.

«*Celui-ci* déclare-t-il *reprend les vieilles antiennes du libéralisme et de la privatisation du service public. Au nom de l'efficacité, il nous propose un système «à l'américaine» d'établissements concurrents délivrant leurs propres diplômes, avec des enseignants sans garantie d'emploi, alors même que les Etats-Unis sont en train de découvrir les tares de ce système, notamment à la suite du rapport Gardner : une nation en péril. (...) En proposant d'installer dans l'enseignement public ce qu'il y a de pire dans l'enseignement privé, on laisserait se mettre en place des établissements d'élite à côté d'établissements ghettos et des personnels étroitement dépendants des pouvoirs locaux avec tous les risques d'abandon du pluralisme au niveau des élèves comme des maîtres qui fait la richesse de l'enseignement public. On abaisserait de fait le niveau de l'enseignement.*»

Enfin, le Syndicat national des lycées et collèges «*désapprouve l'idée vieillotte et maigrelette du minimum culturel commun, véritable régression pédagogique qui remonte au début du précédent septennat.*»

SPORTS

● FOOTBALL : *nouvel entraîneur au Paris-Saint-Germain.* — Georges Peyroche n'entraînera plus le PSG. C'est sur son lit de l'hôpital Saint-Louis, où il était entré, jeudi 28 mars, pour une opération à une cheville, que l'entraîneur a appris sa mise à l'écart à la suite des mauvais résultats de son équipe cette saison. Georges Peyroche, qui avait gagné la Coupe de France avec le PSG en 1982 et 1983, est remplacé par Christian Coste, qui avait la responsabilité du centre de formation et de l'équipe de troisième division du club.

● TENNIS DE TABLE : *championnats du monde.* — L'équipe de France masculine a remporté son premier match aux championnats du monde qui ont débuté le 28 mars à Göteborg, en battant l'Angleterre 5 victoires à 4.

● RUGBY : *visite présidentielle.* — L'équipe de France de rugby, qui préparait à Clairefontaine (Yvelines) son prochain match du Tournoi des cinq nations contre le Pays-de-Galles, a reçu, jeudi 28 mars en fin de matinée, la visite du président de la République.

JUSTICE

culture

LA MORT DE MARC CHAGALL

Chagall disparaît, un enfant meurt. Dès le début, sa peinture nous parlait de ses émotions d'enfance. Et ce royaume des sensations premières, au fur et à mesure qu'il s'en éloignait par l'âge, il s'en rapprochait par le songe pictural. Son petit monde intime du village, de la famille et de ses premières années parisiennes, sur lequel il a poursuivi un rêve proustien de sensations vécues, coulait de lui comme de source. On l'avait vu encore dans son exposition du Louvre. Moode absolu de poésie, avec ces « œuvres d'arts authentiques conçues pour des âmes qu'on n'a point refaites », dont parlait Apollinaire.

De temps à autre, l'histoire de l'art enfante un tel peintre, qui, dès ses premiers éveils, voit tout, sent tout et dit tout, à sa manière, comme si la peinture était à réinventer. Pour Chagall, peindre o'est pas un métier, mais une fatalité. Dans ce domaine rien ne s'enseigne, toot s'invcote, tout s'exprime. Le contenu do tableau, c'est le contenu de la vie. Il o besoin d'un monde concret et d'un monde fabuleux, totalement mêlés, celui d'où l'on vient et celui dont on rêve. C'est pourquoi il n'est jamais question chez ce peintre de formes abstraites, mais vivantes. Chagall peint avec des choses, avec des êtres. Ils figurent toujours des émotions qui chez lui deviennent visibles.

Mais il ne faot pas réduire Chagall an « folklore » do village russe où il est né. De l'enfance à la maturité, puis au grand âge, ce peintre est passé du monde particulier qui était le sien aux dimensions universelles de la poésie, à l'intérieur d'une invincible tendance vers l'expression du plaisir et l'extravagance. Ce o'est pas sans raison qu'il était devenu tout à la fois un familier de la Bible, de Shakespeare et de Rembrandt. Après l'hédonisme premier, sa peinture a connu une lente montée vers l'expression religieuse. Mais, s'il arrivait à Chagall de parler avec Dieu, le diable n'était jamais très loin. Il peignait l'homme *« pour justifier notre pauvre vie »*. Sa peinture de la vie quotidienne a un son étrange qui déroutait les arpenteurs. Elle o'est pas de celles qui se prêtent au morcellement par périodes. Elle est une longue coulée ininterrompue qui s'est étendue sur plus des trois quarts de ce siècle, comme un grand et vibrant tissu de picturalité incarnée, marqué par la splendeur des images au temps de la jeunesse et par la splendeur de la matière peinte à l'heure de la vieillesse.

Rien n'est superficiel chez ce peintre, qui ovait commencé par peindre « sa » vie et a fini par peindre « la » vie, avec un sens puissant et souverain de la métaphore poétique. *« La métaphore,* disait André Breton, *avec lui seul marquait son entrée triomphale dans la peintre moderne.* » Peintre russe imprégné de cette culture de village juif qui avait traversé les grands bouleversements de lo révolution d'Octobre, Chagall est on des derniers grands pionniers de l'art du vingtième siècle. Il avait suivi cette trajectoire des artistes qui, aux premières décennies de ce siècle, étaieot veous de Moscou à Paris, via Berlin, et il y est deveou, avec Picasso, Braque, Delaunay, Léger et Matisse, l'un des « phares » de l'école de Paris.

Les hasards de la mode font qu'on prête davantage aujourd'hui à une partie de son œovre qu'à l'autre. Et uo cliebé veut que le meilleur soit daté d'avant 1940 et le moins bon d'après. Cela, Cbagall le savoit. Mais pour lui il était clair qu'il peignait pour l'éternité : pour atteindre cette qualité picturale du tableau qui survit lorsque se décantent les modes et les engouemeots. Dans la peinture, il voyait l'essentiel : la qualité picturale. Tout est sauf si elle est. Tout est perdn si elle n'est pas. On ne l'acquiert pas. Elle vous est donnée. Elle est vivante comme de la chair ou inerte comme une image. C'est elle qui fait le drame de la peinture, comme eo musique le son. Et si, chez Chagall, toute tache de couleur est de la peinture absolue, il n'eo demeure pas moins un extraordinaire inventeur d'images oniriques devenues des images mythiques.

J. M.

L'enfant de Vitebsk

VITEBSK aurait sans doute été oublié du monde si un eofant o'y était oé le 7 juillet 1887 dans une petite maison de bois qui existe toujours près de la rue de Pestowiak, sur les bords de la Dvina. Il est conno pour être le village de Marc Chagall. L'univers s'y arrêtait aux limites de la maison et du chemin qui mène à la boutique où travaillait son père. *« Il y soulevait des tonneaux pleins de harengs, les mains gelées, silencieux comme une pierre. »*

Que pouvait faire un enfant dans la vie à Vitebsk ? On se posait la question très tôt. Uo jour, sa mère allait le placer chez quelque artisao du village. Hasard ou fatalité ? Chagall enfant avait vu un camarade de classe dessiner. Il fit à son tour un dessin et se rendit compte confusément qu'il avait trouvé quelque chose qu'il « savait » faire. Et qu'un jour il serait peintre.

Vitebsk était un village sans tableaux. Mais il y avait l'école de Penn. Pour être accepté, il fallait avoir du talent. Du talent ? Doute de l'enfant : *« Avec mon visage comme ça, ils ne vont pas dire que j'en al, du talent »*, nous avait-il dit un jour. Il deviot l'élève préféré, le « wunderkind » de l'école, couvert d'éloges par tous, *« sauf par un professeur qui me reprochait de ne pas savoir dessiner »*. Toute sa vie on parlera de la gaocherie du dessin de Chagall, comme on avait parlé de la maladresse de Cezanne. On peut pardonner la maladresse d'un détail, disait Ingres en substance, si l'artiste a une vision de l'ensemble.

Chagall bégayait un peo et avait des dispositions particulières pour le rêve éveillé et le dialogue songeur avec les choses et les gens : la maison, les flaques dans la cour, que traversent les gallinacés, un mort sur la neige, un coq sur le toit, les étoiles, les samovars, tout le petit monde villageois qui allait « habiter » ses tableaux.

Ce monde-là, il le peignait sombre et bitumeux, surtout après son passage à l'école impériale pour l'encouragemeot des arts de Saint-Pétersbourg, où il avait vécu trois ans, logeant parfois dans la salle de rédaction d'un journal local qu'imprimait uo notable, M. Vinaver, son mécène. Il voulait l'envoyer étudier la peinture en Italie. Mais Rome, avec ses statues monumentales, ne le fait pas courir. C'est de Paris qo'il rêve.

La lumière de Paris

Chagall débarque gare de l'Est l'été 1910. La lumière de Paris ! La lumière-liberté ! Il est loin de Vitebsk, où il fallait un passeport pour aller à Saint-Pétersbourg et où quelque chose le poussait à peintre sombre. Il disait : *« La lumière de Paris en 1910, c'était quelque chose !* » Il en avait gardé uo soovenir mythique. *« Mes yeux se sont allumés... »* Première conséquence : sa peinture devieodra claire. Adieu Vitebsk ! Adieu bitume ! Il habite impasse du Maine, près le l'atelier de Bourdelle, puis va à la Rnche, *« parce que les loyers sont moins chers »*. Tout est nenf pour lui. Il avait quitté son village et la gangue familiale. Il en avait rêvé, et le voilà à Paris, qui connaît justement une révolutioo artistique avec le fauvisme et le cubisme. On y découvre les arts primitifs, comme une source nouvelle d'inspiration, et on ne va pas tarder à s'exclamer devaot les ballets russes, avant de s'intéresser à la maladresse du dessin des enfants et des simples.

Mais Chagall ne suit pas les *ismes*. Il ne veut peindre que ce qu'il voit par lui-même. Certes, il o'échappera pas à la confrontation avec le cubisme qui conclut le durcissement des formes et leur déboîtement amorcés par la peinture de Cézanne. Et voici Chagall à la Ruche, de 1910 à 1914, avec ses rêves aériens, soo imagerie orientale flamboyante, encore pleine de l'enseignement de Bakst. Il le fait sien, ce cubisme. Il l'utilise, mais à sa manière, comme pour souligner son irrationalité absoloe. Il déséquilibre la construction des choses, dans oo espace où on remarque l'absence d'ooe représentation tridimensionnelle.

Cbogoll reocootre Robert Delaunay dont la couleur pure l'influence, mais il y ajoute un contenu psychique qui n'appartient qu'à lui. Ce qu'il donne à voir, ce ne sont pas les formes, mais l'émotion. Il fait rire le bourgeois, mais on le remarqne avec intérêt. Sa vitalité affabulatrice éclate dans cette suite de gouaches et de tableaux d'avant 1914 qui étonnent les poètes, Cendrars, Apollinaire, Breton. Ils l'aiment, Chagall, parce que sa peinture excite leur imagination. Elle les inspire. Son petit monde villageois y a brusquement resurgi avec l'âne vert et les coqs sur le toit, avec des accouchées roses, des laitières à tête coupée et des vacbes sanvages. Émotion pure ; violence barbare, élémentaire ; érotisme lotent... Uo art insensé. Quel songe transporte le pinceau ? Le vécu y devient rêve et le rêve semble avoir été vécu. André Breton parle de *« totale explosion lyrique »* et d'*« images hypnagogiques »*.

Et Cendrars : *Il prend un église et peint avec une église ;*

Il prend un vache et peint avec une vache ;

Avec une sardine, des têtes, des maisons, des couteaux ;

Il peint avec toutes les sales passions d'une petite ville juive ; Avec toute la sexualité exacerbée de la province russe. »

Chagall peignait, mais oussi écrivait des poèmes. Il raconte et se raconte, comme Cbolem Aleichem, le poète du village juif en Russie, affabulait sur les songes de *Tévié le laitier*. Cbagall déploie des ailes d'ange pour voir le monde d'en haut et le renverse pour affirmer la liberté totale qu'il prend avec le réalisme. Dans cette peinture, où il arrive que les choses et les gens figurent la tête en bas, c'est la *« raison plastique »* qui commande *« pour trouver l'expression vraie »*. Logique interne : *« C'est de la folie,* disait le peintre, *mais une folie bienvenue. »* Il y a un cas Chagall comme il y a un cas Chaplin.

Ce cas, c'est Apollinaire, défenseur des cubistes, les nouveaux rationalistes de la peinture, qui le trouve d'abord lors d'une visite à la Ruche, au moment où Paris découvrait de nonveaux mondes esthétiques qui allaieot enrichir la peinture moderne. Chagall était à lui seul un monde plastique nouveau. Et, pour Apollinaire, il est « surnaturel ». Le lendemain de sa visite, encore sous le coup de l'émotion, il écrit *Rotsoge*, le poème qui accompagnera l'exposition Chagall à Berlin en 1914, lors de son retour à Moscou en pleine révolution.

Le retour à Moscou

On l'appelle pour le nommer commissaire aux beaux-arts de Vitebsk, soo village. Il avait fermé la porte de son atelier de la Ruche *« avec un bout de fil de fer »*, avait laissé cent cinquante gouaches et quarante tableaux, la majeure partie de son travail parisien, cotre les mains de l'éditeur berlinois de la revue *Der Sturm*, Herwarth Walden, qui devait les exposer, et part précipitamment, ne pensant, en vérité, qu'à une chose, « retrouver (sa) fiancée ».

Un an après, en 1915, il épouse Bella, qui va apparaître tant de fois eo compagnie du peintre dans ses tableaux, couple d'amoureux qo'avait chanté Aragon. Bella est belle. Chagall est beau. Il peint sa fiancée, son épouse. Il se peint et se dépeint. Il est aux anges et il lui pousse des ailes. Le couple plane dans ses tableaux. Extase. Il peint aussi le village russe, les fêtes de famille et les animaux domestiques, le poisson d'or, le coq au plumage de feu, l'agneau et l'âne biblique au regard féroce.

Le village dont l'enfant était peintre vient d'avoir une académie. Et c'est un commissaire aux beaux-arts nommé Chagall qui la dirige. Effervescence artistique révolutionnaire. Il a pour disciple Lissitsky. Il invite Malevitch à enseigner l'art graphique. Tandis que lui, Chagall, apprenait à ses jeunes élèves non pas à peindre, mais à se mettre en état d'invention pour trouver son monde personnel. Pour lui, la peinture est affaire d'individu. Mais la palabre révolutionnaire o'allait pas tarder à se tourner vers oo art « aotre », un art qui entre mieux dans le discours d'une pédagogie collective. Pendant que Chagall voyageait pour obtenir des crédits de fonctionnement pour l'école, Malevitcb fomentait la « révolution suprématiste » et finissait par retourner toute l'école. On ne jurait plus que par les carrés et les rectangles, les droites et les perpendiculaires.

Chagall préfère partir. Il se rend dans la capitale où, en 1921, il enseigne de nooveau, mais cette fois dans une école pour orpbelins de guerre. C'est dans le Moscou des années 20 qu'il peint l'étonnant ensemble de peiotures murales pour le nouveau Théâtre juif. Sur l'uo des paoocaux, Lénine figure en acrobate, la tête en bas. Il en emporta un qui fut découpé et transformé en trois tableaux aux Etats-Unis. *« une erreur »* a-t-il confessé. Le peintre a manifesté d'autant plus d'attachement à ces fresques qu'elles sont restées roulées depuis dans les caves du musée Tretiakov, le Théâtre juif ayant brûlé sous Staline. Elles n'en sont sorties qu'une fois lors du dernier voyage de Chagall à Moscou au début des années 70. Le rideau do Théâtre juif, bien restauré et conservé, que les autorité moscovites se refuseot à exposer même à l'étranger, fut déroulé devant Chagall pour qu'il le signe, cinquante ans après.

L'orage grondait dans les anoées 20 à Moscou pour les artistes modernes. Guerroyé par ses pairs, menacé par la grande reprise en main bureaucratique qu'il retrouvait après le tohu-bohu révolutionnaire, il décide de partir, et cette fois définitivemeot. Kandinsky n'allait pas tarder à le suivre à Berlin. En ces années de reprise en main par la bureaucratie, la liberté de l'artiste venait d'être suspendue et l'histoire de l'art d'arrêter son cours. Les peintres soviétiques étaient désormais sommés d'illustrer les valeurs proclamées par le parti.

Rentrant en France, Chagall passe par Berlin pour y récupérer ses tableaux. Herwarth Walden les ovait vendus. La même mésaventure devait arriver à Kandinsky. Chagall ne put récupérer que trois tableaux. Certains réapparureot, plus tard, dans des musées, en Hollande, en Suisse, dans des collections particulières, mais beaucoup ont totalement disparu.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 12.)

Le « Discours d'Amérique »

« Au cours des dernières années, j'ai parlé souvent de la soi-disant chimie, de l'authentiqua coulaur da la matière, comme d'un thermomètre de l'authenticité.

» Un oeil spécialement aigu peut voir qu'une couleur authentique ainsi qu'une matière authentique contiennent automatiquement touta possibla technique ainsi qua le contenu moral et philosophique.

» S'il y a une crise morale, c'est une crise de la couleur, de la matière, du sang et de ses éléments, de la parole de la sonorité et ainsi de suite, avec lesquels on bâtit l'art ainsi que la vie.

» Et si mêma sur les tableaux il y a des montagnes de couleurs, si on y voit ou pas un objet, s'il y a beaucoup de paroles et de sonorité, cela ne lui donnera pas nécessairement l'authenticité [...]

» Comment est née, comment vit et comment s'éduque cette soi-disant chimie puisque c'est par ella qua se crée l'art, la vraie conception du monde et de la vie elle-même ?

» Elle se compose des éléments de l'amour et d'un certain naturel comme la nature même qui ne supporte ni méchanceté, ni haine, ni indifférence... »

MARC CHAGALL.

Extrait du « Discours d'Amérique », publié par *les Lettres françaises*, du 4 juillet 1963.



Juif en prière. Gravure sur bois 1922-1923

Le plafond de l'Opéra

Il a fallu qu'André Malraux devienne ministre des affaires culturelles pour que Chagall, en 1964, reçoive une commande officielle. En demandant à celui qu'il estimait être *« le plus grand coloriste vivant »* de peindre le plafond d'origine de la salle de l'Opéra de Paris, André Malraux devait déclencher une polémique, dont la peintre allait sortir triomphant.

On reprocha à Malraux de commettre un contresens en plaçant dans le dácor doré du Second Empire ce qu'il allait désigner lui-même comme *« un gigantesque nœud de chimère »*. Il fallut donner l'assurance que cette *« extravagance »* ne serait pas irréversible et que la composition originella de Lenepveu, peinte directement sur le cuivre de la coupole, serait scrupuleusement respectée et isolée da l'œuvre de Chagall par une légère coupola en plastique.

L'inauguration, le 23 septembre 1964, du nouveau plafond au cours d'une représentation da gala de *Daphnis et Chloé*, dans des décors de Chagall, fut un triomphe. *« J'ai voulu,* déclara le peintre, *chanter, tel un oiseau, sans théorie ni méthode, mettre là-haut un bouquet de couleurs qui reflèterait celles de la salle. »* N'acceptant aucune rémunération, Chagall fit don de ce travail à la France, pays dont il avait adopté la nationalité en 1937. On retrouve dans le plafond de l'Opéra des évocations de personnagas das opéras da Ramaau, de Wagner, de Debussy, de Mozart — qui évoluent entre les monuments de Paris.

Le plafond entraîna pour Chagall une série de commandes de pays étrangers. Ce fut d'abord le Metropolitan Opera de New-York, qui lui damanda da grandes décorationa murales pour la foyer, puis Israël lui commanda sa première tapisserie et une série da mosaïques pour la Knesset. En 1974, ses vitraux pour les trois fenêtres de la chapelle axiale de la cathédrale de Reims montrèrent qu'il savait s'inscrire dans un grand monument. Enfin, en 1977, il fut le premier peintre vivant à exposer ses tableaux au musée du Louvre.

« A cause de la couleur... »

C'était il y a dix ans, chez une dame très riche. On déjeunait entre des Rembrandt. La vedetta du repas, entre quatra ambassadaurs et trois PDG, était un vieux monsieur mal fagoté à l'œil rigolard, totalement étranger au léger snobisme ambiant at bien décidé à se faire le plus discret possible.

Rencontrer ce prophèta de l'apesanteur, pour un journalista que sa tendresse fait fondre, quella aubaine ! Il y avait un bon prétexte à l'aborder : je rentrais de Chicago, où j'avais longuement admiré le parallélépipède de plus de 2D mètres sur lequel Chagall, au pied des soixanta étages de la First Nationel Bank, a étalé la mosaïque da ses quatre saisons. *« Ah ! Chicago !* me confia-t-il à l'heure du café avec son inoubliable accent russe, *ils insistaient pour que j'aille là-bas pour l'inauguration. Mais je ne voulais pas. J'avais peur de mourir là-bas. On ne meurt pas à Chicago... »*

J'étais sur le point de partir pour Moscou. La conversation commençait à l'intéresser. Il tomba la veste sans s'occuper du reste de l'assistence et me dit : *« Ecoutez, allez donc à la galerie Tretiakov et comptez le nombre des œuvres de moi qui y sont exposées : une, deux peut-être. Ils en ont pourtant plein leurs réserves. J'y suis allé moi-même il y a quelques années, à l'invitation de Fourtseva, qui était ministre de la culture. Elle a donné une grande réception pour moi. Elle a fait un discours et m'a demandé : « Monsieur Chagall, c'est votre » pays, pourquoi ne restez-vous » pas ici ? » Vous savez ce que je lui ai répondu : « A cause de » la couleur. Je crois qu'elle n'a » toujours pas compris. »*

ANDRÉ FONTAINE.

Rétrospective à la Royal Academy de Londres

La première grande rétrospective Chagall en Grande-Bretagne se tient actuellement à la Royal Academy de Londres, où elle réunit près de deux cents œuvres du peintre, prêtées par des collections publiques et privées du monde entier.

Huiles, gouaches, vitraux, gravures et croquis de théâtre illustrent la longue et prolifique carrière de Chagell, depuis sas premiers débets à Selet-Pétersbourg jusqu'à ses plus récentes créations du Sud de la France. C'est la première fois que des œuvres datant des trente dernières années du peintre sont présentées en Grande-Bretagne, et l'artiste lui-même a puisé dans sa propre collection à cette occasion.

L'exposition de la Royal Academy est financée en partie par la First National Bank of Chicago. (Il y e près de dix ans, le peintre remettait aux citoyens de Chicago l'immense mosaïque, *les Quatre Saisons*, qui figure aujourd'hui au centre de la grande collection artistique de la banque.)

La fermeture, initialement prévue le 31 mars, avait, avant sa mort, été repoussée d'un jour avec l'accord du peintre, le produit des entrées devant aller à l'association *War on Want*, qui e lancé un appel pour combattre la famine en Ethiopie. Cette journée supplémentaire e été baptisée, à Londres, « Jour Chagall pour l'Ethiopie ».

CULTURE

Marc Chagall, l'enfant de Vitebsk

(Suite de la page 11.)

C'est à Berlin que l'éditeur d'art Cassirer lui proposa de faire une série de gravures sur le thème autobiographique de *Ma vie*, son livre de souvenirs qui paraît en 1922. C'est une grande période de gravure pour Chagall. L'année suivante, en 1923, le peintre est à Paris où Vollard, le marchand de Cézanne et des impressionnistes, lui demande d'illustrer *les Ames mortes* de Gogol et un peu tard, en 1927, le monde nouveau pour lui des *Fables* de La Fontaine.

Les surréalistes Eluard, Gala son épouse, Marx Ernst, leur ami, viennent le voir. Ce dernier, qui se cherchait encore en ces années-là, avait été frappé par la force psychique de cette peinture qui avait éveillé les feux de l'expressionnisme allemand des années 20. Et, dans ses premiers tableaux, on trouve des « vaches à la Chagall » ! Ils voulaient l'inviter chez eux, à la campagne, pour l'enrôler dans leur groupe. Il avait demandé à Robert Delaunay ce qu'il en pensait. « *Ne fréquentez pas ces gens-là* », lui avait-il conseillé...

Tôt ou tard, les choses ne devaient plus aller bien entre Chagall et les surréalistes. Ils aimaient chez lui l'expression du rêve mais se méfiaient de sa tendance mystique. Et, de son côté, il gardait ses distances avec la « peinture automatique », l'esthétique de l'esquisse et de l'inachevé. Pour lui, une œuvre doit être aboutie ; « *une peinture est chose vivante et un homme n'est pas une esquisse...* », confiait-il.

Le message biblique

La famille de Chagall avait été marquée par le hassidisme, mouvement mystique qui, au dix-huitième siècle, avait embrasé les esprits dans les ghettos est-européens. Dans un certain sens, sa peinture dépeignait cette mystique et ses danses extatiques au cours desquelles l'âme s'élève et s'envole en état de lévitation entre Dieu et Eros. C'est à partir de ces racines lointaines que l'art de Chagall dialogait avec la Bible et avec les icônes de Roublev – « *notre Cimabue* », disait-il.

Célébration mystique et conjuration du quotidien, la peinture chez Chagall résout son ambiguïté par l'expression de la fête, du plaisir, de l'amour et des fleurs... Poète aérien, amateur de peinture chair, il est toujours prêt à prendre le large pour voler au-dessus du monde, la tête à l'envers, énivré par l'éther des hauteurs.

Pour l'instant, Chagall découvre le France, son paysage, pastoral près de Toulon, le lac Chambon où il se laisse aller au plaisir de peindre des fleurs, et des feuilles des montagnes et ses bêtes qui ont parfois un frémissement nouveau. Le cirque ouvre une soupape à son besoin de fantaisie et d'émotions magiques.

Mais voici que Vollard lui demande d'illustrer cette fois la Bible. D'aller en Terre sainte s'imprégner du paysage avant d'en graver les images. Nous sommes en 1931. Rêverie, naturellement mystique. Chagall peint le paysage et rêve au Livre des prophètes. C'est le début de son œuvre peint pour le « message biblique » dont il va offrir, quarante ans plus tard, la totalité à la France, qui, sous le ministère aux affaires culturelles d'André Malraux, lui bâtira un musée *national* à Nice.

Après la Palestine, Chagall se rend, l'année suivante, en 1932, à Amsterdam à la recherche de Rembrandt. Il l'aime comme peintre et Rembrandt l'intéresse comme illustrateur de la Bible. Il s'est nourri de son œuvre. « *Je suis sûr que Rembrandt m'aime* », nous disait Chagall, pour dire en fait que lui, Chagall, aime Rembrandt comme un frère.

Peu avant la déclaration de la guerre, les tableaux de Chagall connaissent une montée des thèmes religieux. Ils deviennent dramatiques. C'est sa manière de dire son sentiment devant les menaces qui s'annoncent. Ils ternissent sa féerie. En 1941, le peintre fait partie de cette émigration aux Etats-Unis d'artistes européens qui fuient le nazisme. Parmi eux, Léger, Masson, Hélion, Max Ernst... Mais il ne se mêle pas trop à cette rencontre d'artistes de l'école de Paris avec leurs confrères américains, les uns fécondant les autres. Il est un cas à part. On le découvre dans les décors pour le théâtre : *l'Oiseau bleu*, de Stravinski, puis *Aleko*, de Tchaïkovski, joué d'abord au Mexique. Dans une mémorable exposition chez Pierre Matisse, Chagall avait montré ses œuvres, rapportées de Paris sous le bras, décadrées et enroulées...

Heureusement, tout ne fut pas dispersé. Et c'est avec des tableaux qui n'avaient pas attiré l'attention des collectionneurs américains qu'il ouvre sa première rétrospective en France au Musée national d'art moderne, qui voit le jour grâce à l'opiniâtreté de Jean Cassou. Il donne une part de ce qu'il avait rapporté dont *La Russie aux ânes et aux autres*, pour les nouvelles collections nationales.

Un événement douloureux devait marquer la vie et l'œuvre du peintre : la mort de Bella, sa femme, en 1944, après une brève maladie. Pour la première fois, Chagall cesse de peindre et, lorsqu'il reprend, ses tableaux en sont assombris.

La fin de la guerre entraîne une fastueuse période de consécrations des peintres pionniers de l'art contemporain. Les musées montrent de grandes rétrospectives de Picasso, Braque, Léger, Matisse. C'est le Musée d'art moderne de New-York qui ouvre le ban des rétrospectives Chagall, en 1946 suivi par l'Art Institute de Chicago, puis en Europe par notre Musée d'art moderne, les Musées des beaux-arts d'Amsterdam, de Turin, de Bâle et par la Tate Gallery de Londres.

Sur son chemin du retour en France, Chagall prend du recul et réfléchit à la peinture. Naguère, il était guidé par elle ; voici, à l'heure de la maturité, qu'il veut voir un peu plus clair dans le mystère d'une qualité picturale qui occupe de plus en plus le centre de ses préoccupations. La peinture de Monet s'impose à son esprit avec le grand tissu de picturalité des *Nymphéas*. Il trouve en Monet un frère. Il n'est pas un naturaliste qui imiterait la nature. C'est la nature même de l'homme que sa peinture exprime. Il contribue à une redécouverte de ce grand oublié de l'impressionnisme et en fait une relecture qui le place au premier plan. Les peintres abstraits américains louent Monet également, mais pour une autre raison : ils voient en lui un précurseur de la peinture abstraite lyrique. « *La qualité picturale, la peinture contemporaine ne sait plus ce que c'est*, nous avait-il dit un jour. *Elle imite le monde mécanicien, au lieu de regarder le monde vivant.* » Chagall parle de « chimie » de la couleur, de « tissu » de picturalité. C'est le critère absolu de toute peinture, au-delà des formes et du dessin, qui cède la place à une grande fusion de la lumière et de la matière.

C'est avec ces idées en tête qu'il retrouve Paris. Un Paris dont il avait rêvé à New-York et qu'il avait fini par intégrer dans son système d'invention picturale. L'essentiel, c'est d'intérioriser. Si la Russie le faisait courir, c'est qu'elle était en lui. Paris faisait désormais partie du paysage intérieur de Chagall. Et, comme pour sceller ce nouvel enracinement par la peinture, Chagall commence une série de tableaux sur Paris. En 1952, il épouse Valentine Brodsky, Vava, qui accompagnera l'homme et soutiendra le peintre. Un peu de la Russie tchékovienne est à la maison dans cette demeure toute neuve et toute blanche où le couple heureux s'était installé à partir de 1966, à Saint-Paul-de-Vence. Et cela stimule son imagination.

« Les Quatre Saisons »

C'est dans ce Midi, où il a vécu les vingt dernières années de sa vie, que Chagall commence à s'intéresser à l'art monumental. Le Père Couturier, qui veut renouveler l'art religieux, lui demande des vitraux. L'imagerie de Chagall, et surtout sa couleur, conviennent splendidement à la « peinture de lumière du vitrail ». Il en renouvelle l'éclat avec les vitraux de Metz, puis pour Jérusalem, les Nation unies, l'église Fraumunster de Zurich et, enfin, pour la cathédrale de Reims... Il faut placer dans son contexte son plafond pour l'Opéra de Paris. André Malraux, qui voulait rafraîchir le décors des grands théâtres nationaux, lui confie le plafond du Palais Garnier et, à André Masson, celui de l'Odéon. Ici, un surréalisme violent et convulsif, là un peintre féerique. Chagall peint *les Quatres Saisons* comme un bouquet de fleurs qui paraît étrange – mais faut-il s'en étonner ? – au début. Avec le temps, on le voit bien aujourd'hui, sa flamboyance picturale s'intègre tout naturellement aux ors baroques de l'époque napoléonienne dans un grand mariage de la sensualité et de la spiritualité.

La qualité picturale a toujours le dernier mot chez Chagall. Malraux, le visionnaire, avait bien remarqué que ce qu'on nomme la vision de Chagall, ce n'est pas l'acte de voir, mais de peindre.

JACQUES MICHEL.

Bibliographie

– *Le Monde de Chagall*, par Roy McMullen. Editions Gallimard. 1969.

– *Marc Chagall*, par Werner Haftmann. Editions du Chêne. 1975.

– *Chagall*, par W. Haftmann. Cercle d'Art. 1975.

– *Chagall*, par André Pieyre de Mandiargues. Editions Maeght. 1975.

– *Les Affiches de Marc Chagall*, présentation de Charles Sorlier. Préface de Léopold S. Senghor. Editions Draeger. 1975.

– *La Ruche et Montparnasse, une époque, des hommes et des œuvres*, par Jeanine Warnod. Weber éditeurs. 1978.

– *Marc Chagall et Ambroise Vollard*, présentation de René Sorlier. Editions Galerie Matignon. 1981.

– *Ma vie*, par Marc Chagall. Editions Stock. 1983 (réédition de l'ouvrage paru en 1922).

– *Le Message biblique*, présenté par Pierre Provoyeur. Editions Cercle d'Art. 1983.

MUSIQUE

« ARIODANTE », au Théâtre des Champs-Elysées

Le baroque triomphant

Georges Frédéric Haendel a fait son entrée à Paris pour la célébration de son tricentenaire avec une étincelante représentation d'*Ariodante* (1735), le 25 mars, merveilleusement chantée en particulier par Zehava Gal, dont l'air de triomphe au troisième acte fut l'un de ces moments radieux que l'on voudrait éterniser : air de résurrection, transcendance du temps, une musique à l'apogée de son pouvoir, définitivement sauvée.

Avec elle, deux dames aux voix moyennes, mais pulpeuses, dolentes et touchantes, Jenny Drivala (Ginevra) et Françoise Destembert (Dalinda) ; le haute-contre suave et fragile, comme sa démarche précautionneuse sur des cothurnes acrobatiques, d'Andrew Dalton pour le méchant Polinesso ; Gregory Reinhart en roi tonnant et débonnaire sur son socle ; Georges Gautier, Lurciano ardent, et l'Odoardo mélodieux d'Olivier Ferrer.

Les limites de la démonstration

Et surtout, à la tête de la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, enfin promue au plus haut niveau, Jean-Claude Malgoire, qui rend toute sa vie lumineuse, émouvante à cette œuvre fraîche comme au premier jour. La France a bien de la chance d'avoir sur son sol des chefs tels que lui, Christie, Gardiner et Herreweghe pour faire souffler ce grand coup de vent du baroque qui balaye aujourd'hui la musique.

Mais attention aux retours de flamme ! La mise en scène de Pier Luigi Pizzi déploie comme toujours des trésors d'intelligence, de culture et d'imagination, recréant à profusion les formes plastiques du baroque le plus échevelé et extasié. Ce sont les plafonds de Tiepolo, les gravures des vieilles éditions de l'Arioste (qui a inspiré le livret), les monuments funéraires, les fresques des églises, les statues de marbre qui s'animent sous nous yeux avec un art subtil dans le moindre détail.

Chacun des héros a auprès de lui un esclave noir, un mime, comme une marionnette, qui lui suggère ses gestes, le guide vers l'action, lui tient son épée, l'empêche de tomber, etc. « *Tout ainsi est théâtre*, écrit Pizzi, *tout est faux et sublimé dans ce « trompe-jeu »* (comme on dit trompe-l'œil), *tout est joué sans réalisme, bien sûr, dans l'esprit même du baroque. Les personnages prennent force à travers la musique et trouvent leur réalité dans le chant, comme s'il leur insufflait de l'oxygène et les amenait à l'existence.* »

On est certes ébahi par la virtuosité de cette démonstration poussée à l'extrême. Pourtant elle aboutit à surcharger la convention déjà très lourde de l'*aria da capo*, avec une ritualisation visuelle qui l'accable et dont la musique risque de ne pas se relever. Si ravissante que soit la « chorégraphie » du grand air désespéré d'Ariodante, avec ses flexions, ses redressements, ses pâmoisons entre les mains des esclaves, elle en déréalise l'émotion poignante jusqu'à la rendre purement formelle.

Sans doute fallait-il une fois, au début de cette nouvelle ère (1), faire ce brillant exposé sur le parallélisme entre les baroques plastique et musical, mais s'il devait se poursuivre systématiquement, on aurait vite envie de renvoyer l'opera seria au musée des antiques.

Mieux vaut sans doute chercher à traduire le naturel, la grâce, la poésie, la véhémence, l'héroïsme que Haendel a infusés dans sa musique, faisant ainsi imploser une forme évidée comme une coquille de noix avant de donner libre cours à son génie dans ses oratorios. Mais le spectacle du Théâtre des Champs-Elysées n'en est pas moins une folie pour les yeux et un délice pour les oreilles qu'on n'oubliera pas.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 30 mars, 1er et 9 avril (19 h 30).

(1) Le spectacle a été créé à la Piccola Scala de Milan en 1981 et repris ensuite à Nancy ; cf. *le Monde* du 18 octobre 1983.

MORT DU BARYTON GEORGE LONDON

Le baryton George London, dont la carrière a été interrompue en 1967 par une paralysie des cordes vocales, est mort le 24 mars à son domicile de New-York. Il était âgé de soixante-quatre ans.

[George London a été directeur artistique du Kennedy Center et directeur de l'Opéra de Washington. Auparavant, il a fait sa carrière en Europe. En 1949, il fait ses débuts dans *Aïda*, à Vienne où il reste pendant cinq saisons. Il chante Mozart, Verdi, Wagner, Richard Strauss et tient le rôle de Boris dans *Boris Godounov*, notamment au Bolchoï de Moscou – il est le premier Américain à avoir chanté sur cette scène.]





SPECTACLES

théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), opéra, 20 h : Wozzeck, livret d'Alban Berg, d'après le drame de Büchner.

☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 20 h : Hernani ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : Hôtel de l'homme sauvage.

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : l'Heureux Stratagème.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : la Donna et Olympe Dort.

☞ TEP (364-80-80) Théâtre 19 h : les Mémoires d'un Bounhoumme ; 21 h 15 : l'Engeance.

BEAUBOURG (277-12-33). Débats-rencontres : 21 h : Désir, d'A. Nevau ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI : 16 h : l'Envers de la forme : Nicolas de Staël, P. Samson ; 19 h, Beyrouth : A défaut d'être mort, de T. Rached ; Le mois du livre à la BPI. Ecrits en images : 16 h : Albert Cohen, de M. Soutter, B. Brecht, de H. Müller ; 17 h : Ciné-immatériaux (films et vidéos dans le cadre de l'exposition « Les Immatériaux » ; 19 h : Jean Genet, de P. Barnley ; Cinéma africain : renseignements en téléphonant au centre.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Ballet : 20 h 30 : Ballet du vingtième siècle (1er programme : G. Mahler/P. Henry).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Volpone, de Jules Romains.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ A-DEJAZET (887-97-34), 20 h : la Poussière de soleils ; 22 h 20 : Brecht opéra.

☞ AMANDIERS (366-42-17), 20 h 30 : Folies burlesques internationales.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) 20 h 30 : le Sablier.

☞ ARCANE (338-19-70), 20 h 20 : le Terrier.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Moi-29e à l'ombre ; 18 h 30 : Une heure avec Obey.

☞ ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite.

☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, 20 h 30 : Roméo et Juliette ; Salle C.-Bérard, 20 h 30 : Impasse-Privé.

ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : Mani Palaarions.

☞ BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Othello III, 3.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 21 h : Cocktail.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : la Maison de Bernarda Alba. Th. de la Tempête (328-36-36), 21 h : le Premier amour. ☞ Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables ; Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Lulu.

CINQ DIAMANTS, 20 h 30 : les Femmes fatales.

CISP (343-19-01), 21 h : les Misérables.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), La Resserre, 20 h 30 : le Dernier jour d'un condamné ; Galerie, 20 h 30 : Le plus heureux des trois.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : 15 h 30 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 20 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h 15 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, au bar, un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Tête de bois ; 22 h : Scènes de ménage.

DEUX PORTES (361-24-51), 20 h 30 : Condamné à mort-Camille.

☞ EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : Relax.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 20 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), 18 h 30 : Dernier bain ; 20 h 20 : Big Bang dans l'île de Callisto.

☞ ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Tragédie dans les classes moyennes.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's palace.

☞ ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : la Parenthèse de sang.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 20 : les Hivernants.

☞ ESSAION (278-46-42), I. 17 h 45 : le Chant profond du Yiddishland ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. 19 h et 21 h : le Combat de Tancrède et de Clorinde.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), 21 h : Un homme véritablement sans qualité.

☞ FONTAINE (874-74-40), 20 h 20 : Orphée aux enfers.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), 20 h 30 : Atlantide ma mort.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Lou Andreas-Salomé.

☞ MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : la Porte-la Crise.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 20 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau. Petite salle, 20 h 45 : les Fantasmes du boucher.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Petite salle 21 h : Tchekhov Tchekhova.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Double foyer.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h 30 : Petite suite pour femme-solo ; 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SALLE VALHUBERT (584-30-60), 20 h 30 : Ruy Blas.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 20 : l'Écume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos ; 22 h 15 : Et si Beauregard n'était pas mort.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 20 : Astro Folies Show.

☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le Lion.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67), 20 h 20 : la Passion à Ménilmontant.

THÉATRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87), 20 h 30 : le Grand déménagement.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : la Madeleine Proust en forme.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16). I. 22 h : Ce qui est bon dans la tarte. – II. 22 h : l'Ascenseur.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Petite salle 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.

☞ THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 18 h 30 : le Journal d'un fou ; 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen Cru.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : la Serre.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : 2 000 moins 15 ; 21 h 30 : Baby or not Baby ; 22 h 30 : Chants d'elles.

Vendredi 29 mars

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle !

BOURVIL (373-47-84), 20 h 15 : la Grosse Bébête de maître Jeanjean ; 21 h 15 : V en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 20 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (631-13-62), à 20 h 30 : Paroles et musique.

PETIT CASINO (278-36-50) 21 h : Des Gratte-cul dans la crème fraîche ; 22 h 15 : Viola volat.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : la Voix humaine.

La danse

☞ BASTILLE (357-42-14), 21 h, Trahisons-Men.

☞ ESPACE KIRON (373-50-25), à 20 h 30 : Danse Boto.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Cie A. Germain.

Opérettes

CASINO DE PARIS (285-00-39), 20 h 30 : Hourra papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 20 : A. Watts (Schubert, Brahms).

☞ Lucernaire, 20 h : J. Haguenauer, F. Pierre, P. André, P.-H. Xuereb (Beethoven, Liszt, Bax...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Ensemble Nuove Musiche, H. Ledroit (Scarlatti).

Théâtre de la Renaissance, 18 h 30 : Ensemble polychromies, dir. D. Barda (Mozart, Dvorak, Strauss).

Eglise anglicane Saint-Georges, 19 h 30 : D. Colnot, A.-M. Beck, dir. : A. Shaw (Pergolèse).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : Bout de chou, de H. Wulschleger ; 19 h : 70 ans d'Universal : Quand siffle la dernière balle, de H. Hathaway ; 21 h : Cinéma japonais (S. Hidari) : le Chant du chariot, de S. Yamamoto.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Classiques du cinéma mondial : la Femme de nulle part, de L. Delluc ; 17 h : Sur le Bowery, de L. Rogosin ; 19 h : 20 ans du Festival de Pesaro : Meurtre d'un bookmaker chinois, de J. Cassavetes.

Les exclusivités

ALPHABET CITY (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ANTARCTICA (Jap.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sue., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Miramar, 14e (320-89-52). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

LE COW-BOY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (561-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

DUNE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

EL NORTE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

GREMLINS (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumières, 9e (246-49-07).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

MISSION NINJA (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). – (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES NANAS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA PART DES CHOSES (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PIANOFORTE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RACINES NOIRES 1985 – FESTIVAL DE FILMS ANTILLAIS ET BRÉSILIENS – BLACK STARS ON SILVER SCREEN, CINÉMA AFRICAIN : Latina, 4e (278-47-86) ; Centre Georges-Pompidou, 4e (277-12-33).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA RIVIÈRE (A., V.O.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROMANCE DU FRONT (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

SAC DE NŒUDS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (326-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Forum Orient express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SOS FANTOMES (A., v.o., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

STALINE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94).

TRAIN D'ENFER (Fr.) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

VARIETY (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

VOYAGE A CYTHERE (Grec, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (561-10-60).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BAISER DE TOSCA, film suisse de Daniel Schmid, v.o. : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (335-21-21)

FALLING IN LOVE, film américain de Ulu Grosbard, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS, film américain de Martin Brest, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT, film cubain de Tomas Gutierrez Alea, v.o. : Latina 4e (278-47-86) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LADYHAWKE LA FEMME DE LA NUIT, film américain de Richard Donner, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

PARTIR, REVENIR, film français de Claude Lelouch : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75).





COMMUNICATION

M. Pierre-Henri Arnstam est nommé directeur de la rédaction d'Antenne 2

Le départ de M. Albert du Roy *« pour raisons personnelles »* de la direction de la rédaetion d'Antenne 2 (*le Monde* du 29 mars) a été annoncé officiellement jeudi 28 mars par la présidence de la chaîne, qui a nommé pour le remplacer soo adjoiot, M. Pierre-Henri Arnstam. Ce dernier sera lui-même assisté du responsable des journaux du matin, M. Paul Nahon, qui prend le titre de directeur adjoint.

Ce retrait inopiné du « patron » de la rédaction après seulement quatre mois de règne a provoqué des remous, jeudi, lors de la réunion au cours de laquelle M. Jean-Claude Héberlé, PDG d'A 2, a annoncé le départ de M. du Roy, tout en évitant de répondre aux questions les plus « poiotues » des membres de la rédaction. M. du Roy a dû revenir devant les journalistes rassemblés pour leur apporter des apaisements, tout en refusant de s'expliquer plus avant sur les raisons de son départ. Les sections syndicales SNJ et CFDT d'Antenne 2 s'élèvent, dans deux communiqués séparés, contre le refus de M. Jean-Claude Héberlé de répondre aux questions des journalistes à propos du départ d'Albert du Roy, départ qu'il aurait, selon eux, qualifié de *« péripétie »*.

Lors de eette même réunion, M. Arnstam a précisé que le plan de restructuration de la rédaction, qu'il doit présenter ce vendredi 29 mars *« est celui mis sur pied par Albert du Roy »*. Il se confirme d'autre part que M. Robert Chapatte quittera la direction du service des sports le 15 avril et qu'il sera remplaeé par M. Cbristian Quidet, ancien responsable dn même service sur TF 1, démissionnaire en 1981 et, depuis, directeur de la rédaction du magazine *Télé-Poche*. M. Robert Chapatte devieot conseiller à la présidence d'A 2.

En ce qui concerne MM. Jacques Martin et Philippe Bouvard, dont les départs avaieot été annoncés par certains organes de presse, M. Pierre Wiehn a précisé que tous deux souhaitent en effet mettre fin aux émissions qu'ils animent actuellement, « Dimanche Matin » et « Le petit théâtre de Bouvard », mais qu'ils sont en discussion avec les responsables de la chaîne pour mettre au point de nouveaux programmes pour la rentrée de septembre 1985.

[Né le 15 juin 1947 à Casablanca (Maroc), M. Paul Nahon, licencié en sciences économiques, débute dans le journalisme en 1968 à l'Agence centrale de presse, avant de passer en 1970 au service de politique étrangère de Radio Monte-Carlo. Entré à Antenne 2 comme reporter de politique étrangère en 1973, il devient chef de ce service en 1977. En janvier dernier, il prend la responsabilité des journaux de le tranche du matin sur A 2.]

[Né le 30 janvier 1946 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), M. Pierre-Henri Arnstam, diplômé d'études supérieures de philosophie, entre au service des actualités télévisées de l'ORTF en 1965. Licencié après la grève de mai-juin 1968, il fonde avec Roger Louis l'unité de production privée Scopcolor.

M. Pierre-Henri Arnstam réintègre la télévision en 1970 dans l'équipe « Information première » que dirige Pierre Desgraupes. Nommé en 1978 rédacteur en chef adjoint à Antenne 2, chargé des opérations exceptionnelles, il en devient un des rédacteurs en chef en 1981, délégué à l'organisation de la rédaction et à la coordination avec les autres services. En décembre 1982, il est nommé directeur adjoint de la rédaction au côté de M. Albert du Roy, chargé de la responsabilité de l'organisation et du développement.]

Mille lecteurs-propriétaires de « l'Evénement » tiennent leur première assemblée

En réunissant dans un grand hôtel parisien plus d'un millier de lecteurs-actionnaires de *l'Evénement du jeudi*, M. Jean-François Kahn a reçu, jeudi soir 28 mars, la plus belle récompense de ses efforts pour assurer à son journal un financement original et garant d'indépendance. Les actionnaires s'étaient déplacés massivement, ou fait représenter, à cette première assemblée générale extraordinaire, sûrs désormais de la viabilité de la formule et demandeurs, comme l'a indiqué un vote, *« du maximum de démocratie »*.

Assurément, ces gens qui se pressaient jeudi dans un salon de l'hôtel Nikko pour signer les feuilles de présence avant de pénétrer dans l'immense salle de réunioo avaient bien quelque chose en commun, dans la diversité des âges, des sexes, des origines et sans doute des professions. Quelques têtes blanches, un bébé, mais beaucoup de jeunes adultes. Un flot de serviettes, attachés-cases, des vagues de lunettes, des rangées de cravates, mais aussi plusieurs sacs à provision, sacoches d'étudiants ou accessoires baba. Quelques légions d'honneur, plusieurs artistes fauchés, et un mélange d'accents de Clermont, de Paris, d'Aix-en-Provence et de Pointe-à-Pitre. Ces gens-là — comment dire — avaient malgré tout l'air d'être en groupe. Ou plutôt en club.

Un club de copropriétaires qui, au fil des discussions touchant à leur journal, ses structures, sa santé, son contenu et son avenir — JFK répondant à la tribune aux questions écrites et orales, — manifestaient leur attachement à quelques idées.

En premier lieu, l'indépendance du journal. A l'égard des pouvoirs, des partis, cela allait sans dire — à l'égard des publicitaires également. Pas de publiphobie, bien sûr, voilà qui serait du luxe. Simplement le souci, comme l'expliquait JFK, de ne pas perdre le bénéfice d'une indépendance acquise avec l'actionnariat par un financement par trop soumis à la publicité. *« La pub est une recette d'appoint — jamais plus de 35 % du budget — et devra le rester. »*

En second lieu, un désir de démocratie et de participation. Les actionnaires de *l'Evénement* se veulent, se rêvent différents des autres, et le sentiment d'une aventure collective était flagrant. A quoi bon alors réserver, comme prévu initialement dans les statuts, le droit de participer aux assemblées ordinaires aux propriétaires de cinq actions ou plus ? Jean-François Kahn soumit au vote l'idée de rabaisser de cinq à deux le seuil oécessaire. Qoelques participants exprimèrent une certaine déception — *« on pénalise ainsi ceux qui ont fait l'effort d'acheter cinq actions »*, — mais le vent de la démocratie balayait toute la salle, qui vota allégrement et à main levée le changement demandé.

Il était bien 21 heures, mais on oubliait l'heure. Le vote avait distrait, certains se dissipaient, la bonne humeur gagnait... Les questions toujours affluaient. Qui a le pouvoir ? Qui fait partie du directoire ? Quels chiffres d'abonnements et de ventes à Paris, en province, à l'étranger (1) ? Comment décentraliser le club « Evénement » ? Pourquoi tant de sondages ? Et pourquoi pas une « tribune » ouverte aux actionnaires ?... Ah ! mais. Voilà ce que c'est d'être « copropriétaires ».

ANNICK COJEAN.

(1) Diffusion : entre 25 000 et 30 000 exemplaires sur Paris-surface ; autour de 110 000 exemplaires, selon Jean-François Kahn, en diffusion totale, dont 12 000 abonnements.

M. Roger Lancry chevalier de la Légion d'honneur

Une assistance très nombreuse se pressait dans un grand hôtel de Montparnasse, le jeudi 28 mars, pour assister à la remise de la croix de chevalier de la Légion d'honneur à l'une des figures les plus marquantes du monde de la presse écrite : M. Roger Lancry, président de la Mutuelle nationale de la presse, du Livre et des industries connexes (MNPL) et secrétaire du Comité intersyndical du Livre parisien CGT.

Le ministre du travail, M. Michel Delebarre, était présent, et plusieurs de ses collègues du gouvernement s'étaient fait représenter. Diverses personnalités du mouvement mutualiste et du syndicalisme, ainsi que plusieurs directeurs de journaux, dont M. Robert Hersant, avaient tenu à venir féliciter le récipiendaire, qui a fait ses premières armes dans la profession à l'âge de quatorze ans comme lithographe. M. Lancry a répondu avec beaucoup de vigueur et de bonne humeur au discours de celui qui lui avait remis sa décoration, M. René Laborie, lui-même ancien président de la MNPL.

● *« Le progrès des enfants »*. — Le quotidien lyonnais *le Progrès* publiera chaque mardi, gratuitement, à partir du 2 avril, huit pages spéciales intitulées « Le progrès des enfants », dont la dernière, en particulier, sera entièrement ouverte aux jeunes lecteurs (neuf à douze ans). Le lancement se fera sur l'édition Lyon-Villeurbanne.

● *Quatre quotidiens créent le GIE « Bourgogne-Télématique »*. — Quatre qootidiens régionaux de Bourgogne viennent de s'associer pour constituer ensemble un groupement d'intérêt économique : Boorgogne-Télématiqne. Ayant pour but de faciliter ou développer l'activité de ses membres dans le domaine de la télématique et de mettre en place des services Vidéotex, ce groupement réunit *le Bien public* pour la Côte-d'Or, *le Courrier de Saône-et-Loire*, *le Journal du Centre* pour la Nièvre et *l'Yonne républicaine*. Son siège est à Dijon. *Le Bien public* possède déjà un service télématique expérimental diffusé sur le réseau Transpac.

● *« Croissance des jeunes nations » fait peau neuve.* — Cette revue, fondée il y a vingt-quatre ans par M. Georges Hourdin, alors PDG du groupe de presse de *la Vie catholique*, s'était intéressée, avant les autres, aux pays en voie de développement. Si elle change de formule au moment où le tiers-mondisme est passé de mode et subit même des attaques d'une gauche qui lui était acquise, ce n'est pas pour renier ses origines. Ao contraire, le premier numéro de *Croissance des jeunes nations*, nouvelle série, lance le débat : « Le tiers-mondisme au rencart ? ». La parole est donnée d'abord au président de l'association Médecins sans frontières, qui a récemment animé un colloque mettant en question le tiers-mondisme, et les réactions d'autres spécialistes seront publiées par la suite.

La véritable nouveauté de *Croissance* cuvée 1985, outre sa maquette réussie, réside dans sa volonté d'élargir ses horizons en s'ouvrant aux cultures non occidentales.

● ERRATUM. — Une erreur s'est glissée dans le compte d'exploitation de *la Croix* (*le Monde* du 29 mars) au sujet de la baisse des ventes de ce journal en 1984 : il convenait de lire 1,67 % de moins (et non pas 13,7 %).

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 29 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Le jeu de la vérité : Annie Girardot.
Emission de P. Sabatier, avec J.-P. Buccolo, Line Renaud, Richard Berry, Eric Charden, Elaine Page, Barbara Dickson et Madère.
Toutes les questions que vous avez toujours voulu lui poser sans jamais oser le faire.

21 h 50 Téléfilm : D'amour et d'eau chaude.
De Jean-Luc Trotignon, avec M. Alloin, G. Matchoro
Un couple rame sur la Seine, fuyant vie future, guerre nucléaire ; Rose sort de prison et cherche un homme... Petite chronique sur un monde de gens qui ont tous un vélo dans la tête. Se veut drôle et émouvant. Mais le « poétique » est appliqué.

23 h 15 Journal.

23 h 35 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
De J.-P. Petrolacci et G. Conchon, réal. P. Planchon et S. Friedman. Avec P. Hatet, G. Marchal.
La mort de Quentin fait grand bruit ; même à Paris. Les démêlés familiaux autour de la succession Berg sont toujours à l'ordre du jour, sauf pour Armand qui ne pense qu'à Anne, laquelle a disparu. Mais de nouveaux signes accréditent la thèse de l'assassinat de Quentin, que la police aurait peut-être reçu l'ordre de camoufler en suicide. Enorme...

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Réussir au féminin », sont invités : Denise Bombardier (Une enfance à l'eau bénite), *Jean Chalon* (le Lumineux Destin d'Alexandra David-Neel), *Francine Gomez* (On ne badine pas avec la politique), *Katherine Pancol* (Scarlett, si possible), *Yvette Roudy, ministre déléguée auprès du premier ministre pour les droits de la femme* (A cause d'elles).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Ernst Lubitsch) : Haute Pègre.
Film américain d'E. Lubitsch (1932), avec M. Hopkins, K. Francis, H. Marshall, C. Ruggles, E. Everett Horton (v.o. sous-titrée. N.).
Un homme et une femme, cambrioleurs mondains, tombent amoureux l'un de l'autre et s'associent. L'homme s'éprend d'une riche Parisienne qu'ils avaient décidé de voler. Dans un univers de palaces et de salons, une comédie d'une élégance et d'une amoralité raffinées. Le bonheur du divertissement selon Lubitsch. Le brio tout particulier du cinéaste et de ses acteurs.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Welcome to America.
Magazine d'information d'André Campana.
Un reportage de Marian Marzynki sur ces derniers immigrés qui arrivent à Chicago : des Polonais qui ont fui un régime et découvrent l'Amérique. Leur aventure, leur trajet.

21 h 30 Journal.

21 h 50 Décibels de nuit.
Emission de rock présentée par Jan-Lou Janeir.
Avec Agathe du groupe Regret, Rita Mitsouko et divers groupes de Lille, Poitiers, Clermont-Ferrand...

22 h 35 Série : Allegoria.
Girodet : peintures du Louvre.

23 h 40 Prélude à la nuit.
Sonate pour deux pianos et percussions, *de B. Bartok, par K. Kumura et G. Tacchino (pianos), H. Iwaki et M. Ventula (percussions).*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; 17 h 10, Belle et Sébastien ; 17 h 40, Maupassant ou la vie simple ; 17 h 55, Identités paysannes ; 18 h 5, Thalassa ; 18 h 35, Quoi de neuf (l'actualité du disque et du livre) ; 18 h 50, Atout PIC ; 19 h, Janique Aimée ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

21 h, le Deuxième Souffle, film de J.-P. Melville ; 23 h 25, les Filles de Grenoble, film de J. Le Moigne ; 1 h 5, les Désirs de Melody in love, film de H. Frank ; 2 h 20, Johnny Hallyday au Zénith ; 3 h 10, Chaleur et Poussière, film de J. Ivory ; 5 h 15, le Rayon bleu, film de J. Liebermann.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Rencontre avec... : Marie Magdeleine Davy.
21 h 30 Black and blue : Et si c'était vrai.
22 h 30 Nuits magnétiques : le Mali.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de Baden-Baden - hommage à Pierre Boulez) : *Répons*, de Boulez par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, sol. U. Holliger, harpe, G. Cramer, Y. Sugawara, pianos...
22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; à 24 h, Musique traditionnelle de Syrie.

Les programmes du samedi 30 et du dimanche 31 mars se trouvent dans « le Monde Loisirs »

CARNET DU Monde

Décès

— Toulouse. Gragnague.

Mme Georges Bouchet,
Mme Maryse Bouchet,
M. Francis Rigal,
Fanny Rigal,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Georges BOUCHET,

survenu le 23 mars 1985.

— Mme Paul Cansot,
son épouse,
M. et Mme Jean-Luc Cansot
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul CANSOT,
ordre national du Mérite,
directeur départemental des impôts,
chef de bureau
au ministère de l'économie,
des finances et du budget,

survenu le 28 mars 1985,
à l'âge de cinquante-huit ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 1er avril, à 15 heures, au cimetière de Moncontour (Côtes-du-Nord).

72, rue du 11-Novembre,
6, résidence du Parc,
94700 Maisons-Alfort.

— Mme Francis Dumas,
M. et Mme Herbert Fritz
et leur fils,
M. et Mme Pierre Dumas
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Dumas,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Guerre, Deler, Legay, Richard, Besson,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Me Jacques DUMAS,

avocat à la cour,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
chevalier du Mérite maritime,
médaille d'or
de la jeunesse et des sports,
président de la Confédération mondiale
des activités subaquatiques,
président honoraire
de la Fédération française d'études
et de sports sous-marins,

leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et allié,

survenu le 22 mars 1985, à Agadir (Maroc), dans sa cinquante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 1er avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, 75008 Paris.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière communal de Gray (70100 Haute-Saône), le même jour, à 17 heures, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5 bis, rue Henri-Thirard,
94240 L'Hay-les-Roses.

[Né en 1928 à Dijon, Jacques Dumas s'inscrit au barreau de Paris en 1950. Passionné d'histoire, il consacre tous ses loisirs à l'archéologie sous-marine. Il découvre plusieurs épaves antiques et publie, en 1967, un ouvrage de référence : *la Plongée sous-marine et le Droit*. Il sera président de la Fédération française d'études et de sports sous-marins et, en 1959, participe à la fondation, à Monaco, de la Confédération mondiale des activités subaquatiques, qu'il préside à partir de 1973. Jacques Dumas dirigeait les fouilles entreprises, en 1983 pour retrouver les restes de la flotte française coulée à Aboukir après l'expédition d'Egypte.]

— Le bureau exécutif de la Confédération mondiale des activités subaquatiques (CMAS).
Le comité directeur de la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM),

ont l'immense tristesse de faire part du décès de leur président, président honoraire et ami,

Me Jacques DUMAS,

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
chevalier du Mérite maritime,
médaille d'or
de la jeunesse et des sports,

survenu le 22 mars 1985, à Agadir (Maroc), dans sa cinquante-neuvième année.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 1er avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, à Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

CMAS, 34, rue du Colisée,
75008 Paris.

FFESSM, 24, quai de Rive-Neuve,
13007 Marseille.

— Mme Jacques Naulleau,
sa mère,
M. Olivier Naulleau,
M. et Mme Régnault-Charles Naulleau
et leurs enfants,
M. Vincent Naulleau,
M. François-Jacques Naulleau,
Le général et Mme Varenne
et leurs filles,
Mlle Pauline Naulleau,
ses frères, sœurs, beau-frère, belle-sœur,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

docteur
Henri-Jacques NAULLEAU,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique
à la faculté de médecine de Paris,

muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu, le 25 mars 1985, dans la stricte intimité.

Angers.

Anniversaires

— Il y a quatre ans, le 30 mars, mourait à Delhi, notre cher amour,

Hugues COSTA,

à l'âge de vingt-deux ans.

Tous ceux qui l'ont aimé uniront leur pensée vers lui.

Messes anniversaires

— Un *Te Deum* à la mémoire de

M. Armik DJAMALIAN,
décédé le 19 février 1985, sera célébré par Mgr Knude Nakashian, le 31 mars, à 10 h 30, en l'église apostolique arménienne, 15, rue Jean-Goujon, à Paris-8e.

INFORMATIONS « SERVICES »

L'heure d'été appliquée dimanche 31 mars

L'Europe se met à l'heure d'été dès dimanche 31 mars. A 2 heures, dans la nuit de samedi à dimanche, les pendules et les montres seront avancées d'une heure, de sorte que tous les pays d'Europe, y compris l'URSS, adopteront l'heure GMT + 2 jusqu'au 29 septembre. Seules la Grande-Bretagne et l'Irlande, dont les réseaux ferrés sont indépendants, attendront encore deux semaines pour se mettre à l'heure estivale. L'Irlande, elle, reste à l'heure d'hiver toute l'année.

Ce changement d'horaire, généralisé depuis 1976, rencontre toujours des adversaires. M. Jean-Michel Boucheron, député (PS) de Charente, observe par exemple que les cultivateurs sont *« aux champs quand le reste du pays regarde la télévision le soir »* et que, d'autre part, les ouvriers du bâtiment reprennent ainsi le travail en pleine chaleur l'après-midi (14 heures correspondant au midi solaire). D'autres constatent que le changement perturbe les enfants d'âge scolaire et les pensionnaires de maisons de retraite, contraints de se plier à des horaires artificiels.

Les écologistes, à leur tour, partent en guerre contre l'heure d'été. Comme leurs collègues allemands et suisses, les Amis de la Terre ont dénoncé le changement d'heure comme *« une économie de bout de chandelle »*, soit moins de 1 % de la consommation totale d'énergie en France, assurée l'été par le nucléaire et non le pétrole. Surtout, affirment-ils, le décalage d'une heure déplace la pointe de circulation de l'après-midi en la rapprochant des heures les plus chaudes de la journée. Or, selon eux, la chaleur augmente la réaction des rayons ultraviolets sur les gaz d'échappement des voitures, rendant d'autant plus dangereuse l'action de l'ozone par photo-oxydation. L'heure d'été contribuerait ainsi à renforcer les effets néfastes de la pollution atmosphérique sur la santé des hommes et des végétaux.

EN BREF

COLLOQUE

MORITURI. – Le Centre d'étude et d'action sociales des Côtes-du-Nord (CEAS) organise les 23 et 24 avril à Saint-Brieuc un colloque sur le thème : La souffrance de celui qui meurt : soins médicaux et psychologiques, traitement de la souffrance, accompagnement des mourants, problèmes éthiques.

★ **CEAS, 18, rue Abbé-Vallée. 22 000 Saint-Brieuc. Tél. : (96) 33-48-78.**

CONCOURS

AMÉNAGEMENT D'AGENCES BANCAIRES. – La SFICA, une organisation européenne de conception et d'aménagement d'ensembles de bureaux, lance un concours sur « l'aménagement des agences bancaires à l'heure de l'informatique ».

Ce concours est ouvert aux architectes d'intérieur et designers. Les candidats devront être de nationalité française, belge ou suisse ; ils devront être âgés de moins de trente-cinq ans à la date limite d'inscription. Le premier prix est de 50 000 F : quatre autres prix, d'un montant total de 30 000 F, seront attribués.

La date limite d'inscription a été fixée au 15 avril 1985. Les résultats seront annoncés le 15 septembre 1985.

★ **SFICA 44, rue des Petites-Ecuries, 75010 PARIS. Téléphone : 246-92-66.**

LES OIES DE LA CAPITALE. – La Ville de Paris et la société des Amis du jouet organise un concours ouvert à toutes les classes des écoles élémentaires (publiques ou privées) de la capitale. Il s'agit de concevoir un jeu de l'oie sur le thème : *« La Ville de Paris, son histoire, sa vie au passé, au présent, au futur. »* Les maquettes doivent être déposées dans les mairies d'arrondissement le 30 avril au plus tard. Deux jeux seront retenus par arrondissement. Les quarante projets sélectionnés seront exposés à l'Hôtel de Ville.

SOLIDARITÉ

LES DAMES DE BONTÉ. – Fondée en 1617 par saint Vincent de Paul sous le nom de « Dames de charité », la Fédération française des équipes de saint Vincent regroupe 10000 bénévoles. Il y en a plus de 200000 dans le monde. Ces femmes chrétiennes, fidèle à l'esprit de « M. Vincent » se sont donné pour but *« l'écoute de ceux que personne n'entend »* : les chômeurs, les délinquants, les isolés, les marginaux, les personnes âgées, les migrants, les familles en difficultés, etc. Trois actions prioritaires actuellement : les « Pains partagés » (repas servis aux sans-ressource) ; un club accueil destiné aux cadres en difficulté de carrière, et l'accueil et le soutien aux détenus et à leur famille. Elles organisent du 16 au 19 avril un séminaire à Lourdes pour mieux faire connaître leur action.

★ **Fédération française des équipes saint Vincent. 67, rue de Sèvres. 75006 Paris. Tél. : (1) 544-17-56.**

LA VIE DERRIÈRE SOI. – Les Petits Frères des pauvres et les Amis des Petits Frères se consacrent sans relâche aux plus déshérités, notamment aux personnes âgées démunies et isolées. Ils leur apportent leur soutien par des visites à domicile, une aide financière ou juridique, l'organisation de séjours en maisons ou appartements d'accueil, de fêtes etc. Vous pouvez les aider par vos dons (CCP Paris 2463 98 E).

★ **Les Petits Frères des pauvres. 64, avenue Parmentier 75011 Paris. Tél. : (1) 700-75-55.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du vendredi 29 mars :

DES DÉCRETS

● Modifiant certaines dispositions relatives à l'activité et au contrôle des établissements de crédit.

● Relatif à la mise en état d'examen et à la production des comptes de gestion des comptables des collectivités et établissements publics locaux et des établissements publics régionaux.

● Autorisant pour une nouvelle période de cinq ans la société d'aménagement foncier et d'établissement rural de la Réunion à exercer le droit de préemption institué par l'article 7 de la loi du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 30 MARS

« Les serres du fleuriste municipal » (grande serre tropicale, serres de production et, sous réserve, serres de collection), 10 heures, entrée direction des parcs et jardins, 3, avenue de la porte-d'Auteuil (Les Amis de la Terre à Paris).

« Michel-Ange et Raphaël aux Cimes », 15 heures, 80, rue Taitbout.

« La crypte archéologique de Notre-Dame », 15 heures, devant entrée crypte (Paris autrefois).

« Talleyrand jeune », 15 heures, métro Saint-Sulpice.

« Le Père Lachaise méconnu », 10 h 30, sortie escaliers mécaniques.

« L'impressionnisme », 10 h 30, entrée exposition Grand Palais ; 14 h 30, hall du Grand Palais ; 18 h 30, entrée rue Clémenceau.

« L'Egypte ptolémaïque au Louvre », 14 heures, devant la Victoire de Samothrace.

« Les salons du ministère de la Marine », 14 h 30, 2, rue Royale.

« Le Panthéon », 14 h 45, devant la grille.

CONFÉRENCES

15 heures, 17, rue de la Sorbonne, amphithéâtre Guizot, Jean Steens pour son livre *Loyse Labé, poétesse du XVI[e] siècle*. Eulalie Steens pour son livre *l'Astrologie chinoise*.

15 h 30, 12, rue Sainte-Anne, projection du documentaire *Pour le meilleur et pour le pire* (comment la télévision présente le couple japonais).

18 heures, 26, rue Bergère, « Visages et planètes ».

SERVICE NATIONAL

RECENSEMENT DES FRANÇAIS NÉS EN 1967

Le ministère de la défense communique :

Les jeunes gens nés en juillet, août, septembre et octobre 1967 doivent impérativement se faire recenser en avril 1985.

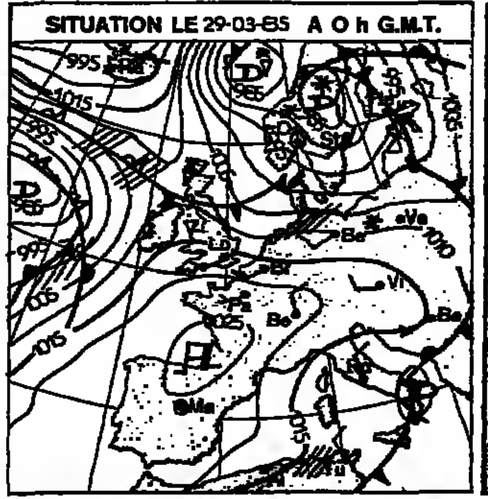
Cette démarche peut être effectuée dès le mois de mars par les intéressés ou leur représentant légal.

Lors de leur recensement à la mairie, les jeunes gens reçoivent un récépissé de recensement leur indiquant le bureau du service national (BSN) qui sera chargé de les administrer, ainsi qu'une brochure intitulée *le Service national et vous*.

Les jeunes gens qui omettent de se faire recenser le sont d'office par la mairie de leur lieu de naissance avec les inconvénients qui peuvent en résulter pour eux par la suite, par exemple ; ils ne pourront pas postuler le moment venu à un report d'incorporation au-delà de vingt-trois ans (candidats à un poste scientifique, à la coopération, à l'aide technique, médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires).

MÉTÉOROLOGIE

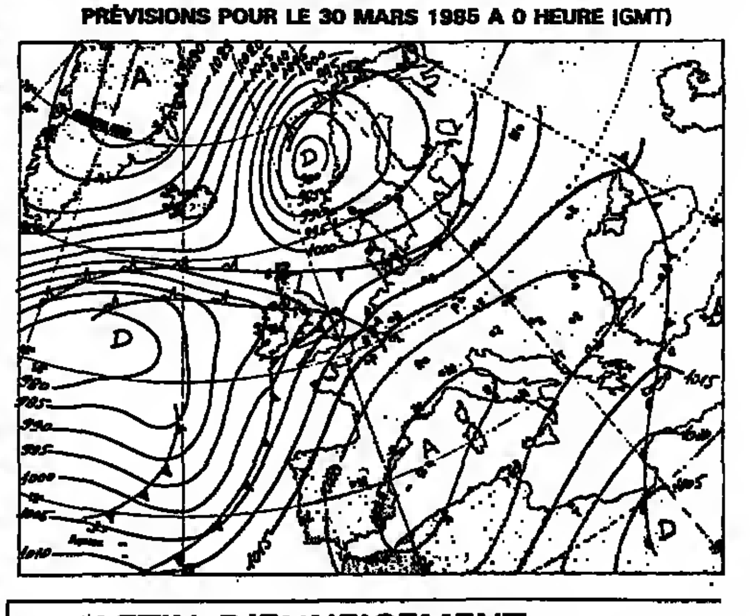
SITUATION LE 29-03-85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 30-3-85 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 30 MARS 1985 A 0 HEURE (GMT)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 29 mars à 0 heure et le samedi 30 mars à 24 heures.

Le flux de sud-ouest qui va progressivement se généraliser à tout le pays est associé à une remontée sensible des températures ; une perturbation atlantique traversera samedi les régions du Nord-Ouest.

Samedi matin, un temps clair ou peu nuageux prédominera sur une grande moitié sud-est du pays, avec encore quelques gelées observées de l'est du Massif Central à la Bourgogne et aux Alpes.

En revanche, les nuages seront abondants dès le matin de la Vendée et de la Bretagne à la Normandie et au Nord ; quelques faibles pluies ou bruines seront observées près des côtes de la Manche. Sur ces régions, les températures minimales, en hausse, seront voisines de 8 à 10 degrés. Au cours de la journée, le ciel restera ou deviendra très nuageux ou couvert des pays de la Loire au Bassin Parisien et au Nord, avec des pluies plus marquées en soirée près des côtes ; plus au sud-est, les éclaircies prédomineront.

Le vent de sud-ouest soufflera fort près des côtes atlantiques et de la Manche, avec des rafales pouvant dépasser 80 km/h. Les températures maximales seront voisines de 12 à 20 degrés du nord-ouest au sud-est.

Evolution probable pour dimanche

Le temps souvent nuageux se généralisera à une grande moitié nord-ouest du pays, avec des vents qui souffleront toujours fort de secteur sud-ouest près des côtes de la Manche. Quelques éclaircies apparaîtront au cours de l'après-midi sur ces régions, tandis que le temps sera toujours ensoleillé sur les régions au sud d'une ligne Toulouse-Genève. Les températures seront agréables, comprises entre 13 et 22 degrés du nord au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le vendredi 29 mars, à 7 heures, de 1021,4 millibars, soit 766,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 mars ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29 mars) : Ajaccio, 14 et 1 degrés ; Biarritz, 11 et 2 ; Bordeaux, 11 et –1 ; Bourges, 7 et –2 ; Brest, 9 et 6 ; Caen, 9 et 3 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-Ferrand, 7 et –5 ; Dijon, 7 et –4 ; Grenoble-St-M.-H., 10 et –3 ; Grenoble-St-Geoirs, 7 et –4 ; Lille, 7 et 4 ; Lyon, 8 et –1 ; Marseille-Marignane, 11 et 2 ; Nancy, 7 et 0 ; Nantes, 11 et 3 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 7 ; Paris-Montsouris, 8 et 2 ; Paris-Orly, 8 et –1 ; Pau, 10 et 0 ; Perpignan, 13 et 4 ; Rennes, 10 et 5 ; Strasbourg, 8 et –1 ; Tours, 9 et 0 ; Toulouse, 10 et –1 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 10 ; Amsterdam, 7 et 3 ; Athènes, 18 et 14 ; Berlin, 5 et –1 ; Bonn, 6 et 1 ; Bruxelles, 8 et 5 ; Le Caire, 24 et 12 ; îles Canaries, 24 et 16 ; Copenhague, 3 et –3 ; Dakar, 23 et 18 ; Djerba, 24 et 13 ; Genève, 7 et –4 ; Istanbul, 10 et 5 ; Jérusalem, 17 et 10 ; Lisbonne, 17 et 8 ; Londres, 10 et 4 ; Luxembourg, 5 et 0 ; Madrid, 13 et –4 ; Montréal, 11 et 2 ; Moscou, 3 et 1 ; Nairobi, 28 et 14 ; New-York, 24 et 15 ; Palma-de-Majorque, 15 et 1 ; Rio-de-Janeiro, 30 (maxi) ; Rome, 17 et 5 ; Stockholm, 1 et –6 ; Tozeur, 21 et 12 ; Tunis, 14 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 28 mars. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 115-275 ; Arèches-Beaufort : 100-255 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 40-120 ; Bonneval-sur-Arc : 70-110 ; Carroz-d'Araches : 70-210 ; Chamonix : 20-400 ; La Chapelle-d'Abondance : 60-115 ; Châtel : 80-260 ; La Clusaz : 40-230 ; Combloux : 40-180 ; Les Contamines-Montjoie : 30-230 ; Le Corbier : 50-90 ; Courchevel : 110-135 ; Crest-Voland : 65-175 ; Flaine : 130-290 ; Flumet : 50-110 ; Les Gets : 50-160 ; Le Grand-Bornand : 55-230 ; Les Houches : 15-160 ; Megève : 35-170 ; Les Menuires : 70-170 ; Méribel : 65-140 ; Morzine-Avoriaz : 30-160 ; Peisey-Nancroix : 65-160 ; La Grande-Plagne : 130-240 ; Pralognan-La Vanoise : 55-105 ; Praz-sur-Arly : 30-110 ; La Rosière : 110-175 ; Saint-François-Longchamp : 70-130 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 60-180 ; Samoëns : 70-210 ; Thollon-les-Mémises : 95-150 ; Tignes « Espace Killy » : 115-180 ; La Toussuire : 85-120 ; Val-Cenis : 20-130 ; Valloire-Galibier : 20-140 ; Valmorel : 105-135 ; Val-Thorens : 170-280.

ISÈRE

(L') Alpe-d'Huez : 140-450 ; Auris-en-Oisans : 50-135 ; Autrans : 110-200 ; Chamrousse : 100-130 ; Lans-en-Vercors : 90-165 ; Le Collet-d'Allevard : 110-170 ; Les Deux-Alpes : 100-290 ; Les Sept-Laux : 60-180 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 10-200 ; Villars-de-Lans-Corrençon : 70-170.

ALPES-DU-SUD

Allos-le-Seignus : 135-230 ; Auron : 150-250 ; Beuil : 40-70 ; La Colmiane-Valdeblore : 65-105 ; La Foux-d'Allos : 100-200 ; Isola-2000 : 160-215 ; Montgenèvre : 70-150 ; Orcières-Merlette : 80-250 ; Pra-Loup : 70-190 ; Risoul 1850 : 110-200 ; Le Sauze : 30-230 ; Serre-Chevalier : 25-170 ; Superdévoluy : 120-270 ; Valberg : 50-80.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 60-120 ; Les Angles : 30-170 ; Ax-les-Thermes : 70-160 ; Barèges : 50-190 ; Cauterets-Lys : 235-375 ; Font-Romeu : 40-90 ; Luchon-Super-bagnères : 60-170 ; Saint-Lary-Soulan : 40-140.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 65-130 ; Super-Besse : 70-115 ; Super-Lioran : 100-150.

JURA

Métabief : 20-70.

VOSGES

Le Bonhomme : 15-30 ; Gérardmer : 10-30 ; St-Maurice-sur-Moselle : 25-30.

STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 508-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 266-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 742-45-45.

LOTO NATIONAL

N° 13 – TIRAGE DU MERCREDI 27 MARS 1985

1 – 10 – 29 – 30 – 37 – 47

NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE : 46

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 30 MARS 1985

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 3 AVRIL 1985 ET LE SAMEDI 6 AVRIL 1985 JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

ATTENTION SAMEDI 6 : SUPER BONUS D'AVRIL

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N[os]	5	2 131 625,00 F
5 BONS N[os] + complémentaire	26	191 295,00 F
5 BONS N[os]	1 352	11 560,00 F
4 BONS N[os]	89 572	170,00 F
3 BONS N[os]	1 832 509	12,00 F

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 30 mars

PARIS

Nouveau Drouot, 14 heures : poupées, jouets, jeux, vins.

PROVINCE

Aix-en-Provence, 9 h 30 : bibelots, monnaies, objets d'art ; 14 h 30 : argenterie, gravures, tableaux, meubles ; **Le Havre**, 14 h 30 : cartes postales, livres, affiches, jetons ; **Toulouse**, 14 heures : monnaies.

Dimanche 31 mars

ILE-DE-FRANCE

Compiègne, 14 heures : tableaux anciens, tableaux modernes, argenterie, bijoux, verrerie ; **Fontainebleau**, 14 heures : meubles, objets d'art, tableaux anciens, tableaux modernes, argenterie, bijoux ; **Les Andelys**, 14 h 30 : meubles, objets d'art, argenterie, bijoux ; **Senlis**, 14 h 30 : archéologie (Méditerranée, Extrême-Orient, Amérique du Sud ; **Sens**, 14 h 30 : curiosités, tableaux, bijoux, meubles ; **Verrières-le-Buisson**, 14 heures : fourrures, céramiques, meubles, objets d'art, bijoux, tableaux ; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 heures : Extrême-Orient ; 14 h 15 : tableaux, XIX[e] et XX[e].

PROVINCE

Auch-en-Gascogne, 14 h 30 : tableaux anciens, objets d'art, meubles ; **Autun**, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, meubles, instruments scientifiques ; **Avranches**, 14 h 30 : armes, étains, céramiques, meubles, livres, objets d'art ; **L'Aigle**, 14 heures : bijoux, objets d'art, meubles ; **Pont-Audemer**, 14 h 30 : timbres, monnaies, cartes postales ; **Rouen**, 14 heures : gravures modernes ; 15 heures : étains ; 16 heures : céramiques ; **Saint-Brieuc**, 14 heures : bibliophilie.

FOIRES ET SALONS D'ANTIQUITÉS ET DE BROCANTE

Antibes, Biarritz, Châlons-sur-Marne, Longué (49) (dimanche seulement), **Marseille, Nîmes, Paris** (quai d'Austerlitz), **Numicarta, Paris** (Musée Jacquemart-André), **Samois-sur-Seine** (77) (dimanche seulement), **Ulis-II**.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XIV

économie

REPÈRES

Commerce extérieur : lourd déficit aux Etats-Unis

La balance commerciale américaine s'est soldée, en février, par un déficit de 11,4 milliards de dollars, contre 10,3 milliards en janvier. Il s'agit du déficit mensuel le plus élevé depuis septembre dernier (11,5 milliards). Les Etats-Unis ont subi, en 1984, un déficit commercial record de 123,3 milliards de dollars et le total pourrait, selon les experts, approcher les 140 milliards cette année. En février, les importations américaines ont baissé de 1,3 %, à 29,3 milliards, alors que les exportations ont reculé de 7,7 %, à 17,9 milliards de dollars.

Chômage : légère diminution en Europe

En février, en données brutes, le chômage en Europe a légèrement diminué par rapport au niveau historique atteint en janvier, a indiqué, le 28 mars, l'office statistique de la CEE, Eurostat. On comptait, en effet, 13,58 millions de chômeurs, représentant 12 % de la population active civile, contre 13,67 millions le mois précédent (12,1 % de la population active), soit une baisse de 0,7 %. En un an, toutefois, le chômage, qui touchait 11,5 % de la population active, a augmenté de 4,7 %. L'Irlande, avec 18,1 % de sa population active au chômage, vient en tête, suivie de la Belgique avec 14,5 %, des Pays-Bas, de l'Italie avec 14,1 % et de la Grande-Bretagne avec 12,6 %. La France avec 10,9 %, le Danemark avec 10,8 %, la RFA avec 9,7 % et le Luxembourg avec 1,8 % se situent en dessous de la moyenne des neuf pays de la Communauté européenne, la Grèce n'étant pas prise en compte dans ces statistiques.

Industrie : Dunlop passe sous le contrôle de BTR

L'OPA lancée le 9 mars dernier par le conglomérat britannique BTR sur Dunlop a réussi. Son offre ayant été acceptée par plus de la moitié des actionnaires, Dunlop passe donc *de facto* sous le contrôle de BTR. Le nouveau groupe réalisera un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de livres (52,5 milliards de francs).

Pétrole : libération des prix du brut au Canada

Mme Pat Carney, ministre canadien de l'énergie, a annoncé, jeudi 28 mars devant le Parlement, que les prix du pétrole brut seront libérés le 1ᵉʳ juin prochain, afin de laisser « *le marché décider ce que sera le prix du brut* ». Cette déréglementation mettra fin au régime de contrôle des prix du brut mis en place en 1973, qui maintenait les prix intérieurs à un niveau inférieur aux cours internationaux et laissait l'Office national de l'énergie déterminer les prix à l'exportation.

AGRICULTURE

Dialogue impossible à Narbonne entre M. Guillaume et M. Rocard

Le premier boxe, l'autre court

De notre envoyé spécial

Narbonne. — Au moment où les Dix se mettent d'accord sur l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, où la politique agricole commune connaît une mutation profonde, le congrès de la FNSEA, principale centrale syndicale des paysans de France, présentait à Narbonne pour son trente-neuvième congrès, du 26 au 28 mars, un de ces spectacles au scénario convenu où la chute est sans surprise : la routine de l'art syndical quand le temps réclame un chef-d'œuvre.

Ce déjà vu, c'est un duel : à droite, François Guillaume, champion paysans toutes catégories. A gauche, Michel Rocard, champion des sondages et présentement ministre de l'agriculture. Confrontation au sommet pour un public spécialisé. Les deux hommes se connaissent bien. C'est leur troisième rencontre. Guillaume, on le sait, cherchera le KO technique. Rocard et ses entraîneurs ont mûrement préparé la partie.

Le duel n'a pas eu lieu. M. Guillaume s'est bien battu pourtant. Mais M. Rocard n'eut pas à esquiver. Il était sur un autre terrain, lancé dans une course de fond. Bel exercice mais déception pour les mille trois cents spectateurs alléchés par la promesse d'un affrontement. Les coups de Guillaume pleuvent : le public est en joie. Mais ils pleuvent dans le vide : le ministre du verbe a choisi le profil bas. Et s'il provoque la salle, c'est par la lassitude que ses propos engendrent. Celle-ci réagit, chahute.

Les directs, ce sont des phrases comme : « *A chaque obstacle, vous êtes passé sous la barre, affirmant que vous l'aviez franchie* » ; « *le ministre ne se sent pas concerné au moment où l'agriculture française prend son avenir à reculons* » ; « *on ne peut pas faire entrer l'Espagne dans la CEE à la sauvette, à la faveur d'une majorité parlementaire de circonstance* » ; « *pouvez-vous comprendre, monsieur le ministre, vous qui n'êtes pas de notre monde populaire, celui du travail manuel et du bon sens ?* »

Le champion paysan connaît la force de frappe verbale de son adversaire et tente de la désamorcer. M. Guillaume n'avait pas prévu que, ce jeudi-là, M. Rocard changerait son jeu, s'acquittant de sa prestation comme d'un méchant devoir d'école : sérieusement et sans joie.

Ethanol

Dans son discours, le président de la FNSEA a plus frappé que proposé. On a trouvé cependant des idées anciennes, telles la coresponsabilité des Etats, l'utilisation de l'ECU pour supprimer les MCM (1), la promotion des exportations. Et aussi une demande : « *La conversion sans pénalité des prêts actuels en prêts nouveaux à taux d'intérêt plus faibles, afin de réduire d'autant les frais financiers des entreprises agricoles.* » Puis, enfin, une proposition, qui pour n'être pas neuve prend malgré tout à la FNSEA l'allure d'une nouveauté : « *La réorientation des productions, et une diversification des transformations* », telle que les blés ou betteraves en éthanol bien sûr.

M. Guillaume interpelle le ministre : le dossier est bouclé et « *l'attentisme dont vous faites preuve ne nous laisse aucune chance dans cette guerre économique que se livrent les pays de l'Europe dite unie* ».

Comme il sied à un spécialiste du fond, M. Rocard démarre lentement, place de temps à autre quelques accélérations dans le genre « *l'éthanol, je suis pour, mais le dossier n'est pas prêt* ». Deux, trois courbes sur les défis extérieurs, l'Europe, l'élargissement, les Etats-Unis ; une longue arabesque sur le règlement viticole (dont il aura plus utilement discuté le matin avec l'ensemble des responsables syndicaux et coopératifs de la viticulture à Montpellier) ; une petite foulée sur les prix agricoles ; trois propositions aussi : la retraite à soixante ans, la poursuite de la restructuration du secteur laitier, le statut de l'exploitation agricole — il faudra, dit en substance le ministre, qu'on en discute et vite avec la FNSEA.

Le circuit se poursuit, avec tous les ingrédients d'une politique agricole : rien ne manque, sérieux et soporifique à souhait. Puis l'arrivée, dans un fauteuil : « *Y a-t-il une autre politique possible ?* interroge le ministre. *Je ne vois s'exprimer dans notre pays et dans d'autres que les chantres du libéralisme, qui comptent sur la suppression des interventions de l'Etat pour résoudre magiquement les problèmes.* » Le souffle en bout de parcours est encore bon : « *Vous avez sans doute entendu, comme je l'ai entendu, illustrer la politique libérale par une proposition visant à supprimer le titre IV du budget de l'Etat* (2). *Ce serait pour l'agriculture la suppression entre autres — excusez du peu — de la dotation d'installation aux jeunes, de la bonification des prêts et de la subvention au budget social agricole.* » Cette dernière pointe de vitesse avait pour objet de laisser sur place les amis « libéraux » que M. Guillaume espère retrouver en 1986 ou en 1987 à la tête des affaires. Ni le boxeur ni le coureur ne furent aussi clairs, mais il faut savoir bien lire entre les coups et les pointes.

Le champion des paysans voulait « *rendre moral et ambition aux agriculteurs* ». Celui des sondages souhaitait leur dire que l'agriculture « *reste une activité d'avenir* ». Les congrès style Narbonne 85 sont, sans conteste, des activités du passé.

JACQUES GRALL.

(1) Montants compensatoires monétaires.

(2) Le titre IV regroupe les interventions et les subventions.

AFFAIRES

LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DU GROUPE VALEO

L'atmosphère s'alourdit en Auvergne

Le groupe Valeo, deuxième fabricant européen d'équipements pour l'automobile, traverse une passe difficile. La société mère annonce, pour 1984, un déficit de 129,5 millions de francs (contre un bénéfice de 43 millions l'année précédente). Les comptes consolidés n'ont pas encore été définitivement arrêtés, mais, d'après les premières estimations, la perte dépasserait 100 millions de francs (contre 86 millions de bénéfices en 1983). Conformes aux prévisions, ces mauvais résultats sont essentiellement dus à l'hémorragie financière (300 millions de francs) de la division « machines tournantes » (alternateurs, démarreurs), composée des sociétés Ducellier — qui, à elle seule, perdrait 200 millions de francs, — Paris-Rhône et Motorola Alternateurs. Cette division va être restructurée. Mais déjà l'opération suscite des mouvement sociaux dans les usines auvergnates de Ducellier, où l'on redoute la fermeture de certains sites. Une manifestation organisée par la CGT a eu lieu, mardi 26 mars, à Issoire (Puy-de-Dôme).

De notre correspondant

Issoire. — Le mauvais feuilleton de Ducellier continue. Depuis 1982, le climat social n'a cessé de se dégrader dans le Val d'Allier, cette petite région à cheval sur les départements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, où se trouvent concentrées les trois plus importantes unités de cette entreprise spécialisée dans la fabrication d'équipements automobiles et passée, en avril 1984, sous le contôle du groupe Valeo.

Ce dernier applique imperturbablement sa stratégie de « redistribution des rôles » entre ses différentes filiales et tente d'harmoniser les activités de Ducellier avec celles concurrentes de Paris-Rhône dans les machines tournantes notamment. Dans un premier temps, Valeo a procédé au « dégraissage » des effectifs des usines de Grosménil, Issoire et Sainte-Florine : 980 suppressions d'emploi, dont 296 licenciements. Un traumatisme pour les habitants d'une région qui n'a pas encore oublié la disparition des mines dans les années 60... Aussi, en octobre et en novembre derniers, des manifestations spectaculaires ont secoué les rues de la sous-préfecture du Puy-de-Dôme.

La nouvelle manifestation qui a eu lieu le 26 mars a regroupé 500 à 600 personnes. Elle a été organisée par la CGT en réaction à la publication quelques jours auparavant, dans *le Figaro*, d'un projet supposé imminent et concernant l'usine d'Issoire, qui provoquerait 1 800 suppressions d'emploi. Le coup de masse. Les « Dudus », comme on les appelle à Issoire, manifestent visiblement moins d'allant à défiler. Les responsables cégétistes, qui élèvent le ton et ont donné au dossier une dimension nationale avec le soutien du PCF, expliquent cette apparente démobilisation par la « *répression exercée quotidiennement* ». Ils s'en prennent à l'encadrement « *d'un autre âge, qui a instauré le régime de la lettre recommandée à l'égard de tous ceux qui bougent* ».

Silence

L'atmosphère est lourde. Faut-il croire ce passant qui regarde le cortège : « *J'ai bien peur que tout ça finisse mal* » ? Cette crainte rejoint les propos tenus dans un bureau de l'Union locale CGT par un de ses dirigeants, M. Pierre Mercier : « *Je ne pense pas que ça puisse durer. S'il y a réaction, elle sera violente. Nous prévenons tout le monde.* » Autre dirigeant cégétiste, M. Jacques Devidal explique qu'il s'inscrit « *dans le contexte de l'action, en direction de la grève générale nationale* » évoquée ces dernières semaines par M. Henri Krasucki. La CGT occupe le terrain, mais sans maîtriser le mouvement autant qu'elle le souhaiterait.

L'attitude du groupe Valeo face à la « révélation » du *Figaro* a envenimé encore la situation. Son porte-parole, M. Daniel Plateau, l'a ravalée au rang de rumeur, mais n'a rien démenti. « *Le plan de redistribution des lieux de production, destiné à rationaliser les activités du groupe, n'a pas encore été formalisé. Il le sera dans quelques semaines. Si cette restructuration est mise en œuvre, il paraît évident que l'usine d'Issoire est menacée. Mais, entre la menace et l'exécution, il y a une grosse nuance.* »

En tout cas, le silence public de Valeo ne laisse présager rien de bon aux yeux de tous les Issoiriens, actuellement sollicités par une « consultation populaire » sur l'avenir de Val d'Allier organisée par la CGT, qui fait décidément feu de tout bois avec le soutien du PCF. Depuis que le ministre du travail, M. Michel Delebarre, a autorisé le licenciement de cinq élus CGT, également membres du Parti communiste, ce dernier n'a pas relâché sa pression, par une campagne nationale dans *l'Humanité*, et, localement, en refusant le désistement officiel en faveur des candidats socialistes au deuxième tour des élections cantonales. Cette prise de position départementale, atténuée par la liberté de conclure des accords locaux, a failli faire chuter M. Jacques Lavédrine (et député-maire PS), réélu avec cent cinquante voix d'avance seulement.

Etait-ce le troisième tour ? La partie de bras de fer s'est poursuivie le 26 mars, en apparence unitaire, puisque M. Lavédrine a répondu à l'appel de la CGT. C'est la première fois qu'il descendait dans la rue, bien que sa position sur le fond n'ait pas changé d'un iota. « *Je suis là parce que le verre déborde. Issoire ne doit pas faire les frais du comportement du groupe Valeo. Mais, comme depuis le début, je ne dis pas non aux licenciements, mais non aux licenciements arbitraires. C'est du réalisme.* »

M. Lavédrine a demandé à être reçu par le premier ministre. Il a pris l'initiative de constituer une association pour le maintien et le développement du Val d'Allier.

LUBERT TARRAGO.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou dép. −		SIX MOIS Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,4120	9,4220	+ 140	+ 155	+ 265	+ 295	+ 518	+ 610
$ can.	6,8826	6,8950	− 8	+ 18	− 8	+ 29	− 80	+ 42
Yen (100)	3,7603	3,7688	+ 133	+ 145	+ 277	+ 297	+ 771	+ 829
DM	3,0658	3,0741	+ 128	+ 131	+ 246	+ 262	+ 671	+ 728
Florin	2,7085	2,7192	+ 84	+ 92	+ 173	+ 186	+ 490	+ 530
F.B. (100)	14,9042	14,9319	+ 21	+ 74	+ 30	+ 136	+ 111	+ 350
F.S.	3,6410	3,6590	+ 159	+ 174	+ 313	+ 335	+ 912	+ 981
L (1 000)	4,7801	4,7974	− 171	− 152	− 341	− 311	−1 035	− 958
£	11,7838	11,8435	− 324	− 277	− 555	− 480	− 885	− 722

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9	9 1/2	8 5/8	8 3/4	8 13/16	8 15/16	9 3/8	9 1/2
DM	5 9/16	5 13/16	5 5/8	5 3/4	5 3/4	5 7/8	6	6 1/8
Florin	6 1/2	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 13/16	6 15/16	6 7/8	7
F.B. (100)	9 7/8	10 3/8	10 5/16	10 9/16	10 5/16	10 5/8	10 1/2	10 13/16
F.S.	1 1/2	2	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16
L (1 000)	14	14 1/2	14 3/8	14 3/4	14 1/2	14 7/8	15	15 3/8
£	13 15/16	14 1/16	13 5/8	13 3/4	13 1/4	13 3/8	12 1/4	12 3/8
F. franç.	10 1/2	10 5/8	10 1/2	10 3/4	10 9/16	10 13/16	11 3/16	11 7/16

« La première priorité pour les groupes sidérurgiques est un retour rapide à l'équilibre »

déclare Mᵐᵉ Cresson en Lorraine

De notre correspondant

Metz. — Mᵐᵉ Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, a inauguré, jeudi 28 mars, les nouvelles installations sidérurgiques lorraines de Sollac (douze mille salariés), filiale du groupe Sacilor, qui ont exigé des investissements considérables.

Un an après l'annonce du plan acier, l'objectif de la visite de Mᵐᵉ Cresson sur le terrain est apparu clairement : montrer que l'effort financier engagé par l'Etat n'est pas vain. Les usines lorraines de Sollac devraient, en effet, dégager, en 1985, des résultats financiers proches de l'équilibre. Evoquant l'« *hypothèse du rapprochement entre Usinor et Sacilor, au-delà des activités qu'elles ont déjà en commun* », Mᵐᵉ Cresson a déclaré : « *Une telle évolution est, à mon sens, tout à fait envisageable.* » Elle a également souligné que la cohérence des orientations sidérurgiques des deux groupes devait être assurée par l'examen en commun des plans et des priorités, notamment en matière d'investissements, tout en rappelant que la première des priorités était un « *rapide retour à l'équilibre* ».

Pour Sollac le redressement financier est déjà largement amorcé, les pertes des usines lorraines étant réduites de moitié en 1984 par rapport à 1983. Aujourd'hui, la recherche d'une compétitivité accrue passe, selon M. Claude Ink, par la réalisation d'un programme de modernisation de 3,4 milliards de francs (valeurs 1987), qui se traduira aussi par deux mille suppressions d'emplois.

Forte de ses nouvelles installations, Sollac dispose d'atouts réels, tant sur le plan industriel que sur celui de la recherche, où deux cent cinquante ingénieurs et techniciens travaillent en étroite relation avec la clientèle.

Avant de visiter les nouvelles installations de Sollac, Mᵐᵉ Cresson a rencontré à Metz les cinq organisations syndicales (CGC, CFDT, FO, CFTC et CGC). Le « *relatif optimisme* » manifesté par le ministre du redéploiement industriel ne semble cependant pas avoir gagné l'ensemble de ses interlocuteurs. Ainsi la CFDT a demandé que les pouvoirs publics et les dirigeants des groupes sidérurgiques « *passent des promesses aux actes* » pour la création d'emplois nouveaux, alors que la CGT, qui avait lancé un mot d'ordre de grève, a mobilisé sidérurgistes et mineurs de fer, considérant comme « *une provocation la présence* » *du ministre de la casse* » *en tournée électorale à Sollac* ».

En fait, le déplacement de Mᵐᵉ Cresson était attendu en Lorraine où les organisations syndicales souhaitaient obtenir la confirmation de la réalisation des investissements annoncés au printemps dernier. « *Le plan acier 1984 sera appliqué dans sa totalité* », a-t-elle déclaré sans donner plus de détails.

JEAN-LOUIS THIS.

LA SITUATION DES ENTREPRISES NATIONALISÉES

M. D'AUBERT (UDF) : *le gouvernement Fabius fait de la désinformation*

Dans une déclaration rendue publique le 28 mars, M. François d'Aubert, député UDF de la Mayenne, président de la commission économique du Parti républicain, attaque en termes très vifs Mᵐᵉ Edith Cresson après la communication qu'a faite le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur au conseil des ministres (*le Monde* du 29 mars).

« *Le gouvernement lance dès maintenant une malhonnête opération de relations publiques sur les résultats des entreprises nationalisées. Le but est clair : présenter en 1986, coûte que coûte, un bilan avantageux du secteur nationalisé en utilisant au besoin des chiffres fragmentaires et des camouflages comptables en cachant les pertes de plusieurs milliers d'emplois, le retard accumulé sur les concurrents étrangers et la charge énorme pour les contribuables* », déclare M. d'Aubert.

« *Il faut démystifier cette nouvelle opération de désinformation du gouvernement Fabius, obtenir des bilans complets et honnête du secteur nationalisé, exiger entreprise par entreprise le compte des emplois créés et supprimés. La récupération politique tentée par Mᵐᵉ Cresson montre bien que en dépit des efforts de certains dirigeants du secteur pour se comporter comme de véritables chefs d'entreprise, une partie de l'industrie française est condamnée tant qu'elle reste nationalisée à être un enjeu politique, ce qui ne peut que nuire à l'intérêt du pays* », conclut-il.

Pour sa part, M. Michel Noir, député du Rhône et secrétaire national du RPR a dénoncé « *Les jeux de* « *meccano* » *industriel chers au pouvoir socialiste* », et a annoncé qu'il présenterait prochainement un « dossier vérité » sur les résultats des entreprises nationalisées.

Nominations

● **Au Conseil national des ingénieurs français (CNIF), M. YVAN COMOLLI** vient d'être élu président. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur diplômé de l'Ecole spéciale des travaux publics, il est depuis 1973 président du Comptoir central de matériel d'entreprise (CCME).

● **Au Conseil de l'artisanat de la Fédération nationale du bâtiment, M. HENRI BRUN,** cinquante-trois ans, métallier en Saône-et-Loire, a été élu président, en remplacement de M. Roger Matton, arrivé au terme de son mandat.

● **A l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), M. JEAN D'HUART** a été porté à la présidence pour les deux prochaines années, M. Arnaud Leenhardt, étant l'actuel président. MM. d'Huart et Leenhardt venaient d'être élus respectivement président du conseil de la transformation des métaux et président du conseil de la production des métaux. M. d'Huart est PDG de la Compagnie internationale de maintenance, M. Leenhardt, PDG de Vallourec. M. Pierre Guillen a été nommé vice-président, délégué général de l'UIMM.

● **A Syntec Recrutement, M. ALEXANDRE TIC,** cinquante-huit ans, a été élu président pour trois ans. M. Tic, est PDG de la société Alexandre Tic Mervyn Hugues SA, qui est implantée à Paris, Lyon et Lille. Syntec Recrutement réunit vingt-trois sociétés de recrutement.

● **Chez PPG Industries Europe, M. ROBERT C. PERRY** est nommé président. La société mère PPG, de Pittsburgh (Pennsylvanie) est spécialisée dans la production de verre, fibres de verre, peintures, résines et produits chimiques. Le siège social de PPG Industries Europe est à Paris.

● **Liquidation de biens pour les chantiers navals Dufour.** — Le tribunal de commerce de La Rochelle (Charente-Maritime) a prononcé le 26 mars la liquidation de biens de la Société nouvelle Dufour S.A., (145 salariés), constructeur de voiliers de plaisance. Constituée en septembre 1983, à l'initiative de la CGT, après la mise en règlement judiciaire des trois sociétés du holding fabriquant les voiliers de la marque Dufour, la Société nouvelle Dufour S.A. s'était vu accorder en décembre de la même année, par le tribunal de commerce, la location-gérance du fonds de commerce. Malgré des apports financiers extérieurs, le bilan, au 31 décembre 1984, de la Société nouvelle Dufour faisait apparaître une perte de plus de 14 millions de francs.

SOCIAL

UN RAPPORT DE M. ARCHAMBAULT A L'INSTITUT DE L'ENTREPRISE

Comment motiver les salariés ?

Au congrès de l'entreprise organisé les 27 et 28 mars à Paris par l'Institut de l'entreprise, M. Claude Archambault, secrétaire général de la commission sociale du CNPF, a présenté un rapport sur *« la pratique de la motivation »*, qui prolonge, élargit et actualise une précédente étude du même auteur sur la démotivation de l'encadrement (*le Monde* du 4 octobre 1983). Avec l'aide de la banque de données sociales de la société Pragma, le rapporteur s'est livré à une quantification de la *« motivation-satisfaction »* des différentes catégories professionnelles.

Si depuis 1977, les ouvriers affichent une plus grande satisfaction et donc *« une meilleure réactivité »*, le même phénomène étant observable pour les employés, depuis 1981, et les agents de maîtrise, en revanche l'insatisfaction augmente chez les techniciens. Quant aux cadres, après avoir baigné dans la morosité depuis 1977, ils manifestent – de manière assez surprenante – une plus grande satisfaction depuis 1984. Est-ce le poids de la crise ou l'effort des entreprises pour mobiliser l'encadrement ? Tout en reconnaissant que le paysage est contrasté selon les entreprises, le rapport Archambault juge la situation *« préoccupante »*, ajoutant qu'elle *« nécessite plus que jamais une mobilisation des intelligences et des énergies »*.

Si l'inquiétude grandit, *« l'attachement à l'entreprise s'accroît »*, et Pragma le mesure à l'aide de plusieurs paramètres. C'est ainsi que 70 % des salariés (sur un échantillon non communiqué) estiment qu'on peut faire progresser la productivité, 93 % pensent que l'innovation est nécessaire à la productivité, 63 % jugent l'image de l'entreprise « bonne ». Cet attachement se manifeste parallèlement à un *« désir croissant de participation »* : 85 % des salariés sont *« désireux de participer à la fixation d'objectifs d'amélioration »*, 78 % sont prêts à partir en formation et 63 % sont prêts à participer à des groupes de travail. Parmi les *« freins à la mise en œuvre de cette disponibilité »*, 80 % citent l'insuffisance d'information sur l'avenir de l'entreprise, 60 % la non-connaissance des orientations générales de la société, 56 % le fait que *« les salaires ne sont pas liés aux résultats de chacun »* (ce qui réjouira le CNPF) et 49 % l'absence d'occasion de faire part de ses idées.

Ainsi, pour le rapport Archambault, *« un certain nombre de salariés dans des sociétés n'ont pas envie d'être acteurs tant que le système restera ce qu'il est. Le développement de la motivation des salariés et de l'efficacité de l'organisation requiert en fait une modification de la conception traditionnelle de l'autorité et du management des hommes »*. D'où la nécessité pour les entreprises, à partir de *« faits déclencheurs »* (difficultés économiques, évolution du marché, etc.), de piloter une pratique de la motivation en développant l'information, la formation, la communication, la participation avec des objectifs clairs et mobilisateurs. La politique sociale a donc un rôle à jouer *« en amont du résultat économique »*. *« Aujourd'hui,* conclut le rapport Archambault, *les hommes et l'organisation peuvent faire la différence. »* Pari tenu ?

M. N.

Super-star

On l'ausculte sous toutes ses formes, on l'invite à sortir de l'Hexagone, on la presse de sauver la Lorraine, on la trouve sur le terrain de la politique et de l'éthique, on mesure ses défaillances et on recense le rythme des créations.

Choyée par certains, vitupérée par d'autres, l'entreprise, qu'elle soit nationalisée ou privée, PME ou grande, est sous les feux de la rampe. Sondages, colloques, congrès, interviews, témoignages, se succèdent. Les entreprises et leurs chefs se trouvent plus que jamais au cœur des grands débats actuels.

On l'a encore vu les 27 et 28 mars, à l'occasion du congrès organisé à Paris par l'Institut de l'entreprise. M. François Périgot, président d'UNILEVER-France et de l'Institut de l'entreprise, estime : *« La crise aura eu le mérite de réhabiliter l'entreprise dans son rôle irremplaçable de générateur de richesses et d'emplois. »*

« A partir du moment où un gouvernement socialiste a dit que l'entreprise était importante, l'opinion publique a pu être plus facilement convaincue de cette vérité que si la même parole avait été prononcée par un gouvernement conservateur », remarque pour sa part M. François Guiraud, PDG de Fichet-Bauche. Maintenant que les esprits sont préparés, il faut *« transformer l'essai »*, ajoute-t-il. Ce qui signifie l'allègement des contraintes et des *« réglementations kafkaïennes »* dans les domaines social et fiscal notamment.

Est-il normal qu'une PME de service installée à Paris, et qui veut développer ses bureaux sur 150 m² supplémentaires doive envoyer en dix exemplaires une demande d'autorisation à la DATAR ? s'est interrogé un participant.

Parmi les nombreux documents ayant servi de base aux travaux du congrès, on retiendra notamment l'enquête menée par le professeur Jacques Lesourne sur le thème « l'entreprise dans dix ans » *« Trois aléas continuent à peser sur l'avenir des entreprises françaises,* écrit-il, *celui de l'évolution de la communauté européenne, celui du fonctionnement du marché du travail; enfin celui des formes d'intervention de l'Etat. »*

Mais le passage de l'entreprise d'hier (structure pyramidale et très réglementée) à celle de demain (région décentralisée, profits abondants et pas... infamants) ne se fera pas sans conflit.

« Beaucoup de Français devront accepter de subir les conséquences de leurs échecs, être rémunérés selon leur mérite et faire preuve de mobilité », ajoute M. Lesourne.

L'un des patrons présents au congrès a résumé ses objectifs pour demain dans une formule saisissante : E = MC2. Ce qui signifie : excellence égale motivation des hommes multipliée par leurs compétences et leur culture.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Le point d'équilibre de M. Marchelli

Dans un décor un peu théâtral, au pavillon Gabriel à Paris, légèrement penché sur un pupitre juché sur une estrade, le ton posé, le verbe mesuré, M. Paul Marchelli a donné le 28 mars à la presse une nouvelle image de lui-même (*le Monde* du 29 mars). On connaissait le président de la CGC va-t-en guerre impénitent, ne pouvant se priver, sensible à l'« effet média », d'un mot féroce et d'un jugement définitif, et souvent à l'emporte-pièce. On l'avait vu, avant son accession à la présidence en mai 1984, se comporter en délégué général imprévisible, avec une stratégie sans nuances et en zigzag l'amenant à demander la démission de M. Mauroy, comparé au *« ravi »* du village, avant d'émettre une proposition *« de trêve sociale de six mois pour remettre la France au travail »*, immédiatement suivie d'une manifestation fort politisée de cadres le 3 octobre 1983.

Or voilà que le nouveau Marchelli est arrivé. Il a enfin, pris après quelques ratés au départ, un ton *« présidentiel »*, c'est-à-dire plus serein et plus retenu. Il a mis de l'huile dans son vinaigre... Certes, il est revenu de son enthousiasme subit pour M. Fabius. Il marque même sa déception, mais il se garde bien pour autant de tomber dans les bras de l'opposition. Elle a droit, elle aussi, à de vives critiques. Le temps des chèques en blanc est révolu. M. Marchelli a trouvé son point d'équilibre et se rapproche de ce qu'il déclarait à la fin de son congrès... en mai : *« Nous resterons toujours à distance par rapport au pouvoir et par rapport à tous ceux qui veulent prendre le pouvoir. »*

Si M. Marchelli entend se placer sur un registre syndical, il n'entend pas pour autant se tenir en retrait du débat politique. Au contraire. La campagne que la CGC va entreprendre à travers la France pour *« dire la vérité »* a pour but d'infléchir les programmes des partis politiques, et la centrale dira *« très clairement »* ce qu'il y a de bon et de mauvais dans les projets des partis, *« s'il le faut à la veille même des élections »*. Pour ce faire, M. Marchelli va demander audience à M. Mitterrand et à M. Fabius, mais aussi aux partis politiques représentés à l'Assemblée nationale, ce qui exclut M. Le Pen – *« Il n'est pas utile d'aller au-delà »* même si celui-ci recueille, au dire des dirigeants, les sympathies de 15 % des adhérents de la CGC.

La CGC ne baisse pas pavillon, mais, d'ici aux législatives, elle mettra en avant ses propositions et ne descendra pas dans la rue. Pas question, a expliqué M. Marchelli, de participer à *« un mouvement néo-poujadiste qui pousserait les socio-professionnels à se substituer aux partis politiques »*. L'heure est à *l'« effort »*, non aux excès.

MICHEL NOBLECOURT.

Le ministère de la jeunesse et des sports signe une convention pour 60 000 TUC

Après M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat chargé de la santé, qui a récemment signé une convention permettant d'offrir 4 200 stages de TUC (travaux d'utilité collective), c'était au tour de M. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, le 28 mars, d'en faire de même avec une convention prévoyant 60 000 contrats de TUC.

35 000 de ces stages concernent le secteur des associations de jeunesse et d'éducation populaire, et 25 000 sont destinés au mouvement sportif.

Parallèlement, l'ANPE se propose d'employer 850 « tucistes » pour des actions d'accueil dans les agences locales et l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche, en recrutera 500 en vue de l'exposition France-industrie-technologie, qui se tiendra à Paris à l'automne prochain.

Selon M. Michel Delebarre, ministre du travail, le mouvement en faveur des TUC connaît un réel succès. *« A ce jour, on compte plus de 160 000 projets, 70 000 sont déjà opérationnels »*, a-t-il souligné.

Toutefois, ces résultats ne vont pas sans provoquer des réactions et, dans un entretien que publie le quotidien *Midi libre*, le 29 mars, M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF se déclare *« étonné et inquiet »*. *« Nous ne voudrions pas que la mobilisation de l'administration en faveur des TUC se fasse au détriment de la formation en alternance »*, a-t-il précisé en ajoutant : *« Il serait dommageable que la formule la plus facile, celle qui offre le moins de garanties pour l'avenir, la rémunération la moins élevée, la qualification la moins importante, l'emporte sur celle qui est la plus prometteuse en termes de formation et donc d'emplois. »*

● RECTIFICATIF. – Dans l'article sur la politique salariale en 1985 (*le Monde* du 28 mars), il était indiqué, sur la base du document du CNPF du 20 mars, que l'augmentation des salaires en niveau pour 1985 serait de 7,2 % dans les pompes funèbres. Le CNPF et la Fédération des pompes funèbres précisent que le chiffre du document était erroné. Il s'agit en réalité de 4,3 %..., ce qui est plus conforme aux souhaits gouvernementaux.

TRANSPORTS

L'autoroute A 72 est achevée entre Lyon et Clermont-Ferrand



De notre correspondant

Clermont-Ferrand. – L'inauguration, le 28 mars, par M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, de la section Feurs-Andrézieux-Bouthéon (27 kilomètres) marque l'achèvement de l'autoroute A 72, reliant Clermont-Ferrand à Saint-Etienne. L'ouverture de cette autoroute de 143 kilomètres est un élément important du désenclavement de la capitale de l'Auvergne, qui se trouve ainsi raccordée au grand axe autoroutier de la vallée du Rhône.

Les premiers travaux remontent à 1972. Cinq ans plus tard était ouverte la section Thiers-Chabreloche (15 kilomètres), puis, en 1978, celle reliant Clermont-Ferrand à Thiers (40 kilomètres). Le prolongement dans le département de la Loire était d'abord réalisé, en 1984, par l'achèvement du tronçon Chabreloche-Feurs, puis, cette année, par la section comportant le seul ouvrage d'art d'envergure, un viaduc de 526 mètres enjambant le cours de la Loire à Veauchette. Le prix du péage pour emprunter la totalité de la nouvelle autoroute est fixé à 42 francs.

L. T.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Volkswagen va créer mille emplois nouveaux.** – Le constructeur automobile ouest-allemand Volkswagen a annoncé, le 27 mars, la création d'un millier d'emplois pour l'essentiel dans son usine d'assemblage de Wolfsburg, pour faire face à l'accroissement prévu de la production des modèles Golf et Jetta.

Social

● **Grève des aiguilleurs de la gare de l'Est.** – A l'appel des syndicats CGT et CFDT, des agents des postes d'aiguillage de la gare de l'Est à Paris se sont mis en grève, du jeudi 28 mars à 22 heures au samedi 30 mars à 22 heures. Ils entendent protester ainsi contre des suppressions de postes.

● **Assurance-maladie : légère progression des dépenses en février.** – Selon les statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés, les dépenses d'assurance-maladie ont augmenté en moyenne annuelle de 11,6 % fin février contre 11,5 % fin janvier et 12,2 % fin décembre. Le total des soins de santé a progressé de 12,1 % contre 12 % fin janvier. Si la décélération des honoraires médicaux en croissance annuelle se poursuit, avec 8,7 % en février contre 8,9 % un mois plus tôt, la tendance est de nouveau sous réserve d'une modification de la méthode de calcul à la hausse pour les remboursements aux établissements d'hospitalisation (+ 13 % contre + 12,6 % fin janvier). Les versements aux hôpitaux publics se sont accrus de 13,5 % contre 12,6 % un mois plus tôt. Le rythme de croissance annuelle des prescriptions a diminué sur un mois : 12 % contre 12,3 %, mais l'accélération continue pour les dépenses de pharmacie (11,5 % au lieu de 11,2 %).

Transports

● **Inauguration de la gare Villejuif-Louis-Aragon.** – La gare d'échanges entre les bus et la ligne 7 du métro à Villejuif-Louis-Aragon devait être inaugurée dans l'après-midi du 29 mars, par MM. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports et Michel Giraud, président (RPR) du Conseil régional de l'Ile-de-France. La mise en service, le 28 février, de la ligne 7 avait donné lieu à une polémique entre M. Giraud et M. Claude Quin, président de la RATP et membre du Parti communiste, en raison de la proximité des élections cantonales. L'arrivée du métro à Villejuif (Val-de-Marne) a conduit la RATP à remodeler son réseau d'autobus et à créer trois nouvelles lignes : 185A (Porte d'Italie-Villejuif-Lamartine), 231 (Villejuif-Louis-Aragon-Rungis-La Fraternelle RER), 393 (Villejuif-Louis-Aragon-Créteil-quai de Halage).

ÉTRANGER

LA CONFÉRENCE DE LA BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Les accusations du Nicaragua

De notre correspondante.

Vienne. – La Banque interaméricaine de développement (BID), qui a terminé, le 27 mars, sa vingt-sixième conférence annuelle, n'a pas échappé – comme la majorité des organisations internationales – à la tentation de politiser ses travaux. Hors programme et contre la volonté des dirigeants de la BID, le Nicaragua a mis les Etats-Unis sur la sellette en donnant une grande publicité à son conflit avec l'administration Reagan.

Selon M. Joaquin Cuadra Chamorro, gouverneur de la Banque centrale du Nicaragua, un crédit de 58 millions de dollars a été bloqué pour des raisons purement politiques (*le Monde* daté 10-11 mars). M. Cuadra Chamorro a fait référence, en séance et devant la presse, à une lettre adressée par M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain à la BID, lui demandant de refuser ce crédit – destiné à la réalisation d'un programme agricole – pour empêcher le régime marxiste du pays de consolider sa position.

En rendant publique cette affaire, le Nicaragua a pleinement atteint son objectif : un grand nombre de délégués, notamment les représentants des pays ouest-européens, ont plus ou moins ouvertement appuyé sa cause, en invitant la BID à n'appliquer que des critères strictement économiques et sociaux dans le choix de ses investissements.

Pour le représentant de la France, Mme Ariane Obolensky, *« introduire des critères politiques dans les choix de la BID est une menace directe et grave pour la survie même de cette institution »*. Le délégué de la Suisse a été encore plus direct : *« Nous ne pensons pas que les institutions financières multilatérales soient les instruments qui conviennent pour inciter les gouvernements à corriger les violations des droits de l'homme. La politisation qui en résulterait empêcherait la BID d'atteindre ses objectifs. »*

Cependant, M. David C. Mulford, secrétaire adjoint américain, est resté muet dans son intervention sur l'affaire du Nicaragua, mais a fait des remarques assez critiques sur le travail de la BID. La Banque doit, a-t-il estimé, utiliser de façon plus efficace des ressources financières de moins en moins abondantes. Elle devrait, à son avis, scrupuleusement examiner les politiques économiques des différents pays demandeurs et encourager la création de bases solides, par le renforcement du secteur privé notamment.

Pour sa part, M. Antonio Ortiz Mena, président de la BID, a souligné devant la presse que la Banque doit procéder à l'avenir à une sélection plus rigoureuse des projets à financer. Elle doit poursuivre – comme le souhaitent la majorité de ses membres – l'intégration régionale des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, par le biais, essentiellement, des réformes agraires et sociales. Or, face à la crise aiguë qu'ont traversée les pays de la région ces dernières années, la BID a assoupli ses méthodes et finance de plus en plus des projets à court terme, en se substituant aux banques commerciales, de plus en plus réticentes à fournir de l'argent frais à des pays latino-américains lourdement endettés. La Banque aura d'ailleurs besoin d'un renforcement de ses capitaux à partir de 1987, sinon une réduction *« considérable »* de ses programmes sera inévitable.

Les experts de la BID fondent de grands espoirs dans la Société interaméricaine d'investissement (SII), dont l'accord constitutif a été signé à Vienne par plusieurs pays, parmi lesquels, la France comme seul pays non régional. La SII, dotée d'un capital initial de 200 millions de dollars, sera opérationnelle, espère-t-on, dans un an, pour attirer les investissements privés vers la région latino-américaine.

Pour la BID, cette société, qui se consacrera notamment aux petites et aux moyennes entreprises, doit contribuer à une décentralisation des activités économiques et à une distribution plus équitable des revenus. Elle doit aussi permettre de donner un coup de frein aux sorties importantes de capitaux de la région, qui, en 1983, ont atteint presque 30 milliards de dollars.

WALTRAUD BARYLI.

Au Danemark

Les grévistes retardent le débat parlementaire sur le « pacte social »

De notre correspondante

Copenhague. – Le Danemark a vécu, le jeudi 28 mars, une journée de fièvre et de manifestations frisant parfois l'émeute – telle qu'il n'en avait pas connue depuis très longtemps.

Le Folketing (la Chambre unique) devait commencer à étudier le matin, à 9 heures, en première lecture le projet de « contrat social » élaboré par la coalition gouvernementale de centre-droit, minoritaire, en accord avec les radicaux (libéraux). Ce texte vise à contourner un obstacle : le renouvellement des conventions collectives, sur lequel les partenaires sociaux n'ont pas réussi à s'entendre, provoquant l'arrêt de travail de 300 000 personnes. Les artisans de ce « train » de huit projets de loi avaient glissé en prime une série de mesures d'austérité destinées à réduire le déficit de la balance des paiements ; blocage des prix, gel des honoraires, hausse de l'impôt sur les sociétés, emprunt forcé applicable aux plus gros contribuables, etc.

En se rendant, à pied ou en voiture, à l'Assemblée, les députés se sont heurtés à des « barrages », forts de quelques milliers de personnes leur interdisant le passage des neuf ponts reliant la capitale à l'île où est édifié le palais de Christiansborg. Ce sont les syndicats qui avaient donné l'ordre à leurs adhérents d'organiser une manifestation pour s'opposer aux décisions du gouvernement.

La police allait d'abord s'employer à dégager l'un des neuf ponts pour frayer un chemin au premier ministre, M. Poul Schlüter, transporté en car blindé ! Il a fallu plus de temps aux forces de l'ordre pour rétablir la circulation vers les autres ponts. Cela n'a pas été sans de vifs affrontements qui ont fait plusieurs blessés. La séance du Parlement – fait sans précédent dans le Danemark si légaliste – a donc débuté avec plus d'une heure de retard. Les manifestations ne s'en sont pas moins poursuivies durant presque tout l'après-midi.

Tous les milieux politiques, à l'exception de ceux d'extrême gauche, ont condamné sévèrement « ce blocage des organes démocratiques essentiels ». *« C'est la première fois en trente-deux ans,* a déclaré le ministre de la justice, M. Ninn-Hansen (conservateur), *que je vois le Parlement mis hors d'état de fonctionner. »* Le père de l'actuel ministre des affaires étrangères, le libéral Jens Peter Jensen, a ajouté : *« Même pendant l'occupation, les Allemands n'ont jamais osé empêcher nos députés de se réunir. »*

Cependant, de nombreux débrayages sauvages ont eu lieu dans le secteur public – notamment dans les hôpitaux et la plupart des ministères. Jusqu'ici, seul le secteur privé était concerné par le conflit en cours. Mais les fonctionnaires menacent d'entreprendre une action de grande envergure à partir du 1er avril.

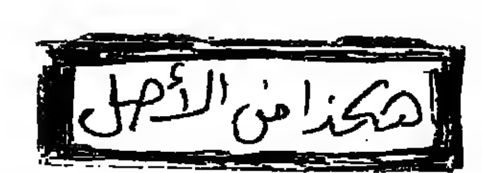
Le plan du gouvernement a suscité des critiques au Parlement jusque dans les rangs des partis soutenant la coalition au pouvoir. Toutefois, à moins d'incidents de parcours, il devrait être adopté, dans quelques jours, par une majorité très mince (une ou deux voix), et, en troisième lecture. Quelques retouches sont, pourtant, plausibles. L'une d'elles pourrait revenir sur le fait que l'emprunt forcé, prévu par le gouvernement, ne doit rapporter aucun intérêt : cette disposition est certainement celle qui a été le plus mal accueillie dans cet ensemble draconien.

CAMILLE OLSEN.

GRANDE-BRETAGNE

● **Nouvelle baisse des taux bancaires.** – La banque britannique National Westminster a réduit ce jeudi 28 mars son taux d'intérêt de base d'un demi-point, de 13,5 à 13 %. C'est la deuxième réduction de cet ordre qu'elle effectue en l'espace de huit jours.

Le reste de l'appareil bancaire devait faire de même, entraînant une nouvelle réduction générale du coût du crédit bancaire en Grande-Bretagne, permise par le rapide redressement de la livre sterling intervenu depuis quelques jours.



ANNONCES CLASSEES

OFFRES D'EMPLOIS

emplois régionaux

IUT de TOURS
29, rue du Pont-Volant
37023 TOURS CEDEX
recherche pour ouverture
TECHNICIEN COMMERCIALISATION AGRO-ALIMENTAIRE
Docteur Ingénieur ou ès-sciences, expérience en recherche et développement biotechnologies agro-alimentaires. Enseign. : génies, biochimie et microbiol. agro-alim., contrôle de qualité. Possibilité de recherche disponibilité et contacts avec les entreprises.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE ALLEMANDE veut apprendre la langue française et cherche emploi dans famille : 27 juillet/25 août 1985. Carmen Gnedter, Ahornstr. 3, D 7534 Birkenfeld.

Offre de services internationale ingénieur polytechnique mécanique précision (Institut polytechnique Bucarest) perfectionnement robotique (École polytechnique Lausanne) et management (31 ans) ORITA Adrien, rue des Alpes 40, CH-1700 Fribourg, Suisse. Tél. 0041/37 22'36'78 soir.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LES HALLES-SAINT-HONORE dans bel immeuble, ascenseur, soleil, calme, 130 m² à rénov. GARBI, 567-22-88.

6e arrdt

Mo SAINT-SULPICE
Imm. pierre de taille, living, gde salle à manger, 2 chambres, entrée, cuisine, salle de bains, w.-c. + douche, chf cent. individuel. Tél. matin 544-21-97.

RUE JACOB. Superbe liv., 3 chbres, 115 m² dans maison LOUIS XIII. Haut plaf., poutres. DORESSAY - 624-93-33.

12e arrdt

SAINT-MANDÉ
Mo PORTE DORÉE - 6e étage, imm. récent, tt cft, terrasse, salon, 1 chambre, cuis., bains, box, soleil. Prix intéressant. 46, avenue SAINTE-MARIE samedi, dimanche, 14 h à 17 h.

14e arrdt

PRÈS PARC MONTSOURIS
SAMEDI 12 h à 14 h
6, RUE GAUGUET
2 pièces charme. 330.000 F.

16e arrdt

RUE SCHEFFER
Dble liv. + 1 ch. 65 m². 1.100.100 F. 705-31-13.

AV. FOCH (PRÈS)
Mo ARGENTINE
Bon imm. tt cft., calme, petit 2 pièces, entrée, cuis., bains, possib. aménager mezzanine. 10, avenue ALPHAND Samedi dimanche 14 h à 17 h.

20e arrdt

5, VILLA STENDHAL
2/3 pièces confort, asc., 6e ét. 400.000 F. Samedi 15/16 h.

VUE S/SQUARE, arbres, soleil
Mo JOURDAIN
PRIX INTÉRESSANT
Imm. pierre de taille, chf cent. individuel, peu de charges, salon, s. à manger, 2 chbres, petit burx, entrée, cuis. équipée, s. de bns + douche, w.-c., agréablement aménagé. 10, RUE DU JOURDAIN. Samedi dimanche 14 h à 17 h.

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU, 60, rue de France à 45' de Paris, dans imm. de rapport, calme, surf. rénov. ou semi-rénovées, finh. au choix. STUDIOS et 2 PIECES. Direct propr. de 14 h 30 à 17 h. 329-58-60.

Province

38 ALPE D'HUEZ
studio 5-6 personnes, jamais habité, dans chalet entièrement rénové.
PLEIN SUD
face aux pistes. Prix très intéressant. Tél. (1) 826-92-99 B.V. (76) 80-61-20.

SAINT-TROPEZ
PROCHE PLAGE TAHITI AU MILIEU DES VIGNES
1) Petite villa 2 P., gde cuis., WC, s. d'eau, 1.000m² terr.
2) Appart. en duplex, living + 2 ch., tt cft, terrasse, jardt.
3) STUDIO, salle d'eau, kitch., jardinet, parking.
PANORAMER, (94) 97-47-00.

LE TOUQUET
Proximité forêt et tennis Récent. grand standing. 48 m². Living, chambre, cuisine, coin repas, s. de b. cave loggias. 395 000 F - T. (1) 604-53-94

immeubles

15e, 200 m², 7e deux imm. vides, 450 m² environ + récupérations. 3 millions. Intermédiaires et curieux s'abstenir. 1,2 million cash. 335-31-75 propriétaire.

appartements achats

AGENCE LITTRE
Recherche pour clientèle française et étrangère, appartements et hôtels particuliers dans quartier résidentiel. Paiement comptant chez notaire. Tél. 544-44-45.

GROUPE DORESSAY
3, rue du Vieux-Colombier, 6e recherche pour clientèle française, étrangère et diplomates APPTS très HAUTE GAMME et HOTEL PARTIC., ACHAT ou LOCATION. 624-93-93.

POUR ACQUEREURS SERIEUX
SERGE KAYSER
RECHERCHE A PARIS APPARTEMENTS AGREABLES.
329-60-60.

locations non meublées offres

Région parisienne

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, r. Claude-Bernard, PARIS-5e
Métro CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et employés IMPORT. SOCIETE EUROPEENNE INFORMATIO. rech. app. 2 à 6 P.; studios, villas, Paris et env. Tél. 504-01-34 poste 12.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 889-89-66, 283-57-02.

villas

PIRIAC-SUR-MER 44
La Falaise. Part. vend villa : Les Tuileries, av. privée, 80 m. bord de mer, 3 pièces, cuisine, sanit., chauf. central, gar., jardin clos. Tél. : (40) 93-22-12 bureau. (40) 43-90-63.

maisons de campagne

A VENDRE
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Maison avec 2.000 m² + 2 garages. 700.000 F. S'adresser à INCHAUSPE Tél. : 19-41 (59) 85-82-85.

PÉRIGORD VERT MAISON 17e s. Tt confort. 1 ha. 580.000 F. Téléphone : (53) 83-45-89.

propriétés

PROVENCE GRIMAUD
PPTÉ TYPE PROVENÇAL 1970 - VUE PANORAMIQUE SUR GOLF ST-TROPEZ Mais. maîtres 330 m² (récept. + 8 chbres) mais. gard. 78 m². ÉQUIPEMENTS LUXUEUX PISCINE HARICOT, TERRASSES. LITTRÉ 544-44-45.

Part. à part. vends au cœur de la SOLOGNE belle PROPRIÉTÉ DE CHASSE, avec étang et demeure magnifique du début du siècle. Tél. soir après 20 h. (18) 58-50-23.

SOLOGNE
20 km SUD ORLÉANS, 18 ha dont terrain boisé, étang 3 ha + rivière. Excellent coin chasse. Écrire no 203285 à HAVAS B.P. 1518 - 45005 ORLÉANS.

800 DEUX-SÈVRES
Part. achète maison campagne M. AUBIN, 81, rue de Chézy, 92200 Neuilly. (1) 723-54-05.

Part. vd belle dem. rest., 7 p. pr. conf. dans 1 ha. 20 a. boisé, pce d'eau, source, vue, gd calme, pêche, chasse, naut., près Uzerche (19) 850.000 F à déb. Caqueray, La Buissonnière, 19 Tulle. (55) 26-32-78.

pavillons

Part. à part. vend pav. F5 sur petit terrain dans résid. calme à Frapillon (95) 3 chambres, 1 séj., 1 salon cheminée, 2 s. de bns, 1 garage. Prix : 480.000 F. Tél. h. burx. : (3) 031-75-26. Le soir : (3) 038-88-81.

terrains

Votre terrain particulier de 5.000 m²
POUR 498 F PAR MOIS
au bord de la Loire
dans un cadre de verdure.
RENSEIGNEMENTS :
(86) 81-55-43.

SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE (40) sur 0.12 part. à part. pour vacances au calme (non isolée) 2 km centre ville, très beau terrain 5.000 m² boisé (pin, chênes) abords forêt, lac, proximité Pyrénées, Océan (Hossegor 10 km) possibilité branchement eau, électricité, tél. sur place.
Pour informations, tél. au (41) 54-91-46 soir ou w.-e.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Écrire no 203058 à : ORLET 136, avenue Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY/SEINE.

bureaux

Locations

VOTRE SIEGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services. Tél. 355-17-50.

Siège social ou bureau avec secrétariat partagé.
BUSINESS BURO (1) 346-00-55.

fonds de commerce

Ventes

A vendre fonds de commerce poss. acheter ou louer les murs, CAFÉ - TABAC - PRESSE STATION ESSENCE. Tourisme, passage, pêche et musée, client. assurée journalière. Très bon C.A. Prix intéressant. Téléphone : (22) 85-02-05.

l'agenda du Monde

Accessoires autos

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
Auto-radio, antenne spéciale, housse, galerie de toit, batterie, alarme, porte-vélo, pièces détachées ttes marques, attelage, anti-vol, volant sport, avertisseurs musicaux.
SERVICE EXPORT
garanti
AUTOTEC
93, av. d'Italie. 331-73-56

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES — BRILLANTS
ARGENTERIE — VIEIL OR
PERRONO Joailliers-orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin Étoile 37, av. Victor-Hugo.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Échange

Échange d'élèves :
Cherch. une fam. qui acc. notre fille (15 ans) et/ou notre fils (19 ans) en août. En éch., nous acc. v. fille et/ou v. fille. Sommes une fam. de 5 pers. et habit. à la périph. de Nuremberg. — S.V.P., écrivez-nous : Klaus Röhl, Brombeerweg 5, 8500 Nürnberg 30, Allem.

Instruments de musique

LIQUIDATION STOCK
PIANOS 1/4 et 1/2 queue, de 22 à 35.000 F. 10, rue Jean-Macé le jeudi 14 h-18 h — 260-06-39.

Jeunes

JEUNES
Pâques, gdes vac., Yonne. Poney, tennis, poterie.
4 à 13 ans, ambiance familiale, 1 h. de Paris. (86) 66-05-52.

Moquettes

MOQUETTEZ-VOUS
A PRIX D'ENTREPOT
100 000 m² laine-synthétique toutes qualités — Créations
BINEAU MOKET'S
3, bd Bineau — 92 LEVALLOIS
Tél. : 757-19-18

A saisir
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark
Prix posée : 99 F/m²
[illegible]

Papier japonais

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité.
A PARTIR DE 190 F
le rouleau (7,80 m × 0,91 m). Grand choix de coloris et de pailles disponibles sur stock. Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papiers de couleurs.
MAGASINS D'EXPOSITION
CAP, 37, rue de Cîteaux, 75012 Paris. Tél. 307-24-01. CAP, 27, avenue Rapp, 75007 Paris. Tél. : 555-88-22. CAP, 47, cours de la Liberté, 69003 Lyon — (7) 860-02-54.
Vente par correspondance : Doc. complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Spécialités régionales (vins)

Vin Bordeaux Château-Puynard, première côte Blaye. Px dép., la blle 20 F TTC. Min. 2 cart. 12 blles. Y. Pagès, Berson, 33390 Blaye.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
Tourisme, repos, retraite reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés.
33, avenue Louis-Aragon, 94800 VILLEJUIF.
Mo Louis-Aragon.
(1) 726-89-63 ou 638-34-14

LES CAMÉLIAS. — Retraite, valides, semi-val., inval. Près Paris, 77320 Jouy-s.-Morin. Téléphone : (6) 404-05-75.

Vacances Tourisme Loisirs

07 SUD. Location F1, 3 p. Camp., juillet-août
Tél. : (75) 93-36-58 soir.

Driscoll House Hotel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 55 par semaine. Adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London St. 1. Téléphone 01-703-4175.

Qui aim. collab. av. assoc. brit. s'occup. dep. 48 de séj. ling. pr élév. brit. de fam. bonl. Paris, inv. pay. ? Fme, 30-60 ans, pouv. ens., recrut. fam. s. place, enc. S'adr. M. Mme Robertson (1) 633-12-89. Entret. suivra.

MONT-DORE
Studio 1200 F/semaine. Tél. : 15 (40) 91-91-80.

Villa 5 p. tt cft + terrasse couverte sur 8 ha de ter. boisé, région Montpellier. Prox. mer, [illegible]

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ROUSSELOT

L'Assemblée générale mixte s'est réunie le 26 mars 1985 sous la présidence de M. Paul Berthier.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1984.

Le bénéfice s'est élevé à 83 112 000 F dont 411 000 F de résultat d'exploitation et 82 701 000 F constitués de produits exceptionnels et de reprise sur provisions ou réserves spéciales consécutives à l'apport de l'essentiel des actifs de Rousselot SA à la Compagnie Rousselot avec effet au 1er janvier 1984.

L'assemblée a décidé le mise en paiement le 28 mars 1985 d'un dividende de 22 F qui, augmenté de l'avoir fiscal, correspond à un revenu global de 33 F. Ce dividende bénéficiera également aux actions nouvelles créées jouissance du 1er janvier 1984 par l'attribution d'une action gratuite pour dix qui a eu lieu le 1er mars 1985.

Les actionnaires ont voté en faveur des résolutions relatives à l'approbation du contrat de fusion aux termes duquel la Société Rousselot SA fait apport à la Société Sanofi, à titre de fusion, de l'ensemble de ses droits, biens et obligations, actifs et passifs. Cet apport sera rémunéré par 1 404 138 actions de 100 F nominal chacune, entièrement libérées, jouissance du 1er janvier 1985, à créer par la Société Sanofi à titre d'augmentation de son capital et qui seront attribuées aux actionnaires de Rousselot SA à raison de deux actions Sanofi contre une action Rousselot SA.

Le président a confirmé que l'activité de la Compagnie Rousselot, au cours de l'exercice 1984, avait été très satisfaisante. Le volume des ventes a augmenté sensiblement, en particulier dans le domaine des gélatines photographiques, produits de haute spécialité, dont la Compagnie Rousselot reste l'un des leaders mondiaux.

ENELFI-BRETAGNE

Le conseil d'administration d'Enelfi-Bretagne, réuni le 26 mars 1985 sous la présidence de M. Michel Mauchant, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1984 et le rapport de gestion qui seront présentés à l'assemblée générale le 5 juin prochain.

Le bénéfice net de la société s'est élevé à 15 118 967 francs, contre 13 405 833 francs en 1983. Le résultat net d'exploitation courante, prenant en compte les revenus financiers hors toutes plus-values de cessions de titres, a été de 9 314 530 francs, en progression de 7,2 %.

Le dividende proposé à l'assemblée générale est de 9,92 francs net par action (14,88 francs avoir fiscal compris), en augmentation de 4,5 %, conformément à la recommandation ayant limité à ce niveau cette année l'accroissement des dividendes, et représentant une distribution de 8 578 602 francs.

Le conseil a approuvé dans son principe une opération financière, ayant pour but de resserrer les liens de groupe existant entre Enelfi-Bretagne et la Compagnie franco-marocaine par la filialisation de la seconde et permettant aux actionnaires de celle-ci d'échanger leurs actions, cotées au hors-cote, contre des actions Enelfi-Bretagne, cotées à la cote officielle de la Bourse de Paris. Cette opération, dont les conditions de réalisation seront précisées ultérieurement, aura lieu — sous réserve des autorisations nécessaires — après les assemblées générales et la mise en paiement des dividendes des deux sociétés, sur la base d'une parité d'échange de 9 actions Enelfi-Bretagne pour 4 actions Compagnie franco-marocaine.

COMPAGNIE FRANCO-MAROCAINE

Le conseil d'administration de la Compagnie franco-marocaine, réuni le 26 mars 1985 sous la présidence de M. Michel Mauchant, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre et le rapport de gestion qui seront présentés à l'assemblée générale le 5 juin prochain.

Le bénéfice net de la société s'est élevé à 3 153 495 francs, contre 3 616 104 francs en 1983. Le résultat net d'exploitation courante, prenant en compte les revenus financiers hors toutes plus-values de cession de titres, a été de 2 961 002 francs, du même ordre que celui de l'exercice précédent.

Il sera proposé à l'assemblée générale de maintenir le dividende à 25,36 francs net par action (38,04 francs avoir fiscal compris), soit une distribution de 2 957 879 francs correspondant au résultat net d'exploitation courante.

Le conseil a approuvé dans son principe une opération financière ayant pour but de resserrer les liens de groupe existant entre Enelfi-Bretagne et la Compagnie franco-marocaine par la filialisation de la seconde, et permettant aux actionnaires de celle-ci d'échanger leurs actions, cotées au hors-cote, contre des actions Enelfi-Bretagne, cotées à la cote officielle de la Bourse de Paris. Cette opération, dont les conditions de réalisation seront précisées ultérieurement, aura lieu — sous réserve des autorisations nécessaires — après les assemblées générales et la mise en paiement des dividendes des deux sociétés, sur la base d'une parité d'échange de 9 actions Enelfi-Bretagne pour 4 actions Compagnie franco-marocaine.

NATIO-VALEURS

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 28 mars 1985 sous la présidence de M. Georges Chodron de Courcel, président du conseil d'administration, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1984 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Les sommes distribuables s'élèvent, compte tenu du report des lots et primes de remboursement et du report à nouveau de l'exercice prédédent, à 530 522 774,24 F. Elles permettent le mise en distribution d'un dividende par action de 32,68 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 3,11 F, soit un revenu global de 35,79 F.

L'assemblée générale a fixé au 29 mars 1985 la mise en paiement de ce dividende qui sera représenté par le coupon no 7, ventilé comme suit :

– revenus non imposables : 2,89 F ;

– revenus d'obligations françaises non indexées : 20,55 F + crédit d'impôt de 0,93 F, soit un total de 21,48 F ;

– revenus d'actions françaises : 4,97 F + crédit d'impôt de 2,12 F, soit un total de 7,09 F ;

– autres revenus : 4,27 F + crédit d'impôt de 0,06 F, soit un total de 4,33 F.

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir leurs dividendes en actions de la société, avec exonération totale du droit d'entrée.

L'assemblée générale par ailleurs a ratifié le transfert de siège social au 18, boulevard Montmartre, 75009 Paris.

L'assemblée générale a confirmé le mandat d'administrateur de M. Bernard Cloud.

EPARGNE-INTER

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 28 mars 1985 sous la présidence de M. Reinhart, président du conseil d'administration, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1984 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Les sommes distribuables s'élèvent, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, à 73 335 856,32 F. Elles permettent, après report, à concurrence de 16 208 991,12 F, des lots et primes de remboursement, le mise en distribution d'un dividende par action de 30,85 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 2,92 F, soit un revenu global de 33,77 F.

L'assemblée générale a fixé au 29 mars 1985 la mise en paiement de ce dividende qui sera représenté par le coupon no 21, ventilé comme suit :

— Revenus d'obligations françaises non indexées : 17,14 F + crédit d'impôt de 1,91 F, soit au total 19,05 F ;

— Revenus d'actions françaises ouvrant éventuellement droit à abattement : 1,09 F + crédit d'impôt de 0,57 F, soit au total 1,66 F ;

— Autres produits ; 12,62 F + crédit d'impôt de 0,44 F, soit au total 13,06 F.

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir leurs dividendes en actions de la société, avec exonération totale du droit d'entrée.

L'assemblée générale par ailleurs a ratifié le transfert du siège social au 18, boulevard Montmartre, 75009 Paris.

L'assemblée générale a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Alain Briffod et confirmé la nomination comme administrateurs de MM. Claude Reinhart et Georges Chodron de Courcel.

Elle a nommé administrateur M. Edouard Sautter en remplacement de M. Louis Michel, et M. Eric André en remplacement de M. Georges Schneider, M. Michel et M. Schneider n'ayant pas souhaité voir leur mandat reconduit.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE

Conseil d'administration du 26 mars 1985

Le conseil d'administration de la société, réuni le 26 mars 1985 sous la présidence de M. de Feuilhade de Chauvin, a arrêté les comptes de l'exercice 1984.

Les recettes locatives sont en progression de 11,15 % (passant de 67 370 000 F à 74 881 000 F) ; elles ont enregistré notamment des loyers provenant de deux immeubles acquis en cours d'exercice, de mises en service de surfaces modernisées dans les immeubles anciens et d'indemnités de changement de commerce.

Le résultat courant, établi selon la définition du nouveau plan comptable, accuse une légère baisse par rapport à l'exercice précédent, lequel avait bénéficié de reprises de provisions très importantes.

Le bénéfice net s'établit à 30 482 000 F, contre 28 352 000 F, soit une progression de 7,51 %, pourcentage ramené à 4,31 % hors plus-values à long terme.

Le conseil, se conformant à la recommandation gouvernementale, proposera à l'assemblée, convoquée pour le 19 juin 1985, la distribution d'un dividende de 46 F net par action, plus avoir fiscal, contre 44 F pour 1983.

Il convient de noter que la masse globale distribuée progresserait de 7,31 %, en raison de l'augmentation de nombre des actions à rémunérer, suite aux conversions d'obligations.

Poursuivant le politique engagée l'an dernier, le conseil proposera d'affecter un montant de 4 000 000 F à la réserve générale, qui porterait celle-ci à 12 695 523,44 F, tandis que le report à nouveau serait lui-même accru de 411 082,79 F et s'établirait à 12 411 069,58 F.

SICOTEL

Société immobilière et de construction hôtelière

Le conseil d'administration s'est réuni le 21 mars 1985 pour examiner les comptes de l'exercice 1984.

Le bénéfice net s'élève à 55 714 895,07 F (+ 12 %) après 26 millions de francs de dotations aux amortissements et provisions.

Ce bénéfice permet de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 21 mai 1985, un dividende de 22,50 F par action assorti d'un crédit d'impôt de 7 centimes. Cette progression de près de 11 % du dividende a pu être réalisée sur un nombre d'actions augmenté à la suite des conversions d'obligations intervenues au cours de l'exercice.

Il convient également de noter la bonne tenue du cours du titre en 1984, en hausse de plus de 19 % alors que dans le même temps l'indice général CAC progressait de 16,4 %.

Ces résultats satisfaisants ont coïncidé avec une reprise marquée de l'investissement qui a permis à Sicotel, grâce aux moyens qu'elle s'était donné en émettant un emprunt convertible, en avril 1984, de 116 millions de francs, de signer pour près de 75 millions de francs d'opérations nouvelles contre 27 millions de francs en 1983.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 mars

Encore bien orienté

Des ventes bénéficiaires se sont produites jeudi à la Bourse de Paris. Consécutives à l'assez forte hausse survenue la veille, elles ont cependant été très bien absorbées dans l'ensemble. Seules quelques valeurs de tout premier plan ont pris une bonne petite « claque », comme CSF (– 3,1 %), Peugeot (– 1,7 %), Moët (– 1,6 %), BSN (– 1 %), Sanofi (– 1 %). Mais un assez grand nombre ont réussi à surmonter leur handicap de sorte qu'à la clôture l'indicateur instantané, d'abord en légère baisse, enregistrait une faible avance de 0,18 %.

Les professionnels s'attendaient peu ou prou à ce coup d'arrêt à la hausse dont l'ampleur mercredi appelait inévitablement une correction. Le moins que l'on puisse en dire est que celle-ci s'est faite dans les meilleures conditions. Mais nul n'en a été surpris. « Comprenez bien que la baisse du dollar est aussi bon pour la Bourse qu'à pu l'être sa hausse », *nous disait le responsable d'un grand établissement de la place. En clair, cela signifie que la chute de la devise américaine favorise les transferts de capitaux, qui se réinvestissent en actions, mais allège aussi la facture énergétique du pays, donc des entreprises consommatrices. Quant aux sociétés travaillant dans la zone dollar, leur manque à gagner est négligeable. La plupart ont déjà introduit des facteurs de pondération sur ce type de résultats qui les mettent à l'abri des mauvaises surprises.*

La devise-titre s'est de nouveau sensiblement alourdie. Elle s'est traitée entre 9,77 F et 9,84 F, contre 9,96 F-10,15 F.

L'or a très légèrement fléchi à Londres : 328,75 dollars l'once contre 330,40 mercredi soir.

A Paris, le lingot a coté 99 950 F et 100 250 F, contre 101 750 F. Le napoléon a également inscrit deux cours : 601 F et 602 F (contre 603 F).

NEW-YORK

Mitigé

La séance de jeudi, à Wall Street, est apparue pour le moins assez mitigée. Durant la plus grande partie de la journée, une tendance très marquée à l'irrégularité, mais néanmoins haussière, a dominé. Mais à l'approche de la clôture, les ventes se sont accrues et ont commencé à peser sur les cours. Finalement, l'indice des industrielles s'établissait à 1 260,71, soit en baisse de 4,19 points. Cependant, le bilan général est resté positif. Sur 1 981 valeurs traitées, 889 ont monté, 638 ont fléchi et 454 n'ont pas varié.

Les professionnels n'ont, semble-t-il, pas été surpris par les hésitations du marché illustrées par le nouveau ralentissement de l'activité (99,78 millions de titres échangés, contre 101,04 millions). Le plus souvent, ils les attribuaient aux ventes institutionnelles faites habituellement à la fin de chaque trimestre en vue de la présentation des bilans. Cette attitude un peu frileuse a tranché avec l'événement de la journée : l'entrée en début de séance du président Reagan.

C'est la première fois de l'histoire qu'un chef de l'exécutif américain se rend à Wall Street. C'est même lui qui a donné le signal de l'ouverture en faisant sonner la cloche après avoir, dans une brève déclaration, affirmé que les perspectives économiques étaient meilleures que ne le laissaient supposer les statistiques provisoires et qu'il comptait bien réduire les impôts et les dépenses de l'Etat. Manifestement, la Bourse ne l'a pas écouté.

VALEURS	Cours du 27 mars	Cours du 28 mars
Alcoa	34 1/4	34 1/8
A.T.T.	21 6/8	21 1/2
Boeing	61 7/8	63 1/2
Chase Manhattan Bank	52 1/6	52 1/4
Du Pont de Nemours	62 1/6	51 1/2
Eastman Kodak	68 1/8	67 5/8
Exxon	90	49 3/4
Ford	42 3/4	43 3/6
General Electric	60	59
General Foods	61 1/2	60 3/8
General Motors	74 1/2	73 3/4
Goodyear	26 7/8	26 7/6
I.B.M.	126 1/4	126 3/6
I.T.T.	34 1/2	34 3/4
Mobil Oil	29 3/6	28 1/2
Pfizer	43 1/2	42 7/8
Schlumberger	38 5/8	39 1/2
Texaco	36	36 1/8
U.A.L. Inc.	46 5/8	46
Union Carbide	37 7/6	37 7/8
U.S. Steel	27 1/4	28 8/4
Westinghouse	28 3/4	29 5/8
Xerox Corp.	43	43

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ESSO-CHIMIE. – La liste des chimistes heureux s'allonge. C'est au tour maintenant de M. J.-P. L'Hermitte, PDG d'Esso-Chimie, filiale du groupe pétrolier américain Exxon, d'annoncer des bénéfices en forte croissance. Les siens (175 millions de francs net, dont 60 % à l'exportation) augmentent de 64 % pour un chiffre d'affaires accru de 19,5 % (+ 8 % en volume) et qui, pour la première fois, franchit la barre des 6 milliards de francs (6,16 milliards exactement). Le rendement s'améliore. Net, il est de 2,84 % (contre 2,08 %) et brut de 5,2 % (contre 3,6 %) avec une marge de 320 millions de francs (+ 80 %). Mais le président d'Esso-Chimie trouve quand même ces rapports insuffisants et compte faire mieux, si la conjoncture s'y prête bien sûr. Car le marché français reste encore moins porteur que l'exportation et les grands produits sont toujours, depuis le second semestre de 1984, dans une phase de dépression. Cependant, le groupe chimique est préparé à faire face à toutes les situations. L'informatisation de ses unités s'achèvera en 1986 et aura coûté la bagatelle de 250 millions de francs environ. Mais cette grosse dépense, grâce aux économies obtenues en gains de capacité et sur la réduction des coûts (énergie, matières premières, etc.), sera amortie en deux ou trois ans. La société a livré, en janvier dernier, son premier camion de polyéthylène basse densité linéaire mondien, qui progressivement se substituera à celui que lui fournissait CdF-Chimie.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES BP. – Le résultat net pour 1984 est égal à zéro après une reprise exceptionnelle de 286 millions de francs sur les provisions pour fluctuations des cours et la prise en compte de profits exceptionnels (65 millions) provenant pour l'essentiel des bons résultats de BP-Chimie. Le résultat courant est une perte de 351 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 32,4 milliards.

La compagnie devrait tirer, en 1985 et surtout en 1986, bénéfice de l'effort d'investissements (740 millions de francs en 1983 et 1984) réalisés depuis quelques années, notamment pour moderniser sa raffinerie de Lavéra.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	27 mars
Valeurs françaises	113,3
Valeurs étrangères	109

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	27 mars	28 mars
Indice général	210,4	211

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 29 mars .... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 mars	29 mars
1 dollar (en yens)	253,30	250,70

BOURSE DE PARIS – Comptant – 28 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]								

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]					

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV 28/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]					

• : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1690	4,5 % 1973	1780	1758	1781	+ 0 62
3870	C.N.E. 3 %	4200	4160	4180	– 0 47
1468	Electricité T.P.	1469	1468	1469	....
[illegible]					
640	Esso S.A.F.	558	559	559	+ 0 72
1230	Euraknce	1250	1250	1248	– 0 15
980	Euromarché	930	945	945	+ 1 61
[illegible]					
127	Gencor	134 60	138	138	+ 2 80
515	Gén. Belgique	306	297	298	– 2 61
648	Gén. Electr.	614	602	610	– 0 65
765	Gen. Motors	760	740	735	– 3 29
62	Goldfields	64 50	65	65	+ 0 77
35	GdMetropolitain	35 50	35	35 06	– 1 20
154	Harmony	163 80	162 90	158	– 5 54
36	Hitachi	34 40	33 60	33 60	– 2 32
655	Hoechst Akt.	650	640	643	– 1 07
84	Imp. Chemical	95	93 60	93 70	– 1 38
734	Inco. Limited	129 70	129	128 20	– 0 38
1340	IBM	1276	1256	1252	– 1 89
[illegible]					
1780	Siemens A.G.	1700	1679	1677	– 1 35
187	Sony	161 30	177 10	178 60	– 1 54
240	T.D.K.	238 60	224	223	– 2 83
15 60	Toshiba Corp.	16 70	15 20	15 25	– 2 68
990	Unilever	969	962	962	– 0 72
410	Unit. Techn.	415 50	411	411	– 1 09
800	Vaal Reefs	980	978	970	– 1 02
400	West Deep	428 70	435	430 10	+ 0 32
325	West Hold.	344	344	345	+ 0 28
445	Xerox Corp.	442	433	432	– 2 26
2 07	Zambia Corp.	2 10	2 08	2 09	– 0 47

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/3	Cours des billets aux guichets – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 655	9 500	9 160	9 750
ECU	6 826	6 828	....	....
Allemagne (100 DM)	305 500	306 200	294	314
Belgique (100 F)	15 192	15 190	14 600	15 780
Pays Bas (100 fl.)	270 280	270 380	260	280
Danemark (100 krd)	36 460	85 450	80	88
Norvège (100 k)	106 480	106 160	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 712	11 665	11 500	12 300
Grèce (100 drachmes)	7 062	7 042	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 783	4 764	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	360 600	359 780	5 505	3 880
Suède (100 krs)	106 350	105 810	102	109
Autriche (100 sch)	43 460	43 360	42 900	44 800
Espagne (100 pes.)	5 501	5 485	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 395	5 370	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 044	6 947	6 700	7 100
Japon (100 yens)	3 805	3 773	3 630	3 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/3
Or fin (kilo en barre)	102000	100000
Or fin (en lingot)	101750	100250
Pièce française (20 fr)	603	602
Pièce française (10 fr)	405	410
Pièce suisse (20 fr)	590	608
Pièce latine (20 fr)	585	578
Souverain	733	732
Pièce de 20 dollars	4025	4030
Pièce de 10 dollars	2082 50	2080
Pièce de 5 dollars	1360	1425
Pièce de 50 pesos	3780	3795
Pièce de 10 florins	610	603

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur 89 FM
Harlem Désir
« Face au *Monde* »

M. Harlem Désir, animateur de SOS-racisme, est ce vendredi 29 mars, à 19 h 20, l'invité de l'émission « Face au *Monde* », sur 89 FM, à Paris. Mathieu Fantoni et Jean Le Bail mèneront les débats.

A B C D F G H

SE HEURTANT AU BOYCOTTAGE DE NOMBREUX « PATRONS »

La réforme sur la départementalisation des hôpitaux serait ajournée

Au terme d'un arbitrage entre l'Elysée, l'hôtel Matignon et le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, Mme Georgina Dufoix devait se prononcer, le vendredi 29 mars, sur les nouvelles modalités que le gouvernement entend donner à la mise en place des départements dans les hôpitaux publics. Cette réforme est pourtant programmée par un récent décret – du 29 décembre 1984, – et la première échéance est fixée au 1er mai prochain. Plusieurs indications laissent penser qu'on pourrait aller vers un ajournement de ce texte, pourtant essentiel aux yeux du gouvernement mais qui se heurte aujourd'hui à un mouvement de boycottage chez de nombreux chefs de service hospitalier.

On ne bouge pas sans risque les pièces de cet étrange échiquier politico-corporatiste qu'est la communauté médicale hospitalière. Le gouvernement en fait régulièrement la délicate expérience depuis mai 1981. A tel point qu'on ne compte plus aujourd'hui les ministres (MM. Jack Ralite, Alain Savary, Edmond Hervé, Pierre Bérégovoy et Mme Georgina Dufoix pour ne citer qu'eux) qui ont eu, à un moment ou à un autre, maille à partir avec cette prestigieuse et difficile « congrégation ».

Depuis quatre ans, l'hôpital français, qui est soumis à un lourd train de réformes, est saisi régulièrement d'accès d'une fièvre soudaine et intense. Dans le même temps, la grève des soins – totalement tabou jusqu'alors – a été régulièrement mise en œuvre sans qu'aucun professionnel – hormis le conseil de l'ordre des médecins – juge essentiel de rappeler ce qu'une telle action peut avoir de déontologiquement intolérable.

En d'autres termes, les médecins hospitaliers découvrent – un peu trop tard, diront certains – les réflexes, le comportement et les discours d'un monde syndical dont ils n'auraient jamais, jusqu'à ces dernières années, imaginé devoir un jour partager les préoccupations. Dans le même temps, les interlocuteurs gouvernementaux font, des étudiants jusqu'aux mandarins, l'expérience de ces syndicalistes d'un nouveau style.

Soigner ou compter ?

Le récent mouvement de grève des internes de CHU a montré à quel point les données s'étaient modifiées. Réussissant à établir sans difficulté apparente un contact immédiat avec leur ministre, obtenant la parution sans délai d'un arrêté, puis d'un second modifiant le premier dans le sens qu'ils souhaitaient (1), les internes de CHU sont sortis, de toute évidence, vainqueurs du récent conflit.

Le gouvernement va-t-il « reculer » de la même manière sur la départementalisation (2) et caler son action sur la hiérarchie médicale hospitalo-universitaire dont il sait qu'elle ne lui est que très rarement favorable ? Inquiet du mouvement de boycottage qui se dessine contre la mise en œuvre des départements telle qu'elle est définie dans le décret de décembre dernier, le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale va-t-il encore « assouplir » un texte qu'on présentait déjà comme « *pragmatique* » et « *évolutif* » au secrétariat d'Etat à la santé ?

A tout mettre en œuvre pour qu'il n'y ait aucune vague, ne va-t-on pas, en définitive, laisser l'hôpital en l'état ? « *Non*, confie-t-on chez Mme Dufoix. *Notre pragmatisme ne sera pas une façon de ne pas faire la départementalisation. En revanche, il est évident que nous ne pouvons pas la faire sans les médecins eux-mêmes.* »

Tous ces atermoiements ne sont guère du goût du Syndicat de la médecine hospitalière (SMH) que préside le professeur Jean-Philippe Derenne (hôpital Saint-Antoine, à Paris) et qui, le 28 mars, a adressé « *un avertissement solennel au gouvernement* », déclarant qu'il « *n'accepterait pas plus le report* sine die *de la départementalisation que le maintien du dispositif actuel* » (3). Un avertissement d'autre part révélateur de la montée des tensions entre le corps médical hospitalier et l'administration hospitalière. « *Un choix clair a été fait : l'hôpital n'est pas un lieu où les malades s'adressent à des médecins et à des soignants, c'est un centre de comptabilité analytique*, estime le SMH. *Ce qui est important, ce n'est pas de soigner, c'est de compter. L'ensemble des textes actuels amène une véritable perversion de l'hôpital. Comment peut-on en effet parler de respect de la déontologie quand le praticien désigné à la tête d'un centre de responsabilité est hiérarchiquement subordonné à l'autorité administrative ? Comment peut-on parler de respect de la déontologie quand le champ auquel elle s'applique (la prescription) est lui aussi comptable ? Pauvre déontologie qui n'apparaît plus que comme l'oripeau cachant de bien sombres réalités.* »

Il sera du plus grand intérêt d'observer comment, coincé qu'il est entre la rigueur économique qu'il s'impose et les engagements de réforme qu'il a pris, le gouvernement parviendra à désamorcer l'explosif qu'est devenu aujourd'hui l'hôpital public.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le *JO* du 27 mars publie un arrêté modifiant celui du 20 mars, qui réglait les modalités de recrutement des chefs de clinique-assistants des hôpitaux (*le Monde* du 21 mars).

(2) La départementalisation vise une nouvelle organisation des pouvoirs et des responsabilités médicales. Les actuels services hospitaliers devraient disparaître au profit d' « unités fonctionnelles » groupées en départements.

(3) Le SMH, membre de l'Union syndicale de la médecine, a souvent constitué, en dépit de sa faible représentativité officielle, un interlocuteur à la fois difficile et privilégié du gouvernement depuis 1981.

Grièvement blessé lors de sa tentative d'évasion

BRUNO SULAK EST MORT

Bruno Sulak est mort dans la nuit du 28 au 29 mars à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, où il avait été transporté après son évasion manquée de la prison de Fleury-Mérogis dans la nuit du 18 au 19 mars (*le Monde* du 20 mars). Il avait vingt-neuf ans. Bruno Sulak s'était grièvement blessé en sautant d'une fenêtre du deuxième étage du bâtiment administratif de la prison.

Pour préparer son évasion, il s'était assuré la complicité d'un gardien stagiaire et d'un sous-directeur adjoint de Fleury-Mérogis à qui il avait promis 4 millions de francs. Tous deux ont été inculpés et écroués.

Avant sa tentative ratée, Bruno Sulak s'était évadé déjà par deux fois : de la prison d'Albi en 1980, puis lors d'un transfert en train de Montpellier à Lyon en 1982.

Avant la mort de Bruno Sulak, sa famille a annoncé, mercredi 27 mars, qu'elle allait déposer plainte avec constitution de partie civile pour obtenir l'ouverture d'une information pour « coups et blessures involontaires ». Précisant qu'il voulait « *savoir la vérité* » sans déclencher une polémique, le père de Bruno Sulak a rappelé que son fils, ancien légionnaire parachutiste, était « *capable de faire des sauts en chute libre avec ouverture du parachute à trente secondes de l'impact* » et « *qu'il avait déjà sauté d'un pont de 15 mètres de haut sur une route en macadam* ».

LE RECUL DU DOLLAR S'ACCÉLÈRE : 9,38 F

La baisse du dollar s'est poursuivie et même accélérée sur les marchés des changes le vendredi 29 mars, le cours de la devise américaine revenant de 9,50 F à 9,38 F sur la place de Paris et à 3,07 DM contre 3,11 DM sur celle de Francfort. Au début de la semaine, elle valait encore 9,86 F et 3,24 DM.

Depuis le 26 février dernier, son recul dépasse 12 %. Le billet vert non seulement efface sa poussée de hausse de février mais encore se retrouve à ses cours de la fin novembre 1984.

Phénomène caractéristique, ce sont les marchés asiatiques et européens qui ont pesé sur les cours du dollar vendredi matin, alors qu'ils étaient restés stables la veille au soir à New-York.

Parmi les éléments négatifs qui affectent chaque jour davantage la monnaie américaine, on recense, outre le ralentissement apparent de l'économie outre-Atlantique, l'annonce d'un important déficit pour la balance commerciale des Etats-Unis en février (le plus mauvais depuis septembre 1984), un nouveau fléchissement des taux d'intérêt à New-York et des rumeurs incontrôlées sur une détérioration de la situation financière du Brésil, le plus endetté des pays d'Amérique latine.

En Grande-Bretagne, les banques ont réduit à nouveau leur taux de base, le ramenant à 13 % contre 13,5 %. C'est la deuxième diminution en huit jours, rendue possible par le redressement spectaculaire de la livre sterling après sa chute fin janvier. Cette chute avait contraint les banques à relever leur taux de base de 9,5 % à 14 % en quelques jours.

F. R.

En Grèce

M. SARTZETAKIS A ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Sartzetakis, le candidat du Parti socialiste (PASOK), a été élu à la présidence de la République par le Parlement grec, le vendredi 29 mars. M. Sartzetakis, juge à la Cour de cassation, célèbre pour avoir instruit, en 1963, l'affaire Lambrakis (ce député assassiné par l'extrême droite), a obtenu 180 voix, soit très exactement le score requis au troisième tour.

Deux voix ont donc fait défaut à gauche. En le présentant à la présidence, le PASOK comptait, en effet, sur les voix de ses 165 députés et sur celles de 13 communistes et de 4 indépendants, soit 182.

La Nouvelle Démocratie (opposition) avait vivement critiqué la décision prise par le Parlement d'autoriser M. Alevras à voter. M. Alevras (PASOK) est président du Parlement et assume, depuis le 10 mars, l'intérim de la présidence de la République. L'opposition estimait que cette fonction intérimaire le privait du droit de vote au troisième tour. Elle avait déclaré qu'elle ne tiendrait pas pour légitime l'élection de M. Sartzetakis s'il ne la devait qu'à cette voix.

M. Caramanlis avait démissionné de la présidence de la République, le 10 mars, après que le PASOK eut annoncé qu'il ne soutenait plus sa candidature à un nouveau mandat et présentait contre lui un autre candidat.

Singapour

LE CHEF DE L'ÉTAT A DONNÉ SA DÉMISSION... POUR ALCOOLISME

Singapour (*Reuter*). – M. Devan Nair, président de Singapour, a donné jeudi 28 mars sa démission après avoir reconnu qu'il était un alcoolique, incapable de remplir ses fonctions de chef d'Etat. M. Lee Kuan Yew, premier ministre, a déclaré au Parlement que M. Nair, qui est âgé de soixante et un ans, avait fait sa confession dans une lettre écrite de l'hôpital où il est traité pour troubles mentaux causés par une consommation excessive de boisson. Le président avait été transporté d'urgence le 16 mars de Sarawak dans un hôpital de Singapour. Un premier diagnostic avait établi qu'il souffrait d'une grave crise hépatique.

Le numéro du « Monde » daté 29 mars 1985 a été tiré à 440 318 exemplaires

Sur le vif

A vot' bon cœur

Depuis que j'ai entendu Krasucki faire la manche à la télé, je suis complètement tourneboulée. Non, c'est vrai, j'ai plus les yeux en face des trous. J'en dors pas la nuit. Enfin, c'est pas possible, il faut faire quelque chose ! On ne va quand même pas le laisser comme ça dans la débine, cet homme, avec sa centrale en peau de chagrin, ses effectifs réduits de moitié et ses camarades du PC, eux-mêmes trop fauchés pour lui donner un coup de main.

Surtout qu'il a des frais. Il a pas fini de payer les traites de son palais, un énorme machin, trois tours coiffées d'une coupole à Montreuil. C'est marrant, ils ont la folie des grandeurs, les représentants des travailleurs. Place du Colonel-Fabien, au siège du PC, c'est pareil, on manque de rien. Ça fait vraiment rupin.

Qui c'est qui paye ? Côté PC, là c'est clair. Leurs fonds, c'est les vendeurs de *l'Huma* et ceux du muguet du 1er mai qui les alimentent, pas de secret. Côté CGT, à ce qu'il paraît, on taperait plutôt les comités d'entreprise – Dieu sait s'il y en a – et leurs prestataires de services.

D'accord, question cotisations, les cégétistes – ce qu'il en reste – ont un peu tendance à oublier de les verser. Les temps sont difficiles pour tout le monde. Pas que pour Krasu. Mais, bon, il comptait pas tellement sur ça pour vivre. Alors il y a quand même un truc que je ne m'explique pas. Pourquoi ce pressant, ce vibrant appel au bon cœur des sympathisants. Et pourquoi maintenant ?

C'est pas le premier, c'est ça qui me chiffonne. Au temps de sa splendeur, la CGT faisait souvent la quête. Les mauvaises langues prétendaient que c'était uniquement pour blanchir l'argent de Moscou.

Moi, j'en crois pas un mot. Au Kremlin aussi, ils sont dans la purée. Ce salaud de Reagan fabrique tellement de fusées qu'on arrive plus à suivre.

CLAUDE SARRAUTE.

LE DÉBAT SUR LE MODE DE SCRUTIN

Le bureau exécutif du PS s'en remet au gouvernement

Le bureau exécutif du PS, réuni extraordinairement le jeudi 28 mars à Paris, n'a pas pris position sur le fond du débat autour du mode de scrutin. M. Jean-Pierre Destrade, porte-parole du PS, a indiqué que M. Jospin, premier secrétaire du PS, avait souligné qu'il y avait eu « *un large débat* » dans le parti et qu'il ne souhaitait pas une consultation « *plus fouillée* ». Toujours selon M. Destrade, M. Jospin a indiqué qu'on arrivait en « *fin de processus* ». Le premier secrétaire a rappelé que, sur des thèmes importants comme les nationalisations et la décentralisation, il n'y avait pas eu de nouveau débat dans les sections du parti après 1981. M. Jospin a souhaité que le bureau exécutif ne prenne pas de « *décision formalisée* », mais que « *la diversité et la réalité* » des positions exprimées par les socialistes soient transmises au gouvernement. Une délégation du bureau exécutif, conduite par le premier secrétaire, doit être constituée à cet effet. Cette proposition, et l'analyse qui la sous-tend ont été adoptées par trente-trois voix contre trois, et cinq abstentions.

M. Daniel Percheron, premier secrétaire fédéral du Pas-de-Calais, a demandé la réunion d'une convention nationale extraordinaire, tandis que M. Didier Motchane (CERES) souhaitait un comité directeur extraordinaire. De son côté, M. Pierre Brana, pour les rocardiens, souhaitait soit une convention, soit un comité directeur, soit que le bureau s'exprime, compte tenu du fait que tous les dirigeants du parti ne se sont pas exprimés et qu'il y a donc « *doute* » sur le message à transmettre au gouvernement.

Finalement, cinq des sept membres du CERES s'abstenaient, les autres adoptant la position majoritaire. En revanche, les deux représentants rocardiens, soucieux d'aller au bout de leur logique, se joignaient à M. Percheron pour voter contre.

Les représentants du courant A s'étaient concertés afin de déterminer une position commune. Mais l'un d'eux, tout comme les représentants d'autres courants, ne cache pas qu'il trouve « *navrante* » cette issue.

Le fait que seul le courant Rocard se soit prononcé contre la proposition de M. Jospin n'est sans doute pas neutre dans la perspective du congrès. Les rocardiens, qui souhaitent une recomposition du parti, ont peut-être saisi l'occasion pour tenter de montrer les divisions du courant A, en espérant peut-être faire front commun avec, par exemple, le CERES. Si tel était bien le cas, cette première tentative a, pour le moment, échoué.

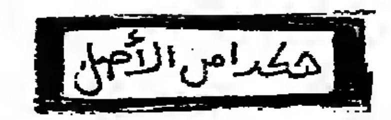
J.-L. A.

M. HUBERT CURIEN invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie depuis juillet 1984, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 31 mars, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Curien répondra aux questions d'André Passeron et de Maurice Arvonny du *Monde* et de Marc Ullmann et de Pierre Kohler de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.





La fureur de vivre en modèle réduit

Roulez petits bolides.

« AUX commandes d'un modèle réduit, je ne me prends ni pour Alain Prost ni pour Niki Lauda. Simplement, j'aime l'ambiance des circuits, la sensualité qui s'en dégage, l'odeur du caoutchouc brûlé des pneumatiques, l'agitation permanente et la tension qui règnent au moment d'une course. »

Dessinateur industriel à la délégation régionale du ministère de l'équipement à Montpellier, Olivier Moulin, trente-cinq ans, est un amoureux de l'automobile. A vingt ans, il ne rêvait que de compétition et de voitures rapides. Il a bien cru qu'il deviendrait un jour un champion du volant, en participant à des rallyes régionaux. Mais, faute d'avoir obtenu le soutien d'un commanditaire, il a dû renoncer à ses ambitions. Dix ans plus tard, il s'intéresse à l'automobile modèle réduit. Il met alors en sommeil ses autres loisirs : le dessin artistique, la bande dessinée et le tir au pistolet. Il achète châssis et moteurs, pièces de rechange. Rien n'est trop beau pour l'exercice de sa passion.

Les voitures radio-commandées sont de véritables bolides construits à l'échelle 1/8e à partir de châssis et de moteurs fabriqués par des Italiens, des Allemands et des Britanniques. Rien ne différencie véritablement un prototype réduit des monstres de plus de 600 CV qui fascinent, chaque année, les centaines de millions de téléspectateurs de la formule 1. Le modèle réduit reproduit fidèlement les conditions de la compétition.

D'un poids de 2,8 kilos, les voitures mesurent 60 centimètres; elles sont équipées d'un moteur à explosion qui les propulsent, en quatre secondes, de 0 à 100 kilomètres-heure ! Leur puissance est d'environ 1 CV, ce qui est, affirment les spécialistes, largement supérieur à n'importe quelle voiture de course en grandeur réelle. Ces petits bolides fonctionnent grâce à un mélange de méthanol et d'huile de ricin. Le réservoir a une contenance de 125 centimètres cubes, qui lui donne une autonomie de dix minutes.

Olivier Moulin estime, aujourd'hui, qu'il est l'un des vingt-cinq ou trente meilleurs pilotes du circuit international. Il n'est pas pour autant l'un des vingt professionnels payés par les fabricants de matériel pour exercer leurs talents sur les pistes françaises et étrangères. Et pourtant, il n'est pas non plus un véritable amateur depuis qu'il s'est fait «sponsoriser» par Monaco-Modèle, un magasin spécialisé de la principauté. Il écrit également des articles pour la revue *Auto-modélisme*, qui a vu le jour en janvier 1984 et qui compte, selon ses responsables, quelque quinze mille lecteurs (1).

Comme en formule 1, où ni les pilotes ni les constructeurs ne révèlent le montant des sommes qu'ils reçoivent ou investissent dans l'automobile, il ne se hasarde pas à révéler ses contrats : *« Cela me permet seulement*, dit-il, *de disposer de pièces détachées et d'être compétitif. »*

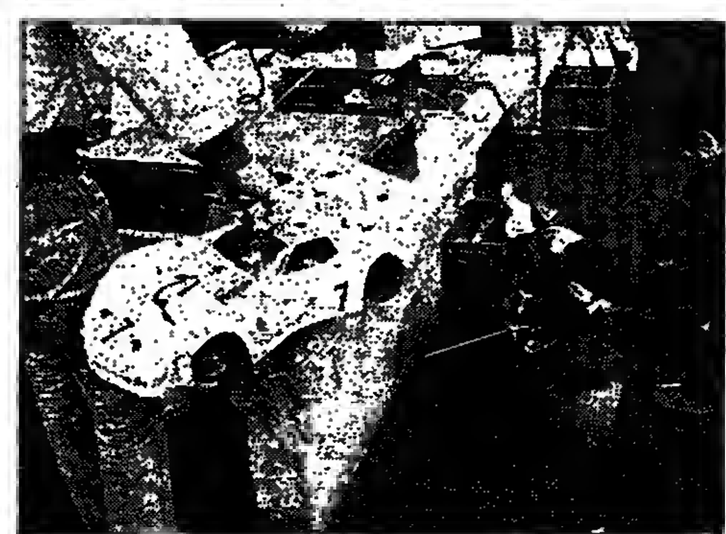
Du haut de la tribune qui surplombe les circuits des grands prix de Monaco, d'Italie, des Pays-Bas ou de France, Olivier Moulin, radio-commande en main, aux côtés d'une vingtaine d'autres concurrents, se donne des sueurs froides : *« On joue à se faire peur »*, dit-il. Il choisit sa trajectoire, tente de passer un concurrent «au freinage» : *« A ce jeu-là*, reconnaît-il, *les enfants, plus adroits que les adultes, se révèlent aussi plus efficaces. »* La meilleure association est celle d'un adulte, par nature expérimenté, qui joue le rôle du préparateur du bolide, et d'un enfant qui pilote.

La durée de la course ne dépasse pas une demi-heure. Toutes les huit minutes environ, les voitures s'arrêtent au stand pour faire le plein de carburant en quelques secondes. Et quand il passe la ligne d'arrivée au moment où le directeur de course baisse le drapeau à damiers, Olivier Moulin a le sentiment d'avoir réalisé *« un bel et beau travail d'artisan »*.





PHOTO ISABELLE WATERNAUX



**Un dimanche à Louviers dans l'Eure.
Chaque fin de semaine, les modélistes jouent les Prost ou les Lauda sur des circuits permanents ou sur des parkings de supermarché.
Trois mille modélistes sont licenciés au Groupement national d'auto-modélisme radio-commandé (GNAMRC), qui fait partie de la Fédération française du sport automobile (FFSA).
Les voitures au 1/8e ou au 1/26e peuvent développer 1 CV et dépasser 100 km/h.**

Au Salon

Le sixième Salon de la maquette et du modèle réduit ouvre ses portes samedi 30 mars. Il se termine lundi 8 avril.

- ***Heures d'ouverture* : tous les jours, de 10 heures à 19 heures, excepté vendredi 5 avril où l'heure de fermeture est à 22 heures.**
- ***Lieu* : Palais du CNIT à Paris - la Défense.**
- ***RER* : la Défense.**
- ***200 exposants* : artisans, fabricants, constructeurs, importateurs, représentant plus de mille marques (avions, automobiles, trains, bateaux, figurines).**
- **Expositions de modèles uniques présentés par des ministères, administrations, musées et collectionneurs ; jouets anciens, maquettes d'industries et d'architecture.**
- ***Spectacles* : trains électriques et à vapeur, démonstrations aériennes et navales, courses de voitures.**
- **Bourses d'échanges.**
- **Première convention nationale du jeu de réflexion.**
- **Carrefour des loisirs manuels artistiques et techniques.**

Le modéliste est-il alors un perfectionniste ? Tout le donne à penser. Il ne laisse en tout cas rien au hasard. Pour réussir en compétition, il n'y a en effet pas d'autre choix que de construire une voiture performante. Et cela se prépare tout au long de la semaine qui précède la course. Chaque soir, sur la table de la cuisine ou dans l'atelier de bricolage, le modéliste prépare son bolide, change les pneumatiques usagés pour les remplacer par des gommes neuves, dures ou tendres, en fonction du grain du revêtement du circuit; il fait des collages, dose les quantités de carburant, «bidouille», règle, en bref, les problèmes d'intendance. Il cherche le truc ou l'astuce qui permettra au bolide d'être plus rapide. Il fait également de la recherche pour alléger le véhicule : *« On s'est donné*, dit-il, *beaucoup de mal pour gagner 50 grammes sur le poids de la voiture. Nous avons, toutefois, réussi en mettant au point de la visserie en titane et en aluminium. »*

La réglementation impose cependant des limites : la cylindrée du moteur et la contenance du réservoir en carburant, la dimension du châssis, des roues et de l'aileron. Comme en formule 1 ou presque. Olivier Moulin reconnaît : *« Nous sommes véritablement frustrés. »*

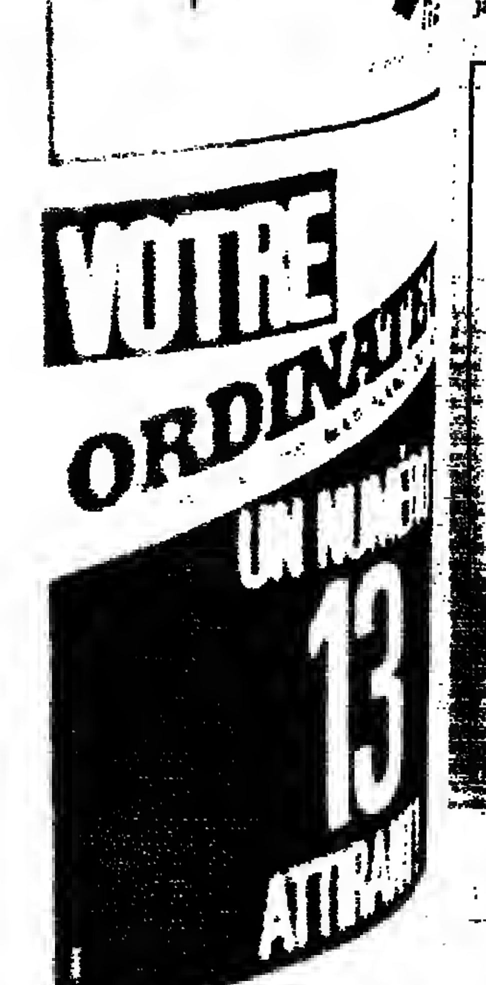
GILLES MARTINEAU.

(1) 12, rue Mulet, 69001 Lyon. Tél. : (7) 827-30-51.

LIRE



Supplément au numéro 12493. Ne peut être vendu séparément. Samedi 30 mars 1984.



Ça plane pour eux !

De Léonard de Vinci à la radio-commande.

LE « 747 » hurle en bout de piste. Le régime monte encore, écorche les oreilles... L'avion frémit avant de s'élancer avec une accélération invraisemblable et décolle en quelques dizaines de mètres.

Train d'atterrissage rentré, il vire sur l'aile pour s'inscrire sur fond de nuages... A ce moment, une poignée seulement de spécialistes pourraient dire qu'il s'agit d'une maquette. Un modèle réduit qui mesure quand même 3,40 mètres d'envergure et dont les quatre moteurs de 15 cm3 (camouflés avec leur hélice dans une imitation parfaite de réacteurs) développent 15 chevaux ; la puissance d'une bonne moto de 125 cm3 !

Paradoxalement, l'aéromodélisme semble avoir précédé l'aviation. Les premiers avions furent des modèles réduits (Otto Lilienthal, au siècle dernier). Léonard de Vinci fut, dans son temps, un précurseur.

Le véritable démarrage se situe en 1933, quand apparaît la première revue spécialisée française *(Le modèle réduit d'avion)*. Les appareils étaient encore de taille modeste (60 cm), en rotin et lamelles de peuplier ; des moteurs à caoutchouc qu'on enroulait patiemment entraînaient l'hélice en se détendant, pour jeter l'avion dans un vol hasardeux. Les premiers moteurs à piston étaient parfois animés par une petite bouteille d'air comprimé, gonflée à la pompe à vélo. Dès 1930, les moteurs à explosion font une timide percée : Diesels deux temps de 10 cm3, qui fonctionnent grâce à un terrifiant mélange d'éther et d'huile.

On arrive alors très vite à des avions de 1,50 mètre d'envergure. Ce sont le plus souvent des appareils imaginaires. Comme on ne connaît que le vol libre, l'appareil décolle et, quand il n'a plus de carburant, il se pose... plus ou moins bien. Trois sur quatre se perdent, surtout parmi les planeurs. Après la guerre, c'est la découverte du vol circulaire. L'appareil, relié au pilote grâce à deux câbles d'une dizaine de mètres, obéit à une commande unique, monte ou descend, décolle et atterrit. L'avion est alors la reproduction fidèle de ses grands frères.

De multiples applications

Les modèles réduits sont utilisés en météorologie et en vulcanologie ; ils peuvent survoler l'Antarctique ou l'Etna et obtenir des informations plus précises qu'un ballon-sonde.

Ils rendent aussi de grands services en photographie aérienne. Les constructeurs d'avions en réalisent de très fidèles, pour certains essais préliminaires dangereux (vrilles)... Les militaires en font des cibles ou des appareils de reconnaissance. Naguère, les Israéliens ont pu détecter des bases de missiles Sam-6 dans le Sinaï, grâce à des avions de 25 kg à moteur de 50 à 80 cm3, porteurs d'une caméra vidéo.

Les performances des modèles réduits sont beaucoup plus élevées qu'on pourrait le penser, comme en témoignent deux records du monde réalisés par les Américains : vitesse en ligne droite 456,23 km-h ; altitude 8 208 m.

BURRI/MAGNUM

Dernière révolution : la radio-commande, inventée dans les années 50 par l'Américain Phil Kraft. Aujourd'hui, on peut agir simultanément sur huit commandes : gouvernails de queue (direction et profondeur), ailerons, carburateurs, aérofreins, volets de courbure, train d'atterrissage, lumières, phares, et même largage de bombes ou mitrailleuses factices ! Les moteurs sont toujours des deux-temps à auto-allumage, qui développent des puissances de 200 à 250 chevaux au litre, entre 20 000 et 30 000 tours-minute, grâce à un mélange méthanol-huile. Ils viennent d'Italie et, de plus en plus, du Japon. Parallèlement, une véritable industrie du kit s'est développée, surtout en Allemagne. Le chiffre d'affaires annuel de l'aéromodélisme en France se situe entre 100 et 200 millions de francs.

Le budget requis varie selon les catégories. La première, celle des avions qui ressemblent le plus aux appareils de vraie grandeur, regroupe les maquettes. Le kit moyen coûte de 1 000 à 3 000 F. Il faut ajouter un moteur (1 000 F environ pour un 10 cm3 de 2 chevaux), une radio-commande (de 1 000 à 3 000 F)... et une note plus ou moins importante en fonction des goûts personnels ! Les plus « fous » débloquent des budgets annuels de plus de 100 000 F. Le record absolu est, vraisemblablement, détenu par les Anglais qui ont fait voler, l'été dernier, une vraie microturbine (9 kg de poussée à 300 000 tours) après huit années d'étude. Prix de revient : un million de francs environ.

La catégorie voltige réunit des appareils aux formes spéciales, d'une envergure moyenne (1,70 mètre et 3 chevaux). Ils reviennent environ à 5 000 ou 6 000 F et peuvent effectuer toutes les acrobaties. Certains reconstituent même des patrouilles,, avec un pilote par appareil !

Qui sont les aéromodélistes ?

Une enquête récente de *Radio-commande magazine* indique que les aéromodélistes sont des fonctionnaires (17 %), des lycéens, des cadres et des employés. Les ouvriers précèdent de peu les étudiants (11,6 contre 10,7 %) ; les professions libérales et les artisans, retraités, agriculteurs et chômeurs pratiquent également cette activité.

Les aéromodélistes les plus nombreux sont âgés de quinze à vingt ans ; les trente-trente-cinq ans se passionnent aussi. On évalue à plus de cent mille environ le nombre d'amateurs en France.

La Fédération regroupe dix mille licenciés et compte quatre cent cinquante clubs (Fédération française d'aéromodélisme : 52, rue Galilée, 75008 Paris, tél. : (1) 720-52-32).

Les avions de vitesse tournent sur des circuits, entre des pylônes, soit ensemble, soit contre la montre. D'une envergure de 1,20 à 1,50 mètre pour 3 chevaux, ils utilisent les mêmes moteurs et radios que les précédents. Les appareils sont cependant construits par les particuliers, car le kit n'existe pratiquement pas.

Enfin, une nouvelle catégorie est en train de supplanter les autres, celle des « p'tits gros » plus impressionnants que le « 747 ». Un journaliste, Philippe Lœillot, fondateur en mai 1981 de *Radio-Commande Magazine*, en est à l'origine. Les moteurs dépassent les 50 cm3 (cylindrée d'une mobylette). Leur envergure est supérieure à 6 mètres. Déjà, des spécialistes travaillent sur des moteurs d'ULM... Verra-t-on, un jour, un bricoleur déterminé jeter par-dessus les moulins une radio-commande devenue inutile et s'installer lui-même aux commandes ?

MICHEL DROULHIOLE.

La caverne d'Ali Baba



PITCHAL/RÉA

On peut commencer à faire du modélisme avec 400 F, pour un produit qui n'a rien à voir avec le jouet.

DANS cette boutique du boulevard Saint-Germain, à Paris, voici, rangés dans leurs boîtes colorées, *le Tonnant, le Glorieux, la Superbe* et *la Santa Maria*. Le souvenir de Surcouf, de Duguay-Trouin et de Christophe Colomb. Les embruns en moins. Grâce au modélisme, notre homme, tel un personnage de Marcel Aymé, s'évade des murs de son appartement pour gagner les quais de Saint-Malo, de Liverpool, d'Anvers ou de Brême. Sans doute fatigué de la course, notre armateur a choisi, ce dimanche-là, la pêche. Il a, devant lui, la maquette du *Krabbe ton 12*, un cotre dont la propulsion est assurée par un moteur électrique. Une boîte de construction rapide. Elle contient le plan de montage, les calques de mise en place des éléments de radio-commande et tous les matériaux nécessaires pour l'assemblage du bateau. Alignés les uns contre les autres : la coque moulée en plastique, les éléments en bois imprimés et estampés, les baguettes, le vitrage des hublots, les fils métalliques, les tôles, les pavillons, le filet, la décalcomanie et, bien sûr, la colle. Un travail d'orfèvre.

Depuis maintenant vingt ans, M. Roger Bessede vend des pièces de modélisme dans ses magasins qui portent le joli nom d' Eol' (1). Dans cette caverne d'Ali Baba, quatre-vingt mille articles. Ses clients ? *« Des passionnés »* dont la moyenne d'âge tourne autour de la trentaine. Des Parisiens, des banlieusards, mais aussi beaucoup de provinciaux pour qui les planeurs, les avions, les automobiles et les navires n'ont plus de secrets. *« On peut commencer à faire du modélisme avec 400 F »*, affirme M. Bessede, qui présente une maquette et les accessoires nécessaires pour sa construction.

Après, on apprend à connaître le vocabulaire. Même s'il ne s'aventure pas sur l'eau et dans les airs, un vrai marin ou un vrai pilote navigue, en effet, de pipettes d'injection en cônes d'hélices et de chaumards en cabestans. L'accastillage d'un bateau ou l'entoilage des ailes d'un planeur deviennent, au fil des années, familiers. Enfin, M. Tout-le-monde peut jouer et se prendre pour Tabarly. Il lui suffit de monter, puis de lancer sur les flots un voilier de compétition. Cette série de voiliers, de plus d'un mètre de long, et vendus en kit, sont des modèles de haut standing. Livrés complets avec accastillage, voiles découpées et cousues, dérive et lest. La coque pontée est en polyester stratifié. Le prix varie de 600 à 1 800 F, selon le modèle.

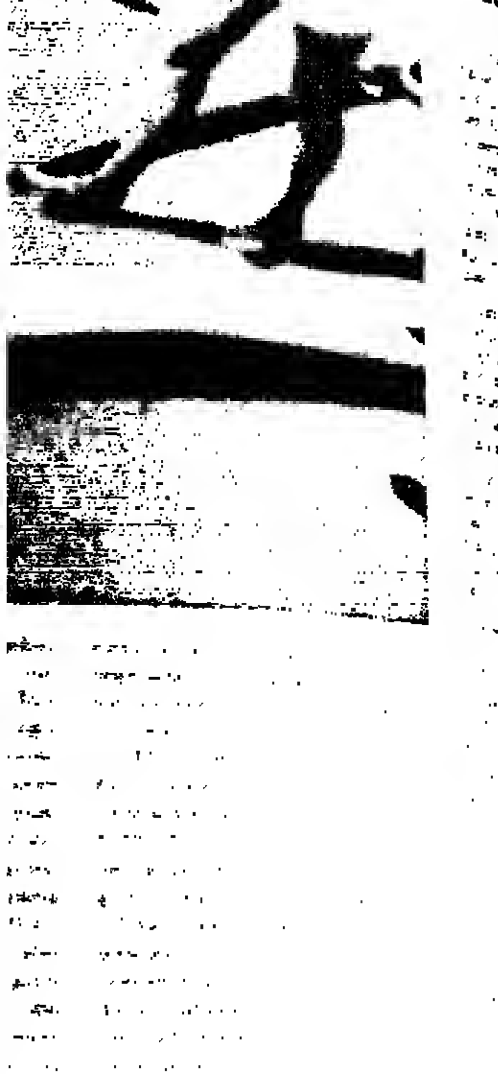
Comparé à l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre et la Belgique, le marché du modélisme est peu développé en France. *« Question de mentalité »*, affirme Roger Bessede, qui ajoute : *« Un jeune qui pratique le modélisme* n'est pas *pris au sérieux parce que l'on refuse toujours de reconnaître la valeur du travail manuel. »* Ainsi, il n'existe, dans l'Hexagone, qu'une cinquantaine (dont une dizaine en région Ile-de-France) de vrais magasins de modélisme. Plus de 90 % des articles vendus sont fabriqués à l'étranger.

Ces magasins, il ne faut pas les confondre avec ceux qui proposent également à leur clientèle des jouets. Le modélisme, selon les spécialistes de la radio-commande et de l'aileron, n'a, en effet, rien à voir avec le jouet, dont la fonction est uniquement de distraire. Le maquettisme permet, lui, *« de faire quelque chose avec ses doigts »*. Ces « manuels » du dimanche tiennent à leurs lettres de noblesse et à leurs sanctuaires. Qui oserait leur contester ce droit ?

JEAN PERRIN.

(1) 62 et 70, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris. Tél. : (1) 354-01-43 - 633-37-30. Ouvert de 8 h à 21 h. Fermé dimanche et lundi matin.

— 10, rue Erard, 75012 Paris. Tél. : (1) 347-21-06. Ouvert de 9 h 30 à 19 h. Fermé dimanche et lundi.



Trains d'enfance

Les 2 000 heures de passion de Lucien Trichaud.

IL commence par un wagon, et il finit par mille ; sa maison en est égayée, mais aussi encombrée. Le salon, les placards, tout est gare ou atelier. C'est pour lui un amusement, mais aussi une affaire laborieuse, à laquelle à peine il peut suffire. Il passe des jours à assembler des rails, à démonter et à remonter des locomotives. Il retrouve ses trains dans son sommeil, et rêve la nuit que lui-même est locomotive, qu'il siffle et roule.

Lucien Trichaud se reconnaîtra-t-il dans cette très libre adaptation du Diphile (1) de La Bruyère ? Rien n'est moins sûr, car, toujours, la passion aveugle... Mais il pardonnera la comparaison parce que, sous ses grosses lunettes, il a l'œil tendre du poète. Et puis, quand on a soixante-cinq ans, dont une trentaine consacrés aux trains miniatures, on s'habitue à l'ironie indulgente des amis et des proches.



« *C'est vrai que les gens s'étonnent qu'un homme de mon âge joue au petit train. Mais peu importe ! Je ne cache mon hobby à personne, même pas à mes collègues de bureau.* » Le tiers de sa salle de séjour est encombré par les 10 mètres carrés d'un circuit qui lui a demandé trois années de labeur amoureux. « *50 mètres de voies pour un circuit de 6 mètres sur 3. Douze voies de passage, deux d'évitement, vingt de garage. Douze trains de six à quinze wagons, qui peuvent rouler en même temps de façon automatique. Deux cent trente rails, cinquante aiguillages...* » Lucien Trichaud égrène ces chiffres avec une tranquille fierté légitimée par plus de deux mille heures de travail solitaire...

« *Le montage est ce qu'il y a de plus passionnant. Il faut imaginer et créer de toutes pièces un paysage, déterminer la place des signaux, calculer les pentes, résoudre les innombrables problèmes techniques que pose la circulation simultanée de plusieurs trains. Etablir d'avance un plan à l'échelle est une absolue nécessité.* »

Et puis viennent le montage, les travaux de petite menuiserie, la fabrication des éléments du paysage : arbres, maisons, immeubles, châteaux d'eau... Les passionnés du modèle réduit ferroviaire sont, à leur manière, des artistes dans la pure tradition du naïf. Car s'ils sont tenus au réalisme, ne serait-ce que parce que leur but est de créer un ensemble qui fonctionne, ils font aussi œuvre d'imagination pure en modelant les paysages qu'ils ont rêvés.

« *Il y a de la poésie dans ce que je fais, parce que j'invente. Tout simplement, je fabrique des paysages, au lieu de les décrire...* » Et ce n'est pas que Lucien Trichaud soit incapable de s'exprimer : il vient de publier un recueil de poèmes, son onzième ouvrage... ! Si, parmi les modélistes ferroviaires, les manuels sont cependant majoritaires avec, bien sûr, une forte proportion de cheminots, il est difficile d'en établir un portrait-robot. Du général à quatre étoiles au retraité de la SNCF, en passant par l'écrivain et l'épicier, « l'espèce » se compose d'une infinie variété de types.

Ma femme ne comprend pas

« *Je crois que pour beaucoup cette passion remonte à l'enfance. C'est au moins mon cas. J'ai joué au train comme la plupart des petits garçons... et puis, il y a une quinzaine d'années, j'ai eu envie de m'y remettre...* »

Si la passion de Lucien Trichaud semble bien innocente, elle paraît fort dévorante à son entourage : on ne sacrifie pas un tiers de sa salle de séjour sans provoquer quelques remous conjugaux. « *C'est évidemment gênant pour tout le monde. On ne peut plus atteindre certains rayons de la bibliothèque, et j'ai dû condamner des tiroirs. Ma femme ne comprend pas grand-chose à ce que je fais. Mais, dans l'ensemble, elle supporte et même admire quelquefois. Cette passion coûte cher : un train complet revient à près de 1 200 francs ; j'en ai trente. Un aiguillage coûte 226 francs ; j'en ai cinquante. Ce circuit représente un investissement d'environ 60 000 francs. Il est vrai que ces dépenses se sont étalées sur plus de dix années, et bien des hobbies sont infiniment plus coûteux. Mais l'achat d'une locomotive à 700 francs fait quelquefois un peu râler les épouses... !* »

Les modélistes ne sont pourtant pas égoïstes : ces solitaires sont fiers de montrer leurs œuvres (à condition toutefois que l'on n'y touche pas), ils se rencontrent parfois dans des clubs, aiment à discuter longuement dans ces temples que sont pour eux les magasins spécialisés.

« *Un de mes amis a monté un circuit dans sa cave,* raconte Lucien Trichaud. *L'endroit est vite devenu un lieu de rendez-vous pour les voisins qui viennent bavarder le soir en regardant rouler les trains !* » Du modélisme ferroviaire considéré comme une activité conviviale...

Dans la vie du modéliste finit pourtant toujours par surgir une crise grave : le circuit a été monté, amélioré, perfectionné ; les paysages ont été retouchés cent fois, les trains ont roulé des heures et des heures... alors le maître d'œuvre, derrière son tableau de commandes, prend conscience d'un grand vide...

Lucien Trichaud va démonter son circuit. Il a trouvé un local pour en construire un nouveau. « *Il sera plus grand et différent du précédent. J'en ai pour deux ou trois ans de travail* », dit-il avec gourmandise.

RENÉ GAST.

(1) Personnage des *Caractères*.

20 h 30 gare de l'Est

Rêver pour 1 franc.

C'EST d'abord un couloir entre le kiosque et la fontaine, sur le quai des départs grandes lignes. Puis un *escalier sur la droite et, enfin, une* porte à pousser. Vous voilà dans le sanctuaire des modélistes ferroviaires (1). Ces salles poussiéreuses sont réservées au jeu.

Pour la plupart d'un certain âge, une cinquantaine de passionnés y apportent, depuis des années, à grand renfort de sacs et de valises, leur matériel roulant : trains — modernes ou anciens — de voyageurs ou de marchandises, à vapeur, Diesel, TGV aussi. Deux fois par semaine, contre 1 franc symbolique de location annuelle à la SNCF et une mince cotisation à l'AFAC, ils peuvent jouer, rêver, maîtriser leur univers : le monde du chemin de fer qui, depuis sa naissance en 1837 (2), a ses fervents.

Le spectacle est fascinant. Par comparaison, la gare de Lyon, le jour des grands départs vers la neige, semble calme. Il est vrai que cent mille trains circulent chaque année sur les lignes miniatures : un train toutes les treize secondes ! Ils sont une douzaine, ce soir, à rouler sur le réseau. Presque la saturation. Un express de plus d'un mètre de long passe ; un train de marchandises s'arrête devant la gare, reproduction exacte de celle du Mans ; une machine à vapeur 141 R franchit le saut-de-mouton, laissant loin derrière elle le petit bistro louche, les filles sur le trottoir, le « crédit commercial » et la pharmacie. On s'y croirait. Une seule règle : le réalisme. « *Nous sommes partis de Paris,* explique un amateur ; *on était dans la montagne, on marchait lentement, on va retomber dans la plaine et reprendre de la vitesse.* »

Un épicier a conçu le décor. Il n'a oublié ni le paysan qui laboure son champ, ni les candélabres, ni les barrières anti-avalanches dans une montagne où ne manquent que... les avalanches. Les aiguillages sont l'œuvre d'un chauffeur-*livreur ; les signaux ont été mis* en place par un ébéniste, et l'architecte du réseau est employé de mairie.

Affiché, le règlement intérieur stipule que, « *durant chaque séance, un chef de réseau est désigné* ». Le nécessaire chef d'orchestre va jeter un regard sur cette installation sophistiquée : une ligne offrant plus de 50 mètres de parcours dans chaque sens de circulation, trois gares, un dépôt, un centre de triage, cent vingt-six aiguillages, cinquante-sept panneaux de signalisation lumineux et des programmes complexes de circulation permettant des manœuvres, des changements de composition d'un train et le strict respect des horaires.

Ce réseau (HO), un rectangle de 10 mètres sur 4, qui reproduit la réalité au 1/87, n'est pas le seul. Deux autres fonctionnent : le « O » au 1/43 et le « 1 » au 1/30, une échelle très rare qui permet les reproductions les plus minutieuses.

Il s'agit de reproduire, mais aussi de transformer. Le fin du fin consiste à salir les wagons au pistolet, à y ajouter des « bricoles », à repeindre, à changer les chiffres. On personnalise son matériel. Rien ne s'est arrêté depuis la *Libération pour ces hommes qui,* grâce à leur passion, ont su retrouver leur enfance. Les travaux sont permanents. En ce moment, on refait les voies, on examine de près les pointes de cœur (croisements sur deux rails) qui commencent à faiblir, et l'ingénieur EDF du groupe va banaliser la voie centrale.

Venus de là-haut, des pas bruyants et pressés couvrent soudain les menus sons des relais électriques et le claquement des aiguillages microscopiques. « *Les voyageurs qui prennent le train pour Francfort* », précise le préposé à l'information. On avait oublié : la gare de l'Est existe au-dessus avec ses voyageurs qui ignorent ce fabuleux monde souterrain.

ISABELLE CLERC.

(1) Cour souterraine, porte n° 9. Jeudi à partir de 20 h 30 et samedi à partir de 15 heures. Gare de l'Est, 75475 Paris Cedex 10. Tél. (1) 203-96-31, poste AFAC (Association française des amis des chemins de fer).

(2) La première ligne de chemin de fer réservée exclusivement aux voyageurs faisait Paris-Le Pecq en vingt-huit minutes, contre deux heures et demie en voiture à cheval.

Vive la vapeur !

A l'occasion du Salon de la maquette et du modèle réduit, l'International Ferroviaire Club organise un train spécial en traction vapeur qui, le samedi 30 mars, effectuera le tour de la capitale en empruntant les voies marchandises de la grande ceinture. Remorqué par la locomotive à vapeur Mikado 141 R 568, ce train partira de la gare Paris-Est à 9 h pour se rendre à La Défense, où il arrivera vers 12 h. L'après-midi, départ de Paris-Saint-Lazare, à 14 h 30, et arrivée à Paris-Est vers 19 h.

Prix : le matin, 90 F ; l'après-midi, 180 F ; la journée (200 km), 230 F. Nombreux arrêts photos sur le parcours.

● Renseignements et inscriptions : IFC, 46, avenue de Savigny, 93600 Aulnay-sous-Bois. Tél. : (1) 384-78-17.

Les baleines aussi s'aiment au Mexique

Au sud de San-Diego.

POUR ceux qui savent tout des Aztèques et des Mayas, qui ont épuisé le charme colonial de Cuernavaca et que la baie d'Acapulco, contemplée du trentième étage de leur hôtel-tour, ne fait plus frissonner, il existe un Mexique presque vierge de touristes : la Basse-Californie, au sud de San-Diego, une rive sur le Pacifique, l'autre sur la mer de Cortès. Le gouvernement mexicain y projette des aménagements touristiques grandioses qui devraient drainer, dans quelques années, autant de vacanciers que Cancun.

On dirait le bout du monde. C'est le sud du sud de la Basse-Californie, une plage immense et blanche, dont le tourisme mexicain vante les mérites, au nord du rio Grande, en promettant aux candidats qu'ils ne rencontreront là que leur « ombre ». Ce qui est provisoirement vrai.

Les Français qui veulent découvrir ces paysages taillés au burin doivent renoncer d'avance au tourisme moutonnier. Aucun circuit organisé ne les y conduira, sinon pour un rapide crochet avant de rejoindre très vite Mexico. Comme si la Basse-Californie du Sud se réservait pour les *gringos*.

Respectés pour leurs dollars, regardés comme des envahisseurs, les *gringos*, ce sont les Américains du Nord, auxquels les Mexicains ont quelques raisons historiques et récentes d'en vouloir. Il faut voir s'épanouir le sourire du petit vendeur de journaux lorsqu'il comprend qu'il n'a pas affaire à l'un d'eux mais à un Français. Et pourtant Maximilien et le général Bazaine ont laissé, eux aussi, des souvenirs cuisants.


BURRI/MAGNUM

C'est ainsi : quelques mots d'espagnol et votre qualité de « non *gringo* » met à vos pieds la Basse-Californie, un Mexique inconnu qui vit triompher, dans les années chaotiques de l'indépendance, une éphémère République anarchiste, une curiosité.

D'un coup d'aile de Mexico, on atteint La Paz, la capitale de l'Etat le plus au sud de la presqu'île. La plage que longe le Malecon est bordée de cabutes. Là, en regardant les pélicans s'abattre en piqué sur leurs proies marines, on peut déguster des fruits de mer macérés, une préparation que les Mexicains appellent *ceviche*. La bière locale, la *tecate*, se boit directement à la boîte, les bords enduits de sel et de jus de citron vert. Pour les amateurs seulement.

Eviter le Presidente, qui se donne, au bout du Malecon, pour un Novotel tropical. Toujours les *gringos*... Il vaut mieux installer ses quartiers à l'hôtel Gardenias, un peu plus haut en ville. Son patio orné de faïences bleues offre les agréments d'une piscine et l'ombre de lauriers d'Inde qui invitent irrésistiblement à la sieste...

La Basse-Californie se visite de préférence en voiture individuelle. Des routes de traverse, cahoteuses comme des pistes de désert, mènent à des criques isolées que l'on découvre l'une au détour de l'autre, baignées par des eaux lapis-lazuli. Ces anses sont propices à un yachting sans but, sinon celui d'imaginer Hernan Cortés et sa flotte remontant la même côte et prenant la Basse-Californie pour une île.

Cactus géants

Les poissons pullulent dans ces eaux tièdes et calmes ; *« un paradis pour les pêcheurs »*, vantent les dépliants touristiques. Il existerait plus de sept cents espèces marines dans le golfe de Californie, espadons, pèlerins, palourdes géantes, bonites, tortues, langoustes...

La baleine grise éclipse, par sa taille et ses amours hivernales qu'accueille la côte du Pacifique, toutes les autres espèces, sauf peut-être les lions marins, qui échouent là en grappe, l'air placide et ennuyé. Les touristes sont invités à se tenir à distance des baleines quand elles se content fleurette dans des geysers d'eau de mer et des battements de nageoires. Certains intrépides ont payé de leur vie leur curiosité de photographes-voyeurs, un cétacé ayant retourné comme une coquille de noix le frêle esquif sur lequel ils s'étaient embarqués.

La route qui file de La Paz vers San-José-del-Cabo, dans le Sud profond, traverse des champs de cactus géants aux bras de sémaphores. Elle conduit jusqu'à l'un des projets touristiques les plus ambitieux de la région, la zone de Los Cabos, au climat tempéré garanti toute l'année (24 degrés en moyenne). Mille trois cents chambres y ont déjà été bâties, et il y en aura bientôt un millier de plus.

Les responsables du tourisme mexicain espèrent y attirer des visiteurs européens. Il est vrai que ce sud du Sud, avec ses arches immaculées plantées dans une mer turquoise et ses plages sans fin, est d'une sauvage beauté. Mais les amateurs doivent se presser car le béton risque bientôt d'y faire des ravages.

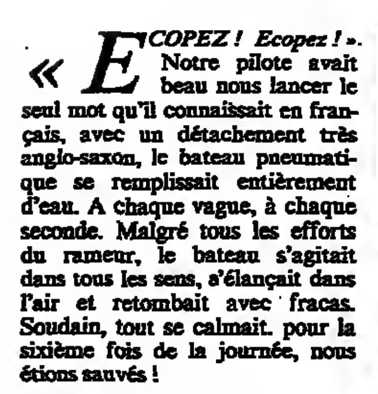
BERTRAND LE GENDRE.

● **Office du tourisme mexicain, 34, avenue George-V, 75008 Paris. Tél. : (1) 720-69-19 et 720-69-15.**

● **Aeromexico France, 12, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : (1) 742-40-50. A compter du 1er avril, la compagnie mexicaine reliera Mexico trois fois par semaine, via Miami non-stop. A signaler une nouvelle édition de l'encyclopédie de voyage Nagel consacrée au Mexique. Entièrement refondue et préfacée par Jacques Soustelle, elle comporte une introduction générale à la connaissance de ce pays, une partie « descriptions et itinéraires » et des renseignements pratiques. 608 p., 33 cartes et plans. Prix : 218 F.**

Sur les traces des Indiens Anasazi

Rodéo sur le Colorado.



« *ECOPEZ ! Ecopez !* ». Notre pilote avait beau nous lancer le seul mot qu'il connaissait en français, avec un détachement très anglo-saxon, le bateau pneumatique se remplissait entièrement d'eau. A chaque vague, à chaque seconde. Malgré tous les efforts du rameur, le bateau s'agitait dans tous les sens, s'élançait dans l'air et retombait avec fracas. Soudain, tout se calmait. pour la sixième fois de la journée, nous étions sauvés !

Heureusement, Bob Jones, le jeune patron, avait tenu à préciser, avant la « chevauchée » infernale : *« Jamais un seul de nos clients ne s'est noyé lors de la descente du Colorado... »*. A cet instant, chacun de nous le croyait de toutes ses forces, comme on croit en Dieu quand le péril est grand : d'une foi inébranlable, indestructible.

A y regarder de près, toutes les précautions avaient d'ailleurs été prises. Les Américains aiment la sécurité autant qu'ils haïssent les microbes. Avec méthode et sérieux. Première précaution : les gilets de sauvetage obligatoires. On nous avait montré la façon de nager dans les rapides, les pieds en avant pour se protéger des rochers éventuels ; comment s'échapper du bateau si, par hasard, il se renversait sur nous. Enfin nos affaires personnelles avaient été bien rangées dans des compartiments étanches ou solidement amarrées au navire.



Rarement voyage aura été si conforme à son mythe. Jusque dans les années 60, la descente du Colorado était une aventure méconnue, où seuls quelques hors-la-loi et aventuriers avaient risqué leur bateau et leur peau. Bizarrement, le premier à tenter l'aventure, ou plutôt à en revenir vivant, fut un certain Denis Julien, un trappeur français. C'était en 1836. A l'époque, on utilisait des canots en bois très stables , mais qui avaient la fâcheuse habitude de se fracasser contre les rochers. Voilà vingt ans, un astucieux récupéra quelques boudins pneumatiques utilisés par l'armée américaine pour construire les ponts flottants. Assemblés par trois, ils constituaient un radeau insubmersible.

On nous avait prévenus : la rivière était calme le premier jour. Autant en profiter pour se baigner dans les eaux rouges, exemptes de toute pollution. Quelle impression de se retrouver ainsi, seul à nager, coincé entre deux falaises rouges, hautes de plusieurs centaines de mètres. Tout un univers minéral, dur, violemment érodé. Au-dessus de nos têtes, au-delà de la crête dentelée, un ciel d'un bleu métallique, irréel. Les géologues n'expliquent pas totalement cette érosion si fantastique. Une chose est sûre : le canyon du Colorado est unique.

Les mégots dans la poche

La chaleur était moins pesante quand nous décidâmes de bivouaquer sur une petite plage. Pas un détritus, pas une saleté alors que de nombreux touristes avaient déjà campé à cet endroit. Les Américains n'ont peut-être pas une grande histoire mais une nature hors du commun. Et ils la protègent avec fougue et passion. Ainsi demande-t-on à chacun de mettre ses vieux mégots dans sa poche ! Une habitude, tout compte fait, vite prise. Mais nouvel étonnement de voir nos deux jeunes Américains allumer le feu sur une grande plaque métallique afin de ne pas noircir le sable...

Ici, il pleut moins de 20 centimètres d'eau par an. C'est peu. Avec des exceptions. Comme cette nuit où tout nous sembla tomber sur le dos. De quoi apprécier le ciel étoilé tout le reste du voyage.

Là-haut, à 400 mètres au-dessus de nos têtes, Dead Horse Point, célèbre plateau où, autrefois, les cow-boys parquaient leurs chevaux.

A peine avions-nous choisi un emplacement pour dérouler notre sac de couchage que le dîner était prêt : d'énormes steaks cuits sur la braise. A croire qu'ici, même les vaches sont plus grosses qu'en Europe. Pour nous mettre en appétit, du guacamole, cette étonnante purée d'avocat d'origine mexicaine. Ce n'est que bien plus tard, que Joe, notre cuisinier, nous confiera avoir fait ses premières armes dans un trois étoiles, à Genève... Le tout arrosé de pinot noir, un excellent vin californien.

Ici, on se lève tôt, avant les grosses chaleurs. Déjà le «café cow-boy» est chaud : dans une énorme cafetière noircie par le feu, on jette deux ou trois poignées de café à peine moulu puis le breuvage chauffe toute la nuit sur le feu. Le résultat est surprenant : un breuvage pas très fort, mais à la saveur bien particulière. Rustique.

Aujourd'hui, pas de rapides. Dans un silence absolu, dérivant au fil d'une eau tranquille, on admire, sur écran géant, les falaises environnantes. Le plus frappant c'est à la fois la hauteur de ces deux murailles et la rougeur de la pierre. Tout au long de la rivière, d'adorables petites criques sablonneuses bordées de tamaris. Autant d'endroits pour bivouaquer, isolés du monde. Des mouflons à grandes cornes s'enfuient à notre arrivée. Plus loin, de grands hérons pêchent, imperturbablement, tandis qu'un épervier trace de grands ronds dans le ciel. Une randonnée pédestre nous fera découvrir des ruines construites par les Indiens Anasazi. Demain, une excursion plus longue, jusqu'à Doll House, superbe ensemble de rochers magnifiquement arrondis par l'eau et le vent.

Ce n'est qu'après le confluent avec la Green River que grondent les premiers rapides. Très vite, les falaises se resserrent et le Colorado s'agite brusquement, créant d'impressionnants remous.

A la nage

Alertés depuis longtemps par le vacarme de l'eau rougeâtre se fracassant sur les rochers, nous apercevons une minuscule pancarte, timidement accrochée à la rive : *« Hazardous rapids »*... Au cours des deux derniers jours, nous franchirons vingt-cinq rapides pour terminer par les terribles Big Drops, particulièrement bien nommés. Cadeau royal pour le dernier rapide : nos amis américains nous autorisent à le franchir... à la nage. Harnachés de nos énormes gilets de sauvetage, aucun d'entre nous ne refusera l'expérience. Très vite, les courants nous séparent. Quelle impression de se retrouver tout seul, le corps brinquebalé dans cette eau rougeâtre et le visage face au ciel. Confronté aux obstacles, on oublie vite les multiples conseils. On fait son apprentissage, à sa façon, c'est-à-dire maladroitement et en buvant un peu la tasse. Finalement, tout se passe très bien.

La dernière journée permettra de découvrir les eaux calmes du lac Powell jusqu'à Hite Marina. Là, deux voitures tout terrain attendent pour nous faire découvrir Canyonlands, l'un des parcs nationaux les plus méconnus des Etats-Unis, et dont seules les voitures à quatre roues motrices peuvent parcourir les pistes. Après deux nuits de bivouac, on atteint les Needles. Une balade à pied emprunte un canyon dont la largeur est parfois inférieure à un mètre. De chaque côté, des roches absolument gigantesques. On arrive dans une vaste plaine désertique entièrement entourée de roches aux formes démentielles, uniques au monde. Comme un jardin soudainement pétrifié. Encore une fois la nature a fait ce qu'elle a voulu. A l'*américaine*. Avec faste et sur écran panoramique.

PHILIPPE GLOAGUEN.

● **EXPLORATOR (16, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. : (1) 266-66-24) propose un voyage de six jours en radeau, dans les canyons du Colorado, près de quatre jours en voiture tout terrain, à travers les hauts plateaux du parc de Canyonlands. Isolement total et bivouacs. Départs les 25 mai, 22 juin, 19 juillet et 16 août. Prix : 9900 F de Moab à Moab. Pour ceux qui disposent de peu de temps, possibilité de descendre des rapides en deux jours. A partir de 2300 F par personne.**

● **Air France, notamment, assure la liaison sur New-York, à partir de 3755 F en Vol-Vacances. Renseignements au (1) 535-61-61 et dans les agences de voyages.**

● **Office de tourisme des Etats-Unis : 23, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. : (1) 260-00-66.**

Rafting tricolore

ON peut être fanatique d'eaux vives et de rapides et ne pas vouloir, ou ne pas pouvoir, quitter l'Hexagone. A moins que l'on veuille, tout simplement, goûter au rafting avant d'envisager de plus lointaines expéditions, de plus insolites et exotiques bouillons, aux Etats-Unis ou, pourquoi pas, au Népal, qui offre, dans ce domaine, une dimension esthétique incomparable.

Sachez alors que le rafting se pratique également sur certaines rivières françaises, telles que l'Allier, la Durance, l'Isère ou le gave d'Oloron. A la suite de quelques accidents, uniquement dus à l'incompétence d'équipages inexpérimentés, quelques clubs spécialisés se sont concertés et ont décidé de créer l'ANR, l'Association nationale de rafting. On peut y obtenir des renseignements concernant des stages et des randonnées spectaculaires, mais sûres, organisées dans les Alpes, le Jura, le Massif central et les Pyrénées. Des stages sont ainsi proposés dès le début du mois d'avril.

A signaler également un rafting de six jours accessible aux jeunes de seize ans avec descente en canot de l'Ubaye et de la haute Isère, encadrement de moniteurs qualifiés et, pour la nuit, gîte rural ou bivouac à la belle étoile (1 800 F, Accueil des Jeunes de France). Ou deux jours de descente de l'Allier sur radeau : 600 F par personne en pension complète en Logis de France à Prades (Comité départemental de tourisme de la Haute-Loire).

ANR, 38, rue d'Alsace, 92110 Clichy. Tél. : (1) 737-08-77.

CDT, Haute-Loire : Hôtel du Département, 4, av. Ch.-de-Gaulle, 43000 Le Puy-en-Velay. Tél. : (71) 09-26-05.

Accueil des Jeunes de France : 12, rue des Barres, 75004 Paris. Tél. : (1) 272-72-09.

Les tuyaux de Jean-François Dupont

Facteur d'orgues à Pont-l'Evêque.

CE n'est pas du tout un métier tombé en désuétude. De nos jours, quelque cinq cents personnes en France fabriquent encore des orgues. Des vrais. Avec des tuyaux. Les plus grandes de ces entreprises (il y en a moins de cent au total) occupent une vingtaine de salariés. Les petites se composent généralement d'un artisan assisté d'un compagnon. Elles travaillent pour les paroisses, les communautés religieuses, les communes, mais aussi pour des particuliers qui s'offrent ce que l'on appelait jadis un « cabinet d'orgue » (plus connu maintenant sous le nom d'orgue de salon). Il est des instruments de toutes tailles. Grand comme celui de Notre-Dame de Paris avec ses 106 jeux et ses 8 500 tuyaux, un instrument actuellement en piètre état et dont les travaux de restauration se chiffrent par centaines de millions de centimes. Des instruments petits avec un seul clavier manuel et deux ou trois jeux. Ou gigantesques, tel celui qui a été installé dans les magasins Wanamacker, à Philadelphie, avec ses 451 jeux, ses 6 claviers manuels et, naturellement, son pédalier. Les orgues électroniques sont fabriqués en série, avec des sons identiques d'un appareil à l'autre. En revanche, chaque orgue à tuyaux est unique, fruit d'une lente gestation. M. Jean-François Dupont, un jeune facteur d'orgues installé depuis près de quatre ans à Pont-l'Evêque, dans le Calvados, a appris son métier pendant onze ans, en allant d'une facture à l'autre, dans la Drôme, par exemple, mais aussi à Hambourg ou en Espagne. Il a commencé ce long apprentissage en effectuant les besognes les plus modestes, *« presque comme un garçon de course »*. Après une décennie, il était capable de faire tout un orgue. Il s'est alors mis à son compte.

Il y a deux siècles, Don Bédos de Celles commençait ainsi son célèbre traité *l'Art du facteur d'orgues : « La facture de l'orgue a* [ses principes] *comme tous les autres arts. Il est essentiel au facteur d'orgues d'en être instruit pour ne pas risquer de travailler au hasard à la construction d'un instrument de si grande conséquence et dont la dépense est toujours fort considérable. Il est indispensable qu'il sache au moins les principales règles de la mécanique, de la statique et de la menuiserie... Un de ses principaux objets, c'est de connaître tous les différents tuyaux et jeux de l'orgue et d'en savoir faire les diapasons pour leur donner les mesures et les dimensions convenables ; enfin, il doit connaître les différentes pièces qui composent l'orgue et comment il joue »*.

Est-ce à dire que le métier de facteur d'orgues exige une sorte d'omnicompétence ? Réponse de Jean-François Dupont :

« N'exagérons pas. Mais il faut évidemment posséder les connaissances mentionnées par Don Bédos. En ce qui me concerne, je façonne presque totalement un instrument, y compris, bien entendu, le buffet, mais aussi les touches des claviers manuels et pédaliers, les registres, les mécanismes de transmission. Je n'achète guère que la « petite quincaillerie ». Avec, toutefois, une exception : bien que je puisse les fondre, je commande, pour gagner du temps, les tuyaux bruts à une entreprise. Lorsque je les reçois, ils sont muets. C'est à moi de les « faire parler ».

— Dans la préface du livre de Don Bédos, les commissaires de l'Académie de sciences, qui avait commandé l'ouvrage, écrivent : *« Pour bien traiter de la facture d'orgue, il faut avoir des principes de mathématiques, être harmoniste et connaître beaucoup d'arts. »* Alors le facteur d'orgues doit-il être à la fois un savant, un technicien et un artiste ?

— Disons que c'est un manuel qui a des connaissances scientifiques, techniques et musicales. Moi-même, j'avais commencé par préparer l'école des Arts et métiers. Mais je voulais aussi pouvoir faire de mes mains ce que je concevrai. Et j'étais également organiste amateur. Les ingrédients étaient réunis. Il va de soi que tout facteur doit avoir au moins un sens musical, qualité indispensable pour se charger de l'harmonisation.

— L'harmonisation ?

— C'est peut-être l'étape la plus passionnante de la confection d'un orgue. Vous commencez par mettre debout le meuble, la console avec les claviers et les registres, c'est-à-dire le cerveau de l'instrument. La soufflerie, c'est les « poumons », et le système nerveux, les transmissions. Il faut ensuite placer les tuyaux au-dessus des orifices par où arrivera le vent. Vous avez fixé au fabricant les caractéristiques de tous ces tuyaux, leurs dimensions, la nature et la qualité du matériel. Quelques-uns sont en bois. La plupart sont en métal : c'est-à-dire en plomb, en étain ou en mélange des deux (ce que l'on appelle « l'étoffe »). Vous en avez fixé les diamètres, en fonction du timbre désiré.

» Certains tuyaux sont dits « à bouche » et comportent une ouverture dans la lèvre supérieure. D'autres sont dits « à anches », et le vent fait vibrer une languette de laiton. Les jeux à anches portent des noms d'instruments (trompette, hautbois, basson, etc.), ce qui illustre l'ambition des facteurs d'orgues de fabriquer des instruments qui puissent rivaliser avec les orchestres symphoniques.

» Comment donner une voix, et une voix juste, à ces tuyaux ? C'est affaire de technique et de goût. De technique parce qu'il ne faut pas donner n'importe quel la. On calcule aussi les battements pour bien « tempérer », d'un intervalle à l'autre, c'est-à-dire d'une note à la suivante. Mais la science ne suffit pas. Harmoniser entre eux tous ces tuyaux relève aussi de l'empirisme. Avec les mêmes matériaux, deux facteurs n'harmonisent pas de la même manière. C'est pourquoi il n'y a pas deux instruments rigoureusement identiques... L'expérience enseigne aussi un nombre de « trucs ». Par exemple, il est préférable de ne pas harmoniser la nuit parce que le bruit environnant n'est pas du tout le même que le jour.

— Un facteur peut-il construire un orgue sans connaître l'endroit où il sera installé ?

— Il le peut, bien sûr. Mais l'idéal, c'est de connaître les lieux et d'en étudier les conditions d'acoustique. Il arrive que l'on recommande au client d'installer le futur orgue, non pas dans la tribune qui semble prévue à cet effet, mais, par exemple, derrière l'autel d'une église. Ou encore, pour compenser une acoustique trop généreuse, de préconiser la pose d'un tapis. Certains facteurs prennent des mesures scientifiques en utilisant même l'ordinateur. Je me contente en général de moyens plus empiriques. Mais il faut toujours se déplacer avant de construire un orgue, qui doit, bien évidemment, correspondre au style de l'édifice.

» Il existe également des contraintes liées au climat. Dans une église de station balnéaire, il faut employer le matériel qui résiste le mieux à la corrosion de l'air salin. Il n'est d'ailleurs jamais recommandé de lésiner sur la qualité du matériel. On ne change pas d'orgue comme de voiture ! Et puis tout se tient : qualité du matériel et soin du travail vont souvent de pair. Il faut encore tenir compte du chauffage. C'est un problème délicat, surtout lorsque nous avons à restaurer un orgue ancien, installé là où il y a maintenant un chauffage à air pulsé qui augmente la température. C'est malsain pour l'instrument et terrible pour l'accord.

— En définitive, qui est le « père » d'un orgue ? Celui qui passe commande ou bien le facteur ?

— Supposons que vous soyez organiste. Vous avez une idée assez précise de l'instrument que vous voulez, du répertoire que vous souhaitez mettre en valeur. Comment allez-vous procéder ? Vous pouvez faire le tour des facteurs pour chercher celui qui est prêt à réaliser votre rêve. Vous pouvez aussi — et c'est le cas plus général, — connaissant le style de différents facteurs, vous adresser à celui dont le savoir-faire, la sensibilité, s'accordent le mieux avec ce que vous recherchez. Une fois d'accord sur les caractéristiques techniques et la composition des jeux, les deux parties peuvent également choisir, d'un commun accord, un expert. Celui-ci étudie le projet, suit la réalisation du travail et donne son avis à la réception de l'orgue. Ce n'est pas une pratique nouvelle ; souvenez-vous des examens d'expertise qui furent confiés à Jean-Sébastien Bach.

— La fabrication, c'est long, c'est cher ?

— Cela dépend naturellement de l'importance de l'instrument. Un orgue moyen — une quinzaine de jeux répartis sur deux claviers manuels et un pédalier — demande de mille à mille cinq cents heures de travail. Pour l'harmonisation proprement dite, je compte une journée par jeu... Je dois construire, en moyenne, deux orgues en neuf mois. En général, un client prévoit une dépense de 25 000 à 30 000 francs par jeu.

— L'ambition d'un facteur d'orgues n'est-elle pas d'apporter une innovation technique, voire d'inventer un jeu ?

— Inventer des jeux ? Mis à part le fait que chaque facteur, chaque harmoniste, a sa sonorité, il semble qu'on ne puisse actuellement rien créer qui soit absolument nouveau. Pour inventer véritablement un jeu et non pas donner une appellation nouvelle, il faudrait trouver autre chose que les tuyaux à bouche et les tuyaux à anches. Pour ce qui est des innovations proprement techniques, il faut être aussi sûr que possible de « tenir la distance ». Des procédés très séduisants se sont parfois révélés fragiles, condamnant à la précarité des instruments coûteux qui auraient dû être construits pour des siècles. Il faut d'abord viser la simplicité pour que toute panne soit décelable aussi aisément que possible. Et pour que l'on puisse remettre l'instrument en état sans avoir nécessairement à le démonter. Voilà pourquoi l'orgue de Don Bédos n'est pas dépassé. Au moins pour l'essentiel. »

DOMINIQUE VAREY.

Partir

Venise au couvent

Des lecteurs nous ont demandé l'adresse des couvents cités dans l'article « Venise en habits d'hiver » (*le Monde Loisirs* du 9 février). Voici la liste des couvents vénitiens qui offrent des chambres pour un prix modique (50 F environ) :

— Domus Cavanis, Dorsoduro, 899, tél. : 87374 ;

— Istituto Canossiane, Giudecca, Ponte Piccolo, 428, tél. : 22157 ;

— Domus Civica, San Rocco, 3082, tél. : 24332 ;

— Istituto Ciliota, San Stefano, 2970, tél. : 704888 ;

— Istituto San Giuseppe, Castello, 5402, tél. : 25352 ;

— San Giuseppe Caburlotto, Santa Croce, 316, tél. : 25930 ;

— San Toma, San Polo, 2846, tél. : 705238 ;

— Suore Mantellate, S. Elena, Calle Buccari, 10, tél. : 20829 ;

— Foresteria Valdese, Santa Maria Formosa, tél. : 86797 ;

— Foresterie Santa Fosca (ouvert août-septembre), Cannaregio, 2372, tél. : 700390.

A noter que Domus Civica et Istituto Canossiane reçoivent exclusivement des femmes.

I. C.

Week-ends en Europe

Un produit attractif et original concocté par Jet Tours et Hilton International : des fins de semaine dépaysantes dans trois villes d'Europe : Budapest (2 480 F), Istanbul (3 260 F) et Vienne (2 400 F). Le forfait, valable jusqu'en octobre, comprend le transport aérien sur Air France et deux nuits dans un hôtel Hilton, avec petit déjeuner.

● **Dans les agences Air France ou agréée.**

Etapes familiales

Dans le cadre de sa politique d'accueil privilégié des familles, la chaîne Novotel offre dans tous ses établissements en Europe (sauf les Novotel Evasion de Carnac, Chamonix, Oléron, Le Touquet, Val-Thorens et Vichy) l'hébergement gratuit de deux enfants de moins de seize ans dans la chambre d'un ou des parents, ainsi que le petit déjeuner (buffet ou en chambre) gratuit pour tous les enfants de moins de seize ans ayant séjourné à l'hôtel dans la chambre de leurs parents. Résultat : de peu coûteuses étapes familiales sur la route des vacances, sans oublier l'agrément de piscines et de jardins avec aires de jeux.

● **Novotel. Centre de réservation. Tél. : (6) 077-27-27.**

Randonnées corses

Rien ne vaut un guide corse pour pénétrer la Corse. Rien ne vaut un montagnard pour s'introduire dans le maquis et les alpages. L'association Muntagne corse en liberte organise, du mois d'avril au mois d'octobre, des randonnées d'une semaine avec un spécialiste corse autour d'un thème : safari-photo chez les mouflons, le sentier du littoral par les calanques de Piana, un tour des plus beaux lacs, le GR 20, la pêche à la truite, les traditions pastorales du Niolù, apprendre le métier de berger. A partir de 1.400 F.

● **Muntagne Corse en Liberta : Parc Bilello. Immeuble Girolata. Avenue Napoléon-III. 20000/Ajaccio. Tél. : (95) 20-53-14 ou à Paris (1) 726-03-84.**

TELEVISION

L'histoire de Jean et Agneta

Pendant quatre ans, une femme tente d'arracher un homme à la mort, elle filme.

UNE émission comme on en voit peut-être une fois tous les deux ans, un document entre la vie et la mort, l'histoire vraie d'Agneta Elers Jalerman, qui a elle-même filmé pendant quatre ans un drame – le sien et celui de Jean, – un de ces documents où la vie et le cinéma sont si intimement liés qu'on ne peut plus parler de témoignage ou de documentaire : *Au-delà du chagrin et de la douleur*, récit chronologique d'une lutte menée pied à pied contre la nuit, fait partie de ces *actes* posés comme des pierres. Expériences à part comme celle menée il y a quinze ans par Richard Avedon, le grand photographe américain, qui avait photographié pendant quatre ans le visage de son père – jusqu'en août 1973. Cent photographies d'une « mort à l'œuvre » intitulées sèchement (parce qu'il vaut mieux et par pudeur) *Précis de décomposition*.



ANTENNE 2

En 1972, Agneta Elers Jalerman, jeune Suédoise passionnée de théâtre et de cinéma, rencontre Jean Montgrenier, photographe français. Ils décident de vivre ensemble, ils font des projets. Bonheur brusquement anéanti par l'accident de voiture de Jean. Un accident terrible. La vie d'Agneta s'est cassée en 1978 dans l'hôpital où elle a retrouvé l'homme qu'elle aimait, muet, aveugle, hémiplégique. Un mort vivant à qui aucun médecin ne donnait une chance de pouvoir recommuniquer un jour avec l'extérieur.

Agneta refuse le diagnostic et commence seule la thérapie de Jean. Toute seule, contre l'environnement. Les amis peu à peu espacent les visites, effrayés, on peut le comprendre, par cette image de Jean. Les médecins n'essayent même pas de l'aider, ils n'y croient pas. Agneta travaille sans peur, parlant sans cesse, accompagnant de la voix ce corps inerte, essayant de l'atteindre. Pendant quatre ans, presque jour après joor, avec une force de titan, elle s'acharne.

Et filme. Avec un ami, Peter. Elle filme tout, sans fard. Les ténèbres les grognements incompréhensibles, les premiers sons, son découragement à elle, son rire, ses larmes, puis le dialogue qui s'établit, fil minuscule ; ce contact étrange, corps à corps, sensuel et tendre comme les dialogues à une voix où elle explique (*« c'est Peter qui nous filme, nous le voyons, mon cœur »*). Elle filme les couloirs bleus de l'hôpital, les amis qui s'en vont, les arbres dehors avec les nuages, la bouteille de lait dans la lumière, le cadre ouvert de la fenêtre, les progrès, la lutte interminable ; et l'abandon.

Car Agneta n'a pas continué. Dans une scène d'une simplicité nue, on voit la jeune femme tenter d'expliquer ce qui va se passer – leur séparation en quelque sorte, – elle prend un crayon qu'elle lui met dans la main, elle trace le mot « triste », elle parle, elle doit renouer avec l'extérieur, elle doit retourner au monde des vivants, elle viendra, mais moins souvent qu'avant, elle veut avoir des enfants, sans lui, bien qu'elle l'aime infiniment... Est-ce qu'il comprend ? Le visage de Jean est aveugle comme le regard. Agneta attend. Avec deux doigts, il lui caresse la joue et couine, il pleure, il comprend.

Un film dur. Que certains peut-être ne supporteront pas. On peut s'interroger sur le fait – le besoin – de se montrer ainsi quatre ans durant. De tout dire, sans rien cacher. Même des scènes, délicates, où elle se met au lit avec lui, où elle l'aide à faire pipi. Rien n'est choquant pourtant, ni impudique. Ni complaisance ni voyeurisme. Agneta Elers Jalerman a échappé à tous les dangers, comme si le film était habité par sa grâce à elle. Il n'y a que la vérité de cette femme qui a pris une caméra pour lutter contre l'anéantissement de sa vie. Parce que c'était la seule façon pour elle de continuer. Elle a fait *sur* Jean le film qu'elle ne pouvait pas faire *avec lui*.

L'histoire de Jean et d'Agneta n'est pas triste, elle est au-delà. C'est un film d'amour fou, sur l'amour fou. L'amour au-delà. Il y a un grand mystère dans ce témoignage, souple, chaud, dans cette relation qui échappe aux usages. Cette femme à vif transporte quelque chose de « glorieux », elle a cette lumière irradiante que Bergman a saisi dans *Cris et chuchotements*, quand la jeune domestique berce sa maîtresse, malade, mourante, sur son sein, illuminée par le désir d'apaiser, par une pulsion vitale.

Une femme s'est défendue contre le chagrin et la douleur en filmant. La caméra est imbibée de lumière, elle est dense et ronde. L'abandon d'Agneta n'est pas un échec. Ce film, le premier long métrage d'Agneta Elers Jalerman n'est pas parfait. Mais il bouscule les genres, double expérience de vie et de cinéma, il s'impose par une force intérieure, une nécessité.

CATHERINE HUMBLOT.

● **Au-delà du chagrin et de la douleur, A 2, dimanche 31 mars, 21 h 35 (80 mn).**

Vu pour Vous

Aïe, Agatha Christie !

● **Agatha Christie : Monsieur Brown, FR 3, chaque vendredi à partir du 5 avril, 20 h 35 (120 minutes le premier épisode).**

Si la chaîne voulait remonter son taux d'écoute en remplaçant le magazine « Vendredi » par une série policière populaire, c'est plutôt manqué. Le premier épisode de cette série anglaise se traîne. Après une heure, il ne décolle toujours pas... et il dure deux heures...

Agatha Christie a écrit *Monsieur Brown* après la première guerre mondiale, les espions et les bolcheviques occupaient des conversations plaisantes autour de tasses de thé, services secrets, dentelles, frissons. Monsieur Brown raconte les aventures d'un couple pris dans un jeu dangereux. Saisir un traité secret qui, s'il tombait entre des mains ennemies, pourrait renverser le gouvernement britannique. *C'est filmé dans des dé*cors typiquement anglais, dont le Grand Hôtel Ritz. Pour une fois, cela mérite d'être noté, les voix sont bien doublées mais on ne retrouve pas vraiment ce *« parfum adroitement fané et astucieusement stéréotypé »* d'Agatha Christie. C'est long, trop long.

C. H.

Mini-Galerie

● **Série : Allegoria, FR3, tous les soirs jusqu'au 23 avril, vers 23 h 30 (3 mn).**

On ne sait pas trop pourquoi, la troisième chaîne semble s'être spécialisée dans le gabarit réduit, les séries à format lilliputien, les émissions qui ne dépassent pas deux ou trois minutes. Nouvelle série du genre, Allegoria.

Partant du principe – difficile à contredire – que les émissions sur les arts plastiques ne sont pas « grand public », qu'elles sont souvent ennuyeuses et longues, Hubert de *Maximy a eu l'idée, lui,* de s'amuser d'abord. Il a sélectionné des tableaux qu'il aime, vingt-quatre, de Léonard de Vinci à Gustave Moreau en passant par Nina Childress, Jérôme Bosch, Véronique Wirbel, un par jour. Quand il raconte une petite *histoire*, c'est amusant, car le commentaire, écrit dans le ton de l'époque mais impertinent, fait regarder curieusement les tableaux qu'on découvre par les détails. Le problème est qu'il n'a pas été tous les jours inspiré, que les tableaux sans commentaires font très « visite » au musée. Une série inégale, donc.

C. H.

Bien de chez nous !

● **Feuilleton : le Canon paisible, TF 1, chaque jeudi à partir du 4 avril, 20 h 35 (55 minutes chaque épisode).**

Il y a monsieur Léon, le patron du Canon paisible, qui râle sur ses clients, sur sa femme Odette et sur Voui-Voul, l'employé immigré qui ne parle que par dictons. Il y a monsieur Emile le garagiste juste à côté, qui fait travailler un Antillais au noir et se repose sur sa femme, madame Sylvette, amie de madame Odette. Monsieur Léon et monsieur Emile Dugazon se détestent et, au moindre prétexte, ils déterrent la hache de guerre. Les occasions ne manquent pas, de l'EDF aux polyvalents en passant bien sûr par le grand amour que le fils de monsieur Emile porte à la fille de monsieur Léon. Un feuilleton bien de chez nous avec des personnages bien de chez nous, gueu*lards, combinards, vaguement* racistes, sur lesquels Stéphane Bertin jette un regard goguenard. C'est une comédie pour rire et pas pour réfléchir.

Stéphane Bertin a réalisé cette série en hommage aux « lessiviers », qui, aux Etats-Unis, ont inventé un genre, le *soap opera*, pour montrer qu'il pouvait faire comme les Américains, les Anglais et les Brésiliens. Certains regretteront qu'il n'ait pas copié le meilleur. *Le Canon paisible* ne manque pas de talent, les comédiens sont bons, le rythme enlevé, et les dialogues font mouche, mais la série baigne dans une philosophie moyenne, et la peinture burlesque de cette France moyenne qui vit en bord d'autoroute, dans une atmosphère de bistrot, finit par être bizarrement complaisante.

C. H.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 31 MARS

Les Sept Mercenaires ■

Film américain de John Sturges (1960), avec Y. Brynner, E. Wallach.
TF 1, 20 h 35 (120 mn).

Les habitants d'un petit village mexicain recrutent des mercenaires pour se protéger d'une bande de pillards. C'est la version western américain – réalisée au Mexique – des Sept Samouraïs de Kurosawa. A la réalité historique japonaise, John Sturges a substitué les mythes de l'aventure. Elli Wallach en chef des pillards et les mercenaires Yul Brynner, Steve McQueen, Horst Buchholz, Charles Bronson, Robert Vaughn, Brad Dextrer, James Coburn (ah oui, quelle affiche !) ont, évidemment, plus d'importance que les villageois.

L'Aventure de Madame Muir ■ ■

Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1947), avec G. Tierney, R. Harrison (v.o. sous-titrée. N.).
FR3, 22 h 30 (100 mn).

Au début du siècle, une jeune veuve se retire, avec sa petite fille, dans une maison de Cornouailles hantée par le fantôme de son ancien propriétaire. Et puisque les fantômes anglais ne font rien comme les autres, l'Aventure de Madame Muir est un très beau film d'amour, baigné dans un climat poétique plus que fantastique, à mi-chemin du rêve et de la réalité. La mise en scène de Mankiewicz passe avec délicatesse de l'humour à la tendresse et à la gravité. Fascinante et fascinée, Gene Tierney pénètre « de l'autre côté du miroir ».

LUNDI 1er AVRIL

La moutarde me monte au nez ■

Film français de Claude Zidi (1974), avec P. Richard, J. Birkin.
TF 1, 20 h 35 (90 mn).

Une petite ville de province troublée par l'arrivée d'une troupe de cinéma, un jeune professeur dont les élèves (des filles malicieuses) ont mélangé les papiers : voilà un vaudeville-tornade, dans le style alors inventif de Zidi, où Pierre Richard est lancé comme un bolide, où Jane Birkin fait la nique à la respectabilité.

L'Avare ■

Film français de Jean Girault et Louis de Funès (1979), avec L. de Funès, C. Gensac.
FR 3, 20 h 35 (115 mn).

Au faîte de son immense popularité, Louis de Funès eut raison de vouloir jouer Harpagon au cinéma. Mais pas d'assurer la mise en scène du film, avec le concours technique de Jean Girault. Car, se voulant à la fois respectueux du texte de Molière et fidèle au comique atrabilaire de ses personnages façon « gendarme », l'acteur a donné deux poids, deux mesures à la réalisation. Mais on l'aimait bien, on le regrette. Alors...

MARDI 2 AVRIL

Capitaine King ■

Film américain de Henry King (1953), avec T. Power, T. Moore.
FR 3, 20 h 50 (95 mn).

Inde, 1857. Les problèmes et la mission dangereuse d'un officier britannique de sang mêlé. Aventures exotiques dans la tradition des Trois Lanciers du Bengale, *avec pas mal de mélodrame sur le thème des préjugés raciaux et de l'amour « impossible ». Tyrone Power est beau, audacieux. Alors, bien sûr, les choses s'arrangent, mais on a eu chaud !*

Le Cavalier traqué ■

Film américain d'André de Toth (1954), avec R. Scott, W. Morris (v.o. sous-titrée).
FR3, 23 h 15 (75 mn).

Un homme chargé d'escorter une diligence a été attiré dans un piège et ligoté. On le croit complice des bandits. André de Toth n'est pas un des as du western mais, après une première partie en extérieurs, il a concentré, dans les rues d'une bourgade, un drame du soupçon qui manque de tourner au lynchage. Ce film n'est pas très connu. La puissance de l'interprétation de Randolph Scott surprendra.

MERCREDI 3 AVRIL

Le Retour d'Ivanhoé

Film italien de Roberto Mauri (1970), avec M. Damon, L. Davila.
A2, 13 h 45 (85 mn).

Aventures médiévales très vaguement inspirées du roman de Walter Scott. Le scénario est simpliste et conventionnel, mais on touche le fond avec la nullité de la réalisation et de l'interprétation.

JEUDI 4 AVRIL

Judith Therpauve ■

Film français de Patrice Chéreau (1978), avec S. Signoret, P. Léotard.
FR 3, 20 h 35 (120 mn).

Une femme vieillissante sort de sa retraite pour essayer de sauver un quotidien régional que les compagnons de Résistance de son mari (et d'elle-même) avaient fondé à la Libération. Les transformations et les difficultés de la presse écrite, les rachats de journaux pour concentration politique, sont, bien sûr, des thèmes traités par Chéreau (et Georges Conchon, coscénariste). Mais pas l'essentiel, quoi qu'on en ait dit. L'essentiel, c'est le mystère de cette femme, Judith Therpauve, incarnée par Simone Signoret avec son art subtil de la composition. Un mystère dont Chéreau ne donne pas la clé. Les souvenirs d'un idéal et le dernier combat d'une vie font basculer la réalité.

VENDREDI 5 AVRIL

Ninotchka ■ ■

Film américain d'Ernst Lubitsch (1939), avec G. Garbo, M. Douglas (v.o. sous-titrée. N.).
A 2, 23 h (105 mn).

Trois représentants de la chambre de commerce de Moscou sont en mission à Paris. Ils s'endorment dans les délices de l'enfer capitaliste. On leur envoie, pour les réveiller, une raide et intransigeante fonctionnaire d'élite, Garbo elle-même, mal fringuée, bardée de statistiques et de slogans. Mais un aristocrate décavé et séduisant fait fondre le glaçon soviétique. Alors, Garbo rit aux éclats, dans la scène la plus attendue du film (on a beau connaître le gag, on s'y laisse toujours prendre) et change de chapeau et de robe. Selon sa conception du bonheur, du confort, de la joie de vivre, Lubitsch (s'appuyant sur un sujet boulevardier) ne pouvait que brocarder les mœurs communistes, opposer le Paris des palaces au Moscou des logements communautaires. Mais ce film a été conçu pour l'épanouissement total de Garbo dans un rôle de pure comédie. Elle est merveilleuse. Et, avec elle, tout est merveilleux.



Les poupées de l'espoir et de la colère

Une sorte de *Raisins de la colère*, version 1980. C'est curieux, on semble découvrir en ce moment l'eutre visage de l'Amérique, celle de le terre, celle des paysans pauvres, qui connaît le chômage et les pulls tricotés à la main. L'enti-Hallywood, l'enti-Dallas. En même temps que sortent au cinéma trois filma américains « ruraux » (*les Saisons du cœur*, de Robert 9enton, *The River*, de Mark Rydell, at *Country* de Richard Pearce), voici, côté télévision, via Canal Plus, *les Poupées de l'espoir*, film tourné par Jane Fonda, plusieurs fois primé au Festival du film de Chicago en 1984.

Jane Fonda perlait depuis troia ans déjà de ce film qu'alle voulait adapter d'un roman lu quinze ans plus tôt et qui correspondait bien à ses idées politiques. *Les Poupées de l'espoir* raconte le vie d'une jeune femme, Gertie, sorta de mère Courage, qui quitte la campagna pour rejoindre son mari à la villa. Le couple, qui a déjà cinq enfants, se débat pour joindre les deux bouts. Tandis que Clovis (le mari) découvre la lutte syndicale, Gertie commence à sculpter des petites figurines. Personnages rudes et atmosphère rude de l'Amériqua de l'après-guerre. La découverte par une femme de son autonomie : un film édifiant evec une Jane Fonda entêtée, émauvante.

CATHERINE HUMBLOT.

● **Les poupées de l'espoir, le 30 mars à 20 h 05, le 1er avril à 13 h 45, le 3 à 14 h 40.**

Sélection

DOCUMENTAIRES

Vol du condor au-dessus des Andes sauvages (pour ceux qui aiment les bêtes, una séria de Michael Abdrews, classique, plusieurs fois primée), premier épisode la 30 mars à 7 h, dauxième épisode le 30 à 17 h, la 1er avril à 16 h, la nuit du 2 au 3 avril à 0 h 55.

VARIÉTÉS

Tubes et transistors (les scopitones des années 60, ancêtres de nos clips, nostalgie avec Sheila et ses couettes, Françoise Hardy, Nancy Holloway), le 30 mars à 7 h 55.

Johnny Hallyday au Zénith, dans la nuit du 30 au 31 mars à 4 h 10, la 4 avril à 11 h 35.

Michel Leeb à l'Olympia (il sait tout imiter, tout faire, se transformer en Africain, en Arabe, en homme politique), le 31 mars à 17 h, la nuit du 4 au 5 avril à 1 h 25.

T'as le bonjour d'Albert (dessin animé américain, trente épisodes, avec le chanteur Carlos en professeur de morala !), la 3 avril à 9 h 5.

Les films

L'AMÉRIQUE EN FOLIE. – Film américain de R. Vanderbes (1983), avec C. Alphen, G. Ayer.

Film à skatchas porno soft sur les perversions amoureuses da personnages new-yorkais (rock star, romancière, photographes, modèles, etc.). Abomination, désolation ! Diff. le 30 à 23 h 30.

FEMMES DE PERSONNE ■. – Film français de C. Frank (1984), avac M. Keller, C. Cellier.

Trois femmes modernes, libres ou croyant l'être, trois femmes qui travaillent et dont la vie privée est faite da contradictions. Un bon film psychologique et subtilement romantiqua. Très bien interprété. Diff. la 31 à 21 h.

ALAMBRISTA ■. – Film américain de R. Young (1978), evec D. Ambriz, T. Silva.

Laa tribulationa d'un jeune Mexicain, qui a passé clandestinement la frontière, pour travailler en Californie. Diff. le 3 è 21 h, le 5 à 10 h 30.

CIRCULEZ, Y A RIEN A VOIR ■. – Film français de P. Lecante (1982), avec J. Birkin, M. Blanc.

Un inspecteur de police harcèle una jolie bourgeoise qui n'e pes le conscience tranquille. Agit-il per fleir profeseionnel au par emour ? Michel Blenc est un personnege embigu, dens una comédie de ceractère semi-burlesque. Diff. le 2 à 20 h 30, le 4 à 9 h.

LE CHAT ET LE CANARI. – Film anglais de R. Metzger (1977), evec H. Blackman, M. Callan.

Nuit d'horreur dans un manoir eprès le lecture d'un testament. L'énigme, tirée d'une pièce désuète – ancien auccès dee années 20, – n'est guère passionnante at on n'e pae peur. Diff. le 31 à 18 h, le 2 à 11 h 15, le 4 à 23 h 45.

TRAHISONS CONJUGALES ■. – Film anglais de D. Jones (1982), evec J. Irons, P. Hodge.

L'histoira da deux amants remontant le fil du temps, d'après la rupture jusqu'à l'heureux début. Daux comédiens et une comédienne superbes. Diff. le 4 à 20 h 30.

LA GRANDE BAGARRE DE DON CAMILLO. – Film italien de C. Gallone (1955), avec Fernandel, G. Cervi.

Curé da choc contra maire communiste qui veut se faire élire député. Ce troisième film de le série « Don Camillo » marque le début de sa décadence. Diff. la 5 à 21 h.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

STUNTMAN ■. – Film américain de R. Rush (1980) avec P. O'Toole, S. Railsback. Diff. le 30 à 8 h 40, le 5 à 22 h 40.

CHALEUR ET POUSSIÈRE ■. – Film américain de J. Ivory (1982), avac J. Christie, G. Scacchi. Diff. la 30 à 10 h 50, la 4 à 15 h 20.

PRÉNOM CARMEN ■■. – Film français da J.-L. Godard (1983), evec M. Oetmers, J. Bonnaffé. Diff. dans la nuit du 30 à 1 h 15.

LE RAYON BLEU. – Film américain de J. Lieberman (1977), avec Z. King, D. Winters. Diff. dans la nuit du 30 au 31 à 2 h 40, le 4 à 22 h 05, dans la nuit du 5 eu 6 à 0 h 55.

LES FILLES DE GRENOBLE. – Film français de J. Le Moigne (1980), avec Z. Chauveau, A. Dussolier. Diff. dens le nuit du 30 eu 31 à 5 h 05, le 2 à 14 heures.

LA CHÈVRE ■. – Film français de F. Veber (1981), avec P. Richard, G. Depardieu. Diff. le 31 à 10 h 55, le 2 à 22 h., la 5 à 13 30.

DEMENTIA 13 ■. – Film américano-irlandais de F.F. Coppola (1963), avec L. Andars, W. Campbell. Diff. le 31 à 21 h., le 2 à 23 h 35, le 4 à 10 h 25.

LE BEAU MARIAGE ■. – Film français d'E. Rohmer (1982), avec B. Romand, A. Dussolier. Diff. dana la nuit du 31 mars eu 1er avril à 0 h 15, le 2 à 15 h 25, dans le nuit du 3 au 4 à 0 h 40.

LE DEUXIÈME SOUFFLE ■■. – Film français de J.-P. Melville (1966), avec L. Ventura, P. Meurisse. Diff. le 1er à 9 h., le 5 à 15 h.

LA VICTIME. – Film hongroia de G. Dobray (1979), avec G. Reviczky, A Safar. Diff. le 1er à 11 h 25.

TYGRA, LA GLACE ET LE FEU ■. – Film américain de R. Bakski (1982), avec R. Norton, C. Leske. Diff. le 1er à 20 h 30, le 4 à 14 heures, la 5 à 9 heures.

Samedi 30 mars — Dimanche 31 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 30 mars

8.00 Journal.
9.00 Reprise : Extérieur nuit...le jour.
10.15 Challenges 85.
10.45 Cinq jours en Bourse.
11.00 Concert.
Le Bœuf sur le toit de Milhaud, *la Valse* de Ravel, par l'Orchestre national de Lyon, dir. S. Baudo. 11 h 45 : couleurs de la musique.
11.55 Pic et Poke.
12.10 Accroche-cœur.
12.30 Bonjour, bon eppétit : l'omelette aux foies de volailles.
13.00 Journal.
13.35 Télé-foot 1.
14.20 Série : Pour l'amour du risque.
15.15 Dessin animé : le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson.
15.45 Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval et tiercé.
16.15 Temps X.
17.05 Série : les Yeux bleus.
18.05 Trente millions d'amis.
18.35 Magazine euto-moto.
19.00 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série noire : le Tueur du dimancha.
Réal. José Giovanni. Avec Rufus, G. Wod, S. Ladmiral...
Tous les thèmes chers à José Giovanni sont là : l'amitié, la romance et la violence. Mais cette fois-ci l'histoire ne se déroule pas chez les truands de Pigalle, c'est à Genève que vivent les êtres marginaux. Il y a Sophie qui sort de prison, son enfant enlevé par des malfrats, le frère handicapé, son ami Léopold (Rufus), ouvrier impliqué malgré lui dans l'affaire de l'enlèvement, et par là-dessus un tueur anonyme qui frappe chaque dimanche.
22.10 **Droit de réponse : Votre dossier est à l'étude... les Médiateurs.**
Emission de Michel Polac.
Avec J. Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives, Robert Fabre, le médiateur, Michel Junot, médiateur de la Villa de Paris, Philippe Farine, conseiller PS de Paris, Guy Thomas, journaliste à Europe 1, et de nombreux témoignages.
0.15 Journal.
0.35 Ouvert le nuit.
Alfred Hitchcock présente : *le Courrier prophétique*. Extérieur nuit : *Guidoni, prénom Jean*.

Dimanche 31 mars

8.00 Journal.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Source de vie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe des Rameaux.
Célébrée dans la cathédrale de Chartres.
12.02 Midi presse, de P.-L. Séguillon.
Invité : Georges Marchais, secrétaire général du PC.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Sports dimanche.
Magazine du tennis : Balle de match ; Bicross : championnat d'Europe.
16.30 Variétés : La belle vie, de Sacha Distel.
Autour de Miou Miou, Sandrine Bonnaire, Dominique Rocheteau, etc.
17.30 Les enimaux du monde.
18.10 Série : Les roses de Dublin.
19.00 7 sur 7.
Le magazine de la rédaction présenté cette semaine par Jean Lanzi. *Avec : Roger Leray, grand maître du Grand Orient de France.*
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : les Sept Mercenaires.**
Film de John Sturges.
22.35 Sports dimancha soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.35 Journal.
23.55 C'est à lire.

ANTENNE 2

Samedi 30 mars

10.00 Journal des sourds et des malentendants.
10.35 Platina 45.
Gino Vannelli, Regrets, Vince Taylor, Christian Barham, Sheryl Lee Ralph, Jean-Pierre Buccolo, Commodores.
11.05 Les cernets de l'aventure.
Icarius, de M. Harker ; *Montagne de lumière*, de R. Demaison.
12.00 A nous daux.
12.45 Journal.
13.30 Séria : Têtes brûlées.
14.15 Les jeux du stade.
Rugby : Tournoi des cinq nations (France-Galles) ; à 16 h 30, Numéro 10, magazine du football.
17.00 Terre des bêtes.
Une main verte pour animaux ; le retour des fous de Bassan.
17.30 Récré A2 : Les Schtroumpfs, Téléchat.
17.55 Le magazine.
Magazine d'information de la rédaction.
Les femmes des hommes politiques ; la piste des Bédouins.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'eccord pas d'eccord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 La boutique da Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Autour de Michel Delpech et Gilbert Montagné.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Sex Machine, avec James Brown, Michael Jackson, Run DMC, Smiley Culture, Village People... en 2e partie ; Dance Black America (suite), avec Chuck Davis et sa troupe, Katherine Dunham, Eleo Pomare, et Chuck Green.
23.20 Journal.
23.40 Rugby : Tournoi des cinq nations.
Irlande-Angleterre.

Dimanche 31 mars

9.35 Journal et météo.
9.40 Les chevaux du tiercé.
10.05 Récré A 2.
10.40 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.15 Dimancha Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.25, Série : Simon et Simon ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessins animés ; 16.15, Thé dansant.
17.00 Concours Eurovision de la chanson.
Sélection française, en direct du studio Gabriel à Paris
18.00 Stade 2 (et à 20 h 20).
19.00 Série : Hôtel da police.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : Le grand raid.
Pékin-Fort-Nelson (Canada).
21.35 **Document : Au-delà du chagrin et de la douleur.**
Réal. Agneta Elers Jarleman.
(Lire notre article.)
22.55 Eurovision de la chanson.
Résultats de la sélection française.
23.15 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 30 mars

13.15 Rendez-vous de l'élevage.
13.30 Horizon.
Magazine des Armées (l'intervention aérienne à longue distance).
14.00 Entrée libre.
Emission du Centre de documentation pédagogique.
16.15 Liberté 3. Emission des associations.
17.30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
18.55 Dessin animé : Saturnin.
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et trésors de la soirée, les DTV, les vidéoclips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.50 Journal.
22.15 Feuilleton : Dynastie.
Blake accuse Alexis d'avoir introduit de faux chiffres dans la récente fusion de leurs sociétés.
22.45 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités-vedettes choisis selon l'actualité culturelle.
23.15 Prélude à la nuit.
Concerto en do majeur pour violoncelle et orchestre (2e et 3e mouvements) de Haydn, interprété par M. Rostropovitch, violoncelle.



Dimanche 31 mars

9.00 Emission pour les jeunes.
10.00 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
Pages sportives en provenance de Turquie, Algérie, Maroc, Portugal et Yougoslavie ; journée contre le racisme ; les pieds-noirs en Algérie ; le Festival Racines noires à Paris.
13.00 Magazine 85.
15.00 Musique pour un dimanche (et à 16 h 30).
15.15 Théâtre : C'était comment déjà.
De Jean Bouchaud. Avec M. Renaud, D. Gérard, L. Duthilleul.
Une veuve de soixante-dix ans, ancienne première main chez un grand couturier, vit seule dans un petit deux pièces. Autour de chez elle, on démolit. Son appartement sera vendu. Que deviendra-t-elle ?
17.00 Boîte eux lettres : Camus, le juste...
Emission de Jérôme Garcin
Hommage à l'auteur de « l'Etranger », prix Nobel de littérature 1957, l'écrivain de toute une génération. Avec R. Quilliot, sénateur, maire de Clermont-Ferrand, J.-M. Rouart, romancier, Jean Daniel, journaliste, et notre collaboratrice Geneviève Brisac.
18.00 Emission pour les jeunes.
19.00 Au nom de l'emour. Emission de Pierre Bellemare.
20.00 RFO Hebdo.
20.35 Architecture et géographie sacrées.
Série de P. Barba-Negra. Dernier épisode, Paris arche du temps.
Pour approcher Paris, Paul Barba-Negra est parti de l'idée que toute ville est un arbre dont les racines sont dans le ciel. La flèche de Notre-Dame est l'axe autour duquel rayonne la capitale. La taur Saint-Jacques est l'axe vertical... La capitale à la lumière de sa mémoire céleste.
21.30 Aspects du court métrage français.
Le Premier métro, de José Sébastien Hibler ; Julie et Gregory, d'André Picon.
22.00 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : l'Aventure de Mme Muir.**
Film de Joseph Menkiewiecz (cycle ; hommage à Darryl F. Zanuck).
23.50 Prélude à la nuit.
Etude en fa mineur de F. Liszt, interprétée par J. Aoubarikova, au piano.

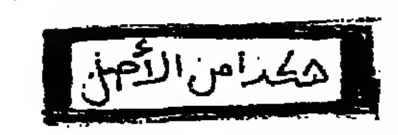
PÉRIPHÉRIE

Samedi 30 mars

● RTL, 20 h, A vous de choisir : *la Peau de torpedo*, film de J. Delannoy, ou *Rackett à Monte-Carlo*, film de B. Dearden et R.-S. Baker ; 21 h 55, Feuilleton : Châteauvallon ; 22 h 55, Ciné-club : *Monsieur Ripois*, film de R. Clément.
● TMC, 20 h, Jeu : Le grand raid ; 21 h, Les grandes conjurations : l'Attentat de la rue Saint-Nicaise ; 22 h 30, Festival du lin.
● RTB, 20 h, Le jardin extraordinaire (les Dents de la mer) ; 20 h 35, Téléfilm : les magiciens du mercredi ; 22 h 10, Inédits.
● TSR, 20 h 10, Trèfle d'or ; 22 h 15, Sport ; 23 h 45, *Amityville, la maison du diable*, film de S. Rosenberg ; 1 h 40, *l'Ile du Dr Moreau*, film de Don Taylor ; 4 h 25, *Crapauds*, film de G. Mc Gowan.

Dimanche 31 mars

● RTL, 20 h, *Violence et passion*, film de L. Visconti ; 22 h 5, Série : Les Minichroniques ; 22 h 30, La lanterne magique.
● TMC, 20 h, Série : Lou Grant ; 21 h, *les Passagers*, film de S. Leroy ; 22 h 40, Clip n'roll.
● RTB, 20 h 15, Zygomaticorama ; 21 h 30, *La grande cuisine ou l'art et la manière d'assaisonner les chefs*, film de T. Kotcheff.
● TSR, 20 h, Le grand raid : le Cap – Terre de feu ; 20 h 55, Tickets de premières ; 21 h 50, Regards : Il y a trois cents ans, la révocation de l'Edit de Nantes ; 22 h 35, Ceuling.



TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Lundi 1er avril

11.15 **ANTIOPE 1**
11.45 **La Une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : Cap sur l'aventure.**
12.30 **La bouteille à la mer.**
Invité de la semaine : Daniel Prévost.
13.00 **Journal.**
13.45 **A pleine vie.**
Série : Galactica ; à 14 h 40, La maison de TF 1 ; à 15 h 15, Les choses du lundi : Des violons d'Ingres dingues.
16.30 **Croque-vacances.**
17.30 **La chance aux chansons.**
18.00 **Le village dans les nuages.**
18.20 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.35 **Série : Cœur de diamant.**
19.15 **Jeu : Anagram.**
19.40 **Feuilleton : les Bargeot.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : La moutarde me monte au nez.**
Film de Claude Zidi.
22.15 **Etoiles et toiles.**
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Autour de Pier Paolo Pasolini et de son œuvre littéraire et cinématographique. Le témoignage d'amis. Des extraits d'« Accatone », une traversée des faubourgs de Rome.
23.15 **Journal.**
23.35 **C'est à lire.**

Mardi 2 avril

11.15 **ANTIOPE 1.**
11.45 **La Une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : Cap sur l'aventure.**
12.30 **La bouteille à la mer.**
13.00 **Journal.**
13.45 **A pleine vie.**
Série : Galactica ; à 14.40, La maison de TF1 ; à 15.15, Santé sans nuage : l'acné ; à 16 h 15, Portes ouvertes, magazine des handicapés : aux Antilles.
16.30 **Croque-vacances.**
17.30 **La chance aux chansons.**
18.00 **La village dans les nuages.**
18.20 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.30 **Série : Cœur de diamant.**
19.15 **Jeu : Anagram.**
19.40 **Emission d'expression directe.**
Gauche démocratique ; UDF.
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord pas d'accord (INC).**
20.35 **Jeu : Enigmes du bout du monde.**
Sur une idée de J. Antoine, réal. C. Savarit.
Un remake de la « Course autour du monde ».
21.35 **Théâtre : Un otage.**
De Brendan Behan. Réal. L. Iglesis. Avec S. Joly, S. Valere, M. Bertay...
Dublin dans les années 50 ; un lieu insolite, à la fois café et maison de passe, est le théâtre de transactions politiques de l'IRA. Par l'un des plus grands et des plus burlesques des écrivains irlandais. Magie du langage.
23.15 **Journal.**
23.35 **C'est à lire.**

Mercredi 3 avril

11.15 **ANTIOPE 1.**
11.45 **La Une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : Cap sur l'aventure.**
12.30 **La bouteille à la mer.**
13.00 **Journal.**
13.40 **Vitamine.**
Feuilletons, dessins animés, variétés, infos-pratiques...
16.20 **Info jeunes.**
16.40 **De A à Zèbre.**
Rock, ciné, B.D., look...
17.30 **La chance aux chansons.**
13.00 **Le village dans les nuages.**
18.20 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.40 **Série : Cœur de diamant.**
19.15 **Jeu : Anagram.**
19.20 **Tirage du Tac-o-tac.**
19.25 **Journal.**
19.55 **Football : Yougoslavie-France.**
En direct de Sarajevo. (Et à 21 h.)
20.45 **Tirage du Loto.**
21.45 **Série : Dallas.**
Cliff Barnes passe un bien mauvais moment, devient de suspect numéro 1 dans l'agression de Bobby.
22.35 **Station Argentine.**
Emission de R. Kolpa Kopoul.
Avec Jairo, Astor Piazzola, l'orchestre d'Oswaldo Pugliese, Susana Lago. Les espaces où se joue le tango à Paris
23.15 **Journal.**
23.35 **C'est à lire.**

ANTENNE 2

Lundi

6.45 **Télé matin** (à 8.30 Feuilleton : Les amours des années grises).
12.00 **Journal et météo.**
12.15 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Les amours des années folles.**
13.45 **Aujourd'hui la vie.**
Aujourd'hui on improvise.
14.50 **Série : Chips.**
Nouvelle série américaine dont les deux héros appartiennent au corps de la gendarmerie mobile.
15.40 **Reprise : Apostrophes.**
Réussir au féminin (diff. le 29 mars).
16.55 **Divertissement : Thé dansant** (diff. le 31 mars).
17.40 **Récré A 2.**
Poochie ; les Schtroumpfs ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; Téléchat.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.10 **D'accord, pas d'accord** (INC).
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Magazine : L'heure de vérité.**
M. Robert Badinter, ministre de la justice, garde des sceaux, répond aux questions de F.-H. de Virieu, A. Duhamel (A 2) et Philippe Tesson (« le Quotidien de Paris »).
21.55 **Le petit théâtre.**
Deux sketches de R. Dubillard : « Elle » et « l'Ecrivain souterrain ».
22.35 **Document INA : la Glane.**
De Sergio Bravo Ramos.
10 juin 1944. Oradour-sur-Glane, petit village de France, est rasé par cent cinquante SS de la division Das Reich. Six cent cinquante hommes, femmes et enfants sont massacrés : toute la population. Ce film tente de décrire le quotidien des habitants avant et pendant la tragédie.
23.20 **Journal.**

Mardi

6.45 **Télématin** (à 8.30, feuilleton : Les amours des années grises).
10.30 **ANTIOPE.**
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Les amours des années folles.**
13.45 **Aujourd'hui la vie.**
Au nom des femmes : George Sand.
14.50 **Série : Chips.**
15.40 **Reprise : Le grand raid.**
(Diffusé le 31 mars.)
16.35 **Le journal d'un siècle**, de L. Bériot.
1906, l'année catastrophe.
Tremblements de terre, explosions, grèves et émeutes sanglantes éclatent en Europe et aux Etat-Unis.
17.30 **Dessin animé : Sacré Harry.**
17.45 **Récré A 2.**
Poochie ; les Viratatoums ; Anim'A2 ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; C'est chouette ; Téléchat.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.30 **D'accord pas d'accord (INC).**
20.40 **Les dossiers de l'écran : Yalta.**
Téléfilm de J. Elleinstein, réal. Y-A Hubert. Avec T. Bialowski, V. Dobtcheff, B. Fresson..
9 octobre 1944. La guerre n'est pas terminée. Staline et Churchill, installés dans un bureau du Kremlin, se partagent, devant une carte, le continent. Février 1945, la conférence de Yalta réunit Staline, Churchill, Roosevelt. Le film fait participer le spectateur à chaque séance, aux réceptions offertes par les délégations, aux coulisses de l'histoire.
22.00 **Débat : Yalta ou la drôle de paix.**
Avec Sir Frank Roberts, MM. John Maresca, Wilfried Loth, Youri Rubinsky, Jiri Pelikan, Maurice Schumann, Jean Laloy, Alfred Grosser.
23.20 **Journal.**

Mercredi

5.45 **Télématin** (à 8 h 30, Feuilleton : les Amours des années grises).
10.00 **Récré A2.**
Judo boys ; les Viratatoums ; Tchaou et Grodo ; Johan et Pirlouit.
12.00 **Journal et météo.**
12.15 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Les amours des années folles.**
13.45 **Cinéma : le retour d'Ivanhoé.**
Film de Roberto Mauri.
15.25 **Récré A 2.**
Les Schtroumpfs ; Méthanie ; le secret des Sélénites ; Anim'A2...
shEn direct de la Principauté.
14.55 **Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.**
17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Lucky Luke.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Agora : Insécurité dans les villes.**
Emission de la communauté des télévisions francophones en triplex et en direct. Emission animée par G. Walter, G. Nicole et Cl. Lamarche.
Parkings, métros, tours, grands ensembles, etc. Voici le paysage urbain qui engendre, dirait-on, l'insécurité. Le magazine s'attachera à démêler le vrai du faux, à aller plus loin.
23.35 **Journal.**
23.55 **Série : Allegoria.**
Hervé di Rosa : la rue du malheur.
(Lire notre article.)
00.00 **Prélude à la nuit.**
« Sonate » de Francis Poulenc, interprétée par Philippe Corre et Edouard Exerjean, pianistes.

FRANCE RÉGIONS 3

Lundi

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Lucky Luke.**
20.05 **Les Jeux.**
20.35 **Cinéma : l'Avare.**
Film de Louis de Funès et Jean Girault (cycle : Rions français).
22.35 **Journal.**
23.05 **Thalassa.**
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Conservatoire du littoral : Les barrières du libre accès, reportage d'Alain Le Garrec, Dominique Duchateau, Michel Bazelle et Monique Denizot.
23.50 **Allegoria.**
Jean Revol : la ville.
(Lire notre article.)
23.35 **Prélude à la nuit.**
« Sonate pour violoncelle et piano », de Chostakovitch, interprétée par T. Otterbech-Mork, violoncelle, W. Delahunt au piano.

Mardi

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonome des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Lucky Luke**
20.05 **Les jeux.**
20.30 **D'accord pas d'accord (INC).**
20.35 **La dernière séance.**
Emission d'E. Mitchell, G. Jourd'hui.
Actualités (1953), Tom et Jerry, annonce du premier film par E. Mitchell ; à 22 h 25, Tex Avery, réclames de l'époque, attractions, annonce du dernier film.
20.50 **Premier film : Capitaine King.**
D'Henry King.
22.50 **Journal.**
23.15 **Deuxième film : le Cavalier traqué.**
D'André de Toth.

Mercredi

10.30 **Tournois de tennis : Monte-Carlo-Country club.**
En direct de la Principauté.
14.55 **Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.**
17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Lucky Luke.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Agora : Insécurité dans les villes.**
Emission de la communauté des télévisions francophones en triplex et en direct. Emission animée par G. Walter, G. Nicole et Cl. Lamarche.
Parkings, métros, tours, grands ensembles, etc. Voici le paysage urbain qui engendre, dirait-on, l'insécurité. Le magazine s'attachera à démêler le vrai du faux, à aller plus loin.
23.35 **Journal.**
23.55 **Série : Allegoria.**
Hervé di Rosa : la rue du malheur.
(Lire notre article.)
00.00 **Prélude à la nuit.**
« Sonate » de Francis Poulenc, interprétée par Philippe Corre et Edouard Exerjean, pianistes.

PÉRIPHÉRIE

Lundi

- **RTL**, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, *Fric, frac, rue des diams*, film de A. Avakian ; 22 h 50, La joie de lire ; 22 h 55, RTL-théâtre.
- **TMC**, 20 h, Série : Dallas ; 21 h, *les Chiens*, film de A. Jessua ; 23 h, Clip'n'roll.
- **RTB**, 20 h, Ecran-témoin : *les Innocents*, film de J. Clayton, suivi d'un débat : les maisons hantées.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 20 h, Le temps retrouvé : jeu opéra-opérette ; 20 h 35, Théâtre wallon : In cat qui wene ; 22 h 40, Les aides aux PME.
- **TSR**, 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h 20, L'antenne est à vous.

Mardi

- **RTL**, 20 h, Série : V ; 21 h, *la Valise*, film de G. Lautner ; 22 h 55, La joie de lire.
- **TMC**, 20 h, Série : A la recherche du Nil ; 21 h, *les Sorciers de l'île aux singes*, film de D. Tessari ; 22 h 55, Clip n'roll.
- **RTB**, 20 h 5, Feuilleton : Le joyau de la couronne ; 21 h, Grand écran (Burt Lancaster) : *Les parachutistes arrivent*, film de J. Frankenheimer ; 23 h, Tribune économique et sociale : la C.S.C.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 20 h, Série : Sortie de secours (New-York) ; 21 h, Magazine : Culture club.
- **TSR**, 20 h 10, Châteauvallon ; 21 h 15, *Genève-Paris deux allers simples*, film d'Antoine Bordier ; 22 h 40, A toutes épreuves.

Mercredi

- **RTL**, 20 h, Mike Hammer ; 21 h, *Hatari*, film de H. Hawks ; 23 h 50, La joie de lire ; 23 h 55, Le concert du mercredi (Glinka-Stravinski).
- **TMC**, 20 h, Série : Cosmos 1999 ; 21 h, *le Bout du lac*, de J.-J. Lagrange ; 22 h 35, MC magazine ; 22 h 50, Sports.
- **RTB**, 20 h, Cap 60 ; 21 h 5, Série : Pour l'amour du risque ; 21 h 55, Portrait : Mgr Jadot ; 22 h 55, Un autre regard.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 20 h, Caméra sports (basket-ball ; automobile).
- **TSR**, 20 h 15, *Première classe*, film de A. Bordier ; 22 h 35, Agora francophone : Insécurité dans les villes ?

A Ecouter

Les mots d'un architecte

Voilà bien longtemps qua l'on n'avait entendu Ricardo Bofill. Architecte catalan très controversé, Ricardo Bofill aime le spectacle, le monumental. Ses projets et ses réalisations ne laissent pas insensible, que ce soient son « Versailles pour le peupla » à *Saint-Quentin-en-Yvelines* ou les « Espaces d'Abraxas », à Marne-la-Vellée. Son point commun avec Le Corbusier : le goût du verbe. Il sait utiliser les *mass media*. Son pouvoir de séduction fait qu'une émission avec Ricardo Bofill n'est jamais insignifiante ou neutra, elle vit, et s'anime de tous les feux de la culture et de le polémique.

Aussi sera-t-on un peu surpris par le ton de l'émission « Le bon plaisir de... ». Un ton sérieux, grave avec parfois même un soupçon d'emertume pour analyser : le rôle, le statut de l'architecte *« qui doit être un artiste et non un technicien »*, les écoles européennes *(devenues,* dit-il, *des écoles de seconde catégorie »)*, les rapports da l'architecture avec la *politique, l'esprit « objet de consommation »,* l'influence de l'Amérique plutôt que de l'Antiquité, etc. Pour répondre aux mille questions *qui lui* sont posées et qu'il se pose, Ricardo Bofill s'est entouré *d'écrivains*, de peintres, de musiciens, d'architectes comme Paul Chemetov, Virgil Tanase, Luis de Pablo.

CÉCILE URBAIN.

● **France-Culture, « Le bon plaisir de... », samedi 30 mars, à 15 h 30.**

Un grand Français

Charpantiar, Merc Antoine ? Tout le monda connaît ou croit connaître, et en réalité nul ne sait exactement quand et où il est né. On sait qu'il a séjourné à Rome vers 1650, que parti là pour apprendra la peinture il y découvrit la musique aux côtés de Carissimi. Molière, dit-on, une fois qu'il fut fâché avec Lully, fit appel à lui. On le retrouvera compositeur de la chapella du Dauphin (il paraît que Louis XIV en était même un peu jaloux), puis, plus tard, maître de musique des jésuites, et enfin, jusqu'à sa mort, maître de musique à la Seinte-Chepalle. On connaît son *Ta Deum*, ses leçons de ténèbres... Et on oublie qu'il pratiqua tous les genres. Il a écrit pour rire, pour pleurer et pour prier, si l'on en croit le découpage proposé par le producteur Philippe Baausaean1, qui consacre cinq émissions à ce génie de le mélodie, franc-tireur en matière instrumentale. William Christie, qui n'a pas baptisé pour rien son groupe de musiciens baroques Les arts florissants, sera l'un des spécialistes invités à témoigner en faveur de ce novateur. Plus d'autres, comme René Jacobs, Jean-Philippe Courtis ou la chanteuse Jill Feldman. Et on promat de feira écouter d'ebord le musique émouvante de ce grand Français.

M.-L. B.

● ***Charpentier, ou de l'autre côté de Versailles,* France-Musique, du 1er au 5 avril, de 9 heures à 12 heures.**

Solidarité-eau

L'eau est source de vie. Sa maîtrise conditionne l'organisation, la prospérité, la survia des sociétés humaines. Mais le Sahel, l'Ethiopie, le Soudan, le Nordeste brésilien, nous rappellent qu'elle est rare et précieuse et que sa recherche signifia pour bien des peuples un combat quotidien. Un combat qui s'organise peu à peu à l'échelon de certaines régions du tiers-monde : des groupements villageois engagent des travaux pour capter des sources, creusar des puits, tracer des canaux d'irrigation, replanter des arbres, lutter contre l'érosion et la désertification.

C'est pour soutenir ce mouvement qu'est né le programme Solidarité-aau, conçu à l'échelon européen et appuyé en France par les ministères de l'environnement, de la coopération et du développement.

Une centaine de projets, ceux qui correspondaient le mieux aux besoins des populations concernées, ont été rassembléa dans una « bourse des projets eau ». Ils peuvent être parrainés.

Pour mieux connaître le programme de Solidarité-eau et sa mise en application, les auditeurs peuvent poser leurs questions à des spécialistes dans l'émission « Contacts ». (Tél. : 524-70-00).

● **France-Inter, mercredi 3 avril, de 9 h 30 à 11 h 30.**

RADIO FRANCE INTERNATIONALE

Informations toutes les demi-heures, de 5 heures à 10 heures et à 12 h 30, 14 heures, 21 h 15, 23 h 15, 0 heure, *1 heure, 2 heures et 3 h 30.*

Parmi les magazines, signalons :

● **Carrefour**, magazine de l'actualité politique et culturelle, consacré le lundi 1er avril (à 15 h 15) au Pacifique, enjeu stratégique, économique et politique ; le mercredi 3, à la Guinée un an après le coup d'Etat (entretien avec le président Lansana Conté) ; le jeudi 4, à l'économie mondiale ; le vendredi 5, à Jean-Sébastien Bach et son temps.

● **Micromege**, nouveeu magazine hebdomadaire des sciences et des techniques, chaque *lundi* à *17 heures* : la lundi 1er, l'invité est M. Hubert Curien, ministre de la racharche et de la technologie ; le dossier est consacré au problème de la *faune dans l'Antarctique.*

● **Livre d'or**, le livre d'or de RFI *(celui où viennent s'inscrire les grandes signatures du monde intellectuel français)* reçoit M. Edgar Faure.

Parmi les émissions en langue étrangère :

— *en anglais*, dans le cadre de « Paris Calling Africa », à 18 heures, le jeudi 4 avril : les contes traditionnels français ; le vendredi 5, émission spéciale consacrée au livre sud-africain *Volkskapitalisme* de Dan O'Meera (une histoire du nationalisme afrikaner de 1934 à 1948).

France-Culture

SAMEDI 30 MARS

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.03 Fréquence buissonnière.
- 8.04 Littérature pour tous : avec H. Coulonge.
- 8.30 Voix du silence : le Liban.
- 9.05 Matinée du monde contemporain.
- 10.30 Musique : Passions opus 17 (Espaces).
- 10.50 *Grand angle : Fuoriusciti (les réfugiés politiques italiens à Paris).*
- 12.00 Panorama.
- 12.30 Le magazine des médias.
- 14.00 La matinée des autres : le regard.
- 15.30 Le bon plaisir de... Ricardo Boffil.
- 18.30 Conférences de Carême protestant : la souffrance, avec le pasteur P. Soulier.
- 19.20 Passage du témoin. François Lhermitte et Jacques Couelle.
- 20.00 Musique fatale : Louise Labé.
- 20.30 Nouveau répertoire dramatique : « le Bel Oracle », d'Edouard Radzinski, adapt. Lily Denis. Avec C. Hubeau, G. Fontanel... précédé d'un entretien avec l'adaptateur.
- 22.10 Démarches avec... René Belleto.
- 22.30 Musique : Arnaldo Prada, troubadour de Galice et d'Espagne.
- 0.00 Clair de nuit, avec Daniel Marque.

DIMANCHE 31 MARS

- 1.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.03 Chasseurs de son.
- 7.15 Horizon, magazine religieux.
- 7.25 La fenêtre ouverte.
- 7.30 Littérature pour tous, avec Olivier Duhamel.
- 7.45 Dits et récits : « la Rose secrète », de W. Butler-Yeats.
- 8.00 Foi et tradition.
- 8.25 Protestantisme.
- 8.06 Ecoute Israël.
- 9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Fédération française du droit humain.
- 10.00 Messe des Rameaux, à Notre-Dame de Paris.
- 11.00 Histoires du futur.
- 12.00 Des Papous dans la tête.
- 13.40 L'exposition du dimanche : tapisseries au musée de la SEITA ; Lipsi et Noël au CNAP.
- 14.00 Le temps de se parler.
- 14.30 Les lauriers roses de Montpellier, de Michel Schilovitz. Avec J. Negroni, J. Mauclair, Y. Clech...
- 16.30 Conférence de Carême, à Notre-Dame de Paris : droits de l'homme, Justice, Evangile.
- 17.20 La tasse de thé ; à 17 h 45, histoire-actualité : la bataille d'Alger, avec J. Planchais.
- 18.10 Le cinéma des cinéastes : numéro spécial de la revue « Cinématographe » sur le montage.
- 20.00 Musique : le son de chose (Philippe Sollers).
- 20.30 Atelier de création radiophonique : son, vitesse, lumière, par F. Bayle.
- 22.30 Musique : journées de musique arabe au théâtre des Amandiers.
- 0.00 *Clair de nuit.*

LUNDI 1er AVRIL

- 1.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Le goût du jour :
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : *les bergers des pierres (et à 10.50 :* le Yi-king : 64 petits hexagrammes semeurs d'avenir).
- 9.05 Les lundis de l'histoire : la Mésopotamie.
- 10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
- 11.10 Passeport pour l'avenir : l'éducation des autres (du côté des pays latins).
- 11.30 Feuilleton : Germinal 85.
- 12.00 Panorama.
- 13.40 Le quatrième coup : nouveauté et traditionalisme, avec Georges Aperghis.
- 14.00 Un livre, des voix : « le Clin d'œil de l'ange » de Françoise Mallet-Joris.
- 14.30 Les horizons du possible : malaises de la créativité au XXe siècle.
- 15.30 Les arts et les gens, *mises au point* (« Les immatériaux »); à 16 h 10, périscope ; à 16 h 20, enquête : le peintre François Morellet.
- 17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : l'Ecole nationale supérieure du paysage, à Versailles.
- 18.00 Subjectif : agora ; à 18 h 35, tire la langue ; à 19 h 15, rétro.
- 19.30 Perspectives scientifiques : la vie de la terre.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : le clavier bien tempéré.
- 20.30 Les baigneuses de Californie, de J.-J. Varoujean.
- 21.30 Latitudes, musiques traditionnelles.
- 22.30 Nuits magnétiques : ça suit son cours.

MARDI 2 AVRIL

- 6.00 Jacques Cartier : le voyage imaginé 1534-1984.
- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : les bergers de pierre (et à 10 h 50 : le yi-king, 64 petits hexagrammes semeurs d'avenir).
- 9.05 La matinée des autres : chronique des juifs de Tétouan ; permanence de la fonction royale en Inde.
- 10.30 Musique : instantané (et à 17 h : miroirs).
- 11.10 L'école des parents et des éducateurs : l'enfant et la magie du langage.
- 11.30 Feuilleton : Germinal 85.
- 12.00 Panorama : avec G. Dumézil.
- 13.40 Instantané, magazine musical.
- 14.00 Un livre, des voix : « L'ombre de la lune », de MM. Kaye.
- 14.30 Bonne-Nouvelle-la Muette..., treize stations de métro, d'E. Weisz.
- 15.30 *Les mardis du théâtre ; théâtre de* boulevard, avec N. Companeez, J.-L. Moreau, M. Pacôme, P. Arditi...
- 17.10 Le pays d'ici, en direct de Brest.
- 18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro.
- 19.30 Perspectives scientifiques : les thérapies familiales systématiques.
- 20.00 Musique mode d'emploi : le clavier bien tempéré.
- 20.30 Pour ainsi dire :
- 21.00 Charlotte Perriand ou l'art d'habiter.
- 21.30 Diagonales : l'actualité de la chanson.
- 22.30 Nuits magnétiques : suspense. Périple en Italie.

MERCREDI 3 AVRIL

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : les bergers de pierre (et à 10 h 50 : le yi-king, 64 petits hexagrammes semeurs d'avenir).
- 9.05 Matinée de la science et des hommes : la symétrie dans tous ses états.
- 10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
- 11.10 Le livre, ouverture sur la vie : Rencontre de jeunes lecteurs avec André Pfeiffer.
- 11.30 Feuilleton : Germinal 85.
- 12.00 Panorama.
- 12.45 Avant-première : « le Feu sacré », autobiographie de Youri Lioubimov.
- 14.00 Un livre, des voix : « la Belle Cordière », de E. et J. Steens.
- 14.30 Passage du témoin (rediff. de l'émission du 30 mars).
- 15.30 Lettres ouvertes, magazine littéraire.
- 17.10 Le pays d'ici, en direct de Brest.
- 18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro.
- 19.30 Perspectives scientifiques : l'avenir de la terre.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : le clavier bien tempéré.
- 20.30 Antipodes : Haïti.
- 21.30 Pulsations : perspectives du vingtième siècle : Carte blanche à Harry Halbreich.
- 22.30 Nuits magnétiques : mi-temps (l'école de football de Sochaux).

JEUDI 4 AVRIL

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : les bergers de pierre (et à 10 h 50 : le Yi king, 54 hexagrammes semeurs d'avenir).
- 9.05 Les Matinées : Une vie, une œuvre : Rudolf Otto (1860-1937) ou le lumineux dans la vie de l'esprit.
- 10.30 Musique : miroirs.
- 11.10 Répétez, dit le maître : le maîtrise de Radio-France est-elle une école comme les autres ?
- 11.30 Feuilleton : Germinal 85.
- 12.00 Panorama. : avec G. Dumézil ; à 12 h 45 : Littérature, avec C. Jacquet.
- 13.40 Peintres et ateliers : Karen Harsan.
- 14.00 Un livre, des voix : « Marie Cassecroûte », d'Edouard Axelrad.
- 14.30 Radio-Canada présente : Relire René Char.
- 15.00 Le compagnonnage.
- 15.30 Musicomania : Schoenberg.
- 17.00 Textes : « le Voyageur immobile », de P. Drachline.
- 17.10 Le Pays d'ici : en direct de Brest.
- 18.00 Subjectif : agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro.
- 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : l'Assistance publique et les hôpitaux de Paris.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : le clavier bien tempéré.
- 20.30 « Préméditations », de P. Marcy, d'après Gombrowicz. Avec D. Fillion, N. Rinuy, R. Cathoud...
- 21.30 Vocalyse : aria-opéra-suite. Paris 1985. Rosenfest Fragment XXX.
- 22.30 Nuits magnétiques : l'actualité des arts plastiques.

VENDREDI 5 AVRIL

- 0.00 Les nuits de France-Culture.
- 7.00 Le goût du jour.
- 8.15 Les enjeux internationaux.
- 8.30 Les chemins de la connaissance : les bergers de pierre (et à 10 h 50 : le Yi king, 64 petits hexagrammes semeurs d'avenir).
- 9.05 Matinée du temps qui change : l'imaginaire libéral (XIXe-XXe siècle).
- 10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
- 11.10 L'école hors les murs : une vie de maître (élever un chien ou un chat).
- 11.30 Feuilleton : Germinal 85.
- 12.00 Panorama, avec G. Dumézil.
- 13.40 On commence : Corneille et Goldoni.
- 14.00 Un livre, des voix : « le Soleil et la Roue », de Rose Vincent.
- 14.30 Ecoute Israël.
- 15.30 L'échappée belle : la verte campagne de M. William dans les Costwolds.
- 17.10 Le pays d'ici, en direct de Brest.
- 18.00 Subjectif ; agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro.
- 19.30 Les grandes avenues de la science moderne ; les techniques de détection interférentielle de la pollution.
- 20.00 Musique, mode d'emploi : le clavier bien tempéré.
- 20.30 Juliette Gréco.
- 21.30 Black and blue : les balais... sacré perdu ?
- 22.30 Nuits magnétiques : « Fanzine » ; l'actualité de l'underground.

France-Musique

SAMEDI 30 MARS

- 0.00 Les nuits de France-Musique.
- 7.03 Avis de recherche : J.-S. Bach, Duruflé, Suk.
- 9.05 Carnet de notes, de P. Boutellier.
- 11.00 Manifestes médiévaux : livre vermeil.
- 12.05 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît ; hexagonal.
- 13.00 Opéra : « Saül et David », de C. Nielsen. Avec B. Christoff, E. Soderstroem, A. Young, K. Borg... « Mélodies » de Grieg, par l'Orchestre symphonique de Londres et K. Flagstad, soprano.
- 16.00 Désaccord parfait : débat autour du colloque Josquin des Prés, avec P. Herreweghe, D. Vellard, J. van Benthem, H. Kelmen et P. Hillier ; vers 18 h, Concert : œuvres de Josquin des Prés, Byrd et Purcell par l'Ensemble de la chapelle royale, dir. P. Herreweghe.
- 18.05 Les cinglés du music-hall.
- 20.05 Avant-Concert.
- 20.30 Concert : hommage à Pierre Boulez (en direct de la Weinbrenner Saal de Baden-Baden) : « Structures pour deux pianos, livre premier » et « Sonates pour piano nº 3 » de Boulez, par Pei-Hsien Chen, piano et Bernhard Wambach, piano ; entracte ; « Notations pour piano » et « Structures pour deux pianos, livre deuxième », de Boulez.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : le zodiaque bien tempéré, pour saluer le printemps ; à 1 h, L'arbre à chansons.

DIMANCHE 31 MARS

- 2.00 Les nuits de France-Musique.
- 7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère. Œuvres de Barber, Auber, Schrammer, Strauss, Bizet, Lehar...
- 9.05 Cantate BWV 182 de J.-S. Bach.
- 10.00 Gustav Mahler à Vienne : l'été 1908, le retour à Vienne.
- 12.05 Magazine international.
- 14.05 Disques compacts : Weber, Ravel, Mozart, Vaughan-Williams, Mendelssohn, Chausson, Sibelius.
- 17.00 Comment l'entendez-vous ? Trajectoires d'aujourd'hui, par Pierre Boulez. Œuvres de Harvey, Stockhausen, Manoury, par l'Ensemble intercontemporain.
- 19.05 Jazz vivant : la pianiste Gerry Allen, le trio du saxophoniste Odean Pope, le duo Aladar Pege-Chris Beier.
- 20.04 Avant-concert.
- 20.30 Concert : hommage à Pierre Boulez (en direct de la Weinbrenner-Saal de Baden-Baden) : « Livre pour quatuor », de Boulez, par le Quatuor Arditti. Entracte « le Marteau sans maître ».
- 23 h 00. Les soirées de France-Musique : Ex-libris ; à 1 h : Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 1er AVRIL

- 2.00 Les nuits de France-Musique : la comédie musicale.
- 7.10 L'imprévu : magazine de l'actualité musicale.
- 9.10 Le matin des musiciens : Charpentier, ou de l'autre côté de Versailles — les Italiens à Paris, les Français à Rome. Œuvres de Caccini, Monteverdi, Strozzi... musique en vie : Lulli, Carissimi, Charpentier.
- 12.05 Le temps du jazz : Eric Dolphy.
- 12.30 Concert (échanges internationaux) : œuvres de Stravinsky, Haendel, Mozart, Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. C. Dutoit, sol. J. Blegen, soprano.
- 14.02 Repères contemporains : Schober, Gottlieb, Ohana.
- 15.00 Les après-midi de France-Musique : les sonates de Scarlatti par Scott Ross ; vers 15 h 10, Morsi Choisseux, ou trente ans de vinylisme, œuvres de Ravel, Debussy/Stokovsky, Gounod, Ives...
- 18.02 Musique légère : Dubois, Porte, Riege.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
- 19.15 Suite lyrique, magazine de la voix et du chant.
- 20.05 Avant-concert.
- 20.30 Concert : hommage à Pierre Boulez (en direct du Kurhaus de Baden-Baden) : « Le soleil des eaux pour soprano, chœur et orchestre », « Cummings ist der Dichter », « Figures, doubles, prismes », de Boulez, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk et le Rias Kammerchor, dir. P. Boulez, sol. P. Bryn-Julson, soprano et E. Laurence, alto. *Entracte ; « Improvisation III sur* Mallarmé, pour soprano et orchestre », « Notations pour orchestre ».
- 23.00 Les soirées de France-Musique : chanteurs de demain (Hélène Jossoud).

MARDI 2 AVRIL

- 6.00 Musique légère : œuvres de Roger-Roger, Walberg, Raff...
- 7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- 9.10 Le matin des musiciens : Charpentier ou de l'autre côté de Versailles : du théâtre à la messe.
- 12.05 Le temps du jazz : Eric Dolphy.
- 12.30 Concert : (échanges internationaux, donné le 9 septembre 1984 au Festival de Berlin) : œuvres de Mozart, Kirchner et d'Albert, par le Quatuor à cordes de Kreuzberg (H. Gronich, F. Riehm, violons, J. Granier, alto, et D. Schwelke, violoncelle).
- 14.02 Repères contemporains : Duruflé.
- 14.30 Les enfants d'Orphée : école buissonnière (le violon).
- 15.00 Les après-midi de France-Musique : les sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; vers 15 h 10, Francis Poulenc, tendre voyou.
- 18.02 Acousmathèque : (émission de l'INA-GRM) : œuvres de Fort et Schaeffer.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
- 19.15 Premières loges : Emma Luart, soprano. Œuvres de Gounod, Massenet, Reyer, Puccini.
- 20.05 Avant-concert.
- 20.30 Concert (donné salle Gaveau le 20 mars 1985) : « le Parnasse ou l'Apothéose de Corelli » ; « l'Apothéose composée à la mémoire immortelle de M. Lully », de Couperin, par l'Ensemble Hesperion XX, dir. J. Savall, avec M. Huggett, C. Banchini, violons, T. Koopman, clavecin, H. Smith, théorbe.
- 23.00 Les soirées de France Musique : jazz club, en direct du New Morning.

MERCREDI 3 AVRIL

- 2.00 Les nuits de France-Musique : Mstislav Rostropovitch.
- 7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- 9.10 Le matin des musiciens : Charpentier, ou de l'autre côté de Versailles - A jésuite, jésuite et demi. Œuvres de Cavalieri, du Mont. Musique en vie.
- 12.05 Le temps du jazz . Eric Dolphy.
- 12.30 Concert : œuvres de Vercken, François, Ives, par l'Ensemble instrumental du nouvel Orchestre Philharmonique, dir. Y. Prin, sol. A. Meunier, violoncelle, trio Birge-Gorge-Vitet.
- 15.00 Les après-midi de France-Musique : les sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; à 15 h 10, Portrait d'un homme de la Renaissance, Roland de Lassus.
- 18.02 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ?
- 19.15 Spirales : magazine de la musique contemporaine. Œuvres de Levinas et Dufourt.
- 20.00 Avant-concert.
- 20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Pulcinella, suite d'orchestre », de Stravinsky ; « Concerto pour violon et orchestre en ré mineur », de Sibelius ; « Variations et fugue sur un thème de Mozart », de Reger, par l'Orchestre national de France, dir. E. Pekka Salonen, sol. S. Accardo, violon.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : nocturnes.

JEUDI 4 AVRIL

- 0.00 Les nuits de France-Musique : Rachmaninov.
- 7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- 9.10 L'oreille en colimaçon : émission destinée aux enfants.
- 9.20 Le matin des musiciens : Charpentier, ou de l'autre côté de Versailles. La bataille de « Médée » (œuvres de Lully, Charpentier).
- 12.05 Le temps du jazz : Eric Dolphy.
- 12.30 Concert : œuvres de Hindemith, R. Strauss, Schumann, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. J.-J. Justafre, cor, et J. Prat, premier violon.
- 14.02 Repères contemporains : les jeunes compositeurs du conservatoire de Paris.
- 15.00 Les après-midi de France-Musique : les sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; à 15 h 10, Pleine page : « Peer Gynt », d'Ibsen.
- 18.02 Côté jardin.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
- 19.15 Rosace : magazine de la guitare :
- 20.05 Avant-concert : Franck.
- 20.30 Concert (en direct de Radio-France) : « Rustiques pour hautbois, clarinette et basson » de Canteloube ; « Quintette à vent » de Taffanel ; « la Cheminée du roi René » de Milhaud ; « les Chants Alizés » de Schmitt ; « Six bagatelles » de Ligeti, par le quintette à vent de l'Orchestre national de France, sol. P. Gallois, flûte, M. Crocquenoy, hautbois, G. Dangain, clarinette, R. Poulain, basson, et M. Cantin, cor. En complément de programme : « la Boîte à joujoux » de Debussy, par l'Orchestre de la Suisse romande.
- 23.00 Les soirées de France-Musique : paradoxes du romantisme.

VENDREDI 5 AVRIL

- 0.00 Les nuits de France-Musique : lettres et journaux intimes.
- 9.10 Le matin des musiciens : Charpentier, ou de l'autre côté de Versailles. L'enchantement des vendredis saints.
- 12.05 Le temps du jazz : Eric Dolphy.
- 12.30 *Concert* : œuvres de *J.-S. Bach*, Schumann, Mendelssohn, Liszt, par Rien de Waal, piano.
- 14.00 Repères contemporains.
- 14.30 Les enfants d'Orphée : école buissonnière (la flûte traversière).
- 15.00 Les après-midi de France-Musique : les sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; à 15 h 10, Verveine-scotch.
- 17.00 Histoire de la musique.
- 18.00 Les chants de la terre : magazine des musiques traditionnelles et populaires.
- 18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
- 19.15 Les muses en dialogue : magazine de musique ancienne.
- 20.05 Avant-concert.
- 20.30 *Concert (musique sacrée)* : « Cantique de Racine » de Fauré ; « Psaume XXIII » de Liszt ; « Requiem » de Fauré, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. L. Garcia-Navarro, chef des chœurs J. Jouineau. Sol. M.-A. Nicolas, R. Tambyeff, J. Chamonin, J.-P. Lafont, T. Raffalli.
- 22.20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles ; à 24 h, Musique traditionnelle de l'Inde.

Y aura-t-il encore des artistes français en l'an 2000 ?

A la veille du débat au Sénat sur le droit des créateurs, les comédiens s'inquiètent.

Dès l'ouverture de sa session de printemps, le 2 avril prochain, le Sénat doit examiner le projet de loi sur les droits des auteurs, artistes-interprètes, producteurs et entreprises de communication audiovisuelle. Ce texte ambitieux, proposé par le ministère de la culture, tente de redéfinir les rapports entre les partenaires de la création (auteurs, réalisateurs, producteurs, musiciens, comédiens) face aux nouveaux moyens de diffusion audiovisuels. Il suscite depuis quelques mois prises de position et déclarations polémiques, chacun tentant de défendre ses droits.

∴

Après les prises de position des auteurs, des réalisateurs, et des producteurs (le Monde *des 6 et 27 décembre 1984), restaient les artistes-interprètes, dont le point de vue est défendu ici par M. François Marié, porte-parole du Syndicat français des artistes-interprètes (SFA-CGT).*


CHANTAL LORIO-VIGNAL

QUAND un film est vendu en vidéo-cassette, quand un film ou un disque passe sur les ondes, c'est beaucoup à cause de leurs interprètes. Ceux-ci pourtant ne touchent rien. En mettant fin à cette anomalie, la loi Lang ne répare pas seulement une injustice. Elle préserve le capital artistique de notre pays, les possibilités d'une expression qui lui soit propre face à l'invasion du champ audiovisuel par des productions étrangères.

Il y a cinquante ans, la France comptait 60 000 artistes du spectacle, soit 30 000 « interprètes » (comédiens, chanteurs, danseurs, artistes de cirque et de variétés, marionnettistes) et 30 000 musiciens. Elle n'en avait plus que 20 000 en 1968. Ils étaient moins de 15 000 quinze ans plus tard, dont moins de 5 000 musiciens). Et encore cette hémorragie des effectifs professionnels n'a-t-elle pu être limitée à 25 % que grâce à un système d'indemnisation du chômage qui tenait compte de l'intermittence des engagements et de leur caractère *intuitu personae.* Système qui aujourd'hui a vécu.

Résultat : alors qu'en Grande-Bretagne il y a 1 artiste pour 5 500 habitants, 1 pour 4 500 en Autriche et en URSS, 1 pour 4 000 aux USA, etc., il ne s'en trouvait déjà plus que 1 pour 7 000 voici deux ans dans la patrie des arts... Autrement dit, la nature ayant horreur du vide, le seuil est atteint en dessous duquel la culture française ne serait plus sur son propre terrain qu'une culture de seconde zone à l'instar de ce que sont devenues chez nous et à travers le monde des cultures qualifiées pour cela même de « régionales ». Science-fiction ? Il suffit de voir ce qui se passe déjà dans la chanson ou dans l'art lyrique...

Est responsable de cette régression, non pas le progrès technique, mais son utilisation essentiellement mercantile. Alors que la part d'audiovisuel dans le champ du spectacle ne cesse de s'accroître, et que la diffusion ne cessera de s'étendre au détriment de la création (audiovisuelle comme vivante), la seule chance de conserver des corps professionnels suffisamment nombreux pour demeurer compétitifs sur le plan international est de rémunérer l'utilisation de leur travail – le principe est acquis – et de garantir à cette rémunération la qualité de salaire – ce qui ne l'est pas encore.

En effet, pour la majorité des artistes, comment se maintenir dans une profession où le travail personnel est permanent mais où les engagements rémunérés sont aléatoires, si ne sont pas assurés tous les droits liés au salariat : la sécurité d'abord, ce qui reste de la protection contre le chômage ensuite, la formation permanente exigée par l'évolution des techniques, les congés payés et jusqu'à la retraite que sont bien obligés de prendre des gens à qui l'on coupe les ASSEDIC dans le moment où se raréfient les offres d'emploi ? Le droit des artistes n'est en aucune façon assimilable au droit d'auteur, c'est un droit du travail. Il est de l'intérêt de tous, professionnels, publics, et ces représentants du *public* que sont les parlementaires, de le reconnaître : tout un chacun aujourd'hui admet que le caractère national des films et des programmes est la condition première à l'existence d'industries culturelles nationales ; si la télévision privée a pu achever le cinéma italien, c'est parce qu'il était déjà fragilisé à l'extrême par sa dilution dans le marché international et spécialement américain ; le cinéma européen lui-même, comme l'ont rappelé les cinéastes rassemblés à l'occasion de l'inauguration du théâtre de l'Europe, ne s'affirmera qu'à partir de l'épanouissement et de la confrontation des spécialités nationales. Eh bien ! peut-on faire des films français sans acteurs français ?

Telle est l'amélioration essentielle que le législateur devrait apporter à la loi adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale, et dont l'intérêt pour la création a été si bien compris par les auteurs et les réalisateurs qu'ils la réclament aussi pour leurs interprètes.

Pour le reste, il faut espérer que sénateurs et députés auront à cœur de conserver les vertus d'un texte qui, peaufiné par une série d'amendements, dus pour une bonne part au ministre de la culture lui-même, a su prendre en compte à la fois les données économiques et les exigences artistiques du problème. C'est un phénomène assez rare pour espérer qu'en 1985, comme ce fut le cas en 1957, les clivages politiques pourront être dépassés.

Ce texte invite à une transparence des comptes qui est de l'intérêt bien compris de chacun. Il invite les partenaires sociaux à prendre leurs responsabilités dans le cadre des négociations collectives.

A ce propos, les artistes assumeront toutes les leurs pour défendre les capacités d'une production française de haut niveau. C'est dire qu'en aucun cas ils n'entendent lui créer des difficultés : la diffusion des œuvres qu'ils ont enregistrées est la raison d'être de ces enregistrements ! Si la liberté de discussion des contrats doit demeurer entière en *amont* de la production (où chacun des interlocuteurs est assez adulte pour apprécier ce qu'il est en mesure ou non d'accepter), pas plus demain qu'hier les interprètes ne réclament une quelconque possibilité de pouvoir bloquer la diffusion. Tout *artistes* qu'ils soient, ils savent bien que le plan d'exploitation correspondant aux investissements doit pouvoir être réalisé !

Sans doute n'était-il pas inutile de lever tous les malentendus possibles au moment où les perspectives de privatisation d'une part importante de l'espace audiovisuel font planer des menaces sur la production et la création françaises, quelles que soient les précautions oratoires et réglementaires dont on puisse les entourer. Plus que jamais, dans ce contexte nouveau, la sauvegarde de nos identités (et l'on sait bien que nos identités personnelles, nos *personnalités*, sont fonction de l'identité linguistique, culturelle au milieu de quoi elles se développent) appelle une loi qui permette à ce pays de disposer d'une expression qui lui soit propre.

Une loi nécessaire sinon suffisante pour qu'il existe encore des artistes français en l'an 2000 – c'est-à-dire demain !

FRANÇOIS MARIÉ.
(SFA-CGT.)

Jean-Paul Belmondo au Sénat

LE 29 janvier dernier, la commission sénatoriale présidée par M. Maurice Schumann, chargée d'examiner le projet de loi sur les droits d'auteur, recevait Jean-Paul Belmondo. Si son nom en haut d'une affiche suffit à faire grimper un film au sommet du box-office, la star du cinéma français réagit plus en producteur qu'en comédien. Pour lui, le projet de loi constitue *« un appel au chômage plutôt qu'autre chose ».*

Le raisonnement de Jean-Paul Belmondo est simple : pour compenser les nouveaux droits des acteurs, les producteurs leur verseront un cachet initial moins élevé. Les comédiens trop exigeants seront inscrits sur des « listes noires ». Enfin, les producteurs menacés dans la rentabilité de leurs opérations hésiteront à tourner des films, et les interprètes auront ainsi de moins en moins de travail.

Ancien président du Syndicat français des acteurs, Jean-Paul Belmondo ne peut pas être hostile à toute rémunération supplémentaire. Il souhaite seulement que cette rémunération *« ne soit versée qu'après amortissement du film, faute de quoi un producteur ne pourrait plus compenser un échec par le succès d'un film ultérieur ».*

Sur l'avenir du cinéma français, Jean-Paul Belmondo n'est pas très optimiste : *« Le premier en Europe, sans doute, mais peut-être seulement le dernier à mourir. »* La solution : des ressources nouvelles tirées de Canal Plus et des télévisions privées. Encore faut-il que ces dernières *« ne tuent pas, comme en Italie, l'industrie cinématographique ».*

Jean-Paul Belmondo souhaite que les futures chaînes privées ne diffusent pas de films récents. Il y a quelques mois, il se battait pour que soit supprimé le délai imposé par la loi à l'édition de cassettes vidéo.

Médias du Monde

Chine : un accord avec TF 1

M. Hervé Bourges, président-directeur général de TF 1, a renouvelé, lundi 25 mars, à Pékin, l'accord de coopération entre sa chaîne et la télévision chinoise signé il y a sept ans (1978). En principe, il était prévu que cet accord serait reconduit tous les deux ans. Il apparaît que les prédécesseurs de M. Bourges n'ont pas eu l'occasion ou la possibilité de procéder, depuis 1978, à ce renouvellement.

Echanges de programmes d'information, de films, de documentaires et de reportages sportifs, tels sont les principes sur lesquels se fonde cette coopération. Plus précisément, il s'agit d'un échange d'informations liées à l'actualité immédiate, mais aussi d'un échange gratuit d'une vingtaine de programmes par an, dont trois, au moins, devront être diffusés dans l'année. Parmi les émissions inscrites dans l'accord figurent des reportages sur la vie quotidienne, sur les sports, la culture, les arts, la vie des animaux, les réalisations scientifiques et techniques...

Ainsi, TF 1 consacrera une prochaine émission de « Temps libre » à la vie quotidienne en Chine et une autre à la culture chinoise dans le cadre de la série « Les choses du lundi ». Mais la date de diffusion de ces programmes n'a pas été fixée. A plus long terme, la première chaîne envisage de réaliser un film sur la Longue Marche et le tournage d'un documentaire sur la mise en scène des *Trois Mousquetaires*, à Shanghai. Cette œuvre, qui sera interprétée par des acteurs locaux, sous la direction de Marcel Maréchal, doit être présentée à Shanghai, vers la mi-juillet.

Il reste à souhaiter que cette coopération, dont le principe est admis depuis de si longues années, se développe réellement et ne se limite pas, du côté chinois, à l'achat de programmes essentiellement centrés sur la « vie des animaux » ou sur l'acquisition des retransmissions intégrales de matches de football. Dans cet ordre d'idées, il sera intéressant d'observer les suites qui seront données à la demande que vient de formuler M. Bourges aux autorités chinoises d'avoir un correspondant permanent de TF 1 accrédité à Pékin.

Colombie : un étrange mariage public-privé

La télévision colombienne va mal, et la plupart des grands programmateurs se plaignent d'une baisse de revenus de 40 % en 1984, qui, ajoutée au 24 % d'inflation, rend leur situation fort délicate. Il faut dire que l'organisation de la télévision colombienne est l'une des plus compliquées du monde et présente un étrange mariage entre service public et intérêts privés.

Les trois réseaux de télévision sont la propriété de l'Etat et sont loués, par tranches horaires, à des programmateurs privés qui vivent des ressources publicitaires. La lutte pour obtenir des tranches horaires de grande écoute est incessante, et l'unité de la programmation s'en ressent quelque peu. Les programmateurs sont passés en quelques années de cent à vingt-quatre. Même dans ces conditions, les trois plus importants – Punch, RTI et Caracol – n'arrivent pas à obtenir plus de quinze heures par semaine, et pas toujours à des horaires favorables.

Le gouvernement colombien oblige en outre les programmateurs à produire 50 % des émissions. Les achats de programmes étrangers sont centralisés par une agence d'Etat qui impose ses propres critères de choix. Devant cette situation difficile, les professionnels colombiens suggèrent deux réformes essentielles : la création de stations régionales privées exploitées librement et la réduction du nombre des programmateurs.

Etats-Unis : un clip pour Amadeus

Orion Picture, le producteur du célèbre *Amadeus*, ne se limite pas à la publicité que lui valent ses nombreux oscars. Il veut aussi toucher le jeune public américain, plus sensible au hard rock qu'à la subtile mélodie mozartienne. C'est pour cela qu'Orion a fait réaliser un clip de deux minutes trente présentant Mozart comme un précurseur de Michael Jackson ou de Prince, en montant alternativement des séquences du film et des prestations de stars du rock. Le produit a, semble-t-il, été approuvé par le réalisateur Milos Forman et sera diffusé dans quelques semaines sur MTV, la grande chaîne musicale américaine.

Mexique : l'heure de la vidéo

Estimant le parc national de magnétoscopes à cinq cent mille appareils, la chaîne de télévision privée mexicaine Televisa a décidé d'investir massivement dans la vidéo et de normaliser un marché qui, comme dans de nombreux pays d'Amérique latine, s'est développé ces dernières années de manière anarchique et souvent illégale. Première opération : contrôler les équipements pour éviter que les importations massives ne pèsent un peu plus sur la balance commerciale d'un pays déjà lourdement endetté. Avec l'aide du gouvernement, Televisa a créé à Mexicali une unité de fabrication et de duplication de cassettes. La chaîne négocie actuellement avec des firmes japonaises et sud-coréennes l'implantation d'une usine d'assemblage de magnétoscopes.

Après le matériel, les programmes : une filiale de Televisa, Video Visa, a signé l'an dernier un accord avec les sociétés d'auteurs et les grandes compagnies américaines. Deux petites sociétés se chargent du sous-titrage et du doublage des films. Video Visa devrait sortir cette année cinq cents titres étrangers sur le marché mexicain auxquels il faut ajouter deux cents films mexicains et une trentaine de cassettes éducatives.

Mais les ambitions de Televisa ne se limitent pas au Mexique. Pour rentabiliser de pareils investissements, la chaîne de télévision compte distribuer de la vidéo dans d'autres pays d'Amérique latine et surtout dans les millions de foyers hispanophones aux Etats-Unis. Une filiale de Televisa s'est implantée à Los Angeles, elle distribuera quelque deux cent cinquante titres mexicains et a négocié un accord avec Paramount pour des versions doublées de films américains. Enfin, Televisa ne néglige pas l'Europe et crée à Madrid une unité de duplication pour transférer en vidéo des films mexicains.

échecs

N° 1118

Nouveau et pointu

(Tournoi de Caorle, décembre 1984)

Blancs : BARLOV
Noirs : MARTINOVIC

Défense sicilienne. Système de Scheveningue.

1. é4	ç5		12. Dh3	Cd5 (h)	
2. Cf3	d6		13. g5! (i)	Cxç3 (j)	
3. d4	çxd4		14. Fd2	d5	
4. Cxd4	Cf6		15. f6! (k)	é4 (l)	
5. Cç3	é6		16. fxg7!! (m)	Té8	
6. f4 (a)	Fé7 (b)		17. Fç4 (n)	Db6 (n)	
7. Df3 (ç)	0-0 (d)		18. bxç3	é3 (p)	
8. Fé3	é5 (é)		19. Fd3	éxd2+	
9. Cf5	Fxf5		20. Rd1	h6	
10. éxf5	Da5 (f)		21. gxh6 (q)	Ff6	
11. g4! (g)	é4		22. Tg3 (r)	abandon.	

NOTES

a) L'attaque 6. f4 qui donne souvent lieu à un jeu aigu revient à la mode après avoir connu une grande vogue dans les années qui suivirent l'après-guerre. Le « système de Scheveningue » autorise d'autres réponses comme 6. g3 ; 6. g4 ; 6. Fé2 ; 6. Fç4.

b) Les Noirs doivent déjà répondre avec une grande précision, la variante usuelle consistant en 6..., Cç6 ; 7. Cf3, Fé7 ; 8. Fd3, 0-0 ; 9. 0-0, Cb4 ; 10. Rh1, b6 ; 11. Fé3, Fb7 ; 12. a3, Cxd3 ; 13. çxd3, d5 (Spassky-Tal, Moscou, 1971) ou 13..., Dd7 suivi de h5-a5-b4. Les Noirs peuvent aussi recourir à l'idée de la partie Larsen-Hennings, La Havane, 1967 : 9..., b5! (si 10. Fxb5?, Db6+) menaçant 10..., b4 avec un jeu égal. A envisager est aussi 6..., a6 ; 7. Fd3, Cç6 ou 7. Fé3, Dç7 ou Fé7 ou b5. La sortie du F-R n'est pas exempte de risques.

ç) Par exemple, en raison de la réplique 7. Fb5+! comme l'indique justement la revue *Die Schachwoche* (peu jouée, on ne sait pourquoi) : 7..., Cf-d7 ; 8. f5, 0-0 (le moindre mal) ; 9. fxé6, Cé5 ; 10. éxf7+, Txf7 et la compensation des Noirs n'est pas évidente (Ciocaltea-Cvetkovic, 1983). Si 7..., Cf-d7 ; 8. f5, é5? ; 9. Cé6! et l'attaque des Blancs est décisive (Lau-Schmh, 1982) : 9..., fxé6 ; 10. Dh5+, Rf8 ; 11. fxé6, Dé8 ; 12. 0-0+, Ff6 ; 13. éxd7, Cxd7 ; 14. Txf6+!, gxf6 ; 15. Dh6+, Ré7 ; 16. Cd5+, Rd8 ; 17. Fxd7, Fxd7 ; 18. Dxf6+, Rç8 ; 19. Dxd6. Sur 7. Fb5+ la réponse 7..., Fd7 n'est pas satisfaisante : 8. é5, dxé5 ; 9. fxé5, Cd5 ; 10. Cxd5, éxd5 ; 11. Fxd7+, Dxd7 ; 12. 0-0 et si 7..., Cb-d7 ; 8. é5, dxé5 ; 9. fxé5, Cd5 ; 10. Cxd5, éxd5 ; 11. é6!

d) Le roque n'est pas urgent. 7..., Cç6 semble plus sain : 8. Fé3, é5 ; 9. Cxç6, hxç6 ; 10. f5, Da5 ; 11. 0-0-0, 0-0 ; 12. Fç4, Fb7 ; 13. Fb3, d5! (Benjamin-Schamkovitch, New-York, 1983) ou 11..., Tb8 ; 12. Fç4, h5 ; 13. Fb4, Fa6 (Psahis-Pritchett, 1984).

é) Contre Sax à Niksic en 1983, Kasparov préféra la suite 8..., Cç6 qui semble plus précise : 9. 0-0-0, Dç7, 10. g4, Cxd4 ; 11. Fxd4, é5 ; 12. fxé5, dxé5 ; 13. Dg3, Cxg4 ; 14. Cd5, Dd8 ; 15. Cxé7+, Dxé7 ; 16. Fç3, Dç5 ; 17. Tg1, Dé3+.

f) 10..., é4 semble un sacrifice peu clair : 11. Cxé4, Cxé4 ; 12. Dxé4, d5 (mieux que 12. Fh4+ ; 13. g3, Té8 ; 14. Dxb7!) ; 13. Dd3, Cç6 ; 14. a3! (si 14. 0-0-0, Cb4 ; 15. Dh3, a5 ; 16. a4, Dç8! (Youdassin-Lukin, 1981). Ou 10..., é4 ; 11. Dh3, d5 ; 12. 0-0-0, Cç6 ; 13. g4 (si 13. Cxd5, Cxd5 ; 14. Fç3, Cxé3!), d4 ; 14. g5, Cd5 ; 15. Fxd4, Cxf4 ; 16. Dg4, Cxd4 ; 17. f6, Fxf6! ; 18. gxf6, Dxf6 et les Noirs sont mieux (Kupreitchik-Klovsky, 1981).

g) Une suite d'un grand intérêt, plus animée que 11. 0-0-0, é4 ; 12. Dé2, Tç8 ; 13. Db5, Dç7 ; 14. Tg1!, Cg4 ; 15. Fd4, d5! (Ehlvest-Jansa, Tallinn, 1983) ou 14..., h5 ; 15. h3, b4 ; 16. g4, hxg3 ; 17. Txg3 (Marjanovic-Cvetkovic, 1983).

h) 12..., Tç8 menaçant 13..., Txç3 semble fort.

i) Sans perdre de temps.

j) 13..., Cxé3 ; 14. Dxé3, d5 ; 15. 0-0-0, Fç5 ; 16. Dh3, d4 est moins fort qu'il ne paraît : après 17. g6!! les Blancs s'emparent de l'attaque : si 17..., fxg6 ; 18. Fç4+, Rh8 ; 19. fxg6, h6 ; 20. Cxé4 et si 17..., h6 ; 18. Fç4, dxç3 ; 19. f6.

k) Si 15. Fxç3, Fb4!

l) 15..., Fç5 était nécessaire : par exemple, 16. fxg7, Té8 ; 17. Fxç3, Fb4 ; 18. 0-0-0, Fxç3 ; 19. Dxç3, Dxa2 ; 20. Da3 et les Blancs sont peut-être un peu mieux.

m) Martinovic qui avait déjà cette position quelques mois auparavant (avec les Blancs) contre Jansa, prévoyait la même nullité après 16. fxé7, Té8 ; 17. Fç4 (si 17. hxç3, é3!), é3 ; 18. Fxç3, dxç3 ; 19. 0-0-0, Cç6 ; 20. Dxé3, çxb2+ ; 21. Rb1, Txé7 ; 22. Df2, Dç3 ; 23. Dç5, Da5 ; 24. Df2, nulle par répétition de coups. Mais ce coup de Barlov change tout !

n) La réfutation du quinzième coup des Noirs. Les Blancs contrôlent la diagonale a2-f7 et menacent de gagner tout de suite par 18. g6!

o) Si 17..., é3 ; 18. g6!, éxd2+ ; 19. Rf1!. La D noire surveille ici la case g6.

p) Les Noirs n'ont pas la main heureuse avec l'avance de leurs pions centraux. 18..., é3 permet, en effet, aux Blancs de s'emparer maintenant de la diagonale mortelle h1-h7. 18..., Cç6 perdait aussi : 19. g6! comme 18..., Ca6 : 19. f5 ; reste 18..., Dç6 ; 19. g6, Dxg6 ; 20. çxd4 qui laisse néanmoins aux Blancs une belle attaque.

q) Menace 22. h7+, Rxg7 ; 23. h8=D+, Txh8 ; 24. Tg1+, etc.

r) Menace 23. h7 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1117

L. Kubbel (1927)

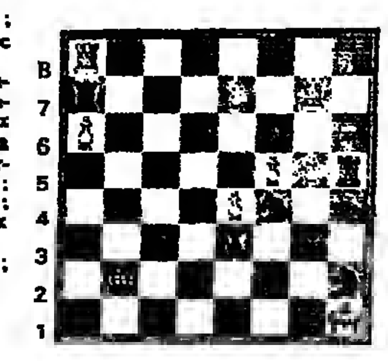
(Blancs : Ra5, Tf5, Fg2. Noirs : Ra7, Ch5, Pd6, é2, f2.)

1. Tf7+, Rb8 ; 2. Rb6, Rç8 ; 3. Txf2!, Cf4! (si 3..., é1=D : 4. Tf8+, Rd7 ; 5. Fç6+, R joue : 6. Té8+ et 7. Txd1) ; Txf4, d5! ; 5. Ff1!! (si 5. Fxd5?, é1=D ; 6. Tf8+, Rd7 : 7. Fç6+, Ré7 ; 8. Té8+, Rd6 ; 9. Txé1, pat!), é1=D ; 6. Tf8+, Rd7 ; 7. Fb5+, Rd6 ; 8. Td8+, R joue ; 9. Té8+ et 10. Txé1.

ÉTUDE

GORGIEV et RUDENKO

(1981)



BLANCS (8) : Rh1, Ta8 et g7, Pa6, é7, é4, f5, g5.

NOIRS (6) : Rb2, Ta7 et h5, Cf4 et h2, Pé3.

Les Blancs jouent et gagnent.

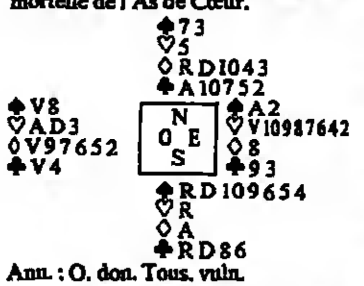
CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1115

Agonie à Taiwan

Dans cette donne, jouée au Championnat d'Extrême-Orient de 1982, une ouverture de barrage avait fait dérailler les adversaires qui, aux deux tables, avaient abouti au petit et au grand chelem avec deux As dehors ! Cependant le petit chelem aurait pu réussir si Ouest avait entamé Carreau au lieu de faire l'entame mortelle de l'As de Cœur.



Nord : ♠ 7 3 ; ♡ 5 ; ◇ R D 10 4 3 ; ♣ A 10 7 5 2
Ouest : ♠ V 8 ; ♡ A D 3 ; ◇ V 9 7 6 5 2 ; ♣ V 4
Est : ♠ A 2 ; ♡ V 10 9 8 7 6 4 2 ; ◇ 8 ; ♣ 9 3
Sud : ♠ R D 10 9 6 5 4 ; ♡ R ; ◇ A ; ♣ R D 8 6

Ann. : O. don. Tous. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	–	3 ♡	4 SA
passe	5 SA	passe	6 ♠
passe	passe	passe	

Si Ouest avait entamé le 6 de Carreau, *comment Sud (Mayer) aurait-il pu gagner* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Il est clair qu'il faut *deux* reprises à Trèfle au mort pour arriver à se débarrasser du Roi de Cœur grâce au Coup de l'agonie, et cela n'est possible que si les Trèfles sont répartis 2-2 (puisque l'on ne peut pas battre atout au début) et si le Valet de Trèfle est en Ouest (afin d'avoir la remontée au 10 de Trèfle).

Ainsi, après avoir pris l'entame avec l'As de Carreau sec, le déclarant joue *le 6 de Trèfle pour le 10*, puis il tire le Roi de Carreau qu'Est coupe avec le 2 de Pique. *Sud surcoupe* et retourne au mort grâce à l'As de Trèfle afin d'infliger à Est une seconde dose de Carreau. Sur la Dame de Carreau Est agonisera car, s'il coupe avec son As, il ne pourra empêcher le Roi de Cœur perdant de se volatiliser, et, s'il défausse un Cœur, cela ne changera rien.

Le Joyau d'Avignon

Cette donne, jouée au cours d'un tournoi à Avignon en 1982, est un très bel exemple de la diversité des enchères et des coups techniques.

Nord : ♠ 4 ; ♡ A 9 8 3 ; ◇ D 9 ; ♣ A R D V 7 6
Ouest : ♠ R V 9 8 6 3 ; ♡ 6 ; ◇ R 10 3 2 ; ♣ 5 2
Est : ♠ 10 7 2 ; ♡ R V 7 2 ; ◇ V 8 7 5 4 ; ♣ 9
Sud : ♠ A D 5 ; ♡ D 10 5 4 ; ◇ A 6 ; ♣ 10 8 4 3

Ann. : E. donn. N-S vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Chemla	X...	Mari	Y...
1 ♣	2 ♠	contre	passe
2 SA	passe	3 ♠	4 ◇
4 ♡	5 ◇	5 ♡	contre
6 ♣	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 6 de Cœur (certainement un singleton), *quel a été le plan de Chemla* pour gagner ce PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Ces enchères, qui semblent incompréhensibles, sont parfaitement logiques ! L'ouverture de « 1 Trèfle » en Majeure par Cinq ou même en Enchères Naturelles est normale (la couleur à Cœur n'étant pas déclarable). La surenchère de « 2 Piques » était un barrage, et le « contre » n'était pas un contre de pénalité, mais un contre « négatif » qui promettait une main... positive, c'est-à-dire au moins 8 points. Les enchères, ensuite, sont logiques même celle de « 6 Trèfles ». En effet, Nord, d'après les annonces adverses, était forcément très court à Pique et à Carreau. Il avait donc une grande longueur à Trèfle et certainement une très belle main pour avoir fait un cue bid à Pique.

Courrier des lecteurs :

Le danger vient de l'Est (1103).

Cette donne, jouée par J.-C. Cadet, contenait d'autres possibilités de squeeze si la défense était différente. Faute de place, nous n'avions parlé que du squeeze qui avait été effectué à la table, mais un lecteur, Marcel Levrey, a pris soin d'en faire une étude complète et exacte.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 212

A la recherche des temps perdus

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AAAEPST			
2	A+AELNRT	EPATAS	H 3	22
3	DEEIMSU	ALTERNAS	8 A	77
4	AEGIKTT	DEMUTISE (a)	6 D	66
5	GIT+ELNO	STEAK	J 6	34
6	AEINRSU	RIGOLENT (b)	E 8	68
7	AEHIRSZ	SUINTERA (c)	15 A	131
8	AEIOQT?	PHRASIEZ (d)	4 H	114
9	EEOORSV	AZOTIQ(U)E	O 3	119
10	OO+LSTUY	REVES	11 K	40
11	OTU+ADEF	YOLES	L 8	48
12	CEPRUNWX	DEFOULAT	B 3	66
13	CCEGIJO	PIEUX	M 3	52
14	CCEGIO+R	JE	N 10	50
15	CIO+IRUW	GREC	2 K	31
16	CIIOR+IM	WU	C 2	28
17	IIMOR+NU	CI	A 4	19
18	INO+BDLV	MURI	D 1	29
19	INV+LNO	BLOND	14 B	43
20	ILN+BEFH	NOV(E)R (e) (c)	G 11	19
21		FENIL	12 A	24
			Total	1 080

(a) ou DEMUNIES, F 4. On démutise un sourd. EUDEMIS, scrabble sec implaçable. (b) Coup améliorable : LENTIGO, L 5, 70. (C) ou INSATURE. (d) HAIREZ, L 3,67, limite la casse. (d) coup améliorable. Citons VIE, 5 K, 26. Résultats anonymes : 1. 917.2.912.3.880.

L'imparfait du subjonctif suscite l'effroi du potache, la risée de l'homme « de goût », l'enthousiasme du cuistre... et du scrabbleur, tout heureux de pouvoir rajouter un T aux passés simples en A des verbes du 1er groupe. De plus, calqué systématiquement sur la première personne du passé simple de tous les verbes, il est très facile à construire : FUIS, FUISSE – INCLUS, INCLUSSE – SURFIS, SURFISSE – DÉDIS, DÉDISSE – SUFFIS, SUFFISSE – ÉLUS, ÉLUSSE. Pourtant, au cours d'un interclubs récent, une joueuse a eu la malchance de tomber sur la seule exception : « luissiez » lui a été refusé. Certes, les formes du passé simple LUIS, LUIMES ont, selon Bescherelle et d'autres, supplanté les formes traditionnelles LUISIS, LUISIMES, mais cette corruption ne s'est pas retrouvée au niveau du subjonctif imparfait : LUISISSE étant pratiquement inusité (un seul exemple chez Bossuet : « Afin que son Église luisît à tout l'univers »), « luisse » n'a jamais connu le jour. Le règlement international s'interdisant de « créer » des formes, aussi plausibles soient-elles (fussent-elles ?), la décision de l'arbitre a été confirmée. Voici quelques formes de subjonctif imparfait qui ont pour anagrammes d'autres subjonctifs imparfaits : trouvez-les. NANTISSE – ROTISSES – TENDISSE – DEVINSSE – MENTISSE. Pour les lecteurs qui répugnent à la cuistrerie, nous proposons d'autres subjonctifs imparfaits qui, eux, n'ont pour anagrammes que des « non-subjonctifs » : ÉDITASSE (2 ana.) – CABRASSE – BATASSE (2) – PENDISSE – NAQUISSE – RENDISSE. (Solutions en fin d'article).

Pour un de nos lecteurs parisiens, M. Roger Bismut, l'accord « elles se sont imaginées que... *(voir notre chronique* Une guerre de succession) » *s'impose absolument. Ce n'est pas l'avis de Grévisse, Hanse, du Grand Larousse de la langue française, du Lexique du français pratique... Ce dernier explique : « Le pronom se est complément indirect : elles ont* en elles, en soi, *imaginé cela. »*

SCRABBLE-CLUB DE VENCE, salle de Vence-Accueil
Tournois le mardi 19 février 1985, 20 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

● Solutions : NIASSENT (+ TANNISES ET NAISSENT) – SORTISSE – DETINSSE – VENDISSE – EMISSENT – TIEDASSE, DIESATES – BARCASSE – TABASSE, BASATES – DISPENSE – NASIQUES – DESSINER.

La partie belge de notre chronique n° 210 est améliorable : au 10e coup, REVERSIS en 14 G rapporte 53 points au lieu de 36. Yvon Duval, Belgique, N.D.R.L. Duval a été en 1978 le dernier champion francophone non français.

Tournois d'avril : le 6 et le 7 : Lille. Tél. : (20) 26-00-00. Le 21 : Pontarlier (88) 22-49.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● *Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96 boulevard, Pereire, 75017 Paris.*

MOTS CROISÉS

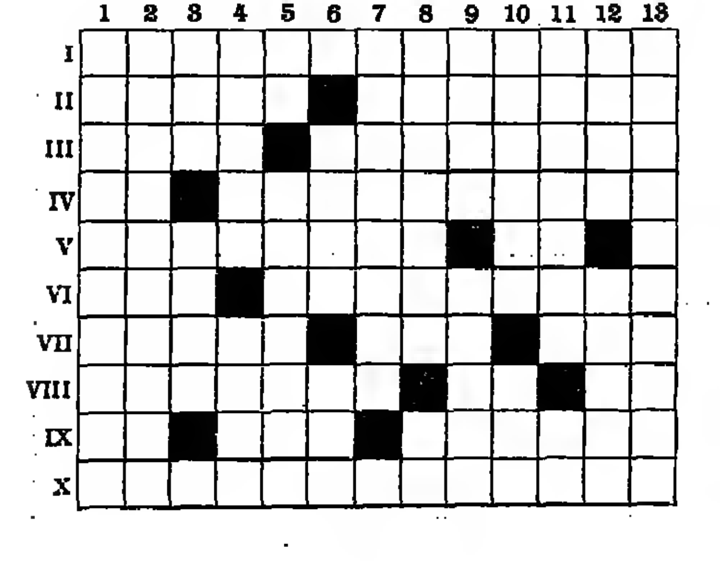
N° 347

Horizontalement

I. D'habitude il est plutôt en haut de la page. – II. Pour le gros des forces. Va au plus pressé. – III. C'est aussi comme ça. Pour aider à tenir. – IV. Symbole. Surprennent dans les sondages. – V. Fit ce qu'on ne peut faire ici. Pour le verbe. – VI. En Bretagne en un sens, et partout de l'autre. Prennent à rebrousse-poil. – VII. Rubiacée. Vole. Solitude. – VIII. Plus qu'amortis. Note. Pronom. – IX. Pronom. Après le bis. On n'a plus le droit de peindre avec. – X. Là où l'on risque de se faire balancer.

Verticalement

1. Bien qu'il gratte, c'est un joueur. – 2. Ne s'applliquera probablement pas aux élections législatives. – 3. Espagnol, ou Sud-Américain. A un sommet de l'hexagone. – 4. A sa vue, on s'arrête ou on fonce. Donna en exemple. – 5. Dans le ton. S'en mettre plein les narines. – 6. Le PLI semble ignorer ses dessins modern-style. On y va de bas en haut. – 7. Les voilà tout essoufflés. – 8. Faisait signe. En cale. – 9. Demande. Trop élevée. – 10. Dans les absoutes. Il a ses génies et ses tâcherons. – 11. Plutôt épais. Note. – 12. En bordure. Mieux vaut ne pas la chercher. – 13. Définissent parfaitement les deuxièmes du IV.



SOLUTION DU N° 346

Horizontalement

I. Bretton Woods. – II. Uhlan. Aubrac. – III. Suinter. Snuh. – IV. Iman. Uretère. – V. Nécessaire. – VI. Ira. Toussa – VII. Sanitaire. It. – VIII. Sr. Eisv. Risi. – IX. – Mars. Décents. – X. – Agé. Ai. INSEE. Nomenclature.

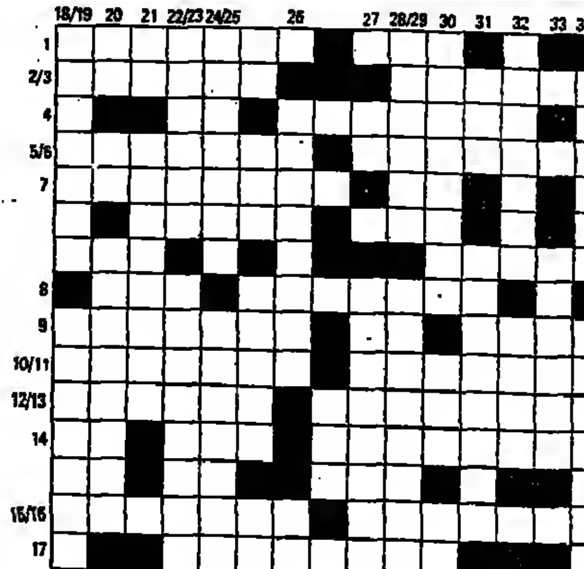
Verticalement

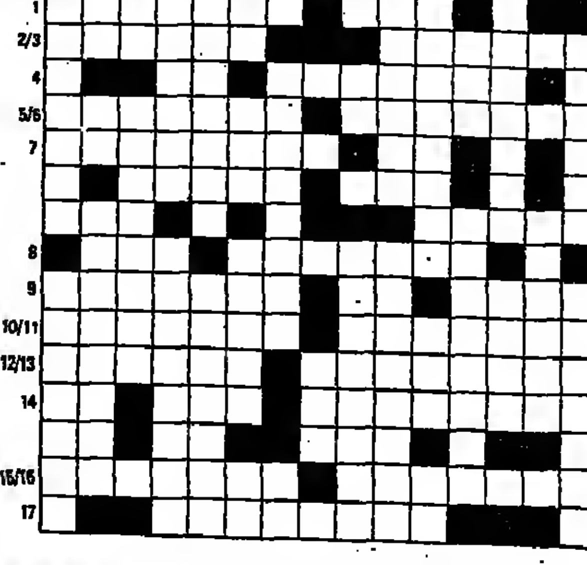
1. Businessman. – 2. Rhume. Arago. – 3. Eliacin. Rem. – 4. Tanneries. – 5. TNT. Sati. An. – 6. Eus. Asdic. – 7. Narrative. – 8. Wu. Eior. CIA. – 9. Obstruèrent. – 10. Ornées. Insu. – 11. Daur. Sister. – 12. Schématisée.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 347





Horizontalement

1. AEINPQU. – 2. EHRSSU (+ 1). – 3. AANRSV (+ 1). – 4. AAEFGRR. – 5. AEGLNSU (+ 4). – 6. AEFINTU (+ 2). – 7. AEIMNQRU. – 8. FIINOSS. – 9. BEORTUU. – 10. AEISTTU. – 11. EEERSUV (+ 1). – 12. CEEEPR (+ 2). – 13. EINPRRST (+ 1). – 14. AEELSSST (+ 1). – 15. EEENTUX. – 16. EELMNSU. – 17. ABEELNRT.

Verticalement

18. EGOPRRS. – 19. ABCEEHS. – 20. AEMORUUX. – 21. AEEMSTTU. – 22. EISSSU (+ 1). – 23. EILPRSTU. – 24. EELQQUU. – 25. EEEINRS (+ 5). – 26. AAEIILRS (+ 2). – 27. BLMOPRSU. – 28. AAACNV. – 29. EEIILNRT. – 30. AFFIMOOS. – 31. EEINNSST (+ 1). – 32. AGIKNRT. – 33. EEIMOS (+ 1). – 34. ACELLS (+ 1). – 35. EILPRSS (+ 1).

SOLUTION DU N° 346

Horizontalement

1. PANOPLIE. – 2. SIMIEN. – 3. PARUTION. – 4. LOADER (excavatrice). – 5. IODIQUE (DIOIQUE). – 6. LAOTIEN (ENTOLAI, ENTOILA). – 7. TEOCALI (pyramide mexicaine précolombienne). – 8. NIEREZ (RENIEZ). – 9. ELUSSIEZ. – 10. DONZELLE. – 11. NORDIQUE. – 12. ZENITHAL. – 13. PORCINE (COPINER, PIONCER). – 14. TRIADES, série de trois (DESIRAT, DETIRAS, TIRADES, RIDATES, SIDERAT, RESIDAT). – 15. BRAMAT (AMBRAT). – 16. REALESA (ALESERA). – 17. PRELEGS, legs prélevé avant le partage.

Verticalement

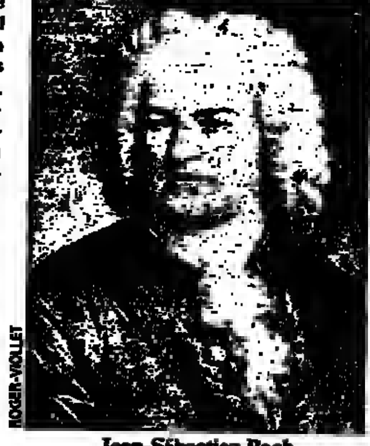
18. POPELINE. – 19. INDOMPTEE. – 20. NARCOSE (NECROSA, ECORNAS). – 21. PATRICE (CREPITA, CREPAIT, PERÇAIT, PICRATE). – 22. ZINCATE (TANCIEZ). – 23. EQUIDES. – 24. IDOINE. – 25. MELEZES. – 26. SOLIVEAU (EVOLUAIS, SOULEVAI). – 27. IROQUOIS. – 28. DIURNE (INDURE, DINEUR). – 29. SOUTRA, ou SUTRA, règle de vie brahmane (ATOURS, OUTRAS, RAOUTS, ROUTAS, TROUAS). – 30. IODERA (ERODAI). – 31. ISCHEMIE, arrêt de la circulation sanguine. – 32. NARGUIEZ (ZINGUERA). – 33. ALYTES, crapaud accoucheur.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Classique

Cantates de la famille Bach

Tout à la fin du très beau livre de Karl Geiringer sur la famille Bach, il y a une image parlante : celle d'un vaste plateau, dominé par une très haute tour. La tour, on l'a compris, c'est le *pater musicae*, Jean-Sébastien, et le plateau, l'environnement familial si j'ose dire, en amont comme en aval, la foisonnement des aînés et des descendants, parfois touchés eux aussi par le génie comme l'ancêtre Johann (1604-1673) ou Johann Christoph (1648-1703), l'auteur de la merveilleuse *Mit Weinin Hebt Sichs An*, à la mélancolie poignante, indissociable de la spiritualité piétiste du temps.


ROGER-VIOLLET
Jean-Sébastien Bach

Aussi bien ce disque de cantates solistes empruntées à la dynastie fameuse est comme un acte de foi et d'identité du luthéranisme. C'est en effet en Saxe et en Thuringe que la Réforme a planté ses racines les plus profondes, s'incarnant dès le début dans la résistance de l'électeur Frédéric le Sage comme dans le zèle des illuminés de Thomas Münzer et marquant les esprits et les mentalités d'une empreinte ineffaçable, en associant étroitement la musique au service liturgique, conformément au vœu de Luther lui-même, qui affirmait que Dieu a prêché aussi l'Évangile à travers elle...

Mais ne devons-nous pas également cette impression de bonheur — je dirais presque de confort — à la qualité du chant d'Henri Ledroit, dont il ne suffit plus de dire qu'il est la première haute-contre française, mais un admirable musicien et virtuose à la carrure internationale ? *La transparence unique du timbre* — d'où toute trace d'effort est absente — tout comme la transcendance de la technique, la maîtrise de l'émission, le savoir-faire dans la conduite de la ligne vocale, justes ornements à l'appui, servent ici idéalement la musique, rendant compte aussi bien de l'instant mystique que d'une émotion fraternellement humaine. Dieu, pour ceux qui croient au Ciel, est assurément au rendez-vous, mais en même temps la poésie, fragile et intense à la fois, et la beauté qui est aussi, avec Ledroit, *état de grâce*. Et l'on ne peut rêver accompagnement plus fervent que celui du Ricercar Consort, où Bernard Foccroula, bien connu des amateurs de musique contemporaine, tient avec talent et humilité le *continuo* d'orgue.

ROGER TELLART.

● Ricercar, RIC 020.

Sonates de Castillon et de Pierné

L'exploration de la musique française d'avant 1914 se poursuit, ce qui nous vaut un inédit de taille : la puissante *Sonate pour piano et violon opus 6 d'Alexis de Castillon*. Composée en 1868, vaste partition de trente-cinq minutes, en quatre mouvements, elle sera pour beaucoup, j'en suis sûr, une grande révélation. Castillon n'avait eu jusqu'ici qu'une seule fois les honneurs d'un enregistrement ; et des trois œuvres dont on dispose maintenant, cette sonate, influencée par Beethoven et Schumann (et pas encore par César Franck), est sans doute la plus belle. La partie de violon apparaît difficile, mais celle de piano l'est au moins autant. L'une et l'autre sont fort bien tenues par deux jeunes artistes — Aurelio Perez (violon) et Renen Magill (piano) — qu'il faut féliciter de leur audace et de leur amour de cette musique, et encourager à récidiver avec d'autres chefs-d'œuvre oubliés.

A côté de celle de Castillon, la *Sonate opus 36* (1900-1901) de Gabriel Pierné — une vingtaine de minutes seulement — pâlit quelque peu, mais elle n'est pas dépourvue d'intérêt. Celle-là était fortement architecturée, celle-ci déborde de charme et de tendresse. Au total, un disque rare, à marquer d'une pierre blanche.

MARC VIGNAL.

● *Ophélia, distr. Auvidis*, OP 7102.

« Concerti grossi », de Haendel par Trevor Pinnock

Trevor Pinnock et son ensemble The English Concert m'ont toujours trouvé assez réticent dans Bach, qu'ils interprètent avec trop de sécheresse à mon goût. Je suis d'autant plus à l'aise pour saluer leur *réussite exceptionnelle* dans les six *Concerti grossi* opus 3 de Haendel. Ces œuvres, dont l'orchestration ne se limite pas aux cordes, et que Haendel tira largement de partitions antérieures, ressemblent en général davantage au concerto de *soliste* « à la Vivaldi » qu'au concerto grosso avec plusieurs solistes issu de Corelli. En voilà des exécutions extrêmement vivantes et colorées, incisives et aux lignes nettes mais respirant la santé, exemptes de toute raideur. Les mérites de cette réalisation ont été reconnus par l'académie Charles-Cros, qui vient de lui décerner un de ses Grands Prix du disque.

M. V.

● Archiv, 413.727.

« La Favorite » de Donizetti

Cet enregistrement (digest de la *Favorite*) (bande sonore d'un film) recèle plus d'un enseignement. *D'abord, il confirme* la validité du mouvement qui, depuis plusieurs années, redécouvre le répertoire romantique.

Surtout, ce disque redonne foi dans notre école de chant. Ces jeunes interprètes offrent en effet *un style, des manières et des* moyens dont on serait bien en peine de trouver la réunion dans les enregistrements plus commerciaux de l'œuvre qui l'ont trop souvent caricaturée. Un ténor : Jean-Luc Viala, au timbre splendide, à l'aigu d'une *insolente facilité et sachant émouvoir* sans solliciter aucun effet superfétatoire, mais en jouant sans fard de ses dons exceptionnels ; un baryton d'excellente tenue de son, Jean-Pierre Ivaldi ; et surtout une *mezzo-soprano*, Hélène Jossaud, de grande voix, homogène et flexible, de grande école (une parfaite maîtrise des mélanges de registres), mieux encore, de grand tempérament *dramatique* (promise à Amnéris, Dalida et Charlotte), qui justifie, à elle seule, cet enregistrement dont on regrette qu'il ne présente que des extraits de l'œuvre.

ALAIN ARNAUD.

● Erato, STU 71 555.

Nous avons aussi remarqué...

BEETHOVEN : *Quatuor à cordes nº 15 en la mineur opus 132*, par le Quatuor Alban Berg. — Avant-dernier volet, en disque séparé, d'une intégrale maintenant terminée, et qui fera date. La logique, la rigueur, passent ici avant les effusions romantiques, et le sublime *Chant de reconnaissance* ne dégage pas toute l'émotion qu'on en attend. Le reste est parfait, la beauté *du timbre ne dégénère jamais* en sentimentalisme, ni la perfection technique en virtuosité pure. On n'*oublie pas cette interprétation*, qui pourtant ne fait que frôler la très grande réussite (EMI, 2700531).

FRANZ-XAVER MOZART (1791-1844) : *Concertos pour piano en ut opus 14 et en mi bémol opus 25*, par Klaus Hellwig (piano) et l'Orchestre symphonique de Radio-Cologne, dir. Roland Bader. Il est rarement facile d'être le fils d'un génie, et Franz-Xaver Mozart, qui se fit appeler Wolfgang Amadeus junior, le sut d'expérience. Ses deux concertos pour piano (1808 et 1818) ne sont pourtant pas méprisables, loin de là. On publie et enregistre ceux de Hummel, ceux-là — le second surtout — le méritent tout autant (Schwarin, distr. Schott, VMS 2096).

Jazz

« Dee Gee Days » de Dizzy Gillespie

La petite maison d'édition Dee Gee fondée par Lorraine et John Birks Gillespie n'a vécu que quelques mois. Certaines plages furent rachetées par la firme Regent, et surtout la marque Savoy. Ces sauvetages nous valent maintenant les *Tin Tin Deo* et autres *Birk's Works* qui s'agrègent à la collection des « Savoy Sessions », où brillent, outre Dizzy, Milton Jackson, Budd Johnson, Kenny Burrell, Percy Heath, Art Blakey, Joe Carroll. Retenons aussi Coltrane, dont c'est la première apparition connue en disque et dont on ne peut pas dire que la défaillance de Dee Gee l'ait particulièrement servi, encore qu'il n'y eût joué qu'une fois les utilités auprès d'un chanteur plus que modeste, et immédiatement oublié, non vraiment diffusé, Fred Strong, originaire de San-Francisco, qui baguenaudait alors à Detroit.

L'une des œuvres qui retiendront le plus l'attention des historiens, des collectionneurs, mais aussi des joyeux mélomanes, c'est, incontestablement, la *We Love to Boogie (Rebop Boogie)*, où l'on entend deux chorus de Trane, vingt-quatre mesures sur le blues que déclame Strong, l'ignoré.

Avant qu'il ne se rendît célèbre dans le quintette de Miles Davis, en 1955, Coltrane resta donc inconnu de l'ensemble des discophiles. Ce n'est pas faute, pourtant, d'avoir participé à beaucoup de séances, et nous continuons d'espérer que les chasseurs de solos mettront au jour, comme celui-là, de courts passages de lui, du début des années 50, pour ne pas dire d'avant.

Un album pirate : *At a Dance in a Studio on Radio* (Enigma 1052), *laisse entendre des solos de Coltrane*, de l'époque (1954), où il se trouvait chez Johnny Hodges, un de ses maîtres à penser. Solos de *Don't Blame Me, Castle Rock, In a Mellowtone*, qui viennent tout de même bien après celui de Dee Gee et qui se situent presque à la veille de son entrée chez Miles.

Un *hard bopper*, un artiste dont la belle musicalité est notamment attestée par sa manière de passer les accords, un inventeur merveilleux par le son original et sombre qu'il *a déjà trouvé* : tel est le John Coltrane de *We Love to Boogie* (mars 1951), que nous allons vraiment découvrir chez Columbia et Prestige. (Savoy WL 70517. Distribution RCA.)

LUCIEN MALSON.

Rock

« Warming Up To The Ice Age » de John Hiatt

Beaucoup d'appelés et peu d'élus, la litanie en forme de loterie doit avoir un goût amer pour John Hiatt. A chaque album, invariablement, on loue ses mérites, on vante son talent, on pousse à la consommation, tout juste si on ne crie pas au génie méconnu. Unanime. Pourtant rien n'y fait. John Hiatt ne décolle pas, s'abandonne, en désespoir de cause, à un public confidentiel. *Pourquoi un autre et pas lui ?* Rien de tangible, au fond : une image, chez lui, mise au rencard, mal vendue parce que c'est le *dernier de ses soucis. Une question* de moment aussi qui fait, on ne sait jamais trop pour quelle raison, que tout à coup un nom est dans toutes *les bouches*, une chanson dans toutes les têtes. Hiatt n'a jamais eu cette chance, il avait *pourtant* les chansons et, à force, il doit bien le connaître. Il appartient à cette famille de musiciens et de chanteurs héritiers (plus ou moins proches selon les cas) de Bob Dylan. Certains ont été reconnus rapidement (Bruce Springsteen, Elvis Costello), d'autres ont attendu (Huey Lewis, Southside Johnny), et puis il y a ceux qui attendent encore, auréolés d'une légende (Graham Parker, Willy Deville, Elliott Murphy).

John Hiatt est de ces derniers, fidèle à lui-même, persévérant, ne sacrifiant pas à la mode, même si sur ce disque les moyens d'une grosse production ont été mis en œuvre pour toucher le marché US. On l'a surnommé le Costello américain (celui-ci vient d'ailleurs lui prêter main-forte en lui donnant la réplique sur une chanson : *Living a Little, Laughing a Little*). Il y a un peu de ça, la sophistication et l'excentricité anglaises en moins. Mais on pourrait tout aussi bien pousser la comparaison à Willy Deville, la voix canaille et les accents au rasoir, la pulsion rhythm'n blues en amorce et la couleur hispanisante en référence : c'est confondant sur *Number One Honest Game*. Ou *même à Graham* Parker, *le timbre* noir à l'arrachée sur une ballade soul *(When We Ran)*, ou encore à Huey Lewis et son shuffle métallique *(The Visual)*, ou enfin à Southside Johnny et sa voix abrasive sur un boogie funky *(The Crush)*. Il y a de tout ça chez John Hiatt, comme il y a du John Hiatt chez ces gens-là. L'identité est moins dans la forme que dans le cœur qu'ont met à chanter, la passion qu'on place dans les compositions. Ce sont tous des nègres-blancs qui ont rodé leur inspiration moitié en jouant du country, moitié en écoutant des disques noirs. La synthèse est plus viscérale que réfléchie ou préméditée. Ce nouveau disque de John Hiatt *est fait de joies et de déchirements*. Qu'on ne se laisse pas abuser par le scintillement de l'enrobage fait pour appâter une clientèle qui se laisse prier, *les chansons qui* le composent ne perdent en rien la dimension humaine d'un chanteur qui saura attendre son heure avec la même foi et la même dignité si elle ne sonne pas encore cette fois.

A. W.

● CBS, GEF 26309.

« Nightshift » des Commodores

On connaît mal, en France, la mesure du succès des Commodores aux Etats-Unis. Avec quatorze albums *enregistrés depuis 1969 qui* ont été certifiés or vingt-deux fois et platine quatorze fois, ils ont vendu plus de vingt-cinq millions d'exemplaires. Taillés au format de la bande FM et des discothèques, ils ont le son radiophonique réglementaire et la pulsion *métronomique* indispensable à la fonction dansante. Les ingrédients sont connus : classiques (mélodies flatteuses et obsédantes, mise en place à l'équerre, production astiquée, arrangements millimétrés, voix divinement belles). Encore faut-il en avoir les moyens et, quand bien même, l'alchimie garde son mystère. Comment ce son et cette aisance ? Comment ces ondulations sensuelles et en souplesse, ce talent de transmission instantanée ? Il y a là une science du *studio, une magie de la musicalité* qui dépassent la lettre du professionnalisme et de la technique pure, où les harmonies les plus casse-cou coulent de source, les interventions tombent pile au bon moment et s'enchaînent de façon étourdissante. *Sur ce disque*, le tendance est à la modernité : sans jouer l'aventure, les Commodores ont intégré les tendances du moment, l'électronique bon teint, à un funk universel et dévolu à la grande consommation. Le service est compris.

ALAIN WAIS.

● RCA, ZL 72343.

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous proposons en outre une sélection de compact-discs.

	CLASSIQUE		FOLKLORE		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	E. CHAUSSON *Poème de l'amour et de la mer* Kathleen Ferrier (DECCA)	J.S. BACH *Passion selon saint Matthieu* Ph. Herreweghe (HARMONIA MUNDI)	TOURE KUNDA *Natalia* (CELLULOID)	JAPONS *Musique du Nô : Shakkyo Ocora* (HARMONIA MUNDI)	MICHEL JONASZ *Unis vers l'uni* (WEA)	MICHEL JONASZ *Unis vers l'uni* (WEA)	PHIL COLLINS *No Jacket required* (WEA)	RED GUITARS *Slow to fade* (VIRGIN)
2	J.S. BACH *Passion selon saint-Matthieu* Ph. Herreweghe (HARMONIA MUNDI)	E. CHAUSSON *Poème de l'amour et de la mer* Kathleen Ferrier (DECCA)	IDIR *Ay Arrac Nney* (HORIZON MUSIC)	CHEIKH IMAN *La nuit des amandiers Vol. 1* (APIA)	MICHEL SARDOU *Io Domenico* (ARIOLA)	LÉO FERRÉ Chante Caussimon *Les Loubards* (RCA)	*TEARS FOR FEARS* *Songs from the big chair* (PHONOGRAM)	MICK JAGGER *She's the boss* (CBS)
3	DE LA BARRE *Avis de cour* Henri Ledroit (F.Y.)	JEAN PRODOMIDES *H.-H. Ulysse* (HARMONIA MUNDI)	A. IANATOS *Marie des brumes* (ASVIDIS)	CHEIKT IMAM *La nuit des amandiers* Vol. 2 (APIA)	JULIEN CLERC *Aime-moi* (VIRGIN)	FRANÇOIS GUIRRE *Sarah* (CBS)	MICK JAGGER *She's the boss* (CBS)	BILL HURLEY *Double agent* (MUSIDISC)
4	ESTHER LAMANDIER *Chant araméens* (ALIENOR)	PURCELL HENRY *Suites pour clavecin* Kenneth Gilbert (HARMONIA MUNDI)	FELA KUTI *Army Arrangement* (CELLULOID)	CUARTETO CEDRON *Chante B. Brecht* (POLYDOR)	FRANCE GALL AU ZENITH (WEA)	M. BENIN R.-GUY CADON *Chants de solitude* (ABA)	THE SMITHS *Meat is murder* (VIRGIN)	DAVID JOHANSEN *Sweet Revenge* (VIRGIN)
5	MELODIES *Sur poèmes de Victor Hugo* F. Lott (HARMONIA MUNDI)	EUSTACHE CAURROY *XXIIIe Fantaisies* Jordi Savall (ASTREE)	CUARTETO CEDRON *Chante Bertolt Brecht* (POLYDOR)	M.S. SUBBULAKSHMI *At Carnegie Hall* Oriental records (IMPORT)	GAINSBOURG *Love on the beat* (PHONOGRAM)	PAUL PERSONNE *Barjo Land* (PHONOGRAM)	SANTANA *Beyond appearances* (CBS)	CERTAIN GENERAL *November's heat* (NEW ROSE)
6	DUKAS LA PERI A. Jordan (ERATO)	LUZZASCO LUZZASCHI *Concerto delle dame di Ferrara* (HARMONIA MUNDI)	NASS EL GHIWANE *Le sens du mot* (HORIZON MUSIC)	MUSIQUE DU MALI Bazoumana Sissoko *Le vieux lion* (MUSICAPHON SCHOTT)	JEANNE MAS *Johnny-Johnny* (PATHE)	R. DIDIER *Le monde entre mes bras* (CBS)	JOHN FOGERTY *Centerfield* (WEA)	RAMONES *Too tough to die* (VIRGIN)

UNE SÉLECTION DE COMPACT-DISCS

	CLASSIQUE		VARIÉTÉS	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	BEETHOVEN *Symphonie nº 4 et 7* Dir. : H. von Karajan (BERLINER-PHILARMONIKER-POLYDOR)	WAGNER GOTTER DAMMERUNG *Bayreuther festspiele* (KARL BÖHM-PHILIPS)	SADE *Smooth operator* (CBS)	SARAH VAUGHAN *Lullaby of birdland* (PHONOGRAM)
2	VERDI *La traviata* Scotto, Kraus, Bruson Dir. : Muti (EMI)	ZAPPA *The perfect stranger* Ensemble intercontemporain Dir. : Boulez (EMI)	PINK FLOYD *The Wall* (PATHE-MARCONI)	CLIFFORD BROWN - MAX ROACH *At basin street* (PHONOGRAM)

Les nouvelles mises du PMU

Lots de consolation.

MEILLEURS élèves de la rentrée des classes : *Darly* et *Nikos.*

Le premier a d'abord remporté le prix Exbury. Mais, samedi passé, il a trouvé, sur son chemin du prix Edmond-Blanc, le second nommé, qui l'y a devancé de deux longueurs. Longueurs méritoires pour un fils de *Nonoalco*, que cette parenté ne destine pas à se distinguer sur terrain lourd, même si un vieil atavisme allemand apporté par sa mère, une petite-fille de la grande *Nixe*, peut, au contraire, l'y aider.

On avait été tenté d'imputer la retentissante seconde place de ce *Nikos* dans le prix de la Forêt, en octobre dernier, à un déclin de ses adversaires, au terme de la saison. Erreur : ce n'était pas seulement parce que les héros étaient fatigués que celui-là se hissait parmi eux.

On peut encore ajouter au premier classement de plat, section cours élémentaire, la jeune *Blue Tip*, lauréate du prix La Camargo, qui, elle aussi, avait terminé l'année 1984 en progrès.

Pourtant, on est encore loin de la distribution des prix et, dans l'immédiat, les regards se tournent plutôt vers l'estrade, du côté des maîtres. On y observe le plus complet désarroi.

Dans un mois, le Loto sportif doit faire son apparitioo dans les chaumières. D'abord basé sur un éventail de sports, mariant, dans le souci de faire plaisir à tout le monde et à son père, la carpe et le lapin, il risque de rater ses débuts. Mais il se ressaisira vite. A l'engouement que suscitent, des semaines à l'avance, les matches de Coupe d'Europe Bordeaux-Juventus (et Giresse-Platini) on pressent l'événement qu'il pourra constituer lorsqu'il aura accepté l'inéluctable hégémonie du football. Quelle masse d'enjeux drainerait un jeu axé sur ces deux matches, avec des questions subsidiaires sur les performances persouuelles qu'y accompliroot les deux vedettes, peut-être un classement des joueurs bordelais sur l'ensemble des deux rencontres, etc. ? 300 millions, 400, 500 ?...

ZAORSKI/VIVA

Dans un mois,
le Loto sportif
doit faire son apparition.
Le PMU
et la Fédération
des sociétés de course
se demandent encore
comment répliquer.

Or on découvre, atterrés, que le PMU et la Fédération des sociétés de course, qui ont eu dix ans (l'âge du « totocalcio » italien) pour se préparer à cette colossale concurrence, u'ont rien à lui opposer.

Les réunions d'étude se succèdent sans qu'aucune décision soit arrêtée, tant sont mièvres les formules timidement avancées par ceux qu'on croyait être des maîtres de la psychologie des foules et des rouages du hasard.

Aux dernières uouvelles, on incline, sans enthousiasme, vers un tiercé à lots de consolation et un report de groupes de chevaux.

Dans le premier de ces jeux, le parieur qui aurait manqué le tiercé (on le quarté) à un cheval près toucherait un petit quelque chose lorsque le défaillant se serait classé au moins quatrième ou cinquième. Les turfistes blanchis sous le harnais jugeront de l'originalité de l'idée : elle fut mise en œuvre, à son compte et à ses frais, par un magazine hippique, voilà vingt ans.

Le second jeu serait une sorte de « jackpot » assagi. Dans le vrai « jackpot », il faut désigner, avec un cheval par course, tous les gagnants d'une réunion. Ici, on miserait non pas sur un seul cheval par course mais sur un groupe de trois, préalablement constitué et intangible. Imaginons qu'un parieur veuille jouer le 8 dans la première course, le 12 dans la seconde, le 2 dans la troisième, etc. Il devrait, en fait, jouer le 6-8-17 dans la première, le 12-1-19 dans la seconde, le 16-9-2 dans la troisième, etc., la constitution des groupes de trois concurreots lui échappant. Avantage : on imposerait au joueur de tripler ses chances chaque fois. Inconvénient : on réduirait, *grosso modo*, des deux tiers les perspectives de rapports.

On est si peu sûr du succès, chez les têtes qu'on croyait pensantes de la rue du Cirque et de la rue La Boétie, qu'on a renoncé à dresser directement le nouveau jeu devant le Loto sportif. On voudrait l'introduire dans le calendrier des « événements » (selon le vocabulaire du PMU) le mardi ou le mercredi. On opposerait aux dribbles dominicaux des Giresse, Platini et Tigana le seul vieux tiercé, trentenaire et quelque peu cacochyme (actuellement, environ 3 % de chiffre d'affaires en moins, en valeur nominale, qu'en 1984 ; donc, avec l'usure monétaire, environ – 8 % ou – 9 %).

Même si elles sont conscientes qu'elles u'ont pas bien pensé, les têtes pensantes écartent, *a priori*, d'autres formules de jeu présentées : le « jackpot à la carte », les jeux à « étages »... Dans le « jackpot à la carte », né au Venezuela et qui fait actuellemeot un « malheur » en Espagne, le joueur choisit lui-même le nombre de chevaux qu'il entend sélectionner dans chaque course. S'il « voit » un « coup sûr », il ne retient qu'un concurrent. Si, au contraire, dans une autre course les voies du destin lui paraissent impénétrables, il en retient dix. Bien entendu, la mise, alors, diffère. Dans les « jeux à étages », une partie des sommes misées est cumulée chaque semaine pour servir de support, chaque trimestre, puis chaque semestre, à des jeux complémentaires, réservés aux gagnants initiaux et qui distribuent des dizaines de millions.

Une raison avouée est mise en avant pour expliquer que le choix « doive » se limiter au tiercé à lots de consolation et au « jackpot de groupe ». Elle est, au demeurant, invoquée avec tant de complaisance qu'on peut se demander si elle o'en cache pas d'autres. Cette raison est que le PMU ue dispose pas de l'infrastructure informatique qui lui permettrait de traiter des formes de paris sophistiquées.

Une étude d'*Ecus*, publication éditée par la très officielle Unioo nationale interprofessiouuelle do cheval, vient de révéler que les frais de fonctionnement du PMU ont été, en 1983, de 1 448 840 467 F (oui : 144 milliards de centimes...). La part globale des courses sur les paris est de 9 %. Le PMU, à lui seul, absorbe 5,5 %, presque les deux tiers.

En présence de tels chiffres, on comprend la grogne des propriétaires, cotraîneurs, jockeys, qui voient le PMU-courroie de transmission absorber la plus grande part de l'énergie du moteur.

« *Le PMU*, dit un entraîneur, très écouté de ses collègues, *c'est l'équivalent des fermiers généraux de l'ancien régime. Là où il passe, la recette trépasse. Ces messieurs sont nos Fouquet...* »

Si, du moins, la ponction des deux tiers avait servi à préparer l'avenir et à s'équiper. Hélas...

Voilà six ans était prise une importante décision de principe : celle de l'informatisation des paris.

Uo premier appel d'offres pour la construction de quarante prototypes reviot à une petite société appartenant à la famille d'uo des directeurs du PMU. Cette société u'avait pas la capacité industrielle de construire douze mille termiuaux, nombre estimé nécessaire pour disposer d'uo parc d'appareils de rechange. Uo second appel d'offres fut donc lancé. Le marché revint à Matra, qui s'engageait à payer des royalties à la première société au titre des études préliminaires et de la mise au point du prototype.

L'Etat y alla de sa poche. Lors de la discussion de la loi de finances pour 1982 le gouvernement accepta de diminuer de 60 millions de francs par an pendant quatre ans son propre prélèvement légal sur les jeux pour aider à la construction des ordinateurs.

Il était prévu alors que le PMU serait complètement informatisé en 1986 et que le coût serait de 350 millions de francs.

Maintenant, on cite couramment le chiffre de 1 milliard à uoe échéance d'encore trois ou quatre ans. Au total, cent soixante-douze termioaux sont construits (sur douze mille !) et quarante seulement sont en service, à titre expérimental. Ce serait, dit-on, Matra qui traîne les pieds, le marché, compte tenu des royalties à la première société o'étant plus réalisable avec la hausse du dollar et du yen, monnaies dans lesquelles sont payés les composants. Des problèmes de sécurité à l'égard de tentatives de fraude seraient également apparus.

Il s'agit d'un dossier très technique dans lequel il est difficile d'y voir clair. Mais on devine suffisamment d'aspects cachés à ce [illegible] aurait dû être l'iceberg, et qui n'[illegible] encore qu'un glaçon, pour que t[illegible] ceux qui ont à connaître de ce d[illegible]sier ne l'ouvrent qu'avec circonsp[illegible]tion. On est tenté de dire : avec [illegible] pinces ; à glace, bien sûr...

Pour sa part, le ministère [illegible] l'agriculture semble vouloir trai[illegible] les sabots encore davantage [illegible] Matra. Il doit approuver, par arrê[illegible] tout nouveau jeu.

Pour l'instant, il n'approuve r[illegible] du tout... surtout pas ce qu'a [illegible] l'ottitude du PMU dans un réce[illegible] esclandre avec la TV.

Les faits ont été évoqués briè[illegible]ment dans ces colonnes : fin févri[illegible] TF 1 avait programmé une séque[illegible] axée sur l'ancien entraîneur Pier[illegible] Désiré Allaire, coodamné, [illegible] plainte des sociétés de course, p[illegible] avoir « truqué » des arrivées [illegible] Cagnes et qui a toujours soute[illegible] avoir été victime d'uo bordereau [illegible] jeux falsifié. Deux fois l'émission [illegible] retirée du programme, d'évide[illegible] sur intervention du PMU, av[illegible] d'être finalement annulée. Bizar[illegible] bizarre : quelques jours plus ta[illegible] Allaire était arrêté pour purger [illegible] reliquat de peiue, comme si une pa[illegible]tie civile s'était réveillée devant [illegible] menaces de révélations. On est lo[illegible] des galops angéliques...

On a eu confirmatioo à l'occasi[illegible] de cette affaire que le PMU pay[illegible] 14 millions de francs par an à la T[illegible] pour certaines diffusions sur le[illegible] courses. Non pas des séqueoce[illegible] publicitaires qui s'avoucot. De[illegible] « reportages ».

Toujours l'iceberg.

LOUIS DÉNIEL.

Maison

Vaisselle anglaise

DANS sa boutique Dîners en ville, Blandine de Mandat Grancey propose depuis trois ans de belles pièces de vaisselle et d'argenterie du siècle dernier. Elle vient d'aménager, au-dessus du magasin, un nouveau rayon dédié au thé à l'anglaise.



Dans cette pièce d'angle, aux fenêtres habillées de stores bouillonnés et de rideaux en cachemire, elle a recréé une ambiance très vieille Angleterre. Sur des tables recouvertes de nappes faites dans des châles de cachemire de tons roux ou prune sont disposés tous les objets pour servir le thé et déguster les gourmandises qui accompagnent ce moment de détente.

Tous les quinze jours, Blandine de Mandat Grancey part en Grande-Bretagne à la recherche de ces pièces « autour du thé », allant de l'époque victorienne jusqu'aux années 30. Elle présente, sur les étagères qui tapissent la boutique, une trentaine de services à thé en porcelaine anglaise décorée. Ces ensembles très complets, comprenant tasses, assiettes et plats à gâteaux, vont de six à douze couverts. Mais il y a, aussi, de jolies tasses dépareillées, pour un thé solitaire ou pour composer un service plein de fantaisie.

Sur une grande table sont groupées toutes les théières en métal argenté. Des plus simples, provenant des salons de thé anglais du début du siècle, à celles en argenterie guillochée à 800 francs environ. Les services à thé (théière, crémier et sucrier) valent entre 1 500 francs et 1 800 francs environ. En métal argenté également, des plats à muffins ont une réserve d'eau chaude à la base pour garder ces petits pains anglais bien au chaud, de 400 francs à 500 francs. Selon ses trouvailles outre-Manche, Blandine de Mandat Grancey expose des coffrets à thé de voyage anciens, avec tous leurs accessoires.

Pour un *tea time* plus rustique, la faïence est largement représentée par des théières en forme de cottage, des confituriers ruches ou maisonnettes, des porte-toasts et des pots à biscuits décorés à l'ancienne.

JANY AUJAME.

● **Dîners en ville, 27, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : (1) 222-78-33.**

Gastronomie

Pages gourmandes

QUELQUES livres de plus pour votre bibliothèque gourmande.

D'abord l'éditioo 1985-1986 des *Vacances et week-ends à la ferme*, de Michel Smith (éd. Balland), sept cents adresses sélectionnées permettant de découvrir — en dormant chez lui — l'élevage eo Charolais, l'apieoltore eo Limousin, etc.

Certaines de ces adresses sont en pays beaujolais. Pour mieux en découvrir le charme, voici *le Beaujolais touristique et vineux*, de Félix Benoît et Pierre Grison (éd. Solar), de bonnes adresses vinicoles et gourmandes. Mais aussi, village après village, des curiosités artistiques et historiques. Et des recettes !

Claode Aobert, à qui nous devons déjà le passionnant *Une autre assiette*, conseils pratiques d'alimentation, nous donne, aux éditions Terre vivante, un traité, *les Aliments fermentés traditionnels*. La magie des fermentations, c'est l'aide, pour une cuisine de santé, de milliards d'acolytes invisibles produisant les fermentations. Uo ouvrage passionnant.

Cela nous conduit aux recettes. Voici *la Cuisine créole*, par Jacqueline Saulnier (éd. J.-P. Tailaodier) original et bellement illustré.

Et, enfin, les recettes de Jean Ducloux.

« La grande tradition d'Escoffier, le bien-vivre d'après guerre, l'opulence joviale... », dit le *Goult-Millau* qui donne deux toques (blanches bien sûr, c'est tout à son honneur !) et 16/20 à ce restaurant *Greuze* de Tournus (Saôoe-et-Loire). Le *Greuze*, c'est la chose de Ducloux. Il l'a créé en 1947 après avoir appris soo métier à coups de pied ao cul *(sic)* à une époque où l'on mangeait les produits uniquement eo saison : *« Si on servait un brochet froid mayonnaise ou un civet de lièvre, on était sûr qu'ils ne sortaient pas du congélateur. »* Et ce livre de recettes : *Jean Ducloux, cuisinier à Tournus* (éd. Solar), est aussi la belle histoire d'une réussite, la gouaille d'un enfant du fourneao et... un pamphlet : *« Aujourd'hui, le métier est devenu dérisoire. Des gars de vingt ans se présentent comme « chefs » après deux ans d'école hôtelière et un stage de trois mois dans un trois étoiles. »*

Et, moquant nos « ambassadeurs » toujours en voyage et jamais à leur « piano », il remarque : *« Malgré tout ce qu'ils vont prêcher, il y a pourtant plus de restaurants chinois et de pizzerias en France que de restaurants français en Chine et en Italie ! »*

Ducloux reproche aux « oouveaux cuisiniers » d'être des tziganes, notant : *« Que deviendrait un chef d'orchestre s'il n'avait en face de lui que des tzigones pour interpréter* Lohengrin ? *Parfois géniaux, parfois talentueux, mais aussi parfois nuls, ne sachant pas lire la musique et tout aussi incapables de recueillir l'héritage du passé que de transmettre leur art à qui que ce soit... »* C'est pourquoi il préfère *« laisser le succès à ceux qui, n'oyant rien appris, préfèrent inventer »*. Quelquefois avec génie, quelquefois — et plus souvent — eo pillaot !

Allez dooc juger sur place ces théories : *Greuze*, 1, rue Albert-Thibaudet, 71700 Tournus, tél. : 51-13-52.

LA REYNIÈRE.

Philatélie n° 1889

« Givors, architecture...

...contemporaine », sera le premier timbre de cette série, rendant hommage à un architecte qui se consacra principalement à l'habitat social. Grand Prix Natiooal de l'Architecture, Jean Renaudie, entre 1974 et 1981, rénove le vieux Givors, ainsi que d'autres centres de villes de l'Ile-de-France. Vente générale le 22 avril (20°/85).



2,40 F, noir, vert, orange.

Format 36 × 22 mm F 50. Dessiné et gravé par Jacques Gauthier. Tirage : 6 000 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

— 20 et 21 avril, de 9 à 18 h. au bureau temporaire ouvert à la Bibliothèque Max-Pol-Fouchet, à Givors (Rhône). Obl. « P. J. ».

— 20 avril, de 8 à 12 h. au bureau de poste de Givors. Boîte aux lettres spéciale pour « P. J. ».

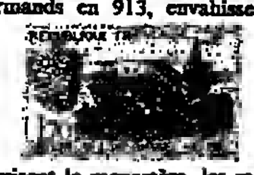
● **POLYNESIE FRANÇAISE :** « Tikis en Polynésie » est l'objet d'une émission de trois timbres-poste, 30, 36 et



40 F. Maquettes de Ky Phungchaleum, d'après T. Sylvain. Impression en offset par Cartor SA. — En préparation : 550 F, illustré par un tableau de Gauguin.

Abbaye de Landevennec...

... 485-1985, fut à l'origine le lieo de prière et de travail de saint Guénolé et ses compagnons. Les moioes bretons chassés de Grande-Bretagne observèrent la tradition celtique des Irlandais. Au cours d'une campagne punitive, en 818, Louis le Pieux impose à l'abbaye la règle de saint Benoît. Les Normands en 913, envahissent et



détruisent le monastère, les moines s'exilent à Montreuil-sur-Mer. — Vente générale le 22 avril (21°/85).

1,70 F, vert, violet foncé.

Format 36×22 mm. F. 50. Dessiné et gravé par Marc Dautry. Tirage : 7 000 000. T.-d., Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

— 20 et 21 avril, de 9 à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert à l'abbaye de Landevennec (Finistère). Oblitération « P J ».

— 20 avril, de 9 à 12 h., au bureau de poste d'Argol, avec boîte aux lettres pour « P J ».

Calendrier des manifestations

⊙ 94260 Fresnes, du 4 au 11/III*
⊙ 31000 Toulouse, 16/17/III*
⊙ 76190 Allouville Bellef., 23-24/III*
⊙ 83170 Brignoles, 13-14/IV.
⊙ 57290 Seremange Erzange, 17/IV.
⊙ 80170 Caix (PTT), 20/IV.
⊙ 92110 Clichy (Soc. ph.) 20/IV.
⊙ 17390 Ronce-les-Bains, 20-21/IV.
⊙ 81300 Graulhet, 20-21/IV.
⊙ 22000 Saint-Brieuc, 20-21/IV.
⊙ 51300 Vitry-le-François, 20-21/IV.
⊙ 42300 Riorges, 20-21/IV.
⊙ 31000 Toulouse 20-21/IV.

* Voir « Bureaux temporaires » chronique n° 1 886, du 9 mars, page XV.

ADALBERT VITALYOS.

Grands timbres

LA philatélie ou l'art de collectionner les timbres. La grande philatélie classique se limite aux premières émissions (depuis 1840). Les gros acheteurs se situent souvent dans les pays à monnaie forte. Le plus souvent, le début d'une grande collectioo est d'ordre sentimental ou historique, puis vieot s'ajouter l'idée de placement financier, car les prix demaodés pour les grandes raretés sont en constante augmentation.

Ces jours derniers, une vente aox eochères pobliqoes s'est tenue à Wiesbaden (RFA), comprenant deux cent soixante-dix lots. Elle a rapporté eoviron 6 500 000 deutschemarks, soit 20 millions de francs. La pièce la plus rare a atteint le prix faboleux de 8 millions de francs. Il s'agissait d'un timbre de Bade (ancien Etat allemand) de 1851 avec une erreur d'imprimerie, sur une lettre ayant voyagé. Il existe seulement trois exemplaires de cette « erreur ».

Il y a quatre ans, en Suisse, un timbre de 1846 (des Etats confédérés d'Amérique) a atteint le prix de 1 million de dollars. Les plus prestigieuses ventes depuis la guerre de 1914 ont été les ventes de la collection Ferrari, qui ont eu lieu à Paris de 1922 à 1924, les collections Hind, Dale et Burrus à Paris, en 1967.

Le timbre dit « classique » de 1840 à 1900 environ est, en règle générale, un excellent placement, mais à long terme. Depuis 1945, les prix sont en constante augmentation avec, de temps en temps, quelques pauses dues aux difficultés économiques de certains pays. Mais la courbe de hausse est très supérieure à celle de l'or, des titres ou des valeurs immobilières. La réalisation est assez facile, les négociants en timbres-poste étant toujours prêts à acheter de belles pièces (répertoriées et presque toutes connues) pour de nouveaux collectionneurs.

BERNARD BEHR.

Les Tables de la Semaine

Changement de saison, changement de carte, voici quelques plats nouveaux à la table de...

Manoir de Paris

Philippe Groult oublie quelque peu ses souvenirs de Robuchon et propose sous la houlette de Francis Vandehende, au Manoir de Paris à présent bien lancé, un pot-au-feu minute de pigeonneau, la demi-dorade grillée-poêlée au beurre d'oursins, un filet d'agneau rôti maraîchère au jus et une merveilleuse charlotte marrons-poires au whisky. Accueil souriant de Denise (on se croirait « au poste ») Fabre. Excellents repas dans un très agréable décor. Bon service et belle cave. Salons.

● **LE MANOIR DE PARIS, 6, rue Pierre-Demours (17e). — Tél. : 574-61-58 (fermé samedi et dimanche).**

Gérard Besson

Il envisage de transformer quelque peu son décor un peu froid. Mais sa cuisine est, elle, pleine de chaleur. Et le menu du déjeuner (160 francs, vin et service compris) est remarquable (choix entre quatre entrées, cinq plats, fromage et desserts. Café).

J'ai opté pour le ragoût d'huîtres normandes, les côtes de mouton Champ-Vallon, le fromage blanc en faisselle et le prélat (gâteau au chocolat d'Alexandre Dumaine qui fit la gloire de Saulieu).

● **GÉRARD BESSON, 5, rue du Coq-Héron (1er). — Tél. : 233-14-74 (fermé samedi et dimanche).**

Lous Landes

La chère Georgette, que son fils Jean-Pierre (entre deux soirées musicales) est allé retrouver en cuisine, garde ses spécialités landaises, ses menus (malheureusement avec l'option fromage ou dessert) et quelques plats de poisson : salade de calamars au curry, huîtres rôties en sauce de crustacés, macaronade de fruits de mer et marmite minute de poissons en feuilleté.

Et toujours le fondant au chocolat et sa crème café, les sorbets aux fruits de saison.

● **LOUS LANDES, 157, avenue du Maine (14e). — Tél. : 543-08-04 (fermé dimanche et lundi midi).**

Raajmahal

Chefs et journalistes ont été, à grands fracas, transbahutés en Inde pour amorcer l'ouverture d'un restaurant sur péniche *(nec mergitur et nec plus ultra !)*. En attendant, le Raajmahal (lauréat du Prix Marco-Polo-Casanova) reste une bien belle maison, avec salons au premier et boutique voisine de produits à emporter.

La liste des spécialités tandooris est longue et séduisante (si vous êtes plusieurs, commandez un échantillonnage), les curry (agneau, poulet, crevettes, légumes) sont parfaits. Le pain à pâte levée *(nan)* ou non levée *(paratta)*, amusants surtout fourré au fromage *(chapati)*. Buvez du thé (encore que la cave soit honnête en vins) ou le petit lait *(lassi)* salé, sucré, aromatisé à la rose, etc.

● **RAAJMAHAL, 192, rue de la Convention (15e). — Tél. : 533-15-57 (fermé dimanche).**